This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A 492443

Digitized by Google

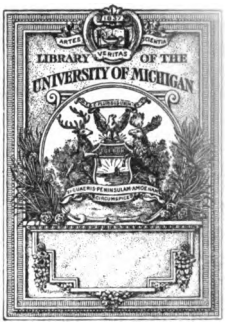

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES ET TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

PARSONS LIBRARY
University of
MICHIGAN

COMPTE RENDU

PAR

M. CH. VERGÉ

Avocat, Docteur en droit

sous la direction

DE M. MIGNET

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

1858 — TROISIÈME TRIMESTRE

TROISIÈME SÉRIE

TOME VINGT-CINQUIÈME (XLVe DE LA COLLECTION).

PARIS

A. DURAND, 7, RUE DES GRÉS-SORBONNE

PRÈS LE PANTHÉON.

1858

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

MAUPERTUIS

PAR M. DAMIRON [1].

Quand je dis la philosophie de Maupertuis, je n'entends cependant pas lui attribuer plus qu'il ne lui doit être en effet accordé, et lui prêter un système, qui de la logique à la psychologie, et de la psychologie à la morale et à la théodicée, forme un corps de doctrine, où tout depuis le premier principe jusqu'à la dernière conséquence, s'enchaîne et se lie régulièrement. En ce sens, Maupertuis n'a pas de philosophie, il n'a que certaines opinions philosophiques, entre lesquelles même il faut choisir, si l'on veut n'avoir à faire qu'un examen sérieux, et ne pas s'exposer à répéter des plaisanteries et des jeux, qu'il serait aussi difficile que de peu d'intérêt de renouveler.

Ainsi pour mon compte, je négligerai telles de ses propositions ou de ses hypothèses, qu'en vérité on ne saurait traiter avec une entière gravité, et au sujet desquelles je me garderai de faire concurrence à un maître dans l'art de railler, qu'on ne pourrait imiter sans avoir son secret, c'est-à-dire sa passion, son humeur, son esprit, son style, tout

(1) V. t. LXIII, p. 161, et t. XLIV, p. 5.

Digitized by Google

ce qui en fait un incomparable comme un implacable polémiste; je n'aurai pas cette prétention, ou plutôt cette maladresse. Où a passé, en y semant à pleins traits sa vive et mordante moquerie, cette plume si fine et si juste, si étincelante et si simple à la fois, il n'y a pas soi-même à revenir; il n'y a qu'à sourire, et si on le peut, quand on a ri, qu'à blâmer ce qui dans la malice tourne trop à l'injustice.

Je laisserai donc Voltaire dire et redire sous le nom du *Docteur Akakia, Médecin du pape,* tout ce qui le met en gaîté au sujet de quelques vues étranges et hasardées de Maupertuis, comme par exemple l'idée de connaître l'âme au moyen de l'opium et en disséquant des têtes de géant; celle d'enduire pour les guérir, les malades de poix résine; celle encore de creuser un trou au centre de la terre, au risque de déranger le système de la balance de l'Europe, afin de connaître la pesanteur; et enfin celle d'exalter son âme pour avoir le don de prophétie et voir l'avenir comme le présent; je lui laisserai à son gré rappeler tous ces propos et les reproduire en les variant plus ou moins dans *L'homme aux quarante écus,* dans *La défense de mon oncle,* dans sa fréquente correspondance, partout où l'occasion et le lieu s'en présentent; je me bornerai à citer ces vers de la pièce des *Deux siècles*:

« Descendez par un trou dans le centre du monde :
« Pour mieux connaître l'âme et ses sens inégaux,
« Allez des Patagons disséquer les cerveaux,
« Et tandis que Nedam a créé des anguilles,
« Courez chez les Lapons et ramenez des filles.

et ceux-ci de la pièce des *Systèmes :*

« Le courrier des Lapons dans ses turlupinades,
« Veut qu'on aille au détroit où vogua Magellan,
« Pour se former l'esprit, disséquer un géant.

Digitized by Google

Je ne m'arrêterai même pas à son opinion sur le langage, plus digne cependant d'une sérieuse attention ; je me contenterai du moins, à propos de son scepticisme, d'en toucher un seul point, que critiquent à la fois Turgot et Boindin, qui tous deux ont fait un examen de ses *Réflexions sur l'origine des langues*. Toute mon étude portera sur les quatre chefs suivants : ce qu'il pense 1° de l'objet de nos perceptions ; 2° de l'essence de la matière ; 3° du but de la vie ; 4° de l'existence de Dieu.

Je commencerai par une remarque, renouvelée du reste des premiers mots de ce mémoire : c'est que Maupertuis, en philosophant est, sans le savoir, surtout sans le vouloir, d'une école que certainement il n'avouerait pas pour la sienne. Ainsi par telle de ses opinions il est incontestablement sceptique, et néanmoins au fond et dans l'intime de sa conscience, il ne l'est pas, il se refuserait à l'être, il ne consentirait pas à douter de telles ou telles vérités auxquelles il tient du fond du cœur : il ne ferait pas profession de scepticisme.

De même, par tel autre de ses sentiments (1), il est certainement matérialiste. Diderot lui-même lui en fait l'observation ; mais il ne l'est pas comme quelqu'un qui veut et entend l'être, qui l'est, en toute connaissance et avec toute conséquence. Il ne s'engage pas au matérialisme, il y répugne bien plutôt.

Épicurien dans sa morale, il ne l'est pas non plus comme il devrait l'être, comme il le serait s'il l'était rigoureusement,

(1) Voir en particulier son *Système de la nature* et une de ses *Lettres sur l'âme des bêtes*.

Digitized by Google

et jusqu'au bout : il ne l'est que jusqu'où il juge nécessaire, par réserve et sagesse, de s'arrêter et même de se contrarier, en se déclarant chrétien.

Voltaire le traite d'athée ; cela lui plaît à dire et il n'y a que lui pour le dire ; et cependant il faut avouer que, contre les intentions et la croyance de l'auteur, *L'essai de Cosmologie,* en ce qui touche l'existence de Dieu, prête à cette réflexion de Voltaire : « Il me paraîtra toujours absurde de faire dépendre l'existence de Dieu de A + B × Z. (Lettre à Kœnig). »

De sorte que véritablement Maupertuis, par force logique, se trouve être, comme je viens de le dire, d'une école, qui n'a pas sa foi, et que sur ces grandes questions, de Dieu, de l'âme, du bien et du vrai, loin d'avoir une seule doctrine, il en en a plutôt deux assez peu d'accord entre elles : c'est au surplus ce dont on jugera par l'examen particulier que je vais faire de chacune de ses opinions.

Je parlerai d'abord de ce qu'il pense de l'objet de nos perceptions.

Dans sa correspondance avec Frédéric, il en touche d'abord un mot en passant, comme on le fait dans le monde, sans donner ses raisons et par simple forme de conversation. Cependant c'en est déjà assez pour qu'on reconnaisse son scepticisme, pour que le roi, en lui répondant, se déclare à son tour scepticien, selon son expression, et lui écrive :

« Mon Maupertuis vaut seul toute une Académie
« On trompé les dévots ; mais on ne séduit guère
« Un sceptique de quarante ans.
« Aux superstitieux Lucrèce fait la guerre.
« Vous la faites aux charlatans. »

Digitized by Google

Mais il ne s'en tient pas là, et dans deux de ses opuscules, ses *Lettres sur divers sujets de philosophie* et ses *Réflexions sur le langage,* il se développe beaucoup plus, et en vient presque à une théorie, qui participe à la fois de celles de Malebranche, de Berkeley et de Kant.

Ainsi dans la quatrième de ces lettres il dit : « Si l'on croit que dans cette prétendue essence des corps, dans l'étendue, il y a plus de réalité appartenant aux corps mêmes, que dans l'odeur, le son, le goût, c'est une illusion. L'étendue, comme les autres propriétés, n'est qu'une perception de notre âme, transportée à un objet extérieur, sans qu'il y ait dans l'objet rien de ce que notre âme opère, » et plus loin : « En réfléchissant sur ce qu'il n'y a aucune ressemblance, aucun rapport entre nos perceptions et les objets extérieurs, on conviendra que tous ces objets ne sont que de simples phénomènes ; l'étendue elle-même n'est qu'un phénomène. » Et sa raison de le penser ainsi, c'est que si l'odeur est un sentiment, une chose de l'âme et nullement du corps, le son l'est également, et la saveur de même, et de même enfin tous les objets dits des sens. Car, pourquoi l'un plutôt que l'autre serait-il soustrait à cette condition commune, qui est d'être un mode de l'âme, avec l'apparence d'en être un du corps. Si l'odeur n'est qu'une modification de la sensibilité, pourquoi pas aussi tout le reste ?

Même doctrine au fond dans les *Réflexions sur le langage.* Il y est dit en effet que « cette proposition : *il y a un arbre,* exprime une perception, qui transporte en quelque sorte sa réalité sur son objet ; et que l'on aurait beaucoup de peine à y découvrir rien de plus que des perceptions purement personnelles. » Et en réponse à Boindin, qui

Digitized by Google

l'avait attaqué sur ce point, et auquel il fait le reproche de ne l'avoir pas bien compris, Maupertuis dit encore : « Il (Boindin) est resté au point où tous les philosophes restent, lorsque après être convaincus qu'il se pourrait que tous les objets, que nous considérons comme existants, n'eussent d'autre existence que celle que nos perceptions leur donnent, ils distinguent cette espèce d'existence intelligible d'une autre existence matérielle, hors de nous et indépendante de nous : distinction vide de sens et qui ne saurait avoir lieu si on m'a bien suivi. »

Après avoir ainsi proposé son opinion, Maupertuis la défend contre les objections auxquelles elle peut être en butte, et il dit : « Tout système, dans lequel la révolution des astres, le mouvement des horloges, les livres de chronologie et d'histoire, ne sont que des phénomènes, conduit à des doutes que M. Boindin regarde comme dangereux (Boindin avait dit que ramener à soi la durée, en faire une chose de l'âme, c'était se poser comme éternel) ; or quoique notre système aille plus loin que les autres, il ne contient rien qui puisse alarmer, si on l'entend bien. Je suis à couvert sous l'autorité des auteurs, qui ont réduit tout ce que nous voyons à des phénomènes, sans que les gens les plus orthodoxes aient crié contre eux ; il serait bien injuste que M. Boindin voulût me faire un crime de ce que les dévots ne leur reprochent pas. Mais si l'on veut que je m'appuie encore d'une autorité plus directe et plus respectable, je citerai Berkeley, dont les opinions se rapprochent encore plus des nôtres. Voudrait-on que ma philosophie soit encore plus timide que celle de cet évêque ? »

Telle est, dans ses principaux textes, cette opinion de

Digitized by Google

Maupertuis. Dans l'examen que j'en vais faire, je ne la considérerai qu'en elle-même, et indépendamment des rapports qu'elle peut avoir avec d'autres opinions analogues, que j'ai indiquées plus haut, afin de n'avoir pas à combattre plusieurs adversaires en un, et de faciliter ma critique en lui assignant de justes bornes. Je rappellerai toutefois que, dans mon mémoire sur d'Argens, je crois avoir donné contre toutes ces théories en général, contre le scepticisme en un mot, quel qu'il soit, les principales raisons que l'on peut leur opposer. Pour ce qui est proprement de Maupertuis, si j'ai bien saisi sa pensée, il part de cette donnée, qu'il prend pour un fait, mais qui n'en est pas un, qui n'est qu'une confusion masquée par une inexactitude de langage, à savoir que l'odeur est un sentiment ou une sensation (1). L'odeur, en effet, n'est point un sentiment, mais l'objet d'un sentiment. Elle n'est pas en nous, mais hors de nous ; ou si elle est en nous, c'est par impression, par représentation, par l'effet qu'elle y produit, par cette *réalité objective*, qu'elle y détermine, comme l'entend et le dit Descartes, mais non par sa réalité propre et de sa personne en quelque sorte. En soi elle est autre chose que nous, que notre conscience, qu'une forme de notre sens intime, quoiqu'elle y pénètre, et y détermine une certaine modification ; elle est ce qui se fait sentir, et non pas ce qui sent ; elle est ce qui excite la sensation, et non la sensation même. Quand on

(1) Voltaire dit à ce sujet dans le *Docteur Akakia :* « Le candidat se trompe, quand il dit que l'étendue est une perception ; » ce qui est exact. Mais il ajoute : « S'il fait jamais de bonnes études, il verra que l'étendue n'est pas comme le son et les couleurs, qui n'existent que dans nos sensations ; » ce qui l'est moins.

Digitized by Google

sent une odeur, il peut y avoir dans cette sensation plus du *moi* que dans une autre, parce que le *non-moi* qui s'y réfléchit, qui y paraît par représentation, moins en relief, moins marqué, lui laisse y prendre plus de place ; mais pour y être moins sensible, il n'y est pas moins réel, et si prédominant que soit alors le *sujet* dans l'impression reçue, *l'objet* n'y a pas moins sa part certaine et telle qu'il se la fait nécessairement par sa présence et son action. Non, quand on sent une odeur, on ne se sent pas seulement soi-même, on ne se confond pas avec cette odeur, on n'est pas une odeur qui se sent, on est ce qui sent une odeur, de sorte qu'au lieu d'une chose il y en a deux, et qu'on est le terme d'un rapport, dont l'autre est un être qu'on ne saurait prendre pour soi.

J'ignore, sans doute, dans le principe ce que c'est que l'odeur ; je n'en sais du moins que ce que j'en éprouve par simple sensation et jusqu'à ce que mon expérience et ma raison se soient plus développées, je ne puis trop dire ce qu'elle est dans la rose, le jasmin ou la violette ; mais ce que je sais très-clairement dès le premier moment, et ce que je continue à croire très-fermement et très-constamment dans la suite, parce que c'est mon instinct et ma nature même qui m'y portent, c'est que l'odeur n'est pas moi, c'est qu'elle est comme moi, qu'elle m'affecte, comme je la perçois, et demeure un objet de perception pour ma faculté de percevoir.

Si donc je raisonne de la sensation d'odeur, pour en tirer quelque conclusion relativement à une existence distincte de la mienne, je n'hésite pas à affirmer que de l'analyse, de la *critique* de cette espèce de sensation, comme au reste

Digitized by Google

de toutes les autres, suit la démonstration, la preuve certaine de la réalité du monde extérieur.

Maupertuis, par supposition, en déduit le contraire et s'efforce en conséquence d'expliquer comment cette grande illusion, l'illusion du monde extérieur, « n'est qu'une perception de notre âme transportée par nous hors de nous, » ou encore « une perception qui transporte en quelque sorte sa réalité sur son objet. » Mais il n'y a à cela qu'une difficulté, qu'une bien autre illusion ; c'est qu'il confond ici *rapporter* avec *transporter*. Si en effet, lorsqu'elle sent, lorsqu'elle perçoit, l'âme rapporte ce qui se passe en elle, cette réalité, qui y survient et s'appelle perception, à un objet extérieur, dont elle la tient par impression, peut-on dire qu'elle la transporte, qu'elle la porte hors d'elle-même en quelque sorte, pour la prêter, l'imposer à cet objet, ou plutôt qu'en la produisant, qu'en la développant, qu'en l'*objectivant* en un mot, elle en fait cet objet même, et qu'ainsi elle est tout à la fois le *sujet* et l'*objet*, le *sujet* par sa vertu propre, l'*objet* par un emprunt fait au *sujet*, et plus simplement encore qu'elle est seule à être par elle-même, et que tout ce qui paraît exister à part et hors d'elle, n'est encore qu'elle même, que son existence transformée ou *transportée?* Mais alors aussi il faut dire qu'il n'y a pas d'autre être que le sien, et ne pas s'arrêter à cette distinction vide de sens, ainsi que l'a qualifiée Maupertuis, au moyen de laquelle on accorde au monde extérieur une existence intelligible, en lui en refusant une réelle ; on ne lui accorde rien, on n'en a pas le droit ; il n'y a rien à attribuer qu'à notre intelligence qui est et fait tout, l'intelligible comme l'intelligent, l'*objet* comme le *sujet*. De là, par voie de con-

Digitized by Google

séquence, à ces doutes, que Boindin, qui n'est pourtant pas difficile en matière de négation, déclare dangereux, il n'y a pas loin : si je suis en effet par mes sensations l'odeur, la saveur, le son, la couleur, l'étendue, si je suis tout ce que je sens, et ce que je rattache à la sensation, je suis le monde, je suis par là même le temps et l'espace; et pourquoi pas l'infini, pourquoi pas Dieu lui-même? Il n'en coûte pas plus de tirer de Dieu, de soi, que d'en tirer le monde, d'être le créateur du créateur, que de l'être de la créature: « Dans ma prochaine leçon, je créérai Dieu, » aurait dit un jour le penseur, qui a poussé le plus loin et porté le plus haut ce système de l'existence et de l'action exclusive et unique du moi. N'est-ce pas aussi à créer Dieu, à le trouver en soi et à l'en tirer, que doivent arriver ceux qui sont, qu'ils le sachent ou non, engagés aux mêmes principes? Boindin ne fait pas ses objections à Maupertuis précisément sous cette forme ; cependant il lui dit que ramener à soi la durée, c'est s'attribuer l'éternité, se déclarer éternel ; et Maupertuis n'a rien à lui répondre, si ce n'est qu'il est à couvert sous l'autorité de grands noms, et qu'il serait bien injuste que M. Boindin voulût lui faire un crime de ce dont les plus dévots ne lui font pas un reproche : ce qui, on en conviendra, n'est pas une bien forte raison et ne peut guère sauver Maupertuis de l'accusation de scepticisme.

Aussi conclurais-je en ce sens, et n'hésiterais-je pas sur ce point, si pour plus d'exactitude je ne croyais devoir mitiger cette conclusion par la considération, que Maupertuis est un sceptique, il est vrai, mais un sceptique qui s'oublie, qui s'amende, qui même suit plus volontiers sa

Digitized by Google

conscience que son système, et ne laisse pas que d'avoir foi à Dieu, à l'âme et au monde, grâce à une inconséquence, qui heureusement ne l'arrête pas, et le laisse, sans trop d'embarras, reconnaître pour constantes des vérités qu'autrement et logiquement, d'après son hypothèse, il serait forcé de rejeter.

Même esprit à peu près, et même manière de procéder dans son opinion sur la matière, et par là même sur l'âme ; en effet sur ce second point quel est son sentiment ?

Dans la conclusion, qui termine sa *Vénus physique,* il dit : « Cet instinct des animaux, qui leur fait rechercher ce qui leur convient et fuir ce qui leur nuit, n'appartient-il pas aux plus petites parties dont l'animal est composé ? Cet instinct, quoique dispersé dans les parties des semences et moins fort dans chacune d'elles, qu'il ne l'est dans tout l'animal, ne suffit-il pas cependant pour faire l'union nécessaire entre toutes ces parties ?..... Cet instinct, comme l'esprit d'une république est-il répandu dans toutes les parties qui doivent former le corps ? Ou comme dans un état monarchique, n'appartient-il qu'à quelque partie individuelle ? Dans ce cas, cette partie ne serait-elle pas ce qui constitue proprement l'essence de l'animal, pendant que les autres ne seraient que des enveloppes et des espèces de vêtements ? A la mort cette partie ne survivrait-elle pas ? et dégagée de toutes les autres, ne conserverait-elle pas inaltérable son essence, toujours prête à produire un animal, ou pour mieux dire à reparaître revêtue d'un nouveau corps ? Après avoir été dissimulée dans l'air ou dans l'eau, cachée dans les feuilles des plantes ou dans la chair des animaux, se retrouverait-elle dans la semence de

Digitized by Google

l'animal qu'elle devrait reproduire? Cette partie ne pourrait-elle jamais reproduire qu'un animal de la même espèce? ou ne pourrait-elle pas produire toutes les espèces possibles, par la seule diversité des combinaisons des parties auxquelles elle s'unirait? » Voilà par quelles questions termine Maupertuis son traité; et déjà ici, à la manière dont, sous la forme du doute, il semble cependant au fond admettre certaines propriétés spirituelles, par exemple, l'instinct de conservation, comme inhérentes et essentielles à certaines parties de la matière, ne ramène-t-il pas en effet l'esprit à la matière, ne le confond-il pas avec elle?

Mais si la *Vénus physique* nous laissait encore quelques incertitudes à cet égard, le *Système de la nature* (car Maupertuis a aussi le sien, qui parut néanmoins d'abord sous le titre d'une *Thèse soutenue à Erlangen par le Docteur Baumann*) lèverait tous nos scrupules, tous nos sujets d'hésitation, car voici comment dès le début il s'exprime : « Une attraction uniforme et aveugle répandue dans toutes les parties de la matière ne saurait expliquer comment ces parties s'arrangent pour former les corps, dont l'organisation est la plus simple. Si toutes ont la même tendance, la même disposition à s'unir les unes aux autres, pourquoi celles-ci vont-elles former l'œil? pourquoi celles-là l'oreille.... etc.? Si l'on veut dire sur cela quelque chose, que l'on conçoive, quoiqu'on ne le conçoive que sur analogie, il faut avoir recours à quelque principe d'intelligence, semblable à ce que nous appelons désir, aversion, mémoire. » Et plus loin : « Ils vont dire que tout est perdu si l'on n'admet la pensée dans la matière ; mais je les prie de m'écouter et de répondre..... ils croient à l'âme des bêtes; or, si dans de

Digitized by Google

grands amas de matière, tels que sont les corps des animaux, on admet sans péril quelques principes d'intelligence, quel péril plus grand trouvera-t-on à l'attribuer aux plus petites parties de la matière? Si l'on dit que l'organisation en fait la différence, conçoit-on que l'organisation, qui n'est qu'un arrangement de parties puisse jamais faire naître une pensée? Mais encore ce n'est pas de quoi il s'agit ici; il n'est question que d'examiner s'il y a du péril à supposer dans la matière quelque degré d'intelligence. Le péril, s'il existe, serait aussi grand à l'admettre dans le corps d'un singe ou d'un éléphant, qu'à l'admettre dans un grain de sable. »

Mais voici qui est peut-être plus explicite encore. Maupertuis, après avoir combattu ceux qui veulent qu'il soit impossible que la pensée appartienne à la matière, poursuit en ces termes : « Tout ceci pourrait n'être qu'un jugement précipité et porté sur des choses dont on ne conçoit pas assez la nature. S'il était vrai que l'essence de l'âme ne fût que la pensée, et que l'essence du corps ne fût que l'étendue, le raisonnement de ces philosophes serait juste; car il n'y a rien qu'on voie plus clairement que la différence entre l'étendue et la pensée. Mais si l'une et l'autre ne sont que des propriétés, elles peuvent appartenir toutes deux à un sujet dont l'essence propre nous est inconnue, et tout le raisonnement de ces philosophes tombe et ne prouve pas plus l'impossibilité de la coexistence de la pensée avec l'étendue qu'il ne prouverait qu'il fût impossible que l'étendue se trouvât jointe à la mobilité. »

Il résulte, ce semble assez clairement, de ces diverses citations que Maupertuis est partisan de l'opinion qui prête

Digitized by Google

la pensée à la matière; Diderot lui-même, comme je l'ai rappelé en son lieu (1), lui en fait, je ne dirai pas l'objection, mais du moins l'observation; il n'y a donc pas à s'y tromper, il est ici matérialiste et, comme tel, exposé à toutes les difficultés du système qu'il embrasse. Je ne les reproduirai pas, je les ai assez exposées ailleurs et plus particulièrement dans mes *Mémoires sur De Lamettrie, d'Holbach et Diderot :* je me bornerai simplement à quelques remarques plus particulièrement relatives à Maupertuis.

Admettre qu'il y a non pas un principe d'intelligence, ce qui serait aller trop loin, mais un principe de spiritualité, ce qui est plus exact, quelque chose comme l'âme, moins toutefois la raison, une force sinon pensante au moins pensée, et réglée par un dessein, dirigée par une loi, dans le grain de sable, dans la plante, et s'élevant dans l'animal à un commencement de sentiment et même de connaissance, ce n'est pas un péril, car c'est la vérité qui est toujours la sûreté; mais le danger comme l'erreur est de supposer, ainsi que le fait Maupertuis, que ce prétendu principe d'intelligence, qui alors en effet n'en serait plus un, qui serait un résultat au lieu d'être une cause, une chose produite au lieu d'être une chose productrice, dérive et dépend de la matière elle-même, en est une propriété comme la divisibilité et l'impénétrabilité, etc.; c'est par conséquent aussi de supposer que ce principe identique à la matière en subit toutes les conditions, en suit toute la destinée, et en particulier est sujet à la fatalité et à la mortalité, ce qui mènerait à conclure en raisonnant de l'animal à l'homme, que dans celui-

(1) *Mémoire sur Diderot.*

Digitized by Google

ci aussi le principe d'intelligence, ou ce qu'on appelle l'âme, est nécessité et mortel. Là, je le répète, est le danger en même temps que l'erreur, car c'est le matérialisme avec toutes ses fâcheuses suites.

Maupertuis ne le voit pas, il ne s'aperçoit pas de la voie dans laquelle il s'engage, et plein de confiance dans l'opinion qu'il propose, il ne craint pas de prendre l'offensive avec les philosophes spiritualistes, et de leur adresser différents reproches, certes bien peu mérités, comme par exemple, que leur raisonnement tombe et ne prouve rien, lorsqu'ils concluent de la différence essentielle des propriétés des choses à une différence également essentielle entre ces choses elles-mêmes, de la différence essentielle de l'étendue et de la pensée à une différence analogue entre les substances de l'une et de l'autre : « Les substances nous sont inconnues, dit-il, par conséquent faute de les connaître, on ne saurait affirmer ce quelles sont, ni si elles ont ou n'ont pas telles et telles propriétés, comme l'étendue et la pensée. »

Mais il y a à cela une réponse : les substances ne nous sont inconnues que quand, par hypothèse, par une vaine abstraction, nous les concevons en un état, qui n'est et ne peut être le leur, et qui est même en soi contradictoire, à l'état d'un être sans manière d'être, d'un sujet sans attributs, d'un je ne sais quoi, qui ne serait rien de déterminé et de précis en nature, et qui échapperait à toute perception comme à toute définition. Mais dans leur état réel, et telles qu'elles se montrent à nos yeux, telles qu'elles sont et telles que seulement elles peuvent être, revêtues de leurs qualités, distinguées par leurs attributs, elles nous sont

Digitized by Google

connues, plus ou moins connues, en raison de notre expérience et de notre science, et quand entre leurs modes nous remarquons de certaines différences, nous affirmons et nous sommes en droit d'affirmer entre elles de semblables différences ; de sorte que c'est aussi très-certainement alors que nous prononçons que celles qui ont pour essence ou caractère distinctif l'étendue, ne sont pas celles qui ont au même titre la pensée, et qu'elles sont réellement entre elles, comme ces deux propriétés elles-mêmes; et s'il y a ici un préjugé, une opinion précipitée et erronée, pour rappeler les termes de Maupertuis, c'est de supposer que la nature des substances nous échappe et nous demeure inconnue; elle ne nous est pas plus inconnue que celle de leurs qualités, qui sont leurs manières de se manifester comme d'exister, leur intelligibilité, comme leur mode d'être, la prise qu'elles offrent à la raison, comme la détermination de leur réalité. Il ne faut donc pas dans cette question arguer de l'inconnu, pour se retrancher dans le doute, et sous prétexte d'ignorance, se réduire à l'abstention ; nous n'ignorons pas en effet, nous n'en sommes pas à l'inconnu; nous en sommes au contraire au connu ; nous avons des données claires et certaines, d'après lesquelles nous pouvons sans hésiter, ni craindre de nous tromper, affirmer que la chose qui pense, n'est pas et ne peut pas être celle qui est étendue; car la pensée, essence de l'une, et l'étendue, essence de l'autre, ne peuvent se concilier et coexister dans une seule et même substance. La pensée et l'étendue coexistent, il est vrai, mais il faut bien l'entendre, c'est comme propriétés de deux substances, qui coexistent elles-mêmes, et non comme deux propriétés d'une seule et même substance ; elles existent en

Digitized by Google

même temps, mais non de la même existence, et elles font que la matière et l'esprit auxquels elles appartiennent et qu'elles distinguent, sont et demeurent des êtres essentiellement différents.

Si donc il ne s'agissait que d'établir qu'il y a unis, mais non identiques à la matière, des principes d'action, des forces, et à un certain degré de l'échelle des êtres, des âmes, des intelligences, rien de plus exact; mais rien ne le serait moins au contraire que de supposer que ces principes d'action, ces forces, ces âmes, ces intelligences, toute cette partie spirituelle de l'ordre de la création, sont de purs phénomènes, de simples résultats de la composition de la matière. Ce serait la voie ouverte au système matérialiste, et j'ai le regret de le dire, Maupertuis sans le vouloir, s'est plus engagé qu'il ne le croyait dans cette fausse et périlleuse voie; d'autant que très-sincèrement, et très-fermement, d'ailleurs, il fait profession de spiritualisme, et qu'il admet très-explicitement l'âme, et dans l'âme la raison, la liberté, la moralité, la destination à l'immortalité (1). D'où il suit qu'il est matérialiste, à peu près comme il est sceptique; c'est-à-dire qu'il l'est sans l'être bien rigoureusement, sans même au fond l'être, puisque heureusement pour lui, grâce à un certain défaut de conséquence il échappe et se soustrait aux suites fâcheuses de cette opinion. En somme on doit le tenir pour spiritualiste, mais au prix d'une contradiction qui fait plus d'honneur à ses bons sentiments qu'à son parfait raisonnement.

(1) Par exemple dans l'*Essai de morale*, quoique là même il parle de l'étendue de l'âme.

Digitized by Google

Et il en sera pour lui, en morale, comme en logique et psychologie. Là encore nous le verrons, par un même défaut de conséquence et un même bonheur de sentiment, commencer par une doctrine et finir par une autre, débuter par la moins bonne et terminer par la meilleure.

En effet, que trouve-t-on dans son *Essai de philosophie morale?* deux éléments de doctrine assez peu d'accord entre eux, l'élément épicurien et l'élément chrétien, dont il faut néanmoins lui savoir gré de faire prédominer le second sur le premier.

Écoutons-le d'abord dans sa préface, nous faisant l'histoire et l'apologie de son livre : « Si j'avais, dit-il, à me défendre d'avoir, dans l'ouvrage suivant, exposé quelques opinions hasardeuses, je n'aurais qu'à raconter comment il a vu le jour; ce n'est point ici une histoire d'auteur, qui cherche à faire valoir ou à excuser son livre; c'est l'exacte vérité, qu'ayant écrit ces réflexions pour moi et pour un très-petit nombre d'amis, je les envoyai à M. le président Hénault avec la plus sincère recommandation de ne les faire voir à personne. J'ignore de quelle manière on a abusé de sa confiance ; mais je fus dans la plus grande surprise, lorsque j'appris que l'ouvrage paraissait à Paris et qu'il y faisait plus de bruit que peut-être il ne méritait. Puisqu'il m'est échappé et que je ne le crois pas de nature à être désavoué, j'en donne ici une édition plus correcte que celles qui n'ont été faites que sur copies tirées à la hâte. » Il ajoute que cependant il n'avait pas d'abord voulu le publier, prévoyant qu'on y pourrait trouver prétexte à de mauvaises interprétations et de fâcheuses disputes : mais qu'il a dû céder à l'espèce de contrainte, que lui avait faite

Digitized by Google

l'empressement quelque peu indiscret de ses amis; que du reste ce qu'il avait prévu était arrivé : « On l'a voulu représenter, poursuit-il, comme le fruit amer de la mélancolie (1); le public ne se met guère en peine de savoir si je suis triste ou si je suis gai; cependant comme cette idée pourrait prévenir contre l'ouvrage, il est peut-être à propos que ceux qui me connaissent sachent que je ne l'ai écrit ni dans l'exil, ni dans le chagrin; que ç'a été dans mes beaux jours, au milieu d'une brillante cour, dans le palais d'un roi, qui m'a placé fort au-dessus de ce que j'avais pu espérer (2). »

On s'est donc trompé sous ce rapport; on ne s'est pas moins mépris, lorsqu'on a voulu faire de son *Essai* d'une part un ouvrage d'impiété, de l'autre un livre de dévotion : « Il n'est, dit-il, ni l'un ni l'autre. Les théologiens veulent trop impé-

(1) On se rappelle, en effet, ce passage d'une lettre de Voltaire : « Cela ressemble aux affiches pour les choses perdues. Il ne rend heureux ni ceux qui le lisent, ni ceux qui vivent avec lui; il n'est pas heureux, et il serait fâché que les autres le fussent. » Et celui-ci tiré du *Docteur Akakia* : « Nous nous engageons à ne plus écrire sur le bonheur, laissant à chacun la liberté, que nous avons déjà accordée de se tuer ou d'être chrétien. »

(2) Frédéric de son côté aurait écrit : « Votre *Essai* sur le bonheur me paraît un chef-d'œuvre. Vous êtes bien difficile, si vous n'êtes pas content de cet ouvrage. Pour moi j'y trouve beaucoup de philosophie et même de l'éloquence. Le style est sans parure, mais net, élégant et énergique. Cette lecture m'a jeté dans une mélancolie agréable. Mais vous ne m'avez pas persuadé que je fusse malheureux. J'ai vu seulement avec chagrin que vous l'étiez; et ce qui me fâche, c'est que vous êtes incurable, puisque vous êtes si malade auprès d'une femme et d'un ami, dont les sentiments ne sont pas indifférents à votre cœur. J'estime que notre bonheur ou notre malheur est dans notre tempérament..... »

Digitized by Google

rieusement interdire la faculté de raisonner : les philosophes de ce temps croient qu'on catéchise dès qu'on parle de Dieu. Ce contraste dans les jugements qu'on a portés, me ferait assez croire que j'ai gardé un juste milieu. En effet la situation de mon esprit était telle que j'étais également éloigné du bonheur d'être dévot et du malheur d'être impie, et je me trouve dans des circonstances où je puis avec la plus grande liberté écrire tout ce que je pense. »

Indiquant ensuite rapidement les principaux points attaqués dans son *Essai*, tels que sa classification des plaisirs et des peines et son sentiment en faveur du suicide, il s'attache à les expliquer et à les défendre, et il termine par quelques mots sur un reproche auquel il a déjà répondu, ailleurs, mais qu'il repousse de nouveau, c'est d'avoir soutenu que la religion n'est pas et ne peut pas être un sujet de démonstration : « Je le répète, dit-il, si la religion était démontrable, tout le monde la suivrait. Personne ne sort des écoles de la géométrie avec le moindre doute sur les propositions qu'il y a entendues ; voyez par contre ceux qui sortent des bancs de la théologie, combien peu il y en a de persuadés. Je l'ai dit, il faut ici que le cœur aide à persuader l'esprit, c'est ce qui me fait donner tant de poids à la preuve tirée du bonheur que la religion porte avec elle. »

Mais de la préface, arrivons au livre lui-même. L'auteur y prétend procéder, autant que le permettra la matière, à la façon des géomètres. Formey fait à ce sujet, dans son *Éloge* de Maupertuis, une remarque, qui ne manque pas de justesse : « Rigoureusement parlant, dit-il, l'évidence géométrique n'est que le partage de la géométrie, et c'est une idée ridicule et tout à fait puérile, que de s'imaginer qu'on répand

Digitized by Google

la lumière sur une doctrine quelconque, en la traitant géométriquement. La marche géométrique n'est applicable, dans les sujets mixtes, qu'aux sciences, dans lesquelles il s'agit de distinguer des quantités et d'en assigner les rapports, telles que l'astronomie, la mécanique, etc. » Elle ne l'est donc pas à la morale, où il s'agit de tout autre chose, et Maupertuis dans l'emprunt qu'il en fait, trouve un appareil d'exposition pour ses idées plutôt qu'une vraie méthode (1).

Il commence par des définitions ; et comme il veut particulièrement expliquer le bonheur et le malheur, ces deux grands et souverains objets de la morale, à ses yeux, il en prend un à un les différents éléments et essaie de les déterminer en quelque sorte mathématiquement : « J'appelle, dit-il, plaisir toute perception que l'âme aime mieux éprouver que ne pas éprouver; peine, par conséquent, toute perception que l'âme aime mieux ne pas éprouver qu'éprouver. Le temps que dure la première espèce de perception est un moment heureux ; le temps que dure la seconde, un moment malheureux. Dans chaque moment, ce n'est pas assez de considérer la durée, il faut aussi considérer la grandeur ou l'intensité. Une intensité double et une durée simple peuvent faire un moment égal à celui dont l'intensité serait simple et la durée double. En général, l'estimation des moments heureux ou malheureux, est le produit de l'intensité du plaisir ou de la peine par la durée. »

Il s'agit donc de faire cette estimation. Or, en ce qui

(1) Voir sur ce point aussi l'opinion de Frédéric et de d'Alembert : *Mémoire sur d'Alembert.*

Digitized by Google

regarde la durée, on a des instruments qui la mesurent; mais il n'en est pas de même de l'intensité, car « l'on ne peut pas dire si l'intensité d'un plaisir ou d'une peine est précisément double ou triple d'un autre plaisir ou d'une autre peine. » Toutefois, « quoique nous n'ayons pas de mesures exactes pour les intensités, nous sentons que les unes sont plus grandes que les autres, et nous ne laissons pas que de les comparer; » et cela nous suffit pour que notre estimation du plaisir et de la peine soit toujours le produit de l'intensité par la durée.

Il faut ajouter à ce qui précède et pour compléter la pensée de l'auteur sur ce point, qu'à ses yeux, le bien est la somme des moments heureux, le mal celle des moments malheureux; que le bonheur est la somme des biens qui restent après qu'on en a retranché tous les maux, et le malheur la somme des maux qui restent après qu'on en a retranché tous les biens.

Si maintenant on veut juger de la vie humaine, d'après cette espèce d'arithmétique morale : « on trouvera, poursuit l'auteur, que la somme des maux y surpasse celle des biens. Combien sont rares, en effet, les perceptions dont l'âme aime la présence..... Si Dieu supprimait pour nous le temps que nous voudrions supprimer..... peut-être la durée de la vie la plus longue se réduirait-elle à quelques heures. Or tout ce temps dont nous aurions demandé la suppression n'est composé que de moments malheureux. » — « Il n'y a pas d'hommes qui ne conviennent que leur vie a été beaucoup plus remplie de ces moments, que de moments heureux..... Dans la vie ordinaire la somme des maux l'emporte sur celle des biens. »

Digitized by Google

C'est donc là un état d'infortune auquel il faut chercher des remèdes ; c'est le mal de vivre, comme le nomme Maupertuis, contre lequel les moins sages ou les plus grossiers ont recours à des occupations souvent bien frivoles telles que la chasse, la danse, les jeux, etc., et pis que cela, à l'usage des liqueurs, du tabac et de l'opium. Mais n'y a-t-il pas pour le combattre, d'autres moyens plus efficaces, et le bon emploi de la raison, la sagesse pratique qui en est la suite, ne sont-ils pas plus propres à changer cette proportion des biens et des maux, et à rendre par conséquent la vie moins malheureuse ?

Avant de répondre à cette question et pour y mieux répondre, il y a encore certaines données ou certains éléments de calcul à recueillir.

Ainsi il faut savoir que, quoique toutes les peines et tous les plaisirs soient des perceptions de l'âme, on peut cependant sans inexactitude les diviser en deux classes : les plaisirs et les peines de l'âme, les plaisirs et les peines du corps. A la première appartiennent toutes les perceptions agréables ou désagréables que l'âme reçoit sans l'entremise des sens ; et à la seconde, toutes celles qui résultent pour elle de l'impression des corps étrangers sur le sien. Cette distinction toutefois n'est pas si tranchée, qu'on ne doive pas admettre des plaisirs et des peines mixtes, comme par exemple la possession ou la perte d'un ami utile, celles d'un homme d'honneur, éclairé ou vertueux. A comparer du reste entre elles ces deux classes de perceptions, faut-il dire que les plaisirs du corps sont moins nobles que ceux de l'âme ? « Non ; répond Maupertuis, ne nous faisons pas l'illusion de croire qu'il y a des plaisirs plus nobles que les autres ;

Digitized by Google

les plaisirs les plus nobles sont ceux qui sont les plus grands. » Et il dit encore : « Tous les plaisirs sont du même genre ; celui qui naît de l'action la plus brutale ne le cède pas à celui qu'on trouve dans la pratique de la vertu la plus épurée. Les peines, non plus, ne sont pas d'un genre différent ; celles qu'on ressent par l'application du fer ou du feu peuvent être comparées à celles qu'éprouve une conscience criminelle. » Si je ne tenais à ne pas interrompre la suite de cette analyse, je m'arrêterais ici pour faire remarquer que, comme d'après cette théorie, tous les plaisirs se valent et que comme le bonheur ou la somme des plaisirs est le souverain but de la vie, on peut tout aussi légitimement vivre pour le bonheur de boire ou de manger, que pour celui d'être juste et éclairé ; il suffit qu'on y trouve son compte, et sa satisfaction ; il ne s'agit en tout ceci, qu'on me passe le mot, que de la quantité, c'est-à-dire de la durée et de l'intensité de la jouissance, et nullement de la qualité, laquelle importe fort peu, et ne se distingue même pas au fond de la quantité, au jugement de Maupertuis.

Mais je n'insiste pas et je continue à exposer sa doctrine.

Après quelques autres observations sur les plaisirs et les peines du corps, les plaisirs et les peines de l'âme, et ce qu'on peut en attendre pour le bonheur, il dit : « Il pourrait sembler, que tout compté et tout compris, le sort des hommes, s'ils le voulaient bien, devrait être plus heureux que je ne le représente ; n'y a-t-il pas des sages, en effet, dont la vie se passe dans la pratique de la justice, la découverte de la vérité, et par conséquent dans la recherche et la possession du vrai bonheur ? Je veux croire, répond à cela Maupertuis, qu'il y en a ; mais outre les peines du corps, auxquelles ils

Digitized by Google

sont sujets, si l'on compte les Aristide et les Newton, on verra que ces hommes sont trop rares, pour empêcher que la proposition ne soit vraie, que dans la vie ordinaire la somme des maux surpasse celle des biens. »

Néanmoins il admet des moyens de rendre la condition humaine, meilleure, et comme il l'a dit, des remèdes au mal de vivre.

Le premier de tous, ou plutôt leur principe commun, est la liberté, cette force, si peu compréhensible, mais cependant si certaine.

C'est avec elle, en effet, que nous pouvons lutter contre le mal et sinon tout à fait le vaincre, du moins n'en être pas vaincus; que nous pouvons augmenter la somme des biens ou diminuer celle des maux, après un calcul exact des uns et des autres, qui doit être l'occupation et l'emploi de la vie du sage. Mais avec la liberté et par la liberté, il y a aussi plusieurs moyens particuliers, relatifs au même but, tels que la recherche de la vérité et la pratique de la justice, et sur lesquels je ne m'arrêterai pas, parce qu'il n'y a rien là que de commun dans le traité de Maupertuis. Mais il en est un singulier et fâcheux, qu'il propose également, le suicide, auquel il est impossible de ne pas accorder une attention à part.

Voici en quels termes il en parle : « Ceux qui ont écrit sur cette matière, prétendent qu'une telle ressource, loin d'être une action généreuse, n'est qu'une véritable lâcheté, mais il me semble que ce n'est pas assez distinguer les positions différentes où l'homme peut se trouver. Si l'on part d'une religion, qui promette des récompenses éternelles à celui qui souffre particulièrement, qui menace de châti-

Digitized by Google

ments éternels celui qui meurt pour ne pas souffrir, ce n'est plus ni un homme courageux, ni un lâche qui se tue, c'est un insensé ; ou plutôt la chose est impossible. Mais nous considérons ici l'homme, qui dans l'état naturel, sans crainte et sans espérance d'une autre vie, est uniquement occupé à rendre sa position meilleure. Or, dans cette position, il est évident qu'il n'y a ni gloire ni raison à demeurer en proie à des maux auxquels on peut se soustraire par une douleur d'un moment. Dès que la somme des maux surpasse celle des biens, le néant est préférable à l'être, et les stoïciens raisonnent juste, lorsqu'ils regardent la mort comme un remède utile et permis. Quelques-uns ont été jusqu'à la conseiller assez légèrement, et Marc-Aurèle, cette âme si douce et si belle pensait ainsi : « Sors de la vie, disait-il, si elle te devient à charge, mais sors-en sans plainte et sans murmure, comme d'une chambre qui fume. » Et de même Sénèque, lorsqu'il dit : « La vie n'est rien, tu la partages avec les esclaves et les animaux ; mais la mort peut être belle, et il n'est pas nécessaire pour savoir mourir d'être fort brave ni fort malheureux, il suffit d'être ennuyé. »

Je ne disputerai pas ici avec Maupertuis du suicide, je ne suis pas à en dire mon sentiment, et si on me demandait de le faire connaître, par quelques particulières paroles, je renverrais à mon mémoire sur d'Argens, dans lequel, à l'occasion de ce qu'en écrit, et même de ce qu'en prémédite Frédéric, j'ai eu à exprimer ce que j'en pensais. Je n'y reviendrai donc pas, mais je ferai cependant une réflexion plus particulièrement applicable à Maupertuis. Il semble à l'entendre que la religion seule soit intéressée dans la question

Digitized by Google

du suicide et que la philosophie n'ait rien à y voir, ou qu'elle ait du moins plutôt à l'approuver qu'à le condamner. Mais la philosophie, comme la religion, ne donne-t-elle pas aussi des raisons, et les meilleures et les plus fortes, d'aimer, de respecter, de supporter la vie, telle que Dieu nous l'a faite, de la supporter, dis-je, si dure, que les événements la puissent rendre, non-seulement sans colère, sans révolte, sans dessein violent de l'abréger, mais avec résignation, douce patience et humilité. On ne l'entendait pas ainsi à la cour de Frédéric, et nous avons vu comment il en parle lui-même pour son usage ; mais Maupertuis, qui après tout avait une doctrine meilleure que celle de d'Argens, aurait dû au moins faire comme lui, et plus conséquent et plus sage, puisqu'il confessait la Providence, ne pas approuver un acte qui en est avant tout un de défiance et presque de négation à l'égard du Dieu de justice et de bonté. Au lieu de cela et par une gratuite contradiction, il ne le blâme et ne le condamne qu'au nom de la religion, laquelle en vérité, si la philosophie n'avait par devers elle aucun motif de le réprouver, serait peut-être elle-même sans grande autorité pour le défendre.

Cependant l'auteur en prend occasion d'insister sur cette différence de la religion et de la philosophie, et généralisant ses vues à cet égard, il s'efforce de montrer que l'une fait beaucoup plus que l'autre pour le bonheur de l'homme ou du moins l'adoucissement de sa vie. Ainsi par exemple, comparant la doctrine chrétienne à la doctrine stoïcienne, il trouve que comme celle-ci est toute de privation, d'abstention et d'isolement, celle-là est au contraire toute d'amour, d'effusion de cœur et d'union, témoin ce qu'elle enseigne

Digitized by Google

sur l'amour de Dien et du prochain : « Dieu, dit-il, le Dieu des chrétiens, est l'ordre éternel, le créateur de l'univers, l'être tout-puissant, tout sage, et tout bon. L'homme est son ouvrage, composé d'un corps qui doit périr, et d'une âme qui durera éternellement. » Comment alors ne pas les aimer du plus profond amour ? et comment cet amour ne serait-il pas la source du plus grand bonheur qui se puisse goûter en cette vie ? Certes le stoïcisme, par ses principes, avec son destin pour tout Dieu, sa froide et rigide nature pour tout ordre, ne peut pas donner les mêmes raisons d'aimer et par conséquent d'être heureux. Il n'enseigne tout au plus qu'à supporter et à s'abstenir, à se retirer triste et solitaire en soi, pour se suffire à force de rigide concentration sur soi-même. Ce n'est pas ainsi qu'on ouvre les âmes à l'amour et au bonheur, qu'on les forme par conséquent pour cette vie et surtout pour l'autre. C'est au contraire là l'office et le bienfait du christianisme, qui en nous instruisant, comme il le fait, de la nature de Dieu et de la nôtre propre, de l'origine du monde et de sa fin, etc., et en nous montrant en toute chose l'essence ou l'œuvre d'une bonté infinie, contribue bien plus à notre bonheur, que toutes les sectes de philosophie.

Ce qui, pour le remarquer en passant, prouve pour sa vérité, dit Maupertuis : « car, ajoute-t-il, si parmi tous les systèmes, qui nous laissent dans la même obscurité, dans les mêmes ténèbres, j'en reconnais un et le seul qui remplit le désir, que j'ai d'être heureux, ne dois-je pas à cela le reconnaître pour véritable ? ne dois-je pas croire que celui qui me conduit au bonheur, ne saurait me tromper ? » et par suite de la même pensée, il dit encore : « Ne pouvant

Digitized by Google

admettre pour juger ces matières une raison si peu capable de comprendre, n'y a-t-il pas quelque autre moyen, par lequel nous puissions découvrir la vérité ? n'y a-t-il pas un principe plus universel encore que ce qu'on appelle la lumière naturelle, plus uniforme encore pour tous les hommes, et aussi présent aux plus stupides qu'aux plus subtils, le désir d'être heureux (1) ? »

Sa conclusion est donc, et ce sont les termes mêmes par lesquels il met fin à son *Essai de philosophie morale,* que « ce qu'il faut faire dans cette vie pour y trouver le plus grand bonheur, dont notre nature est capable, est sans doute cela même qui doit nous conduire au bonheur éternel. »

Telle est, dans ses principaux traits, la doctrine morale de Maupertuis, assez peu développée, assez mal composée, mais cependant, en somme, d'un caractère assez tranché, pour qu'on y distingue d'abord le même défaut de conséquence et d'unité qu'on a déjà pu remarquer dans d'autres parties de sa philosophie.

Épicurien en effet au début, avec une teinte de stoïcisme en avançant, il finit par une profession de foi qui en fait un chrétien ; ce que laissent assez voir ces mots : « Considérant le suicide hors de la crainte et de l'espérance d'une autre vie, je l'ai regardé comme un remède utile et permis ; le considérant comme chrétien, je l'ai regardé comme l'acte le plus criminel et le plus insensé. »

(1) Maupertuis professe la même opinion dans plusieurs de ses autres écrits, et en particulier dans son *Éloge de Montesquieu*, et dans une *Lettre sur la religion*.

Digitized by Google

Mais ce qu'il y a ensuite, et surtout à y noter et à y reprendre, c'est cette maxime, qui, à elle seule, est toute une théorie, à savoir que le bonheur, résultat du plaisir, est le souverain but de la vie.

C'est donc cette maxime que je me propose principalement d'examiner et d'apprécier.

Je commencerai par rappeler le sens précis et déterminé dans lequel l'entend Maupertuis. Le bonheur est, selon lui, la somme des biens qui restent, après qu'on en a retranché les maux ; les biens sont la somme des moments heureux, que composent les plaisirs qui durent, et les plaisirs toutes les perceptions, quelles qu'elles soient, que l'on aime mieux éprouver que ne pas éprouver. D'où il suit qu'en dernière analyse ce sont ces perceptions qui sont les éléments du bonheur, lequel peut, par conséquent, très-bien se définir un sentiment prolongé, qu'on aime mieux éprouver que ne pas éprouver. Or cette solution, qui n'est sans doute pas fausse, n'est pas cependant non plus parfaitement exacte, et il y faudrait tout au moins un peu plus de rigueur et de précision.

En effet, qu'est-ce que le bonheur ? qu'est-ce que le plaisir dont il se compose ? qu'est-ce que cette perception qu'on aime mieux éprouver que ne pas éprouver ?

Ce qu'il faut y voir avant tout, c'est un fait de conscience, c'est un sentiment de soi, mais un sentiment de soi, qui a son objet propre. Or, cet objet, quel est-il ? si ce n'est un certain état de l'âme, un certain développement de ses facultés, un certain acte ou ensemble d'actes, qu'elle produit conformément à sa nature, l'accomplissement pour une part de sa légitime destination, en un mot quelque bien. C'est donc un bien qu'elle sent en elle, et dont elle jouit en le

Digitized by Google

sentant ; elle s'y plaît comme à une perfection qu'elle voit réalisée dans son être, et la joie qu'elle en éprouve est le sentiment satisfait, le contentement de soi-même. D'où il suit que le bonheur, qui n'est que le plaisir accumulé, durable et épuré, n'est que la conscience sereine et douce, l'intime et suave perception du bien qu'on a en soi ; d'où il suit également cette distinction entre le bonheur et le bien, que l'un est quelque chose qui s'ajoute à l'autre comme pour l'orner, le couronner, mais qui ne le constitue pas, n'en est pas le principe, et en est plutôt la conséquence.

Le bien, en effet, est au bonheur comme la cause à ce qu'elle engendre, comme la racine au fruit, comme l'œuvre à la joie de l'œuvre, en un mot comme la perfection au sentiment de la perfection ; et par conséquent le bonheur n'est que le bien exprimé, doucement manifesté, et comme épanoui avec délices dans la conscience ; en sorte que dans l'économie de notre nature, le bien y est ce que nous valons, par notre exacte conformité à l'ordre, le bonheur, ce par quoi nous jouissons de ce que nous valons ; le bonheur, ce qui fait que le bien n'est pas perdu pour nous, qu'il a pour nous son prix ; le bien, ce qui fait que le bonheur a sa raison d'être et sa légitimité.

Nécessaires l'un à l'autre, ils ne le sont cependant pas au même titre. Car le bien prime le bonheur, comme il le détermine et le justifie : le bonheur, qui ne vient qu'après, le seconde et le sert, en est le condiment, mais non le fondement. Ce n'est pas le bonheur qui fait le bien ; mais le bien qui fait le bonheur, comme ce n'est pas la félicité qui fait la sainteté ; mais la sainteté la félicité. Ce n'est pas par le bonheur mais par le bien qu'on se sauve, seulement le bonheur vient en

Digitized by Google

accroissement et en rémunération au salut. Le bien sans le bonheur serait, il est vrai, sans son achèvement ; mais le bonheur sans le bien serait son principe et son commencement, c'est-à-dire qu'il ne serait vraiment pas. Il ne faut pas les séparer, encore moins les opposer ; mais il ne faut pas non plus les confondre ou intervertir l'ordre dans lequel ils se lient, placer avant ce qui est après, ou au-dessus ce qui est au-dessous. Il faut les distinguer et les coordonner, et par conséquent subordonner le bonheur au bien lui-même. Encore une fois, il n'y a pas de bonheur, de vrai bonheur sans le bien, comme d'autre part il n'y a pas de bien, de plein bien sans le bonheur ; mais cette corrélation entre eux n'est pas une raison pour les mettre sur la même ligne, et surtout les identifier ; elle n'en est qu'une en les unissant de les maintenir chacun à leur rang ; au premier le bien, au second le bonheur, de telle sorte que des deux ce ne soit pas le bonheur, mais le bien qui soit et paraisse le souverain but de la vie.

Or, c'est ce que Maupertuis n'a point assez discerné, et ce qui a fait que, par confusion, il a proposé le bonheur comme la fin suprême de l'homme, la recherche du plaisir comme la grande affaire de la vie, et, chose plus grave, dans cette recherche le soin de la quantité, sans égard à la qualité ; car selon lui et d'après ses propres paroles, « il n'y a pas de plaisirs moins nobles que les autres, et les plaisirs les plus nobles sont ceux qui sont les plus grands. »

En ces termes, ce semble, sa philosophie morale est facile à juger. Faire ce qui nous plaît, sans autre raison ni respect, voilà tout ce qu'elle enseigne, voilà tout ce qu'elle

Digitized by Google

commande ; on conviendra que ce n'est là ni beaucoup de sévérité, ni beaucoup de vérité. Il faut plus de l'une et de l'autre à une règle sérieuse de la vie.

Je n'en dirais rien de plus, si, accessoirement, l'auteur n'avait mêlé à ses propositions, plus particulièrement philosophiques, d'autres propositions que je me permettrai d'appeler mélancoliques (1). C'est ainsi qu'il parle, à plus d'une reprise, du mal de vivre, et du suicide comme du remède souvent nécessaire et permis de ce mal ; et qu'il laisse trop voir avec quelle tristesse amère, et au fond avec quel mépris il considère la vie. Or, est-ce là de l'exactitude ? est-ce de la modération ? est-ce la juste appréciation de ce qui est au fond un bienfait de la Providence ? n'en est-ce pas au contraire la mésestime et l'ingrat dédain ? Quelle est, en effet, à cet égard la justice et la vérité ? N'est-ce pas qu'au lieu d'être une suite, ainsi que le prétend Maupertuis, à peu près exclusive de douleurs et de peines, à abréger violemment ou à supporter amèrement, sans consolation, comme sans compensation, notre état présent, mêlé de douleurs et de joies, est réglé de telle sorte, qu'il n'y ait pas une douleur dont la raison ne soit en nous une faiblesse à corriger ou une vertu à exciter ; pas une joie dont elle ne soit un mérite à récompenser, ou une bonne disposition à seconder ; pas une joie, par conséquent, qui ne soit une rémunération ou une grâce, pas une douleur qui ne soit une punition ou une épreuve, pas un sentiment, pas une impression, pas un événement qui, de manière ou d'autre, favorables ou contraires, ne contribuent à l'avancement ou

(1) D'après un mot de Maupertuis lui-même, dans sa *préface*.

Digitized by Google

à l'amendement, à la perfection ou à la réparation, et finalement au bien et au bonheur de notre nature? Que pense au contraire Maupertuis? que notre vie ici-bas est une assez triste chose, qu'il est permis de traiter sans trop d'égard ni de ménagement, et qui peut même devenir à l'occasion l'objet de ces extrêmes aversions et de ces violentes résolutions dont le suicide est le terme. Il la dit le mal de vivre, il eût mieux fait de la dire le bien de vivre, et alors au lieu de paroles d'amertume et de découragement, il en aurait eu de douce patience, de résignation et de confiance; au lieu de son pessimisme inconséquent, il eût eu un optimisme mieux fondé et mieux lié, dans lequel, avec une notion plus vraie de l'homme et de sa destinée, se fût conciliée celle d'une soumission plus religieuse aux lois de Dieu et de sa providence.

DAMIRON.

(*La fin à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

EN FRANCE,

PAR M. FAYET,

SUIVI D'OBSERVATIONS

PAR MM. VILLERMÉ, DE LAVERGNE, CH. LUCAS, LAFERRIÈRE ET CH. DUPIN.

Depuis que l'on recueille des chiffres sur la population de la France, son accroissement donne lieu aux appréhensions les plus opposées. Dans le courant du dernier siècle, on demande, sur toute chose, de *ménager le menu peuple afin qu'il s'accroisse* (Vauban, *dîme royale,* p. 89, Ed. 1843), *et de procurer l'augmentation des citoyens, à laquelle nuisent beaucoup le célibat des prêtres et l'état monastique prématuré* (Melon. *Essai sur le commerce,* collection des principaux économistes, T. 1, p. 718). Cependant lorsque la révolution et le premier empire viennent mettre la France en présence de l'Europe coalisée, elle trouve des armées pour repousser l'ennemi et en triompher.

Après la paix, surtout depuis 1830, des craintes en sens contraire se sont manifestées. En voyant marcher si vite l'augmentation du nombre des français, on s'en est effrayé; on a cru, d'après un économiste célèbre, que la population

Digitized by Google

s'accroissant dans une progression beaucoup plus rapide que les subsistances, nous allions incessamment être envahis par le paupérisme et la misère. Et si l'on n'a pas été jusqu'à conseiller au grand nombre le célibat, on aurait voulu du moins que le mariage fût interdit aux plus pauvres, et rendu moins fécond dans les classes laborieuses.

Dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences morales et politiques, il y a douze ans, nous avons combattu ces craintes, en démontrant que l'accroissement réel de la population était bien moindre que ne semblaient l'indiquer les recensements officiels (séances des 6, 13 et 27 sept. 1845; *Compte-Rendu*, T. VIII, p. 456 et 486; — *Journal des Économistes*, oct. 1845). Et en 1852, nous avons encore, en ce qui concerne le Pas-de-Calais, apporté de nouvelles preuves à l'appui de nos premières conclusions (séances des 4 et 29 décembre 1852; *Compte-Rendu*, Tome XXIII, p. 223; — *Journal des Économistes*, novembre et décembre 1852).

Les résultats du dernier dénombrement viennent jusqu'à un certain point confirmer notre opinion et semblent produire tout à coup un revirement complet dans celle de plusieurs autres. On trouve, en effet, dans ces résultats l'indice d'un trouble tellement grave dans les conditions générales de la société, que certaines personnes se demandent si les chiffres du *Moniteur officiel* sont bien exacts; d'autres pensent qu'avant de s'inquiéter du temps d'arrêt que présente l'accroissement de la population, il faudrait en connaître les causes (L. de Lavergne, et autres membres de l'Académie des Sciences morales et politiques; *Compte-Rendu*, T. XXXIX, p. 219, 220 et 221).

Digitized by Google

Sans vouloir discuter ici cette question, nous venons seulement, comme nous l'avons déjà fait plusieurs fois, depuis bientôt vingt ans, soumettre aux savants et au public un court résumé de nos recherches sur la marche des faits dont il s'agit, sur les lois qui les régissent et sur les causes accidentelles ou permanentes qui peuvent les modifier.

Pour tous ceux qui ont étudié attentivement et sans idées préconçues les documents relatifs à la population de la France depuis la fin du dernier siècle, les résultats du recensement de 1856 n'ont rien d'étonnant; ils étaient prévus, non d'une manière précise, mais avec assez d'approximation pour ne causer aucune surprise. C'est là ce que nous voudrions établir en essayant de démêler ce qui doit être durable ou passager dans les influences qui ont amené ces résultats.

RECENSEMENTS DE LA POPULATION.

Quand on compare entre eux, pour la France entière et pour chaque département, les recensements effectués depuis le commencement du siècle, on est frappé de deux choses: d'abord de l'accroissement énorme qu'aurait pris la population, et ensuite de la marche de cet accroissement, entre les deux recensements extrêmes de 1801 et de 1856.

De 1801 à 1856, l'augmentation totale serait de 8,690,361, ou de 158,007 par an. Mais la moyenne est loin d'être la même d'un recensement à l'autre. Elle s'élève à 351,684 de 1801 à 1806, et seulement à 51,239 de 1851 à 1856. C'est une réduction de 7 à 1. Si nous voulions faire de la statistique pittoresque, nous nous empresserions de conclure que décidément la population de la France est à la veille d'entrer dans une période de décroissement. Mais

Digitized by Google

avant de poser une telle conclusion, nous avons à examiner les faits de plus près et à entrer dans quelques détails.

ACCROISSEMENT MOYEN ANNUEL :

351,684 de 1801 à 1806
90,297 de 1806 à 1821
210,735 de 1821 à 1831
166,096 de 1831 à 1841
155,299 de 1841 à 1851
51,239 de 1851 à 1856

La *marche* de cet accroissement, extrêmement rapide de 1801 à 1806, considérablement ralentie de 1806 à 1821, semble depuis cette dernière époque devenir plus régulière et de plus en plus ralentie. Elle n'est pas non plus la même pour les deux sexes : dans cette période de 55 ans, le nombre des hommes s'accroît de 4,483,070 ou de 34 sur 100 et celui des femmes de 3,951,097, ou de 28 sur 100. Évidemment, cette différence accuse, comme celle qui existe entre les deux périodes 1801-1806 et 1851-1856, soit des erreurs dans les documents, soit l'influence d'une perturbation accidentelle.

Perturbation ou erreur, il en résulte que, malgré la régularité de la proportion entre les naissances des deux sexes, le rapport des hommes et des femmes a continuellement varié d'un recensement à l'autre.

Ainsi, sur 10,000 individus, il y en avait :

4,867	du sexe masculin et	5,133	du sexe féminin en	1801
4,917	—	5,083	—	1806
4,857	—	5,143	—	1821
4,897	—	5,103	—	1831
4,908	—	5,092	—	1836
4,938	—	5,062	—	1841
4,955	—	5,045	—	1846
4,973	—	5,027	—	1851

Digitized by Google

La diminution considérable du nombre proportionnel des hommes en 1821, vient sans aucun doute de *vides* nombreux qu'avaient faits dans leurs rangs les dernières guerres de l'empire. Depuis lors les deux sexes tendent à s'équilibrer. C'est la marche régulière des faits. Cependant quoiqu'il naisse plus de garçons que de filles (17 contre 16), sur 10,000 individus, les femmes en ont compté 54 de plus que les hommes en 1851.

RECENSEMENTS COMPARÉS AUX MOUVEMENTS DE LA POPULATION.

Mais ce n'est pas tout ; les recensements de la population et les mouvements annuels des naissances et des décès, présentent entre eux des anomalies telles, qu'il est impossible de ne pas les regarder comme entachées d'erreurs, les uns ou les autres, et peut-être les uns et les autres à la fois. L'état comparatif suivant offre la preuve de cette assertion.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE.

PÉRIODES	SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.		DEUX SEXES RÉUNIS.	
	D'après les recensements.	Excédant des naissances sur les décès.	D'après les recensements.	Excédant des naissances sur les décès.	D'après les recensements.	Excédant des naissances sur les décès.
1801-06	1,000 961	235,750	757,461	178,646	1,758,422	414 396
1806-21	483,925	1,278,406	870,525	1,200,559	1,354,450	2,478,965
1821-31	1,153 320	1,034,842	954,028	803,228	2,107,348	1,838,070
1831-36	510,606	358,107	461,081	235 522	971,687	593 629
1836 41	437,698	464,517	239,111	333,557	676,809	798,074
1841-46	643,678	535,597	539,089	414 688	1,182,767	950,285
1846-51	252,882	310,324	129,802	195,901	382,684	506,225
TOTAUX.	4,483,070	4,217,543	3,951,097	3,362,101	8,434,167	7,579,644

Digitized by Google

EXCÉDANT DU PREMIER ACCROISSEMENT SUR LE SECOND.				
PÉRIODES.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Deux sexes.	OBSERVATION. — Si tous ces chiffres étaient exacts, ils prouveraient que annuellement il y a eu :
1801-06	765,211	578 815	1,344,026	268,805 immigrations.
1806-21	—794,481	—330 034	—1,124,515	74,967 émigrations.
1821-31	118,478	150 800	269,278	26,928 immigrations.
1831-36	152,499	225 559	378,058	75,612 —
1836-41	—26,819	—94 446	—121 265	24,253 émigrations.
1841-46	108 081	124,401	232,482	46,496 immigrations.
1846-51	—57,442	—66 099	—123,541	24,708 émigrations.
TOTAUX.	265,527	588,996	855 523	17,110 immigrations.

Ce tableau montre que, de 1801 à 1806, l'excédant des naissances sur les décès a été de 414,396, dont 235,750 du sexe masculin et 178,646 du sexe féminin. C'est une moyenne annuelle de 82,879. Il n'y aurait dans cet accroissement rien d'extraordinaire, si le recensement de 1806 n'indiquait qu'une moyenne supérieure ou inférieure à celle-là, de 10 à 12 mille; il ne ferait alors que confirmer, sinon la parfaite exactitude, du moins le degré d'approximation suffisant de cette moyenne, et nous pourrions nous borner à faire remarquer l'accord des deux résultats.

Mais il n'en est pas ainsi : au lieu d'un chiffre circonscrit dans ces limites, le recensement de 1806, comparé à celui de 1801, nous donne un total de 1,758,422, supérieur de 1,344,026 à l'excédant des naissances sur les décès.

Nous serions donc obligés d'admettre que, dans les 5 années 1801-1806, les immigrations ont dépassé les émigrations d'une moyenne annuelle, non pas de 10 à 12 mille, mais de plus de 268,000, et ce fait immense se serait passé, sans que personne ne l'eût remarqué ou mentionné : c'est impossible.

Digitized by Google

Il faut donc que le recensement de 1801 ait, en raison de l'inexpérience des agents chargés de l'effectuer, omis un grand nombre d'individus qui ont été portés sur celui de 1806. Les omissions ainsi réparées n'ont pas dû s'élever à moins d'un million. Et comme le recensement de 1806, ni même celui de 1821, ne les a pas encore équilibrées toutes, nous sommes en droit de conclure que la population de la France, en 1801, était notablement supérieure au chiffre officiel donné par le recensement. Son accroissement, depuis cette époque, n'est donc pas aussi considérable qu'on l'a dit.

Mais poursuivons : de 1806 à 1821 l'excédant des naissances sur les décès est de 2,478,965 ; le recensement de 1821 ne nous donne, au lieu de ce nombre, que 1,354,450 ; il manque donc, en 1821, au chiffre de la population de la France, 1,124,515 individus, dont 794,481 hommes et 330,034 femmes. Il faut ou que ces individus aient émigré, ou que le recensement de 1821 en omette 1,124,515 de plus que celui de 1806.

Les guerres de l'empire et les glorieuses campagnes de nos armées à travers les nations de l'Europe, ont certainement entraîné de nombreuses émigrations. En outre, un déficit très-considérable, parfaitement conforme aux données historiques de l'époque, a été constaté dans la population masculine par le premier recensement, celui de 1821, qui a suivi les gigantesques opérations dont il s'agit ; nous ne saurions dire d'ailleurs si ce déficit était supérieur ou bien inférieur à celui qui semble résulter de ce recensement.

L'accroissement de 870,525 individus du sexe féminin depuis 1806, trouvé d'après le recensement de 1821 et comparé à l'excédant de 1,200,559 naissances du même sexe

Digitized by Google

sur les décès, durant les 15 mêmes années, indique un déficit de 330,034 femmes ou filles que l'on ne peut attribuer qu'à l'émigration, en supposant l'exactitude des chiffres. Mais cela n'est pas admissible. Il est vrai que les mouvements des armées ont dû faire sortir de France un certain nombre de femmes qui n'y sont jamais rentrées. Toutefois les mêmes événements y ont amené d'autres femmes qui s'y trouvaient encore en 1821.

Il y aurait, à notre avis, dans le recensement de 1821, du moins en ce qui concerne le sexe féminin, autant d'omissions que dans celui de 1806, et peut-être davantage.

Au surplus, les émigrations que les recensements de 1841 et 1851 paraissent accuser, s'expliqueraient peut-être suffisamment par le progrès et la consolidation de notre colonie d'Afrique, par la disette de 1847 et par les crises de 1848 et des années suivantes. Mais cela n'est pas du tout prouvé.

Quant aux immigrations nombreuses qui, de 1821 à 1836 et de 1841 à 1846, seraient venues non-seulement faire équilibre aux émigrations, mais encore accroître notre population, elles paraissent peu vraisemblables dans la mesure indiquée par les recensements de 1831, 1836 et 1846.

En effet, l'excédant de l'accroissement de population accusé par les recensements, sur l'accroissement qu'indique la comparaison des naissances avec les décès, est comme il suit :

En 1831, de 269,278
En 1836, de 378,058
En 1846, de 232,482

En somme ce serait. . . . 879,818 étrangers immigrants, non compris ceux qui auraient fait équilibre aux émigrants français.

Digitized by Google

Avant d'examiner d'autres faits, résumons les conséquences de ceux que l'on vient d'exposer.

Il semble bien prouvé que les recensements de 1836 et de 1846 étaient plus complets que les précédents.

L'accroissement considérable qui avait d'abord effrayé les économistes, n'était, en partie du moins, que le résultat de lacunes laissées dans les recensements antérieurs. L'accroissement réel manifesté par les derniers, mieux exécutés, n'a pu surprendre que ceux qui regardaient comme exacts les chiffres officiels publiés jusqu'alors.

Aussi, quand, à la diminution apparente dans la marche de l'accroissement de la population est venue se joindre, de 1851 à 1856, une diminution réelle, produite par la guerre, la disette et l'épidémie ; quand, au lieu d'une augmentation de près de 1,200,000, indiquée pour une période de 5 ans en 1846, on n'en a plus trouvé dix ans plus tard, en 1856, qu'une de 256,194 pour une période de même durée, on a pu se croire à la veille d'un décroissement général.

DÉPLACEMENTS DE LA POPULATION.

Mais si ce ralentissement dans l'accroissement de la population n'a, jusqu'ici du moins, rien qui doive inquiéter pour l'avenir, il n'en est pas de même de ses déplacements qu'il faut observer dans chacun de nos 86 départements. Les détails en sont fastidieux, mais on aurait tort de les négliger. Il en résulte que si la population augmente dans la France entière et dans la plupart des départements, elle décroît au contraire dans plusieurs de ces grandes divisions territoriales, comme l'indique le tableau suivant.

Digitized by Google

DÉPARTEMENTS DANS LESQUELS LA POPULATION A DIMINUÉ.

Dix-sept de 1806 *à* 1821 :

1	Hautes-Alpes	3,255	10	Indre	907
2	Ardennes	7,810	11	Lozère	9,313
3	Aube	8,131	12	Marne	3,373
4	Aveyron	5,499	13	Haute-Marne	4,527
5	Calvados	12,597	14	Moselle	9,530
6	Eure	5,166	15	Orne	1,785
7	Eure-et-Loir	1,540	16	Seine-et-Marne	1,113
8	Haute-Garonne	39,199	17	Seine-et-Oise	6.582
9	Gironde	330			

Un seul de 1821 *à* 1831 :

La Manche 2,912.

Deux seulement de 1831 *à* 1836 :

Lot-et-Garonne	485	Tarn-et-Garonne	66

Douze de 1836 *à* 1841 :

1	Basses-Alpes	2,990	7	Mayenne	373
2	Cher	3,208	8	Bas-Rhin	1,746
3	Lozère	945	9	Cantal	4,694
4	Orne	1,616	10	Indre	4,274
5	Calvados	5,577	11	Morbihan	1,845
6	Gers	1,435	12	Tarn-et-Garonne	2,887

Cinq seulement de 1841 *à* 1846 :

1	Eure	2,533	4	Haute-Saône	531
2	Jura	734	5	Lot-et-Garonne	813
3	Meuse	662			

Vingt-deux de 1846 *à* 1851 :

1	Basses-Alpes	4,605	9	Jura	2,851
2	Hautes-Alpes	1,062	10	Haute-Loire	2,546
3	Ariége	3,100	11	Lot-et-Garonne	4,915
4	Calvados	7,175	12	Manche	3,142
5	Cantal	7,150	13	Oise	2,171
6	Eure	7,470	14	Orne	2,223
7	Haute-Garonne	328	15	Pas-de-Calais	2,762
8	Gers	7,406	16	Puy-de-Dôme	4,697

Digitized by Google

Suite de 1846 *à* 1851 :

17	Basses-Pyrénées....	10,835	20	Seine-et-Oise.....	2,401
18	Hautes-Pyrénées...	351	21	Tarn-et-Garonne...	4,945
19	Sarthe.....	1,805	22	Vosges.....	485

Cinquante-quatre de 1851 *à* 1856 :

1	Ain.....	2,020	28	Haute-Loire	3,621
2	Aisne.....	3,450	29	Lot.....	2,461
3	Basses-Alpes.....	2,400	30	Lot-et-Garonne	1,304
4	Hautes-Alpes.....	2,482	31	Lozère.....	3,886
5	Ardèche.....	724	32	Manche.....	5,680
6	Ardennes.....	9,158	33	Marne.....	1,252
7	Ariége.....	16,117	34	Haute-Marne.....	11,886
8	Aube.....	3,574	35	Mayenne.....	725
9	Aude.....	6,914	36	Meurthe.....	26,050
10	Aveyron.....	293	37	Meuse	22,930
11	Calvados.....	12,813	38	Morbihan.....	4,240
12	Cantal.....	5,666	39	Moselle	8,532
13	Charente.....	4,191	40	Nièvre.....	1,075
14	Corrèze.....	5,882	41	Oise.....	7,772
15	Côte-d'Or.....	15,166	42	Orne.....	9,757
16	Côtes-du-Nord.....	11,040	43	Puy-de-Dôme.....	6,835
17	Creuse.....	8,186	44	Basses-Pyrénées....	10,555
18	Dordogne.....	1,138	45	Hautes-Pyrénées....	5,078
19	Doubs.....	9,791	46	Bas-Rhin.....	23,579
20	Drôme.....	2,086	47	Haute-Saône.....	35,072
21	Eure.....	11,114	48	Sarthe.....	5,878
22	Eure-et-Loir.....	3,818	49	Seine-et-Marne.....	3,694
23	Finistère.....	11,158	50	Somme	4,022
24	Haute-Garonne.....	363	51	Tarn.....	8,241
25	Gers.....	2,982	52	Tarn-et-Garonne...	2,771
26	Isère.....	26,860	53	Vosges.....	21,701
27	Jura.....	16,598	54	Yonne.....	12,232

Le choléra de 1854 a sans doute été la principale cause de plusieurs de ces dernières diminutions. Il ne suffit pas cependant pour en rendre complètement compte, même dans plusieurs départements que l'épidémie a le plus maltraités.

Digitized by Google

Nous en verrons plus loin un exemple pour la Haute-Marne.

A côté de ces nombreuses diminutions d'un recensement à l'autre, on trouve quelques augmentations considérables, qui, à coup sûr, ne sont pas dues uniquement à l'excédant des naissances sur les décès. Je cite les principales :

Augmentation de	19,852	dans le Pas-de-Calais.
—	20,332	— la Seine-Inférieure.
—	26,370	— la Gironde.
—	32,672	— la Loire.
—	44,374	— les Bouches-du-Rhône.
—	51,246	— le Rhône.
—	54,048	— le Nord.
—	305,354	— la Seine.

Ainsi les populations de la France tendent à s'agglomérer dans les grandes villes et autour des grandes industries. Cette tendance ne date pas d'hier ; elle se manifeste surtout depuis 1815. On pourrait en suivre la marche d'un recensement à l'autre, et joindre à cette étude celle du développement des différentes industries. Nous devons toutefois confesser notre incompétence pour cette dernière partie du travail. C'est pourquoi nous croyons devoir nous borner, dans les deux tableaux ci-après, à comparer l'accroissement de la population, dans chaque département, sur un total de 1,000 individus de 1801 à 1851, et de 1821 à 1856.

Digitized by Google

Accroissement de la population sur un total de **1,000** individus, de **1801** à **1851**

N°. d'ordre.	DÉPARTEMENTS.	Accroissement.	N°. d'ordre.	DÉPARTEMENTS.	Accroissement.
1	Seine	1,735	44	Bas-Rhin	252
2	Rhône	1,091	45	Ain	249
3	Loire	737	46	Ardennes	239
4	Bouches-du-Rhône	661	47	Somme	233
5	Pyrénées-Orientales	653	48	Côtes-du-Nord	233
6	Haut-Rhin	644	49	Dordogne	232
7	Vendée	601	50	Basses-Pyrénées	227
8	Nord	585	51	Mayenne	223
9	Loire-Inférieure	506	52	Marne	221
10	Corse	465		Aveyron (1)	217
11	Hérault	454		Haute-Garonne	217
12	Ardèche	447		Gers	217
13	Cher	446	53	Lot	217
14	Allier	415		Lot-et-Garonne	217
15	Pas-de-Calais	410		Tarn	217
16	Hautes-Pyrénées	407		Tarn-et-Garonne	217
17	Vaucluse	405	60	Loiret	206
18	Nièvre	400	61	Sarthe	204
19	Gard	398	62	Charente-Inférieure	190
20	Maine-et-Loire	396	63	Ille-et-Vilaine	188
21	Finistère	382	64	Indre-et-Loire	184
22	Landes	382	65	Morbihan	181
23	Drôme	379	66	Puy-de-Dôme	164
24	Var	368	67	Hautes-Alpes	152
25	Vienne	339	68	Yonne	151
26	Indre	330	69	Seine-et-Oise	149
27	Doubs	327	70	Seine-et-Marne	141
28	Isère	323	71	Meuse	134
	MOYENNE	318	72	Haute-Marne	132
29	Vosges	313	73	Côte-d'Or	131
30	Haute-Loire	310	74	Aube	131
31	Haute-Vienne	304	75	Eure-et-Loir	129
32	Aisne	304	76	Oise	129
33	Moselle	296	77	Cantal	124
34	Corrèze	293	78	Deux-Sèvres	123
35	Creuse	279	79	Manche	122
36	Ariége	279	80	Basses-Alpes	117
37	Gironde	275	81	Lozère	113
38	Saône-et-Loire	270	82	Orne	87
39	Charente	267	83	Haute-Saône	71
40	Seine-Inférieure	262	84	Calvados	59
41	Loir-et-Cher	258	85	Jura	30
42	Aude	256	86	Eure	5
43	Meurthe	255			

(1) 1808. Les départements de l'Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Lot-et-Garonne et Tarn, ont concouru à la formation du département de Tarn-et-Garonne.

Digitized by Google

MÊME ACCROISSEMENT DE 1821 A 1856.

N.os d'ordre.	DÉPARTEMENTS.	Accroissement.	N.os d'ordre.	DÉPARTEMENTS.	Accroissement.
1	Seine	1,101	44	Morbihan	139
2	Rhône	599	45	Pas-de-Calais	138
8	Bouches-du-Rhône	509	46	Aube	134
4	Loire	471	47	Vosges	134
5	Saône-et-Loire	445	48	Tarn	131
6	Haut-Rhin	350	49	Ain	128
7	Nord	338	50	Indre-et-Loire	128
8	Corse	332	51	Seine-et-Marne	126
9	Cher	314	52	Côtes-du-Nord	125
10	Loire-Inférieure	282	53	Bas-Rhin	122
11	Pyrénées-Orientales	279	54	Creuse	121
12	Ardèche	268	55	Aude	117
13	Nièvre	264	56	Meurthe	117
14	Allier	258	57	Somme	114
15	Gard	256	58	Dordogne	114
16	Finistère	256	59	Yonne	108
17	Vienne	237	60	Eure-et-Loir	101
18	Hérault	235	61	Haute-Marne	100
19	Vendée	231	62	Basses-Pyrénées	93
20	Haute-Garonne	230	63	Sarthe	90
21	Gironde	227	64	Charente	90
22	Var	219	65	Ille-et-Vilaine	89
23	Marne	209	66	Mayenne	87
24	Landes	209	67	Haute-Loire	87
25	Aisne	209	68	Côte-d'Or	75
26	Ardennes	207	69	Ariége	70
27	Vaucluse	199	70	Lot	67
28	Moselle	199	71	Hautes-Alpes	67
29	Indre	188	72	Puy-de-Dôme	66
30	Drôme	187	73	Oise	54
31	Loiret	185	74	Lozère	51
32	Maine-et-Loire	184	75	Meuse	49
	MOYENNE	183	76	Lot-et-Garonne	30
33	Doubs	182	77	Orne	17
34	Haute-Vienne	174	78	Haute-Saône	14
35	Seine-Inférieure	173	79	Gers	10
36	Deux-Sèvres	172	80	Basses-Alpes	2
37	Loir-et-Cher	160	81	Manche	2
38	Aveyron	160	82	Tarn-et-Garonne	—14
39	Charente-Inférieure	160	83	Jura	—17
40	Hautes-Pyrénées	159	84	Cantal	—18
41	Corrèze	152	85	Eure	—28
42	Seine-et-Oise	141	86	Calvados	—29
43	Isère	141			

Digitized by Google

Il résulte de ces deux tableaux que la population française s'est accrue, dans son ensemble, sur 1,000 personnes, de 318 dans les 55 années écoulées de 1801 à 1856, et de 183 dans les 35 dernières, à partir de 1821. C'est en moyenne annuelle 6 pour la longue période et 5 pour l'autre.

De 1801 à 1856, l'augmentation s'étend à tous les départements, mais elle varie de 5 dans l'Eure à 1,735 dans la Seine. Tandis que dans l'Eure, le Jura, le Calvados, la Haute-Saône, l'Orne, etc., la population est restée stationnaire ou à très-peu près; elle a presque triplé dans la Seine, plus que doublé dans le Rhône, et augmenté de plus de 60 sur 100 dans la Loire, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Orientales, le Haut-Rhin, la Vendée, de plus de 50 dans le Nord et la Loire-Inférieure, etc.

De 1821 à 1856, l'augmentation a été moins forte et ne s'est pas étendue à tous les départements. Elle a été presque nulle dans la Manche, les Basses-Alpes, le Gers, la Haute-Saône et l'Orne. Et même 5 autres départements, Tarn-et-Garonne, le Jura, le Cantal, l'Eure et le Calvados, ont vu leur population diminuer un peu.

Il serait curieux de savoir quel est, dans ces mutations, le contingent de chaque département, et quelles sont toutes les causes qui les produisent. Malheureusement, les recensements officiels ne nous en donnent aucun moyen.

Nous sommes donc obligés de nous en tenir à cette induction générale démontrée par nos deux derniers tableaux; qu'il y a, dans la population de la France, une tendance de plus en plus prononcée à s'agglomérer dans les grands centres industriels. Mais pourquoi la Seine-Inférieure n'y par-

Digitized by Google

ticipe-t-elle pas, et ne présente-t-elle qu'un accroissement au-dessous de la moyenne, tandis que les Pyrénées-Orientales, la Vendée, la Corse, le Cher, l'Ardèche se trouvent presque au niveau des départements les plus industriels ?

Ces questions sont insolubles pour nous. Nous avons donc essayé, si en examinant à part chaque arrondissement, chaque canton, chaque commune d'un même département, nous ne pourrions pas saisir quelques-unes des causes qui nous échappent, lorsque nous embrassons à la fois toute la France.

Nous commençions à peine cette étude pour le Pas-de-Calais, quand il nous a fallu changer de résidence pour aller dans la Haute-Marne. Mais comme dans ce dernier département nous n'avons pas trouvé les chiffres officiels de la population des communes pour les premiers recensements, nous avons dû nous borner à ceux de 1851 et de 1856.

HAUTE-MARNE.

En 1801, la population de la Haute-Marne était de 226,655, et elle s'est accrue de 41,743 jusqu'en 1855. C'est 18 pour 100. Mais de 1851 à 1856, elle a diminué de 11,886, et même de 15,971, si l'on déduit les ouvriers et les autres personnes employées momentanément aux travaux de nos chemins de fer de l'Est, que l'on avait compris en bloc dans le total de 1856. Ainsi de 1801 à 1856, l'augmentation n'est plus que de 24,772 sur 226,655, ou de moins de 11 sur 100.

Pour nous rendre compte, autant que possible, des causes de cette diminution, nous avons réuni dans un même tableau, pour chaque canton, les résultats comparés des deux recen-

Digitized by Google

sements de 1851 et 1856, avec les différences proportionnelles en plus ou en moins, et en regard de ces chiffres, nous avons placé celui des victimes du choléra de 1854, lequel en a compté plus de 10,000 dans le département.

Dans un autre tableau, les cantons sont classés dans l'ordre de la diminution proportionnelle de leur population.

N° 1. — État de la population des 28 cantons de la HAUTE-MARNE, en 1851 et 1856.

N°s	CANTONS.	POPULATION en 1851.	POPULATION en 1856.	COMMUNES où elle a augmenté	COMMUNES où elle a diminué	TOTAL des augmentations.	TOTAL des diminutions.	Différences des unes aux autres.	En déduisant les ouvriers étrangers	Différences sur 1,000.	Morts du choléra en 1854.
1	Andelot	6,916	6,456	3	16	21	481	— 460	— 460	66.5	231
2	Arc-en-Barrois	6,537	5,823	1	8	44	758	— 714	— 714	109	439
3	Bourmont	10,506	9,442	1	25	31	1,095	— 1,064	— 1,064	101	614
4	Châteauvillain	11,704	10,253	1	18	35	1,486	— 1,451	— 1,554	133	841
5	Chaumont	12,423	15,623	10	12	3,475	275	+ 3,200	+ 125	10	553
6	Clefmont (1)	7,694	6,923	2	17	8	779	— 771	— 771	100	322
7	Juzennecourt	7,555	6,780	2	22	20	795	— 775	— 775	103	356
8	Nogent-le-Roy	12,202	12,441	13	7	418	179	+ 239	+ 115	9	246
9	Saint-Blin	6,133	5,772	1	14	5	365	— 361	— 361	59	336
10	Vignory	6,901	6,477	3	18	81	505	— 424	— 498	74	309
	ARROND. *de Chaumont*	88,571	85,990	37	157	4,138	6,719	— 2,581	— 5,957	67	4247
11	Auberive (1)	6,864	6,337	4	24	27	554	— 527	— 527	77	115
12	Bourbonne	15,183	14,025	»	16	»	1,158	— 1,158	— 1,158	76	333
13	Fays-Billot	13,442	12,640	4	20	245	1,047	— 802	— 1,072	80	406
14	La Ferté-sur-Amance	6,806	6,203	»	13	»	603	— 603	— 603	89	64
15	Langres	19,265	18,739	9	18	188	714	— 526	— 666	35	315
16	Longeau	9,942	9,680	6	23	311	573	— 262	— 561	56	114
17	Montigny-le-Roi	7,052	6,517	2	13	29	564	— 535	— 535	76	296
18	Neuilly-l'Evêque	8,901	8,327	3	15	41	615	— 574	— 574	64	261
19	Prauthoy	9,697	8,856	1	24	6	847	— 841	— 841	87	433
20	Varennes	9,272	8,599	»	14	»	673	— 673	— 673	73	160
	ARROND. *de Langres*	106,424	99,923	29	180	847	7,348	— 6,501	— 7,210	68	2,497
21	Chevillon	7,124	7,275	5	10	377	226	+ 151	+ 151	21	452
22	Doulaincourt	7,521	7,515	7	12	427	433	— 6	— 6	1	452
23	Doulevant	9,076	8,183	»	19	»	893	— 893	— 893	98	718
24	Joinville	8,927	8,638	5	10	87	376	— 289	— 289	32	371
25	Montier-en-Der	8,931	8,316	4	11	38	653	— 615	— 615	69	478
26	Poissons	7,031	6,479	4	20	56	608	— 552	— 552	78.5	387
27	Saint-Dizier	14,215	14,053	4	14	248	410	— 162	— 162	11	329
28	Wassy (1)	10,578	10,140	4	19	95	533	— 438	— 438	41	582
	ARROND. *de Wassy*	73,403	70,599	33	111	1,328	4,132	— 2,804	— 2,804	38	3,769
	TOTAUX	268,398	256,512	99	448	6,313	18,199	—11,886	—15,971	59.5	10,543

(1) Dans une commune la population est restée stationnaire.

Digitized by Google

N° 2. — Classement des cantons avec l'indication de l'augmentation (+) ou de la diminution (—) proportionnelle (sur 1,000 habitants en 1851).

N°s	CANTONS.	NOMBRE proportionnel.	INDICATIONS SOMMAIRES DES INFLUENCES PRINCIPALES.
1	Chevillon	+ 21	Deux stations du chemin de fer, développements de quelques usines.
2	Chaumont	+ 10	Chantiers de construction des chemins de fer; — choléra.
3	Nogent	+ 9	*Idem.* — Nouvelles fabriques de coutellerie à Nogent
4	Doulaincourt	— 1	Station de Donjeux, chantier du chemin de fer, usines; — choléra.
5	Saint-Dizier	— 11	Station, développement des usines; choléra.
6	Joinville	— 32	Station, usines, etc.; — choléra.
7	Langres	— 35	Chantiers du chemin de fer; — choléra.
	Moyenne de l'arrond^t de Wassy.	— 38	Stations du chemin de fer, développement des usines; — choléra.
8	Wassy	— 41	Usines, — choléra.
9	Longeau	— 56	
10	Saint-Blin	— 59	Choléra.
	Moyenne du département	— 59.5	
11	Neuilly-l'Evêque	— 64	
12	Audelot	— 65.5	
	Moyenne de l'arrond^t de Chaumont.	— 67	
	— de Langres.	— 68	
13	Moutier-en-Der	— 69	Choléra.
14	Varennes,	— 73	
15	Vignory	— 74	Choléra, etc.
16	Montigny-le-Roi	— 76	*Idem.*
17	Bourbonne	— 76	*Idem.*
18	Auberive	— 77	
19	Poissons	— 78.5	Choléra, etc.
20	Fays-Billot	— 80	*Idem.*
21	Prauthoy	— 87	*Idem.*
22	La Ferté-sur-Amance	— 89	
23	Doulevant	— 98	Choléra, etc.
24	Clefmont	— 100	*Idem.* autres maladies.
25	Bourmont	— 101	*Idem.*
26	Juzennecourt	— 103	*Idem.* fièvre typhoïde, etc.
27	Arc-en-Barrois	— 109	*Idem.*
28	Châteauvillain	— 133	*Idem.*

Digitized by Google

Le tableau de la page 55 fait voir que durant la période de 1851 à 1856 la diminution de la population s'est étendue à tous les arrondissements, à 25 des 28 cantons et à 448 des 550 communes ; elle est en moyenne, déduction faite des ouvriers étrangers, sur 1,000 habitants, de 59,5 dans le département entier, de 38 dans l'arrondissement de Wassy, de 67 dans celui de Chaumont et de 68 dans celui de Langres.

Ce dernier présente la plus forte diminution, quoiqu'il ait moins souffert du choléra que les deux autres. Celui de Wassy, qui en a compté tant de victimes, a vu sa population diminuer dans une proportion bien moindre. L'épidémie de 1854, quelque déplorables qu'aient été ses ravages, n'est donc pas la cause unique de la diminution constatée dans la Haute-Marne.

Trois cantons font exception à cette diminution générale : ce sont Chaumont, Nogent et Chevillon. Le premier et le dernier ont cependant payé un large tribut à l'épidémie.

Mais dans la population de Chaumont, il y avait 3,200 ouvriers étrangers, et beaucoup d'autres personnes venues des environs pour concourir aux travaux du chemin de fer.

L'augmentation des décès constatée par le recensement de 1856 est donc en grande partie purement accidentelle et n'a aucun caractère de permanence.

L'augmentation dans les deux autres cantons tient à des causes plus stables. A Nogent, ce sont de nouvelles fabriques de coutellerie qui ont attiré beaucoup d'ouvriers ; et dans le canton de Chevillon, ce sont deux stations de la ligne de Blême à Gray, et surtout les développements donnés à plusieurs usines des bords de la Marne.

Digitized by Google

Dans plusieurs cantons, la perte d'habitants dépasse notablement le nombre des victimes du choléra. Il y avait donc là d'autres causes de mortalité que l'épidémie.

DÉTAILS FOURNIS PAR LES INSTITUTEURS DE LA HAUTE-MARNE.

Nous avons fait un nouvel appel à nos instituteurs (1), en adressant à chacun d'eux les questions suivantes sur la population de sa commune ;

1° Nombres des habitants en 1851 et en 1856, et différence entre ces deux nombres ;

2° Nombres des naissances et des décès avec la différence de 1851 à 1856 ;

3° Nombre des habitants qui, dans ces 5 années, ont quitté la commune pour aller s'établir ailleurs, soit dans le département, soit dans un autre département, soit à l'étranger ;

4° Nombre des personnes qui, venues d'autres communes du département, d'un autre département ou de l'étranger, s'y sont fixées ;

5° Nombre des conscrits partis pour l'armée, morts au service, rentrés dans leurs foyers ou restant encore sous les drapeaux ;

6° Nombre des mariages pendant la même période ;

7° Quelques explications sur les causes de l'augmentation ou de la diminution de la population.

Ce travail, long et fastidieux pour les communes populeuses, est très-facile dans nos petites communes rurales où

(1) A qui nous devions déjà tant et de si précieux renseignements.

Digitized by Google

tout le monde se connaît, où chacun peut indiquer ceux qui sont morts, qui ont quitté la commune, qui sont venus s'y établir, qui s'y sont mariés, etc. Mais cela était tout à fait facultatif pour les instituteurs ; on leur avait formellement déclaré que ceux qui ne le feraient pas n'encoureraient aucun blâme et n'en seraient pas plus mal notés.

Cependant nous devons le dire à l'éloge des instituteurs de la Haute-Marne, la plupart ont rempli leur tâche avec le soin, l'intelligence et le dévouement qu'ils mettent à la bonne direction de leurs écoles, et nous en avons reçu des réponses complètes pour 291 de nos 550 communes. Le tableau suivant en présente les résultats par cantons et par arrondissements. Toutes les communes n'y sont pas; mais nous avons indiqué pour chaque canton le nombre de celles que comprennent ces recherches. Comme il y en a de tous les cantons et qu'elles se trouvent ici réunies sans choix, le résumé de leur situation s'applique à l'ensemble des communes rurales de la même classe dans la Haute-Marne et, jusqu'à un certain point, dans les départements environnants.

Digitized by Google

RÉSUMÉ DES MOUVEMENTS DE LA POPULATION DE LA HAUTE-MARNE DE 1851 A 1856.

N°s D'ORDRE.	CANTONS.	NOMBRE des communes.	NOMBRE des naissances.	NOMBRE des décès.	Différences.	NOMBRE des habitants en 1851.	NOMBRE des habitants en 1856.	Différences.	Nombre des personnes qui ont émigré dans le département.	Nombre des personnes qui ont émigré hors du département.	Nombre des personnes qui sont venues du département.	Nombre des personnes qui sont venues du dehors.	Nombre des conscrits partis pour l'armée.	Nombre des conscrits morts au service.	Nombre des conscrits rentrés.	Nombre des conscrits encore sous les drapeaux.	Nombre des mariages.	Victimes du choléra de 1854.
1	Andelot	10	463	530	67	3,949	3,669	280	349	258	210	190	37	3	5	29	154	148
2	Arc-en-Barrois	5	488	870	382	4,539	3,897	642	195	284	123	111	76	6	16	54	193	376
3	Bourmont	14	532	805	273	4,792	4,298	494	217	179	144	78	81	11	12	58	188	336
4	Châteauvillain	16	962	1,827	865	10,432	9,117	1,315	413	605	331	307	127	19	20	88	393	700
5	Chaumont	16	454	656	202	4,587	4,378	209	297	91	324	52	53	12	12	31	200	248
6	Clefmont	15	644	882	238	6,106	5,517	589	409	340	308	119	64	7	15	42	260	268
7	Juzennecourt	9	217	367	150	2,728	2,391	337	202	65	96	27	44	9	3	32	104	118
8	Nogent	14	956	1,009	53	7,077	7,029	48	448	93	468	53	112	12	19	81	338	170
9	Saint-Blin	12	559	680	121	4,559	4,269	290	404	162	268	148	52	8	5	39	204	222
10	Vignory	15	531	736	205	5,100	4,820	280	416	78	385	50	73	13	20	40	192	204
	1er ARRONDISSEMENT	126	5,806	8,362	2,556	53,869	49,385	4,484	3,350	2,155	2,657	1,135	721	100	127	494	2,226	2,790
11	Auberive	17	433	444	11	4,571	4,222	349	445	256	294	104	75	15	20	40	161	76
12	Bourbonne	5	366	426	60	3,866	3,480	386	161	284	81	74	73	12	13	48	133	42
13	Fays-Billot	8	563	752	189	5,177	4,822	355	151	337	218	125	57	8	13	36	186	38
14	La Ferté-sur-Amance	10	515	625	110	5,205	4,743	462	183	259	149	70	90	15	14	61	172	46
15	Langres	14	428	496	68	3,561	3,456	105	177	36	142	79	46	14	9	23	161	98
16	Longeau	6	109	87	22	1,029	1,005	24	60	20	5	24	12	»	4	8	27	»
17	Montigny	9	341	443	102	3,159	2,895	264	188	64	94	8	28	4	1	23	121	98
18	Neuilly-l'Evêque	10	620	854	234	5,783	5,411	372	170	60	126	9	78	12	17	49	202	149
19	Prauthoy	4	183	269	86	1,603	1,449	154	83	36	39	24	17	2	7	8	48	83
20	Varennes	10	590	661	71	5,058	4,690	368	254	95	54	17	67	11	12	44	197	68
	2e ARRONDISSEMENT	93	4,148	5,057	909	39,012	36,173	2,839	1,872	1,447	1,202	534	543	93	110	340	1,408	698
21	Chevillon	10	591	628	37	4,245	4,218	27	314	87	181	184	53	5	10	38	209	259
22	Doulaincourt	11	498	714	216	4,266	4,068	198	269	111	352	69	52	8	15	29	201	281
23	Doulevant	8	361	485	124	3,534	3,252	282	157	108	146	59	28	3	2	23	149	177
24	Joinville	9	298	395	97	3,006	2,904	102	254	63	242	97	38	8	16	14	146	135
25	Moutier-en-Der	12	921	1,220	299	7,597	7,144	453	328	377	456	151	118	26	23	69	338	429
26	Poissons	13	309	467	158	2,828	2,518	310	316	92	206	64	38	6	8	24	139	184
27	Saint-Dizier	3	125	131	6	1,122	1,090	32	97	90	76	96	12	2	1	9	43	19
28	Wassy	6	556	735	179	5,289	5,059	230	185	58	133	65	50	4	8	38	212	217
	3e ARRONDISSEMENT	72	3,659	4,775	1,116	31,887	30,253	1,634	1,920	986	1,702	785	389	62	83	244	1,437	1,701
	TOTAUX	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Digitized by Google

Ce tableau peut se résumer dans les termes suivants :

Arrondissements	Chaumont.	Langres.	Wassy.	Totaux.
Nombre des communes	126	93	72	291
Nombre des décès en 1851-55.	8,362	5,057	4,775	18,194
Nombre des naissances —	5,806	4,148	3,659	13,613
Excédant du 1er de ces nombres sur le 2e	2,556	909	1,116	4,581
Émigrations dans le dépt	3,350	1,872	1,920	7,142
Immigrations du département.	2,657	1,202	1,792	5,651
Excédant des premières sur les secondes, 1851-55	693	670	128	1,491
Émigrations hors du dépt	2,155	1,447	986	4,588
Immigrations du dehors du dépt	1,135	534	785	2,454
Excédant des premières sur les secondes, 1851-55	1,020	913	201	2,134
Conscrits partis pour l'armée.	721	543	389	1,653
— rentrés dans leurs foyers.	127	110	83	320
— morts au service	100	93	62	255
— restant sous les drapeaux.	494	340	244	1,078
Sommes des 3 excédants avec ce dernier nombre, donnant la diminution totale de la population, pendant 1851-55.	4,763	2,832	1,689	9,284
Victimes du choléra en 1854, (compris dans le total des décès)	2,790	698	1,701	5,189
Nombre des habitants en 1851.	53,869	39,012	31,887	124,768
Nombre des habitants en 1856.	49,385	36,173	30,253	115,811
Différence de ces deux nombres ou diminution de la population d'un recensement à l'autre	4,484	2,839	1,634	8,957
Différence entre les deux diminutions	+ 279	— 7	+ 55	+ 327

La population des 291 communes pour lesquelles nous avons eu des réponses, était en 1851 de 124,768, et se

Digitized by Google

trouve réduite à 115,811 en 1856. C'est une diminution de 8,957, ou de 72 sur 1,000, supérieure de 12 1/2 à celle de l'ensemble du département. Cette différence vient de ce que dans les villes la diminution est bien moindre que dans les villages, quand il n'y a pas augmentation, comme à Chaumont, à Saint-Dizier et à Nogent-le-Roi.

Ici, grâce aux renseignements de nos instituteurs, nous pouvons entrer dans quelques détails. Voici le résumé de ces documents :

1° Le nombre des décès a dépassé celui des naissances en 1851, 52, 53, 54 et 55, de.....	4,581
Dans les communes dont il s'agit, le choléra a compté 5,189 victimes; de sorte que sans l'épidémie les décès n'auraient pas égalé le nombre des naissances.	
2° Les émigrations ont dépassé les immigrations de....	2,134
3° Conscrits partis pour le service militaire et qui étaient encore sous les drapeaux en 1856.....	1,078
Total des réductions subies par la population de la Haute-Marne durant les cinq années 1851-1855.....	7,793

Mais demandera-t-on, pourquoi les populations de nos communes rurales les quittent-elles pour aller, soit dans les villes, soit dans les établissements industriels du département, soit même hors de celui-ci, où souvent elles sont exposées à manquer d'ouvrage et de pain? Les documents fournis par les instituteurs et, dans une autre circonstance, par les délégués cantonaux, donnent ici quelques indications utiles.

Suivant la plupart, le développement de l'instruction primaire a beaucoup d'influence sur l'émigration des habitants des campagnes dans les villes, surtout lorsque cette

Digitized by Google

instruction n'est pas resserrée dans de certaines limites, et n'a point pour contre-poids une forte éducation de famille avec des croyances religieuses. Jetée, hors de ces conditions, dans l'intelligence du peuple, elle n'inspire que de l'orgueil et ne crée guère que des mécontents ambitieux.

Le fait est aussi que la plupart des élèves de nos écoles, qui sortent un peu de la ligne ordinaire, rêvent déjà, dès qu'ils ont conscience de cette petite supériorité, une position meilleure que celle de leurs condisciples, et qu'ils sont bercés dans ces rêves par leurs parents et par leurs maîtres.

La disette de ces dernières années a aussi été regardée comme ayant occasionné de nombreuses émigrations des communes rurales. Cette disette était accidentelle et passagère.

Mais il est encore une cause de la désertion des campagnes. Celle-ci paraît plus grave, parce qu'elle est permanente, et que son influence s'étend de plus en plus; c'est le mauvais exemple donné par les grands propriétaires qui passent maintenant trop peu de temps dans leurs domaines pour s'y occuper d'améliorations et pour employer autant d'ouvriers que s'ils y demeuraient toute l'année.

L'émigration, au reste, ne détermine pas seule la diminution de population dont il s'agit, et l'excédant des décès sur les naissances y entre pour une part encore plus grande. Les ravages du choléra, il est vrai, ont produit cet excédant. Mais lors même que nous n'aurions pas eu à compter avec ce fléau, la population ne se serait presque pas accrue. Le chiffre des naissances qui jusqu'alors était bien supérieur à celui des décès, l'aurait à peine dépassé dans la période de 1851 à 1856.

Digitized by Google

En résumé, il y a eu à la fois pendant cette période quinquennale augmentation de mortalité, et diminution du chiffre des naissances.

Les nombres de celles-ci et des mariages donnent les résultats suivants dans la France entière et pour le département de la Haute-Marne :

A 100 MARIAGES CORRESPONDENT

DANS LA FRANCE ENTIÈRE (1)				DANS LA HAUTE-MARNE (2)			
444	naissances de	1771	à 1780	474	naissances de	1701	à 1725
417	—	1781	1784	468	—	1726	1750
422	—	1801	1810	474	—	1751	1775
402	—	1811	1820	437	—	1776	1800
394	—	1821	1830	387	—	1801	1825
363	—	1831	1840	319	—	1826	1850
344	—	1841	1850	268	—	1851	1855

Ces chiffres comprennent 64 années pour l'ensemble de la France et un siècle et demi pour le département de la Haute-Marne. Les premiers offrent des périodes décennales, les seconds des périodes de 25 années, et il résulte des uns et des autres que la fécondité des unions conjugales a presque continuellement diminué en se rapprochant de l'époque présente ; mais plus forte d'abord dans la Haute-Marne que dans la France entière, c'est tout l'inverse dans ces dernières années.

La diminution actuelle de la fécondité des mariages ap-

(1) Les éléments de cette comparaison ont été puisés dans la *Statistique officielle de la population*, publiée par le ministère de l'agriculture et du commerce. — (2) Résultats d'environ 300 communes, pris dans les registres tenus par les curés jusqu'à 1792 et par les officiers de l'état civil depuis cette époque.

Digitized by Google

pelle une attention sérieuse. Chose singulière! il y a 12 ans à peine, on semblait craindre leur trop grande fécondité. Alors les plus modérés s'applaudissaient de voir les mariages et les naissances d'autant moins nombreux que les populations étaient plus éclairées et plus riches. Mais aujourd'hui que les dernières années viennent démentir des prévisions qui n'étaient pas suffisamment fondées, il est bien à désirer que les unions conjugales soient plus fécondes.

On avait bien remarqué la diminution du nombre des enfants par mariage; mais comme on croyait à une prolongation considérable de la vie moyenne, on restait convaincu que la population continuerait à s'accroître.

M. Hipp. Passy a émis sur ce sujet des considérations d'une grande justesse qui se vérifient dans tous les temps prospères (1). Mais quand, par une cause ou par une autre, la fécondité ne fait plus équilibre à la mortalité, il arrive nécessairement une époque où la population cesse de s'accroître et diminue bientôt après.

On pourrait croire que l'on y est arrivé dans la Haute-Marne, du moins pour les communes rurales où la proportion de 268 naissances par 100 mariages semble tout à fait insuffisante.

CONCLUSIONS.

Nous croyons que dans l'état actuel de la civilisation et de nos connaissances, les conclusions suivantes doivent être admises.

(1) Académie des Sciences morales et politiques, séance du 20 juin 1846.

Digitized by Google

De grandes et nombreuses omissions altéraient les résultats des premiers dénombrements généraux de la population française.

Mais à mesure que les méthodes et les procédés employés pour ces grandes opérations se sont perfectionnés, ces omissions sont devenues moins fréquentes et les chiffres officiels plus exacts.

Les circonstances qui, depuis 1847, ont ralenti le progrès de notre population sont trop exceptionnelles pour donner la loi ordinaire de la marche des choses. L'effet qu'elles ont produit ne doit pas durer, et n'a rien de spécial qui puisse nous surprendre ou nous inquiéter beaucoup pour l'avenir.

Deux faits cependant paraissent graves et doivent attirer l'attention à cause du caractère de permanence qui les distingue. Ce sont la diminution du nombre moyen d'enfants par mariage, et la tendance des habitants des campagnes à les quitter pour aller s'établir dans les grandes villes et autour des centres industriels.

FAYET.

A la suite de la lecture du mémoire de M. Fayet, M. Villermé a présenté les observations suivantes :

M. VILLERMÉ : — Maintenant l'Académie connaît le mémoire de M. Fayet. L'auteur a puisé à toutes les sources officielles ou authentiques qu'il pouvait consulter. Quelques personnes trouveront peut-être qu'il a accueilli avec trop de complaisance des faits qui abondent dans le sens de ses opinions.

Néanmoins, même en supposant le reproche fondé, les recher-

Digitized by Google

ches de M. Fayet sont fort curieuses, et d'autant plus qu'elles font connaître très en détail et comparativement les résultats séparés, pour les villes, pour les campagnes, pour les centres d'industrie, pour les villages purement agricoles d'un même département; et qu'elles jettent ainsi du jour sur les causes principales d'émigration et d'immigration qui ont lieu dans ces diverses catégories de localités.

L'opinion de l'auteur, concernant l'influence de l'instruction primaire sur l'émigration des habitants des campagnes dans les villes, paraît être tout à fait conforme à celle des instituteurs communaux, qui sont les mieux placés pour savoir toute la vérité. M. Fayet leur avait adressé des questions relatives aux causes de l'accroissement et du décroissement de la population dans leurs communes respectives.

Le résumé des réponses de la plupart d'entre eux est (je cite textuellement) : que le développement de l'instruction primaire a beaucoup d'influence sur cette émigration.

Le fait est, ajoute M. Fayet, que presque tous les jeunes gens des écoles primaires qui s'élèvent un peu au-dessus du niveau commun, rêvent déjà, dès qu'ils ont conscience de cette petite supériorité, une position qu'ils s'imaginent devoir être meilleure que celle de leurs condisciples; que parents, maîtres et amis les bercent de cette espérance, et qu'il y a là une cause de désertion des travaux de la campagne.

Admettons cette cause comme réelle, il reste à savoir jusqu'à quel point elle concourt au résultat dont il s'agit.

Quoi qu'il en soit, il ne serait pas vrai, d'après l'opinion émise dans le mémoire, que l'instruction, qu'il ne faut pas confondre avec l'éducation, surtout avec l'éducation morale, donne toujours la sagesse de conduite, prévienne l'orgueil et modère l'ambition. Elle ne paraît pas non plus diminuer *bien sensiblement* le penchant aux crimes. Malheureusement, les savantes recherches de MM. Guerry, Quetelet, Dangeville, Charles Dupin et Arondeau (je ne cite ici que les principales, parmi les premières qui ont paru en France), appuient trop bien le sentiment de M. Fayet.

Digitized by Google

Je vais plus loin. On ne voit pas, en y réfléchissant, comment l'instruction qui consiste à savoir lire, écrire et les premières règles de l'arithmétique (car c'est là toute l'instruction primaire, et en même temps presque toute celle dont le peuple a besoin), aurait les heureux effets que tout le monde lui attribuait il y a douze ou quinze ans, il y a moins encore. Sans doute elle est un bon et utile instrument pour tous ceux qui la possèdent, et il est à souhaiter qu'elle soit le partage de tous. Dans les pays où il en serait ainsi, les conditions deviendraient moins inégales et meilleures pour tout le monde. N'oublions pas, au surplus, que dans nos sociétés civilisées actuelles la seule instruction primaire ne crée point, comme les instructions spéciales, de produits ni de richesses matérielles. Ce n'est plus de même dans les pays où elle est, pour ainsi dire, le privilége de quelques-uns : là, elle donne des moyens d'existence d'autant mieux assurés, d'autant meilleurs, qu'il y a moins de gens qui la possèdent, ou qu'il y a entre eux moins de concurrence. Dans ce cas, l'avantage personnel qu'elle procure dépend surtout de sa rareté.

Si tout cela est vrai, il en résulte que l'utilité de l'instruction du peuple a été jusqu'ici bien mal appréciée et que, pour prévenir les inconvénients dont elle est si souvent et si injustement accusée, il faudrait autant que possible l'étendre à tous. On ne saurait en être privé, dans les pays où la civilisation est avancée, sans rester dans une position inférieure. Voilà pourquoi, dans ces pays, tous en ont besoin; et pourquoi, dès qu'une partie considérable de la population la possède, ceux qui ne l'ont pas sentent vivement la nécessité de l'acquérir.

Si l'instruction primaire, la seule qui puisse être à l'usage du peuple, ne crée pas immédiatement des produits, il faut bien convenir néanmoins qu'elle tend à augmenter la masse du travail. En outre, elle développe les intelligences, elle conduit à une instruction plus élevée, elle remplace peu à peu la rudesse, la grossièreté des mœurs par des mœurs plus douces, plus polies. Et n'était l'influence des penchants, celle des exemples et des habitudes, et que, sans même qu'il s'en doute, l'homme est naturelle-

Digitized by Google

ment imitateur; que sa conduite, ses actions, jusqu'à ses pensées, il les règle sur celles d'autrui, l'instruction serait toujours le moyen le plus efficace de son amélioration.

J'arrête ici ce que je voulais dire sur elle. D'ailleurs le but principal de M. Fayet, était l'examen des premiers dénombrements de la population française.

La critique qu'il en fait, paraît fondée; il prouve que le recensement de 1801 a été fort imparfaitement exécuté. On le soupçonnait bien, mais on ne l'avait pas encore, que je sache, si bien établi. Ce n'est pas au reste le seul mauvais recensement de notre population dans le XIXe siècle. Selon M. Moreau de Jonnès, celui de 1811 ne fut que « une simple estimation *en masse et par approximation* « de la population de chaque département. » C'est pourquoi il n'a pas cru devoir lui donner place parmi les recensements réguliers dont les résultats numériques ont été publiés en 1837 dans le Ier volume de la *Statistique officielle de France* (1).

Quinze ans plus tard, quand on a voulu dresser les tableaux de la population de 1826, au lieu de faire un dénombrement effectif, seul moyen d'arriver à la vérité, on s'est contenté d'une simple opération de bureaux. Notre confrère affirme que ce recensement (2) « fut fait seulement par supputation, en ajoutant à la population de « chaque arrondissement, en 1821, l'accroissement produit par l'ex- « cédant des naissances pendant les cinq années suivantes (3). »

Le témoignage de M. Moreau de Jonnès pourrait dispenser ici de tous les autres. Je citerai encore cependant :

1° Les *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*, où on lit dans le volume de 1829, que le ministre avait demandé qu'on suppléât au recensement de 1826 par une évaluation faite d'après la proportion des naissances (4);

(1) Lire la table par ordre des matières, page XXIII.

(2) Exécuté sous l'administration de M. de Corbière.

(3) On n'a eu aucun égard, par conséquent, aux immigrations ni aux émigrations.

(4) Voir les observations qui suivent le tableau n° 51, feuillet placé à la suite du tableau n° 53, du moins dans mon exemplaire. Il faudrait d'abord supposer, pour établir la proportion dont il s'agit, qu'elle est connue; or, elle varie souvent beaucoup entre deux périodes qui se suivent immédiatement.

Digitized by Google

2° Un excellent travail publié en 1830 et intitulé : *Observations sur le recrutement de l'armée,* par M. de Pétigny, actuellement membre de l'Académie des inscriptions, et alors conseiller de préfecture du département de Loir-et-Cher ;

3° Et le consciencieux *Essai sur la population française*, de M. le comte Dangeville, qui affirme avoir eu, comme maire, à faire exécuter les trois recensements de 1826, 1831 et 1836, et avoir constaté si peu de soin dans le premier, qu'il a cru devoir le négliger (1).

Néanmoins, ce recensement de 1826 n'était pas aussi erroné que celui de 1811, car M. Moreau de Jonnès l'a inséré parmi ceux qu'il regardait comme réguliers. Quoi qu'il en soit au juste, il a été durant cinq années l'unique base de répartition du contingent militaire.

Un fait d'ailleurs que j'ai signalé en 1834 et que je reproduis ici, montre combien peu ce recensement méritait confiance, du moins pour le département de la Seine (je n'étends pas ma proposition au-delà) : c'est que tant qu'il a servi à déterminer le contingent du département, un déficit a eu lieu sur le nombre des jeunes gens demandés.

Mais ce qui doit achever de fixer l'opinion à cet égard, c'est que le contingent en hommes imposé à la ville de Paris, basé pour la classe de 1828 sur une population de 890,431 habitants, comme en 1826, ne l'a plus été, pour 1829, que sur une population de 633,615, tout comme s'il y avait eu réellement une diminution de 256,816. Cela résulte des deux comptes officiels sur le recrutement de l'armée publiés en 1830 et 1831. On avait découvert une grande erreur en plus, et pour la rectifier, on en a fait une autre en moins. Puis tout à coup, lorsque certes la population de Paris ne paraissait pas augmenter, ou augmentait encore bien peu, après la révolution de 1830, le dénombrement de 1831 reconnaît 774,338 habitants, ou 140,723 de plus qu'en 1829.

Et c'est d'après des évaluations aussi erronées que le contingent militaire, cet impôt du sang, a été réparti pendant cinq années consécutives, et non, comme le voulait la loi, d'après les résultats certains d'un dénombrement effectif !

(1) Voir la page III de l'*Appendice* placé à la fin du volume.

Digitized by Google

J'ai vu de très-près, dans mes voyages en France, comment se faisaient parfois, j'allais dire souvent, les recensements de population. J'en ai parlé avec des préfets, des secrétaires généraux, des conseillers de préfectures, des maires de villes et de campagnes, des secrétaires de mairies et avec tous les employés des bureaux qui avaient à s'en occuper. La conclusion générale de cette espèce d'enquête, dans laquelle j'ai reçu un très-grand nombre de confidences (1); la conclusion générale, dis-je, c'est qu'il y avait de très-graves et très-nombreuses inexactitudes dans les recensements de la population de nos départements.

J'ai cru fermement autrefois que presque tous les documents statistiques sur la population étaient exacts (2). Je n'aurais pas compris qu'on pût annoncer un recensement fictif ou une simple évaluation comme le résultat d'un véritable dénombrement d'hommes, surtout lorsqu'on décrivait le procédé d'opération avec les précautions qui en assuraient ou devaient en assurer la fidélité; et je l'aurais moins compris encore quand il s'agissait d'un travail publié au nom de la haute administration du pays, fait par elle, sous ses auspices ou sous les noms de ses agents supérieurs.

Néanmoins, j'ai reconnu depuis que tous les renseignements de statistique, même officiels, n'avaient pas, à beaucoup près, la valeur

(1) Je voyageais alors, pour observer les ouvriers des manufactures, avec des lettres ministérielles de recommandation sous cachet volant, adressées à toutes les autorités.

(2) J'ai écrit, d'après l'abbé Expilly, il y a 20 ou 25 ans, que dès 1765 et 1767, on avait fait, dans diverses provinces de France, des recensements de population par sexes, par âges et par classes (Voir les art. *Population* et *Provence* de son grand *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*). Mais Expilly désignait à tort, comme résultats exacts de ces recensements, des tableaux dont les chiffres avaient été recueillis par diverses personnes. Il se procurait ainsi des relevés de naissances, de mariages et de décès pour un certain nombre d'années; puis il en formait une année moyenne, et il la divisait par le nombre, très-problématique, qu'il croyait répondre à un décès, mais surtout à une naissance. Et de ces calculs hasardés, il concluait le chiffre des habitants, qu'il divisait ensuite par sexes et par âges. Et c'est là ce qu'il appelait des *dénombrements par têtes!* Il s'est même servi, pour la division des âges entre les deux sexes, chez nous, de la table suédoise de 1763, en supposant que les habitants de la France étaient *dans une proportion exacte par rapport à l'âge et au sexe*, avec ceux de la Suède.

Digitized by Google

que je leur accordais, et je conçois que l'un des statisticiens allemands le plus souvent cités, ait protesté contre les publications émanées directement ou indirectement des autorités publiques, après y avoir eu longtemps aussi une confiance aveugle (1).

Il n'était sans doute pas possible d'obtenir en France des tableaux généraux de la population et de son mouvement, qui fussent plus exacts ou plus détaillés que ceux dont nous avons les chiffres; car les avertissements donnés à cet égard depuis 1833 n'ont pas manqué. Il y en a eu en France, en Angleterre, en Italie. Je rappellerai ici ceux de M. Demonferrand qui en a occupé l'Académie des sciences physiques et mathématiques en 1835, et ceux de M. F. d'Ivernois, qui, dans ses *Lettres sur la mortalité proportionnelle des populations considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation* (2), reproche durement à notre administration les lacunes que présentaient alors les documents publiés par elle sur la population de la France.

D'un autre côté, le même M. Dangeville que je nommais à l'instant, a écrit que *toute comparaison de détail entre les recensements de* 1831 *et de* 1836 *était impossible* (3), à cause des différences qui se remarquaient dans la distribution des tableaux, et parce que le recensement de 1831 avait, pour les militaires en activité de service, comme les recensements antérieurs, une colonne séparée qui n'existe pas dans le tableau de 1836, où on les a classés parmi les garçons, les hommes mariés ou les veufs, suivant qu'ils faisaient partie de l'une ou de l'autre de ces trois catégories (4).

Ce n'est pas tout. D'après la circulaire ministérielle qui prescrivait le recensement de 1836, les enfants trouvés et abandonnés, placés en nourrice ou en pension dans les campagnes, n'ont pas été

(1) Voir *Introduction à la science de la statistique, suivie d'un coup d'œil général sur l'étude de la Politique*, etc. D'après M. de Schlœger, professeur à l'Université de Gœttingue; par Denis-François Donnant.—Paris, de l'imprimerie impériale, an XIII (1805). Voir les pages 123 et 124.

(2) Voir *Bibliothèque universelle de Genève*, cahier d'avril 1833, etc.

(3) *Ibid.*, page VI de l'*Appendice*.

(4) *Ibid.*, page IV.

Digitized by Google

recensés *à leur domicile réel, mais bien à leur domicile légal, qui est l'hospice.* On a de cette manière donné à certaines villes une population plus nombreuse en 1836 qu'en 1831, *sans que pour cela il s'y trouvât un seul habitant de plus;* et un effet *en sens inverse* a eu lieu dans les communes rurales où l'on élève ordinairement beaucoup d'enfants trouvés (1). M. Dangeville cite des exemples où les différences produites ainsi étaient de 10 pour 100 en plus dans les villes, et de 10 pour 100 en moins dans les campagnes (2).

Je connaissais ces derniers faits depuis bien longtemps, et je n'en parlerais pas aujourd'hui s'ils n'étaient publiés dans un ouvrage que recommande l'esprit de modération et de vérité de l'auteur, et s'ils n'appuyaient les recherches de M. Fayet. Depuis longtemps aussi j'ai comparé entre eux les États officiels de notre population qui sont publiés après chaque dénombrement. Les changements qui s'y remarquent d'un recensement à l'autre sont vraiment curieux ; les voici pour le sexe masculin :

Le recensement de 1801 en divise tous les individus en trois catégories ou colonnes de la manière suivante :

Enfants et non mariés,

Hommes mariés ou veufs,

Militaires.

Les recensements de 1806 et 1821 en forment quatre classes au lieu de trois :

Enfants et non mariés,

Hommes mariés,

Veufs,

Militaires.

Le recensement de 1826 n'a établi entre eux aucune classification ; il les réunit et les confond tous, même avec les femmes, en un seul bloc.

Celui de 1831 les distribue en quatre classes, comme les recensements de 1806 et de 1821.

(1) Voir *Bibliothèque universelle de Genève*, cahier d'avril 1833, page IV de l'*Appendice.*

(2) *Ibid.*, page VI.

Digitized by Google

Mais le recensement de 1836 n'en admet plus que trois : il supprime la colonne des militaires, qu'il distribue entre les garçons, les hommes mariés et les veufs, sans qu'on puisse savoir de combien chacune de ces catégories en a été augmentée (1).

Le dénombrement de 1836 est le dernier qu'ait publié l'ancien Bureau de la Statistique de France. Les recensements qui ont paru depuis ne sont, à bien dire, que la continuation des *tableaux authentiques de la population française,* insérés tous les cinq ans au *Bulletin des Lois*. Nous n'avons donc pas à nous en occuper. Les renseignements en sont d'ailleurs bien moins intéressants que ceux du Bureau de la Statistique.

J'ai fait partie d'une commission qui devait préparer le dénombrement de 1841 ou de 1846. J'y ai demandé, mais inutilement, que l'on profitât de ce dénombrement pour faire un premier essai d'énumération générale des habitants par sexe, par âge, par état civil et par catégories de professions. J'ajoutais que les résultats en seraient vraisemblablement fort inexacts ; mais que, cette mesure étant admise pour l'avenir, les recensements suivants seraient meilleurs et se feraient au prix de bien moins de travail que la première fois. J'y ai rappelé aussi que des détails semblables et tous ceux qui concernent le mouvement des populations se trouvaient réunis d'une manière plus ou moins satisfaisante dans plusieurs ouvrages de statistique officielle, et je citais les meilleurs de tous, c'est-à-dire ceux de la Suède, de la Prusse, de la Belgique, et ceux des villes de Paris, de Copenhague, de Genève, etc. *C'est heureusement ainsi que notre Bureau général de la Statistique actuel procède.*

Espérons que les recherches de l'ancien Bureau faciliteront beaucoup la tâche du nouveau. La manière dont celui-ci a débuté (2), est chez nous une grande et heureuse innovation que M. Dangeville et moi avions plusieurs fois demandée.

(1) Voir le volume intitulé *Territoire et Population,* publié en 1837 par le Bureau de la Statistique générale de France.

(2) Dans ses Résumés du XIVe volume de la *Statistique de France,* et dans la première partie du volume sur le *mouvement de la population en* 1851, 52 *et* 53.

Digitized by Google

Je n'ajouterai aucune réflexion, si ce n'est pour faire remarquer que tout ce que l'Académie vient d'entendre ramène plus ou moins aux recherches de M. Fayet, et que l'opinion de celui-ci sur l'instruction primaire considérée comme cause d'émigration des campagnes dans les villes et dans les centres de commerce et d'industrie, gagne tous les ans du terrain. Au reste, l'observation de la tendance des habitants des campagnes à les quitter pour aller vivre dans les villes, est déjà fort ancienne.

Quant aux autres faits concernant les populations et que l'auteur décrit, ils sont encore semblables à ceux que l'on a publiés dans plusieurs pays, et tout récemment en France pour les années 1851, 52 et 53. C'est à M. Legoyt, chef actuel du Bureau de la Statistique que l'on doit la connaissance des derniers.

L'ouvrage de M. Legoyt et le mémoire de M. Fayet s'appuient mutuellement. Le premier, auquel le second emprunte une partie de ses chiffres, généralise, pour les trois années qu'il embrasse, les faits observés par M. Fayet dans le département de la Haute-Marne, où il les a examinés. Et celui-ci explique les résultats des recherches de M. Legoyt à l'aide de détails que ce dernier ne devait pas mentionner. Enfin chacun des deux ouvrages est, à cet égard, comme le complément de l'autre.

A cette occasion, l'Académie me permettra de lui rappeler une discussion qui s'est élevée dans son sein il n'y a pas bien longtemps. Il s'agissait d'une diminution notable et progressive signalée dans le nombre des naissances et dans celui des mariages depuis 1850 jusqu'à 1853 inclusivement. Ce sujet, vous l'avez tous compris, est éclairé en partie par les nouvelles recherches de M. Fayet. Voilà mon excuse de rappeler cette discussion.

Je crois d'ailleurs, comme M. Fayet, que le ralentissement qui vient de se manifester dans l'accroissement de notre population ne durera point et n'a rien qui doive nous surprendre ou nous inquiéter. Je n'y vois guère, comme M. Wolowski, qu'un exemple de ces oscillations que produisent fréquemment la cherté ou le bon marché des vivres, ainsi que les épidémies et d'autres fléaux, ou bien au contraire une heureuse salubrité.

Digitized by Google

Mais je ne saurais regarder comme un mal la diminution du nombre des naissances par mariage, si le vice, la misère ou le malheur n'en sont ni une cause ni un effet.

On est même tenté de s'en réjouir, quand on sait (et pour moi cela est indubitable) que les populations pauvres sont celles qui produisent le plus d'enfants et qui en élèvent le moins. On ne saurait trop insister sur ce que la grande pauvreté abrège la vie, surtout celle des jeunes enfants. C'est, on dirait, un châtiment infligé par la Providence aux parents que leur inconduite ou leur imprévoyance plonge dans la misère.

C'est tout l'inverse pour les populations riches ou seulement aisées. Celles-ci voient naître peu d'enfants, mais les conservent bien mieux. Elles en amènent beaucoup plus à l'âge adulte avec bien moins de naissances. Aussi les hommes faits et les vieillards y abondent-ils, tandis que dans les populations pauvres, ce sont des essaims de petits enfants destinés la plupart à s'éteindre au seuil de la vie.

On conçoit très-bien que les enfants qui succombent en si bas-âge, et même plus tard avant de ne rien produire, loin d'être utiles en quoi que ce soit à la société ou à leurs familles, en sont au contraire une cause d'affaiblissement ou de ruine : leur mort est une sorte de banqueroute ou de naufrage qui fait perdre tout ce qu'ils ont coûté.

Quoi qu'on dise ou qu'on pense à cet égard, les fatigues, les privations qui accompagnent la pauvreté, sont un grand obstacle à ce qu'on puisse élever des enfants, mais elles n'empêchent pas de leur donner le jour.

Ce n'est pas parce qu'il en naît beaucoup que la population d'un pays augmente toujours. Les progrès des arts, des sciences, ceux de la médecine qui multiplient les moyens de conservation, n'y contribuent même qu'à peine et *indirectement*.

D'un autre côté, ni les épidémies, ni les guerres, ni les famines, ne sont pas d'ordinaire suivies longtemps d'une diminution sensible de population. Ce sont les longues guerres acharnées et quelques épidémies ou pestes, heureusement fort

Digitized by Google

rares (1), qui ont cet effet par les énormes destructions d'hommes qu'elles entraînent. Quand les ravages en sont passés, les choses reprennent peu à peu leur cours habituel, tout comme le torrent dévastateur redevient rivière tranquille par la rentrée des eaux dans leur lit.

Au reste, l'absence de ces fléaux, quelque longue qu'on la suppose, n'augmente presque jamais non plus la population, *du moins directement.*

Enfin, comme on l'avait déjà dit avant Malthus, qui a le mérite de l'avoir mieux établi que tous les autres, partout et toujours le chiffre des habitants se proportionne aux moyens d'existence, c'est-à-dire à la quantité d'aliments que donne le pays ou qu'on peut s'y procurer. En d'autres termes, la population est réglée, bornée par eux, et elle croît ou décroît avec eux, mais avec une tendance constante à dépasser leur niveau.

Il en est de cette loi de Malthus comme de celle dont la démonstration est due à son compatriote Adam Smith, qui fait dépendre la richesse de la mesure et de la qualité du travail. Ce sont là les deux lois fondamentales de l'Économie politique (2).

Si ces assertions sont vraies, les enfants qui naissent dans un pays, n'y peuvent vivre, ainsi que tous les nouveau-venus, qu'autant que d'autres personnes s'en vont, meurent ou sont privées d'une

(1) Comme la peste noire du XIVe siècle, l'épidémie et la famine réunies de 1709 et 1710, surtout dans le nord de l'Europe, et de nos jours le choléra dans plusieurs pays.

(2) Selon M. Fayet, qui ne donne que des chiffres officiels faciles à vérifier, l'accroissement de la population française due au seul excédant des naissances sur les décès pendant la période de 1801 à 1806, aurait été de 414,396 individus. En outre, le recensement de 1806 comparé à celui de 1801 aurait constaté, à la fin des cinq mêmes années, une augmentation de 1,758,422 personnes. Ce nombre dépasse de 1,344,026 celui de l'excédant des naissances sur les décès.

L'auteur insiste avec raison sur cette grande différence que les immigrations ne pourraient jamais expliquer, et il en conclut que le recensement de 1801, à partir duquel on calcule l'accroissement de notre population, a omis un très-grand nombre d'individus qui ont été comptés dans celui de 1806. On exagère beaucoup cet accroissement en le calculant d'après le chiffre trop petit du dénombrement de 1801.

Digitized by Google

partie de leurs aliments, ou bien que la masse des subsistances ne s'accroît pas moins vite que la population.

MM. de Lavergne, Ch. Lucas, Laferrière et Ch. Dupin, ont ajouté ce qui suit :

M. de Lavergne : Je ne connais pas le mémoire de M. Fayet, dont M. Villermé ne nous a donné que l'analyse. Si le passage relatif à l'instruction primaire n'a d'autre objet que de conclure à la généralisation de cet enseignement, je suis tout à fait de cet avis; l'instruction primaire, telle a été toujours la pensée de ceux qui l'ont fondée, ne porterá véritablement ses fruits que lorsqu'elle sera générale. Mais si M. Fayet accuse l'instruction primaire, dans son état actuel, d'être une des causes de l'émigration des populations rurales vers les villes, s'il en fait le sujet d'un blâme, d'un reproche, je ne saurais en aucune façon partager son opinion.

L'instruction primaire peut être, comme les chemins de fer, un instrument, un moyen de déplacement; ce n'est pas une cause. La cause, c'est la différence de salaire et de bien-être entre la ville et la campagne, qui fait qu'on a intérêt à quitter l'une pour l'autre. Cette différence elle-même n'est pas toujours regrettable, car ces phénomènes sont très-complexes. Une partie du mouvement des campagnes vers les villes n'a rien que de légitime, quand il est l'effet naturel de la division du travail livrée à elle-même. Chacun a le droit imprescriptible de chercher à améliorer sa condition, et quand on se trouve mieux sur un point que sur un autre, on a raison d'y aller. Si l'instruction primaire sert à faciliter ce mouvement d'ascension, tant mieux. Ce qui est dangereux, c'est que, par des causes artificielles, on aggrave la différence entre les villes et les campagnes; l'action en sens contraire se comprendrait mieux.

M. Fayet fait remarquer que le mouvement de déplacement n'est pas nouveau; sans doute, mais ce qui est nouveau, c'est la proportion. Autrefois les villes s'accroissaient mais lentement, et comme le chiffre total de la population montait, celle des campagnes ne diminuait pas, sauf un très-petit nombre de points. Dans ces der-

Digitized by Google

nières années, la population totale a cessé de s'accroître, les grandes villes, et surtout Paris, ont grossi démesurément, et la population des campagnes a diminué dans des proportions que M. Fayet lui-même a constatées. Voilà la perturbation. On ne peut pas dire qu'elle soit due à l'instruction primaire, car l'instruction primaire n'a pu faire tout à coup ces progrès insolites.

M. Fayet et, après lui, M. Villermé ont jeté quelques doutes sur l'exactitude des recensements généraux de la population. Certes je suis loin de me porter garant de tous ces recensements, surtout de ceux qui ont été faits au commencement du siècle. Plusieurs de nos confrères, notamment M. le baron Charles Dupin, ont signalé dans ces opérations des imperfections manifestes. Mais il en est de la statistique comme de toute chose, elle va en se perfectionnant avec le temps. L'opération du dénombrement se renouvelle tous les cinq ans; à chaque fois, on s'applique à corriger des erreurs et à introduire des améliorations. Notre confrère, M. Moreau de Jonnès, a puissamment contribué à perfectionner ce grand travail. Les recherches de tous les savants qui s'occupent de ces matières, celles de M. Villermé lui-même, comme il vient de le rappeler, y ont aidé. Le dernier dénombrement en particulier, le plus grave de tous par les faits qu'il a révélés, a acquis l'autorité d'une sorte de démonstration, depuis que le tableau des naissances et des décès de 1851 à 1856, maintenant à peu près complet, coïncide à quelques milliers près avec lui. Quand deux opérations si différentes, qui se servent mutuellement de preuve et de contrôle, arrivent à des résultats conformes, il me paraît en résulter une certitude suffisante pour en tirer des conclusions.

Je ne puis considérer comme de simples *oscillations* les faits affligeants que ce dénombrement a mis en lumière. Les décès ont excédé les naissances deux ans de suite, ce qui ne s'était pas encore vu depuis qu'on tient avec quelque soin les registres de l'état civil. Je suis heureux de pouvoir constater que l'année 1856 a été meilleure; nous ne connaissons pas tous les chiffres, mais ceux que nous connaissons autorisent à compter sur un excédant de naissances d'environ 100,000. Ce n'est encore que la moitié de la progression

Digitized by Google

normale, mais enfin c'est un avantage marqué sur les années meurtrières de 1854 et 1855. On ne connaît encore aucun des chiffres de 1857. Je dois aussi saisir cette occasion pour rectifier un fait. Dans sa séance du 13 juin, j'ai lu à l'Académie une statistique des mariages empruntée au *Moniteur* du 11 mai. Il résultait de ce tableau que le nombre des mariages avait été en décroissant graduellement de 1850 à 1855 ; le chiffre de 1855 tombait brusquement si bas que j'avais eu soin de prévenir l'Académie qu'il devait être le résultat d'une erreur ; cette erreur est maintenant connue, le *Moniteur* avait omis de dire qu'il manquait seize départements. En réalité, le chiffre des mariages, au lieu de continuer à décroître, s'est un peu relevé en 1855 ; le fait de la décroissance graduelle reste d'ailleurs constaté pour les années précédentes.

M. Charles Lucas : — Je n'ai pas entendu toute la lecture du travail de M. Fayet, mais je puis dire cependant que les causes de l'émigration des populations rurales vers les villes sont très-complexes, et qu'il serait inexact de compter, comme l'une des causes principales et générales en France, les développements de l'instruction primaire qui, en donnant de nouvelles aptitudes à ceux qui en reçoivent le bienfait, les engagent à chercher dans les villes des occupations plus lucratives. Les habitants des campagnes qui désertent le foyer paternel pour courir les hasards des villes, ne cherchent pas seulement des occupations plus lucratives ; ils savent que les villes offrent à la satisfaction des passions et des appétits sensuels, des ressources qui manquent aux campagnes. C'est donc là, je le répète, une question très-complexe, car auprès du désir légitime chez les uns d'améliorer leur situation matérielle, on pourrait constater chez d'autres des motifs qui ne tendent nullement à l'amélioration de leur condition morale. Reste un fait. L'instruction primaire contribue-t-elle, dans certaines localités, à augmenter l'émigration dont tout le monde reconnaît l'existence? Je crois que l'affirmative n'est pas douteuse. L'instruction primaire crée des inégalités, parce qu'elle n'est pas répandue et distribuée d'une manière régulière. Toutes les communes aujourd'hui ne la

Digitized by Google

reçoivent pas également, et dans chaque commune tous ceux qui seraient en âge d'y prendre part ne le font pas dans la même mesure. De là, comme je le disais, des inégalités. Celui qui sait lire et écrire ne veut plus manier la charrue et se fait citadin; aussi voyons-nous des maires et des conseils municipaux qui se refusent à faire les fonds supplémentaires, nécessaires au traitement des instituteurs, parce que l'instruction primaire leur enlève des bras pour les travaux de l'agriculture. Mais ces appréhensions se produisent surtout dans l'intérieur des familles. Il n'en est pas à la campagne comme à la ville. Une nombreuse famille y est souvent une richesse. Le cultivateur, à la tête d'une ferme, s'applaudit du nombre de ses garçons, qui lui promettent des bras nécessaires et intéressés au succès de ses travaux, et souvent il suspecte l'école de ne pas leur inspirer le goût persévérant de l'agriculture. Quelquefois aussi il est peu jaloux de leur laisser donner une instruction que lui-même ne possède pas.

M. Villermé a parlé du discrédit dans lequel sont tombées à ses yeux, et aussi aux yeux de plusieurs savants Allemands, les statistiques officielles que publient les gouvernements. En ce qui concerne la France, je crois qu'à cet égard il faut distinguer et faire des réserves contre cet affaiblissement de la confiance que les statistiques officielles, suivant M. Villermé, doivent inspirer. Il y a des statistiques qui sont le résultat d'enquêtes locales et qui demandent nécessairement le concours de personnes étrangères à l'administration. Je citerai pour exemple les statistiques relatives à la population. Celles-là sont difficiles. Elles contiennent des omissions et des inexactitudes, qui s'expliquent par la négligence et par l'apathie des auxiliaires auxquels on a dû recourir. Quelquefois l'intérêt local y a aussi sa part comme pour le contingent de l'armée, pour les octrois. Dans ces divers cas, les autorités locales se laissent influencer par des considérations particulières, et il est difficile de contrôler les résultats qu'elles transmettent à l'administration centrale; mais ces sources d'erreur et d'inexactitude disparaissent quand cette administration agit par ses subordonnés hiérarchiques, sans recourir aux autorités locales. Cela a lieu notamment

Digitized by Google

pour les statistiques de la justice civile et commerciale et de la justice criminelle. Ces documents sont connus dans toute l'Europe, et personne ne se permet de leur refuser la confiance qui leur est due. C'est qu'en effet, dans ce dernier cas, les faits sont sous la main de l'administration ; elle les contrôle, et il y a ainsi des garanties sérieuses et qui doivent inspirer toute confiance aux savants en France et à l'étranger.

Sur une observation de M. Cousin, M. Laferrière a ajouté ce qui suit.

M. Laferrière : — Les faits que j'ai pu observer dans une partie du Midi confirment l'opinion que vient d'émettre M. Cousin, en citant spécialement la Bretagne, où l'instruction primaire est très-répandue sans avoir exercé d'influence sur l'émigration dans les grandes villes. Je me suis trouvé pendant deux ans à la tête de l'Académie de Toulouse qui renferme huit départements, et j'ai remarqué que le département de la Haute-Garonne, le seul qui possède un grand centre de population et où aurait dû se faire sentir l'attraction de la grande ville sur la population des campagnes, est précisément celui qui montrait le moins d'empressement vers l'instruction primaire. Ainsi, dans ce département qui a une population de près de cinq cent mille âmes, on ne comptait en 1855, dans les écoles communales, les écoles libres, les salles d'asile, que 42 mille enfants des deux sexes, et 92 communes se trouvaient encore dépourvues de toute école ; tandis que dans les départements où le mouvement d'émigration vers un chef-lieu considérable ne pouvait se faire sentir, comme les départements du Tarn, du Lot, des Hautes-Pyrénées, la proportion était bien plus favorable à l'instruction primaire. Je citerai surtout le département de l'Aveyron où l'influence ecclésiastique s'unit, comme en Bretagne, à l'action de l'autorité civile pour la propagation de l'enseignement du peuple. Là, pour une population de moins de 400 mille âmes et pour 281 communes, il y a 1,360 écoles, dont une souvent par village, et plus de 50 mille enfants dans les écoles publiques ou libres. Les faits dans la vaste circonscrip-

Digitized by Google

tion de l'Académie de Toulouse ne sont donc pas en rapport avec les assertions de l'auteur du mémoire.

M. Charles Lucas : — Ce que vient de dire mon honorable confrère M. Laferrière, en parlant des départements des Pyrénées, tient à des circonstances locales, et sous ce rapport, je puis confirmer ses observations en citant les départements des Hautes et Basses-Alpes. On est étonné, en parcourant les départements des Hautes et Basses-Alpes, d'y trouver l'instruction primaire dans un état de développement très-avancé. On dirait que ces populations tourmentées par les rigueurs du climat, bloquées par les neiges, cherchent à consacrer à la culture et au développement de leur intelligence le temps qu'elles ne peuvent donner à l'industrie ou à la culture des champs. Il y a évidemment là des influences locales, dont l'action ne peut-être méconnue.

Je dirai, en terminant, que je dois adresser à M. Cousin les remercîments les plus sincères pour les bonnes paroles qu'il vient de prononcer au sujet de l'instruction primaire, telle que les petits Frères de l'abbé de Lamennais la répandent dans les communes rurales de la Bretagne. Toutes les fois qu'on donnera l'instruction primaire dans ces bonnes conditions religieuses, qui en garantissent la bienfaisante influence, on n'aura pas à se préoccuper des alarmes que cette instruction peut inspirer, quand on la voit se répandre sans une préoccupation suffisante des garanties morales et religieuses qui doivent accompagner son développement. Je ne puis donc que m'associer complètement à la pensée de mon honorable confrère, qui signale à l'attention et à l'imitation de la France, l'organisation de l'instruction primaire dans les communes rurales de la Bretagne.

M. le baron Ch. Dupin en réponse à M. Ch. Lucas : — Ce que vient de dire M. Ch. Lucas pour les Hautes-Alpes est une exception. L'Isère est déjà un département avancé. Si l'on tire, comme je l'ai fait, pour ma carte figurative de l'instruction primaire en France, une ligne oblique de l'Isère au midi de la Normandie, on trouve

Digitized by Google

que les départements situés au nord de cette ligne sont les plus avancés au point de vue de l'instruction populaire et de l'industrie. Mais je reviens au point de départ de la discussion. Je n'accepte pas ce qu'a dit M. Fayet de l'instruction primaire comme cause de l'émigration des campagnes vers les villes. Je suis maire d'une commune rurale, et puis parler d'après ma propre expérience. L'instruction que donnent nos modestes écoles, n'est pas une instruction littéraire qui puisse rendre les enfants de nos campagnes propres aux occupations savantes des villes. Ceux que nous voyons émigrer, quittent leur village pour aller à Paris travailler comme maraîchers, comme garçons de chantier, pour aller en divers lieux faire les terrassements des chemins de fer et des canaux, etc., et en général tirer de leur labeur manuel un prix plus élevé que celui du village.

L'instruction primaire fait en France des progrès incontestables, et il serait fâcheux de les arrêter par des accusations irréfléchies. L'état actuel de la conscription nous montre que sur 100 jeunes gens appelés sous les drapeaux, 60 savent lire et écrire, et 40 seulement ne le savent pas. Chaque année, l'amélioration dans cette proportion est d'un pour cent. Cela paraît peu d'une année à l'autre, mais songez qu'en cinquante ans, la proportion de ceux qui savent lire et écrire, vis-à-vis de ceux qui ne le savent pas, est augmentée de cinquante pour cent. Il est du reste un fait à remarquer, c'est que moins l'instruction primaire est répandue dans une localité, plus ceux qui en reçoivent le bienfait ont d'avantages sur ceux qui en sont privés. S'il y a une place de garde forestier, de garde-champêtre, de facteur rural, d'éclusier, de conducteur des ponts et chaussées à donner, c'est à celui qui sait lire, écrire et compter qu'on la donne : chacun se trouve ainsi casé d'après son instruction. Qu'iraient donc faire dans nos villes l'adolescent et le jeune homme sortis de nos écoles primaires avec le léger bagage de science qu'ils y ont puisé. Ils n'y brilleraient guère. Pour peu qu'ils montrent de dispositions, ce n'est pas à la ville qu'ils vont les développer : le collége voisin ou le petit séminaire les reçoivent. Je crois donc que c'est bien à tort que M. Fayet impute à l'instruction primaire un résultat dont elle est fort innocente. M. Fayet semble avoir pris l'instruction primaire en

Digitized by Google

défaveur ; il aurait tort. Il faut être impartial ; toute chose ici-bas a des inconvénients et des avantages. L'arbre de la science produit, comme au premier jour de l'histoire de l'humanité, la connaissance et la pratique du bien et du mal. Il faut distinguer et surtout se garder d'une exagération fâcheuse. L'instruction primaire peut avoir des inconvénients, mais dans l'ensemble ses résultats sont satisfaisants, et il serait téméraire de ralentir ses progrès. Que l'Académie me permette une dernière réflexion. Comparez 100,000 hommes pris dans l'armée il y a cinquante ans, et 100,000 hommes dans l'armée qui marche aujourd'hui sous nos drapeaux. Quelle peine on avait autrefois pour trouver des sergents et des sergents-majors ! Aujourd'hui les 2/3 de l'armée savent lire et écrire en arrivant au régiment ; le colonel se charge de faire instruire l'autre tiers. Et cette instruction n'altère en rien les vertus militaires. En effet, vit-on jamais une armée plus patiente que la nôtre devant Sébastopol, plus endurcie à toutes les souffrances, au froid, aux malheurs, à des périls inouïs. Quand l'instruction primaire produit de pareils résultats, je dis qu'on doit l'encourager, la propager par tous les moyens. Voyez ces soldats qui ont appris par l'obéissance à bien commander à leur tour : quand ils reviennent aux champs qui les ont vu naître, tout le monde les recherche pour les employer. J'avais besoin de dire ces choses et de rappeler que plus l'instruction primaire se généralisera, plus ses inconvénients relatifs disparaîtront.

CH. VERGÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SUR UNE MISSION RELATIVE A LA

CONDITION MORALE, INTELLECTUELLE ET MATÉRIELLE

DES

OUVRIERS QUI VIVENT DU TRAVAIL DE LA SOIE,

PAR M. LOUIS REYBAUD [1].

XII.

Saint-Étienne et Saint-Chamond.

Ce que j'ai dit à propos de Lyon abrègera ma tâche pour ce qui concerne Saint-Étienne : entre les deux villes et les deux fabriques, il existe de telles analogies, qu'il faut s'en tenir à ce qui les distingue et limiter le sujet aux points essentiels.

L'industrie du bassin de la Loire remonte presque à la même date que celle du bassin du Rhône; dès le XVIe siècle, le métier à rubans et à passements s'établit dans l'un, comme dans l'autre le métier à taffetas, et depuis lors ce partage d'attributions s'est constamment maintenu avec un

(1) Voir t. XLIII, p. 5, 199, 321 ; t. XLIV, p. 143 et 337.

Digitized by Google

égal succès et des perfectionnements parallèles. Ce ne fut pas à Saint-Étienne que la fabrication eut son premier siége, mais à Saint-Chamond, ville plus ancienne, plus industrieuse alors, et qui, réduite depuis au second rang, a descendu sans déchoir. L'histoire de l'industrie offre peu de fortunes comparables à celles de Saint-Étienne. En moins de trois cents ans, de simple bourgade qu'elle était, avec une petite population de taillandiers et d'armuriers, elle est devenue une cité importante, s'accroissant à vue d'œil et en richesse plus encore qu'en nombre, marquant d'une forte empreinte toutes les branches de travail sur lesquelles son activité s'est exercée. Ce caractère de puissance et de vigueur est visible dès qu'on en approche. Si c'est de nuit, des fourneaux à coke toujours allumés, forment le long du chemin une illumination continue, et tiennent le voyageur émerveillé jusqu'à la limite du faubourg; si c'est de jour, des cheminées d'une portée aérienne se dégagent du milieu des vapeurs et de la brume, comme autant de minarets élevés au culte dominant, et destinés à porter aussi haut que possible le témoignage de sa grandeur. Nulle part, l'homme ne s'agite avec plus d'énergie et plus de fruit; le mineur dans des villes souterraines où les clartés du soleil ne pénètrent jamais, et que menacent des fléaux multipliés, l'inondation, l'incendie, les éboulements et les gaz délétères; l'ouvrier en métaux devant ces forges et ces matières en fusion qui modifient l'air au point de le rendre à peine respirable pour les poitrines humaines; le passementier, enfin, placé là, disait-on, comme contraste, dont les métiers produisent ces rubans merveilleux, si frais, si délicats, que le moindre contact suffirait pour les faner, et qui pourtant

Digitized by Google

ont été tissés sous un ciel bien noir et dans une atmosphère bien chargée de fumerons, par des mains qui ne sont pas celles de petites maîtresses.

Cette fabrication ingénieuse et dont la fortune a été si grande, a dû, dans ses origines, avoir pour cause le bas prix de la main-d'œuvre; elle s'est soutenue et développée par une aptitude acquise et un esprit inventif qui n'est jamais au dépourvu. L'histoire serait longue de tous les petits artifices mécaniques à l'aide desquels le métier à rubans est parvenu au point où nous le voyons. Dans le début, c'était l'appareil le plus simple du monde, où chaque navette exigeait l'emploi d'une main, soit qu'on travaillât à la haute ou à la basse lisse, et il en fut ainsi jusqu'à ce que le métier à la barre et la navette volante vinssent simplifier la tâche et réduire le nombre des bras. Cette navette volante, dont on attribue l'idée initiale à un anglais nommé John Kay de Bury, offrant l'avantage de marcher seule par un mouvement de va-et-vient qu'impriment des tringles à pignons et à crémaillères, on fut naturellement conduit à l'usage d'une barre horizontale que des bielles font aboutir à un battant commun, animant toute une ligne de métiers. Plus tard, cette navette volante fut elle-même l'objet de modifications successives. Elle ne s'appliquait d'abord qu'à une seule couleur et ne pouvait servir qu'à la fabrication des rubans unis, ou exigeait du moins, à chaque changement de couleur, un changement de navettes exécuté à la main. On imagina alors, sous le nom de lanterne tournante ou cage d'écureuil, un mécanisme de rotation où des navettes de différentes couleurs se présentent dans un ordre intermittent et approprié aux dispositions du tissu. C'est

Digitized by Google

ce procédé de navettes multiples qui, varié à l'infini suivant la fleur ou le dessin, et aussi suivant les combinaisons particulières de l'ouvrier, a donné à la fabrication tout son essor. Adapté au métier à la Jacquart et complété par le battant brocheur, il a rendu possibles et réalisables, à moins de frais, tous ces rubans dont le nombre et les complications sont de nature à surprendre : rubans à effets d'armures, rubans chinés, gaufrés, imprimés, rubans façonnés et veloutés, rubans anglais, rubans-gaze, rubans-marabouts, rubans dentelés et à franges tirées, les uns teints en soie, d'autres en pièces, d'autres enfin d'une manière mixte et entre deux ouvraisons. C'est également ainsi que l'on obtient ces rubans brochés d'argent et d'or, dont le débouché est très-réduit, et qui, dans leur richesse un peu massive, ne semblent plus convenir qu'aux toilettes des cours ou ajustements de ces beautés invisibles que renferment les sérails de l'Orient.

Ici encore nous retrouvons deux industries, celle du ruban de luxe et celle du ruban courant; mais les caprices de la mode en ont décidé autrement qu'à Lyon ; c'est vers la simplicité que l'on incline. Il y a quelques années, on avait poussé l'ornement jusqu'à ses dernières limites ; les rubans étaient chargés de fleurs, d'oiseaux, de ramages, de grotesques, de médaillons ; ils entraient en lutte avec le pinceau et reproduisaient des motifs de dessin. La parure des femmes s'y prêtait; c'était le temps des grandes ceintures et des chapeaux surmontés de nœuds à effet. Aujourd'hui, ce goût a changé; on ne veut plus de dispositions ambitieuses; on s'en tient au ruban uni, écossais ou quadrillé, et il a fallu que la fabrication réglât sa marche sur cette réforme. L'art

Digitized by Google

a consisté désormais dans le choix des nuances et l'harmonie des tons, dans la dégradation des couleurs sur le même tissu, dans la combinaison des reflets et des ombres, dans l'emploi varié des moires, des carreaux, des points, des rayures, des losanges, des cannelures, dans des contrastes entre la chaîne et la trame, dans les franges et les liserés, dans une infinité de détails qui, en apparence peu saillants, n'en contribuent pas moins à la valeur et au caractère de l'ensemble. Et il ne faut pas croire que, dans ces conditions, la tâche du fabricant soit devenue plus facile ni que son mérite en soit diminué. Dans l'industrie, comme dans les lettres et les arts, on n'arrive à la simplicité qu'au prix d'un certain effort; le style où le travail paraît le moins, est souvent celui qui en a coûté le plus.

C'est dans la ville ou dans les faubourgs que s'exécutent ces rubans de choix dont la façon exige de la surveillance; la campagne tient presque exclusivement dans ses mains le ruban uni en soie pure ou en soie mélangée, les galons, les rubans de filoselle et les articles de chapellerie et de passementerie. Le rayon de cette main-d'œuvre rurale s'étend très-loin, et pour en assurer le service, il a fallu que les maisons de Saint-Étienne et de Saint-Chamond établissent sur divers points, tantôt dans des villages, tantôt dans des bourgs, des comptoirs auxiliaires, d'où partent les commis à cheval chargés de répartir la besogne, et où aboutissent les premiers éléments d'une comptabilité. Les salaires de cette catégorie sont des plus modiques; ils s'élèvent à 1 fr. 50 centimes pour les ouvriers les mieux rétribués, et vont en baissant pour les autres jusqu'à 1 fr. 25 et 1 fr.; et encore faut-il que la journée, ainsi payée, soit bien rem-

Digitized by Google

plie et qu'aucune occupation domestique ne vienne s'y mêler. Dans la saison d'hiver, c'est en prolongeant la veillée que la tâche s'achève, et alors il y a à déduire du prix des façons les frais d'éclairage et de chauffage. La vie est bien dure à ces conditions, et le réglement des comptes se réduit à des sommes bien petites. Cependant ces populations paraissent s'en accommoder; dans les moindres hameaux, on aperçoit des appareils qui battent. Il est vrai que la vie n'y est pas chère et se réduit aux dépenses les plus strictes, que l'usage de la viande n'est pas fréquent et que l'entretien n'est pas coûteux. C'est par les privations que l'équilibre se rétablit, et elles sont d'autant plus lourdes, qu'il faut, sur les premières épargnes, prélever l'achat du métier et affecter ensuite à son entretien une portion des bénéfices qu'il procure. Quoi de plus ingrat qu'une pareille occupation! et pourtant le principal souci de ces ouvriers de la campagne est qu'elle ne vienne à leur manquer. Si minimes qu'elles soient, les ressources qui proviennent du salaire industriel ajoutent quelque chose à celles, bien chétives aussi, qu'ils trouvent dans la culture de la terre, soit comme métayers, soit comme journaliers, et quand une crise éclate, le deuil n'est pas moins grand, ni la souffrance moins vive dans ces ateliers isolés que dans les ateliers agglomérés; seulement la plainte n'a ni la même ardeur, ni la même amertume, et la résignation prend plus vite le dessus.

La condition des ouvriers de la ville est de beaucoup supérieure à celle des ouvriers des champs : avec la nature du travail le salaire s'élève. Il est de 3 fr. pour les façonnés courants, et de 5 à 10 fr. pour les grands façonnés. Le partage du prix des façons se fait comme à Lyon entre les

Digitized by Google

compagnons et les chefs d'ateliers ; à peu de nuances près, l'organisation est la même, et, à en comparer les effets, l'avantage resterait plutôt à Saint-Étienne. On y voit, en bien plus grand nombre, des chefs d'ateliers qui ont pu devenir propriétaires non-seulement de leurs métiers, mais des maisons qu'ils occupent, et mettre en réserve quelques sommes pour franchir les mauvais jours. D'autres, il est vrai, sont moins favorisés ou montrent moins de prévoyance ; ceux-ci, les temps d'épreuves les prennent au dépourvu, et ils se voient obligés de revendre à raison de 3 ou 400 fr. des métiers qui leur ont coûté 1,500 fr. et même plus. C'est alors une existence à refaire : en quelques heures le fruit d'un long travail se trouve anéanti. Le courage de l'ouvrier n'en fléchit pas ; il se remet à l'œuvre dès qu'il le peut, et à force de patience et d'art rétablit sa position détruite. Ce qui y aide le plus, ce sont les petites combinaisons qui ont pour objet d'accélérer ou de simplifier la besogne, ou encore d'obtenir, à force d'essais, des résultats qu'on pouvait croire impossibles. Sur ce point, chefs d'ateliers et compagnons ont l'esprit constamment tendu. Il en est qui arrivent à des découvertes vraiment sérieuses et s'associent avec des fabricants pour en tirer parti ; d'autres, sans viser aussi haut, se contentent d'introduire dans leurs appareils des modifications qui en améliorent les organes et les rendent susceptibles d'un meilleur service. Tous sont en quête de procédés qui leur appartiennent et leur assurent une certaine supériorité d'exécution. Aussi y a-t-il peu de métiers qui se ressemblent ; ici c'est le mécanisme qui diffère, là c'est l'ornement ou plus sobre, ou plus prodigué, et allant parfois jusqu'à la coquetterie. Tel ouvrier aura trouvé le

Digitized by Google

moyen d'alléger les poids qu'il soulève, tel autre de rendre le mouvement de sa barre plus égal et plus doux; celui-ci aura des montants en fer, celui-là des montants en bois de luxe; chacun aspirera au titre d'inventeur et voudra, ne fût-ce que par quelques détails, faire preuve d'originalité. De là, pour cette fabrication, une vie, une sève qui ne s'épuisent pas, et mènent de surprise en surprise même les yeux qui y sont le plus accoutumés.

On comprend qu'avec de semblables dispositions, les ouvriers aient pris quelque ombrage des efforts qui ont été faits pour amoindrir le domaine où leur activité s'exerce si utilement et si ingénieusement. En quoi avaient-ils démérité, et comment pouvait-on conspirer leur ruine? Il s'éleva donc, au début surtout, un sentiment d'hostilité contre les manufactures à moteurs mécaniques, et si prononcé qu'il fallut porter le siége de ces établissements dans un rayon assez éloigné de la ville. Beaucoup de fabricants s'associaient à ces préventions, les uns sous l'influence de considérations personnelles, les autres pour des motifs plus honorables et plus désintéressés. La condition de l'ouvrier, dans la fabrique, a une dignité qu'on ne peut méconnaître et sur laquelle j'aime à insister; elle a un avantage plus précieux encore, c'est une perspective d'avancement et un but offert à une ambition légitime. L'ouvrier n'est plus alors un simple salarié; il n'est pas enchaîné pour la vie à une position précaire et subalterne; en travaillant à la fortune d'autrui il peut préparer les éléments de sa propre fortune : le champ est vaste pour ses espérances et ne se refuse à aucune illusion. S'il regarde vers les sommets de la fabrique, qu'y voit-il? Des hommes qui ont commencé comme lui, d'abord

Digitized by Google

apprentis, puis compagnons, puis maîtres, puis commis associés, enfin chefs de maison. Comment sont-ils arrivés là? Par la puissance des capitaux ou le bénéfice d'une instruction supérieure? Nullement. Ils doivent ce qu'ils sont à l'esprit de conduite, à des habitudes sagement réglées, à de lentes épargnes, aux facultés que développe, dans les cerveaux les plus incultes, la poursuite d'une idée fixe et l'effort persévérant de la volonté. Rien là-dedans qui soit interdit au simple ouvrier, et quel aiguillon pour lui? Qu'il ait une veine heureuse, une bonne inspiration, sa place est marquée près de ceux qui ont réussi : chaque jour de nouveaux exemples l'affermissent et l'encouragent. Et cette trempe que l'ouvrier acquiert ainsi profite d'abord et surtout à l'industrie. Ce ne sont plus des mercenaires qu'elle a à ses ordres, mais des agents dévoués, identifiés avec ses conquêtes et intéressés à ses perfectionnements.

Ainsi s'explique le sentiment de défaveur qui a accueilli les premiers établissements mécaniques, et qui des ouvriers s'est étendu aux chefs de maison; les uns y ont vu une dépossession imminente, une atteinte portée à leur travail et à la valeur de leurs appareils; les autres un déclin dans la fabrication par l'affaiblissement de l'émulation individuelle. Cependant un retour a eu lieu dans l'opinion, et j'en ai recueilli plus d'un témoignage. Les fabricants conviennent que l'expérience parle plus haut que leurs regrets, et qu'à moins d'abandonner à la concurrence étrangère la confection des rubans unis et des façonnés courants, il faut la suivre dans le régime où elle est entrée et où elle se signale par des empiètements qui sont de nature à inquiéter. Ils

Digitized by Google

conviennent aussi que, pour certains articles trop chargés ou trop battus, les métiers mécaniques sont supérieurs aux métiers à bras, et ont sur ces derniers les avantages de la célérité, de la propreté et de la régularité, indépendamment de l'économie qu'ils procurent. Cette conviction a pénétré jusqu'aux ouvriers eux-mêmes : ils voient se rétrécir le cercle dans lequel ils se meuvent, et s'échapper de leurs mains des travaux sur lesquels ils étaient habitués à compter. Ils restent en possession des plus raffinés, des plus délicats, de ceux qui exigent une habileté particulière : le gros de la besogne s'en va, et s'ils n'avisent, beaucoup de métiers cesseront de battre. L'évidence de cette situation alarme les plus intelligents d'entre eux; sans les menaces dont ils sont l'objet, ils auraient essayé d'en sortir. Nulle part mieux qu'à Saint-Étienne on n'en a les moyens; les machines et le charbon y sont tout portés, les appareils actuels n'ont besoin que d'un arbre de mouvement pour marcher par les procédés automatiques. La dépense est minime et l'objet décisif : toute hésitation pourrait être fatale. D'où vient que les ouvriers résistent et pourquoi n'essaieraient-ils pas de retenir, par un changement opportun, des fabrications qui les abandonnent, et cela avant qu'elles aient pris ailleurs d'autres habitudes et se soient formé un autre personnel? Que signifient des violences en pareil cas? Des violences? Contre qui? Contre la destinée, dont les arrêts, quand ils sont définitifs, ne tiennent compte ni des intérêts, ni de la position des hommes, et brisent ceux qui ne s'y soumettent pas. L'heure une fois venue, rien ne sert de se raidir, et l'heure est venue où de plus en plus les forces de la nature se porteront au secours des bras et prendront à

Digitized by Google

leur charge ce qu'il y a de plus rude et de plus énervant dans le travail agricole et industriel.

Les rapports des ouvriers entre eux, leurs habitudes, leurs opinions, leurs manières d'être sont, dans le bassin de la Loire, à peu près les mêmes que dans le bassin du Rhône. Quand les garçons quittent l'école des Frères entre 14 et 15 ans, ils entrent dans les ateliers comme apprentis, les uns à titre gratuit, les autres à titre onéreux. Dans le premier cas, ils sont les hommes de peine de l'ouvrier, l'aident à pousser la barre, mettent les plombs, rangent les cannettes sans toucher aux fils, et reçoivent 50 c., 1 fr. et 1 fr. 50 c. pour cette besogne ingrate, qui se prolonge pendant trois ans. Dans le second cas, ils ont à payer 100 fr. pour leur apprentissage, mais au bout d'un an ils passent compagnons, et on leur doit alors ou le prix de leur tâche dans l'atelier même, ou un emploi dans un autre atelier. Parmi les compagnons, le quart seulement, soit par inconduite, soit par incapacité, ne franchit pas ce degré; les autres, entre 20 et 25 ans, deviennent maîtres, se marient et achètent un métier, à 30 ans un second métier, puis, avec de l'ordre et de l'épargne, une maison à quatre fenêtres et à deux étages, qui coûte entre 8 et 10 mille francs. Ce n'est pas l'exception, c'est la règle : toutes les maisons de fabrique appartiennent à des ouvriers. Quant aux jeunes filles, sorties à 15 ans de chez les sœurs, elles entrent dans les ateliers comme plieuses, cartonneuses, dévideuses et ourdisseuses; ces dernières sont les seules dont l'apprentissage ne soit pas gratuit; elles doivent à leur maîtresse 50 fr. et un an de travail. Une fois instruites, elles reçoivent des salaires qui varient de 1 fr. à 2 fr., suivant

Digitized by Google

la nature de la tâche, et épousent des ouvriers dont elles sont les plus utiles auxiliaires. Ont-elles des enfants? il est rare qu'elles puissent les nourrir. Les courses au dehors, la surveillance à l'intérieur, les tiennent trop assujetties, et elles préfèrent confier, à raison de 10 à 20 fr. par mois, leurs nourrissons à quelque ménage des campagnes. Ce qu'elles dépensent ainsi, se retrouve sur le produit du travail et leur permet de suivre avec une plus grande liberté les mouvements si variés de la fabrique.

Les heures de travail ont à Saint-Étienne des règles plus fixes qu'à Lyon. Naguère une grande latitude y régnait; les ateliers s'ouvraient et se fermaient irrégulièrement; un grand nombre travaillaient nuit et jour, sans en excepter le dimanche. Depuis 1848, les ouvriers se sont d'eux-mêmes imposé des restrictions et les ont invariablement maintenues; les ateliers s'ouvrent à 6 heures du matin et se ferment à 7 heures du soir; celui qui prolongerait la besogne au-delà, s'exposerait à voir ses vitres brisées. Il n'y a d'exception que pour les travaux des magasins qui ne sauraient être suspendus sans dommage. Ces heures de travail sont entrecoupées par les repas : matin et soir, la soupe, qui est aux frais du chef d'atelier, le déjeuner, le dîner et le goûter. Le dîner a seul quelque importance. Celui du maître est copieux et ne diffère en rien d'un ordinaire bourgeois; celui du compagnon se compose d'un morceau de viande, de pommes de terre ou de légumes, qu'il accompagne d'un demi-litre de vin, le tout fourni par un traiteur du voisinage. Les tables ne sont pas communes, et sur ce point le passementier maintient les distances mieux que le tisserand. A Saint-Étienne, les classes sont plus tranchées qu'à Lyon

Digitized by Google

PARSONS LIBRARY University of MICHIGAN

et les rangs plus nettement définis ; il y a, chez le chef d'atelier, plus de réserve, et chez le compagnon plus de déférence ; même de fabricant à chef d'atelier cette circonstance se reproduit. Le fabricant ne traite pas lui-même avec l'ouvrier ; ce sont les commis de barre et les commis de recette qui choisissent les ateliers, fixent les prix et les conditions du travail, règlent les difficultés à l'amiable ou les vident devant les conseils des prud'hommes. Les engagements de ces employés lient les chefs de maison, et quand ceux-ci interviennent en personne, c'est presque toujours pour faire aboutir à une conciliation les différends qui présentent le plus de gravité.

Ces différends sont fréquents et tiennent à des usages défectueux ; il est surtout deux points au sujet desquels les fabricants élèvent des plaintes qui semblent fondées : les déchets et les crédits. Pour les déchets, Lyon a su prendre un parti et sortir de l'arbitraire ; on y alloue à l'ouvrier un déchet déterminé, qui est, autant qu'il m'en souvient, de 3 p. °/₀. S'il va au-delà de cet abonnement, on retient sur sa façon l'excédant constaté ; s'il reste en deçà, on lui bonifie la différence. Il en résulte qu'aucune matière ne doit rester dans ses mains, et que toute soie que l'on trouve chez lui est d'origine suspecte. La police des détournements a ainsi une base certaine et s'exerce à coup sûr. A Saint-Étienne, les déchets n'ont ni règle ni contrôle. Les usages de la fabrique autorisent l'ouvrier à garder les déchets de trame, les fonds de cannettes et de roquetins, et tout ce qui reste de la chaîne lorsque les pièces sont achevées. Il profite ainsi des erreurs, soit de longueur à l'ourdissage, soit de calcul sur les embuvages, erreurs qui se renou-

Digitized by Google

vellent souvent dans les articles de nouveauté. C'est déjà un dommage et une source de difficultés dans les réglements définitifs ; mais ces difficultés et ce dommage ne sont rien auprès d'un inconvénient plus grave et qui touche à la moralité de cette fabrication. Par suite de cette retenue légitime des déchets, la surveillance du vol des matières est presque désarmée. Découvre-t-on de la soie chez un ouvrier ou chez un recéleur, ils affirment que c'est le produit de déchets accumulés, et alors s'élèvent des questions de provenance, au sujet desquelles les enquêtes et les recherches sont ordinairement impuissantes. D'où il suit que, hors des cas de flagrant délit, les larcins demeurent impunis, et que la seule garantie du fabricant est dans l'honnêteté des ouvriers qu'il emploie. Se croit-il lésé, il en appelle au conseil des prud'hommes quand la fraude est manifeste, ou à défaut, frappe d'un interdit les ateliers qui ont abusé de sa confiance. C'est là évidemment un procédé vicieux, et on se demande comment Saint-Étienne n'a pas encore emprunté à Lyon deux moyens de défense qui y ont produit de si bons effets : d'une part, le réglement des déchets et leur rentrée en nature ; d'autre part, une société de garantie contre le détournement des matières. Tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, il faudra en venir à ces mesures salutaires, soit pour amener un peu de sécurité dans les transactions, soit pour combattre par un frein efficace l'empire des mauvaises habitudes.

Le second point sur lequel insistent les fabricants, touche à des questions de crédit, et ici ce ne sont plus leurs ouvriers qu'ils ont en vue, mais leurs acheteurs : les griefs sont d'une autre sorte et prennent un caractère plus général.

Digitized by Google

Pour peu que l'on soit initié au mécanisme des échanges, on sait que d'acheteur à vendeur, la position est rarement égale et que l'argent y domine presque toujours le produit. C'est dans la nature des choses. Un produit n'a qu'une valeur déterminée par le besoin qu'on en a et l'emploi qu'on en fait; l'argent a une valeur universelle, applicable à tous les emplois et à tous les besoins. Le produit ne peut attendre sans dommage; il lui faut des débouchés immédiats; l'argent peut attendre, il ne perd rien aux délais et y puise une force pour amener le produit à composition. De là cette inégalité des rôles que les circonstances atténuent ou renversent de temps à autre, que l'abondance de la circulation monétaire ou fiduciaire doit rendre de moins en moins sensible, mais qui n'en demeure pas moins, en matière d'échanges, un fait dominant. Et nulle part cette inégalité n'est plus marquée que dans le commerce des soieries; le vendeur, à raison de circonstances particulières, y est, dans presque tous les cas, subordonné à l'acheteur. Pour ne parler que du ruban et sans sortir du marché français, la grande vente est concentrée à Paris, dans quelques magasins de premier ordre; la production, au contraire, est dispersée dans un nombre infini de mains qui n'ont pas toutes la force de soutenir les prix et de ne dessaisir qu'à des conditions équitables. La conséquence de cet état de choses est un défaut d'équilibre entre l'offre et la demande et une tendance, de la part des acheteurs, à abuser de leur position. Nul remède à cela; c'est l'un des inconvénients de la petite fabrique et un motif de plus pour en sortir. Tout contrat, même léonin, est licite quand il est volontaire et que les deux parties ont l'entière conscience de ce qu'elles

Digitized by Google

font. Seulement où l'excès commence et où la loi pourrait intervenir, c'est lorsqu'au lieu de porter sur les termes seuls de la vente, les violences s'exercent sur la nature même du produit, lorsque l'acheteur exige, par exemple, tel mélange de matières inférieures dans un tissu qui ne doit être composé que de soie pure, ou bien, comme on l'a vu pour des étoffes destinées à l'Amérique, un aunage irrégulier dont le consommateur devait être victime et que d'habiles déguisements ne rendaient que plus criminel. Dans ces cas, ce n'est plus seulement l'intérêt du fabricant qui est en jeu, c'est son honneur, et s'il en fait bon marché, la justice et l'opinion ont à flétrir, dans un même arrêt, les instigateurs et les complices de pareilles fraudes.

Les fabricants de Saint-Étienne sont trop éclairés pour ne pas voir ce qu'il y a, dans ces faits, d'inhérent au régime de l'industrie et d'inséparable de ses conditions d'existence; ils savent que les inconvénients de la concurrence sont d'un faible poids auprès de ses bienfaits et qu'une activité libre, si agitée et si chanceuse qu'elle soit, a bien plus de ressort et présente bien plus de ressources qu'une activité restreinte : aussi ne prétendent-ils ni régler la production, ni la renfermer, comme autrefois, dans des compartiments. Il est seulement un détail sur lequel ils ont essayé de s'imposer quelque discipline et de combattre, par une entente, les surprises et les préjudices de l'isolement; c'est au sujet des modes de paiement et des habitudes de crédit. Rien de plus arbitraire que ceux qui sont en vigueur, le vendeur y est à la merci des caprices et des subtilités de l'acheteur. Non-seulement il n'y a pas de terme fixe ni d'échéance régulière; mais quand on a traité pour un terme

Digitized by Google

convenu, on n'est pas assuré de l'exécution stricte de l'engagement. Mêmes difficultés au sujet des livraisons où les convenances de fabricant sont toujours, et avec une impunité qui encourage les exigences, sacrifiées aux convenances du marchand. C'est là-dessus qu'après 1848, les chefs de maison s'efforcèrent d'établir un concert. On s'aboucha; un réglement commun fut débattu, adopté et mis à exécution. Ce n'était pas le compte des acheteurs; il leur parut dur d'avoir à subir des conditions, eux qui toujours les avaient dictées. Qu'imaginèrent-ils? Conseil pris, ils dénoncèrent les fabricants comme coupables de coalition et justiciables de l'article 410 du Code pénal. Le procès eut lieu et on en devine l'issue. Parmi les chefs de maison, il en est à qui le courage manqua et qui éprouvèrent des scrupules à paraître sur des bancs correctionnels; d'autres qui saisirent ce prétexte pour mettre de leur côté les bénéfices d'une capitulation. Bref, la réforme avorta et l'arbitraire régna de nouveau dans les modes de réglement. Il me semble que ce fait est de nature à frapper les esprits qui se préoccupent de notre législation industrielle. Au fond, qu'était cette dénonciation des marchands de Paris, sinon l'effet et la preuve d'une coalition secrète en face d'une coalition apparente? Et si l'attaque était plus habile, s'ensuit-il que les représailles dussent être interdites? Puis il est difficile de concevoir qu'on ait pu trouver la matière d'un délit dans l'établissement de quelques usages communs. Dans les ports de mer, les tares, les escomptes, sont réglés d'une manière uniforme; il y a concert là-dessus, et il n'est venu à la pensée de personne de transformer ce concert en coalition. Il est à croire que, devant une juridiction supérieure, ces moyens

Digitized by Google

de défense auraient prévalu et que les fabricants de Saint-Étienne ont désespéré trop tôt de leur droit. Quoi qu'il en soit, ils restent désarmés devant les menaces du Code pénal, et ils en sont encore à chercher des plans qui, sans enfreindre ses prescriptions, répondent au but qu'ils se proposent. Les uns voudraient aggraver les conditions d'intérêt en raison de la durée du crédit, les autres frapper d'une amende les hommes qui consentent à ces crédits presque indéfinis, véritable plaie du commerce des soieries. Je doute qu'aucun de ces moyens fût efficace, et à les adopter, on ne ferait que déplacer les embarras. Il en est un autre plus simple et plus fécond, ce serait de laisser à l'industrie, dans les faits de cet ordre, une plus grande liberté de mouvements et de s'en remettre à elle du soin de mieux régler le combat, là où les armes sont inégales.

En résumé, la fabrique de Saint-Étienne soutient très-dignement la comparaison avec celle de Lyon, et sur quelques détails garde l'avantage. Le sort des ouvriers m'y a paru meilleur, plus égal, la vie y est sensiblement moins chère. Si Saint-Étienne a peu de caisses de secours, et si les caisses d'épargne n'y ont qu'un petit nombre de clients, c'est que le passementier trouve l'emploi naturel de ses épargnes dans l'achat de métiers qui constituent un capital important et l'acquisition d'une maison dont il se libère par annuités. Aucun placement ne vaut celui-là, comme gage donné au maintien de l'ordre public et à l'harmonie des relations privées; aucun n'est plus propre à élever la condition de l'homme et à lui inspirer le goût de devoirs qui assurent son bien-être. Aussi l'esprit de conduite prévaut-il parmi les chefs d'ateliers; pour trouver de la dissipation et de la tur-

Digitized by Google

bulence il faut descendre aux compagnons et aux apprentis. Grâce à de tels éléments, Saint-Étienne conservera, quoi qu'il arrive, la place que lui ont value sa position et ses services. En France, point de ville qui la lui dispute, et si au dehors, Coventry, Bâle et Crefeld font de grands efforts et des sacrifices multipliés pour se mettre à son niveau, Saint-Étienne a, dans ses priviléges de tradition, dans le génie et la fortune de ses habitants, de quoi répondre à toutes les menaces et triompher de toutes les rivalités.

XIII.

Nîmes et Avignon.

Nous venons de visiter des villes florissantes; nous voici à des villes en déclin.

Nîmes a son rang et son histoire dans la fabrication des soieries. Dès 1640, les métiers à bonnets et à bas de soie y étaient introduits, et peu de temps après on en comptait 2,000 dans la ville même. La révocation de l'édit de Nantes en frappant ses habitants les plus industrieux, lui porta un coup dont elle a, à plusieurs reprises, essayé de se relever sans pouvoir recouvrer l'avance qu'elle avait perdue. Depuis lors, Nîmes en est réduit à des tâtonnements et à l'imitation plus ou moins imparfaite des nouveautés où Lyon excelle. Ainsi la fabrication locale a successivement essayé et abandonné presque tous les genres, de 1825 à 1832, les étoffes pour robes, de 1833 à 1836, les châles de fantaisie, puis les cravates, les gilets et les écharpes, enfin, plus récemment, les foulards. Dans cette lutte, ce n'est ni le courage, ni l'ardeur qui ont manqué aux Nîmois;

Digitized by Google

ils en ont déployé au-delà de ce qu'il fallait pour vaincre, si la victoire eût été possible. Comme leurs chances n'étaient pas du côté de la perfection du travail, c'est au bon marché du produit qu'ils se sont surtout attachés, et soit par des mélanges, soit par l'intelligent emploi des matières inférieures, ils ont atteint des résultats dont plus d'une fois Lyon a dû prendre l'alarme. Pour les foulards, par exemple, Nîmes a longtemps eu le pas et dominé les débouchés. Aujourd'hui, cet article même lui a échappé, et il ne lui reste, comme produit vraiment supérieur, que la fabrication des tapis, où l'on ne saurait montrer plus d'art et de goût alliés à des prix plus modérés.

Cet exemple d'une résistance désespérée et impuissante, fournit un témoignage de plus à ce mouvement presque irrésistible qui pousse les grandes industries du Midi vers le Nord. Suivant que ses populations sont plus ou moins énergiques, plus ou moins laborieuses, le Midi se défend avec plus ou moins de succès; tôt ou tard il est dépossédé. Là même où il se maintient, il ne gagne pas de terrain, le Nord en gagne partout et toujours. D'où viennent cette infériorité d'une part, et de l'autre cette supériorité? Cela tient-il seulement à la trempe plus solide de l'ouvrier du Nord, à cette opiniâtreté dans le travail qui s'accroît en raison du climat, et à laquelle n'atteignent jamais les hommes qui sont trop favorisés par la nature? L'industrie dès lors deviendrait un privilége de latitude. Ici pourtant et à propos de Nîmes, je crois que cette conclusion serait à la fois erronée et injuste. Il y a, dans le déplacement dont sa fabrication a souffert, d'autres causes plus particulières, et une surtout très-décisive, c'est son éloignement du grand

Digitized by Google

marché d'écoulement. Dans les objets de fantaisie et de goût, non seulement Paris commande, mais il inspire, et à raison des distances, Nîmes ne pouvait recevoir cette inspiration que de seconde main. Ce désavantage en engendrait un autre. Lorsque, la saison venue, les marchands de Paris se rendaient sur les lieux de production pour renouveler leur assortiment, c'est à Lyon d'abord qu'ils s'arrêtaient; c'est là aussi, qu'au milieu d'une grande variété de choix, ils faisaient leurs emplettes et terminaient leur voyage. A peine quelques acheteurs poussaient-ils jusqu'à Nîmes, et c'étaient les moins accommodants, les plus décidés à trouver dans des prix abusifs une indemnité pour ce surcroît de route. De là des débouchés précaires, souvent onéreux, auxquels on essayait de se soustraire en créant à Paris des succursales ruineuses. C'est ainsi que Nîmes, malgré l'aptitude industrieuse de ses habitants, a vu sa fabrication dépérir et s'affaisser, et son sort sera celui de toutes les fabrications de luxe, dont le siége est trop éloigné du rayon d'influence de Paris, qui en dispose en arbitre souverain et capricieux.

Avignon est dans le même cas; il y a vingt-cinq ans à peine, c'était encore un foyer célèbre de l'industrie des soieries. On y fabriquait, sous le nom de florences et de marcelines, des étoffes unies et légères, accessibles aux bourses les plus modestes, et d'une réputation si bien établie, qu'on débitait, sous l'étiquette d'Avignon, tous les tissus analogues, quelle qu'en fût la provenance. Cette fortune a eu également ses retours. D'un côté, l'avilissement des prix par l'effet de la concurrence étrangère; de l'autre, les révolutions du goût et les raffinements du luxe inclinant vers

Digitized by Google

l'usage des soieries riches, ont peu à peu enlevé à l'ancien Comtat les clients sur lesquels il était accoutumé à compter. Il y a bien eu, de la part de fabricants habiles et courageux, quelques efforts tentés pour sortir de l'ornière et aborder les genres qui étaient en faveur, les velours, les satins, les brocarts; mais les éléments locaux n'étaient pas en rapport avec les difficultés de l'entreprise, et là, comme à Nîmes, on a dû se borner à des imitations qui n'ont pas toutes été heureuses. Les pertes se sont multipliées et le découragement s'en est suivi. Les plus petits d'entre les fabricants n'ont pas su quitter à temps une industrie qui les quittait; les plus prévoyants et les plus forts se sont tournés vers d'autres industries mieux appropriées au sol, comme la garance, et y ont pris d'éclatantes revanches. L'un d'eux a pu même, dans un noble emploi de sa fortune, fonder à ses frais un hospice spécial pour les hommes que la soierie avait ruinés. Aujourd'hui tout ce qui reste d'une fabrication jadis florissante, se réduit à quelques métiers de taffetas noirs et à l'établissement de Fontrose, où M. Thomas a introduit le gros-de-naples, les satins et quelques genres unis, qu'il traite par des procédés mécaniques, et où il occupe 150 à 200 ouvrières.

Ce déclassement d'une industrie ne s'est point opéré sans que les populations dont elle était la ressource en aient reçu une profonde atteinte. Les salaires du tissage, quoique modérés, suffisaient, à Avignon et à Nîmes, pour mettre à l'abri du besoin plusieurs milliers d'ouvriers. Les hommes recevaient de 2 à 3 fr. par jour, les femmes, de 75 centimes à 1 fr. 50. Dans un pays où la vie animale n'est pas très-coûteuse et où la frugalité est entrée dans les habitudes,

Digitized by Google

ces salaires comportent une certaine aisance et sont au moins l'équivalent de ce que l'on remarque dans les autres conditions. Aussi ces existences troublées ont-elles de la peine à se remettre en équilibre. La misère n'est pas apparente, il est vrai, et ne dégénère pas en mendicité. Une fierté naturelle empêche ces populations de trop déchoir ; l'hôpital et l'hospice sont des épouvantails que les mères montrent en perspective aux enfants, pour leur inspirer le goût du travail et l'horreur de l'oisiveté. Mais avec quelque fermeté qu'on l'ait supportée, la souffrance n'en a pas été moins réelle et a laissé des traces qui ne s'effaceront pas de sitôt. En vain chercherait-on, dans ces régions du Midi, l'analogue de ce que nous avons vu à Saint-Étienne et à Lyon, c'est-à-dire des ouvriers ayant des métiers à eux et installés chez eux, formant entre le fabricant et le simple salarié, une classe intermédiaire, qui par l'aisance s'élève à une certaine dignité d'état et franchit quelquefois la limite qui la sépare des chefs de maison. Là où cette situation existe, c'est comme exception. Ordinairement, l'ouvrier reste ouvrier, et l'emploi le plus haut qu'il atteigne est celui de contre-maître dans une manufacture. Encore faut-il pour cela qu'il montre une aptitude particulière. L'instruction est pourtant en honneur parmi ces populations, et presque tous les enfants fréquentent les écoles primaires; les cours publics de physique, de chimie, de mathématiques, de dessin, de musique, sont très-suivis et suivis avec fruit; cette race a l'intelligence prompte, l'esprit ouvert et un goût très-marqué pour les arts. Elle a, en outre, dans sa tenue, une propreté qui va jusqu'à la recherche, et quand le dimanche, ces femmes du Languedoc et du Comtat se

Digitized by Google

répandent sur les promenades dans leurs ajustements pittoresques, l'œil est aussi charmé de la régularité de leurs traits et de la grâce de leurs mouvements, que du soin qui respire dans toute leur personne. Pénètre-t-on dans l'intérieur de leurs ménages, on y retrouve le même ordre; si la maison est délabrée, les meubles sont nets, les ustensiles polis, les lits bien rangés; rien ne traîne, rien ne choque, et la misère n'y a jamais les hideuses apparences qu'elle revêt dans d'autres contrées.

D'ailleurs, ces pays méridionaux sont pleins de ressources, et quand l'industrie y laisse des vides, la nature est prompte à les combler. Dans le Languedoc, ce sont les distilleries, dans le Comtat, des manufactures de garances qui ont recueilli les soldats dispersés de la fabrication des soieries; la culture d'une plante saccharifère, le sorgho, semble aussi leur promettre un nouvel élément d'activité. Quand on a pour soi l'eau et le soleil, un climat tempéré et une terre féconde, on n'a rien à envier ni à regretter; il suffit de diriger la poursuite du côté où se trouve la véritable force. Un exemple tout récent en a été donné, et quoique étrangère à mon sujet, cette tentative offre des résultats trop curieux pour que je ne lui accorde pas une mention.

L'Académie n'a pas perdu le souvenir d'une discussion très-intéressante qui a eu lieu dans son sein, et à laquelle ont pris part plusieurs de ses membres. Il s'agissait du déboisement des Alpes et des dommages qui en sont la suite. Les eaux pluviales tombant sur des terrains en pente et dégarnis de végétation forestière, les ravinent incessamment, et transforment en rochers nus les pâturages les plus fertiles. C'est la Durance qui, directement ou par ses affluents, recueille

Digitized by Google

ce limon précieux, en dépose une partie dans des alluvions si mobiles que la culture n'a pas le temps de s'en emparer, garde le reste en suspension, et le livre au Rhône qui l'emporte jusqu'à la mer, au grand préjudice de ses embouchures qu'obstruent et déplacent des dépôts accumulés. De là un triple dommage, dommage pour la navigation, dommage dans le régime des deux cours d'eau, dont le lit toujours exhaussé rend les inondations de plus en plus terribles, dommage pour ces pays alpestres déjà si pauvres, et dont la seule richesse, consistant en troupeaux, disparaît peu à peu et sans retour avec les herbages qui les font vivre. Cette situation est des plus graves, et on conçoit que l'attention de l'Académie en ait été frappée. Des opinions très-judicieuses ont été émises, des remèdes ont été indiqués, et le principal, le plus urgent, le plus efficace, c'est le reboisement des terrains en pente. Mieux vaudrait sans doute, par respect pour le droit de propriété, que la mesure résultât d'un concert entre les riverains, ou de travaux de défense que la loi mettrait à leur charge ; mais à défaut et en vue d'une exécution plus prompte, l'État pourrait agir ici comme il a agi pour les dunes de Gascogne, se rendre acquéreur, moyennant une indemnité préalable, du sol menacé, et y employer les moyens de consolidation conseillés et vérifiés par l'expérience, sauf à l'aliéner ensuite et après les délais utiles, sous de certaines conditions d'entretien, garanties par des servitudes civiles ou des dispositions pénales.

En attendant qu'un acte de cette nature, émané des pouvoirs publics, ait arrêté le fléau dans sa marche et préservé les montagnes des Alpes de ces érosions qui les ruinent, il n'était pas sans intérêt de ressaisir au passage et de fixer,

Digitized by Google

ne fût-ce que partiellement, cette terre végétale qui s'échappe sans profit pour personne. C'est ce qu'a essayé de faire un propriétaire des environs d'Avignon, que j'ai déjà eu l'occasion de nommer, et qui est à la fois manufacturier en soieries et en garances, M. Thomas. Sa fortune lui permettait de ne pas regarder de trop près aux sommes qu'il allait enfouir, et d'entreprendre ces travaux de longue haleine et de profit lointain, qui exigent ordinairement les forces d'une compagnie. Dans ses terres du Pontet, où est le siége de ses établissements industriels, existaient des terrains qui, situés au-dessus du niveau du Rhône et au-dessous de celui des canaux dérivés de la Durance, consistaient en prairies marécageuses, entrecoupées de vignes, d'oliviers et de bouquets de bois, le tout du plus chétif rapport, et figurant à la dernière classe du cadastre. Le sol était un composé de cailloux roulés et mélangés de parties friables, le sous-sol un poudingue formé de ces mêmes graviers, assez compact ou assez argileux pour être imperméable. Rien de plus triste que cette campagne à demi inondée, siége d'exhalaisons insalubres et de fièvres intermittentes : le peu de produit qu'on en tirait n'était obtenu qu'aux dépens de la vie et de la santé des colons. Aussi le Pontet n'était-il qu'un hameau, un relai de poste, où quarante à cinquante habitants trouvaient à peine de quoi vivre, et qu'une existence maladive et misérable conduisait à un prompt épuisement de forces et à une vieillesse précoce.

Voilà le pays dont M. Thomas entreprit la régénération. La tâche n'était pas facile. Sauf deux ou trois grands corps de fermes et d'usines, la propriété du sol était divisée en parcelles, et aucune amélioration d'ensemble n'était possible

Digitized by Google

sous ce régime de fractionnement. Il fallut donc acquérir ces parcelles pour en former un domaine compact où l'on fût à l'abri des chicanes du voisinage, et qui laissât quelque latitude à cette poursuite d'un amendement général. Les achats faits de gré à gré n'eurent lieu qu'à titre onéreux et n'aboutirent qu'au moyen de grands sacrifices de temps et d'argent. Enfin M. Thomas resta maître d'un triangle de deux cents hectares, appuyant sa base au canal de Crillon, ses côtés au chemin d'Avignon à Carpentras et à Védènes, et sa pointe au Pontet. C'est sur cette propriété bien délimitée et d'un seul tenant qu'il commença ses expériences. Non-seulement il se proposait d'assainir la contrée, mais il voulait l'amener au dernier point de fécondité qu'une terre puisse atteindre. Par des essais de détail et acquis depuis longtemps à la notoriété, on savait que les irrigations empruntées à l'eau de la Durance, améliorent lentement le sol et que tout est profit dans les sédiments qu'elle abandonne. Il ne s'agissait plus que d'augmenter, dans une proportion importante, cette nature de dépôt, et de créer, par un colmatage méthodique, ce que l'on peut appeler une manufacture de terres. C'est le titre et l'honneur de M. Thomas d'avoir réussi dans ce dessein; l'idée était dans le domaine public et il est loin de la revendiquer; ce qui lui appartient, c'est l'exécution sur une grande échelle, ce sont les détails ingénieux dont elle est accompagnée, et le soin persévérant qu'il y a apporté; c'est surtout le privilége d'une situation particulière mis au service d'un objet d'utilité publique.

Une fois en possession de son domaine et à l'abri des oppositions, le propriétaire du Pontet commença la besogne.

Digitized by Google

Les terres furent épierrées, nivelées, bordées de bourrelets destinés à retenir les eaux; chaque champ formait ainsi une vaste caisse où le limon en suspension se déposait en couches successives, et dont le niveau s'élevait d'autant plus vite que l'eau était plus chargée de corps fertilisants. J'ai parlé de manufacture, c'est sur les lieux qu'on peut s'assurer de l'exactitude de ce mot. Telle pièce de terre, à l'état de préparation, n'avait que quelques pouces de profondeur; telle autre en avait déjà plusieurs pieds; celle-ci offrait l'aspect d'une mare avec quelques points découverts; celle-là portait des moissons. Et il ne faut pas croire que l'eau fût stagnante dans ces caisses; l'air en eût été affecté, et il aurait fallu traverser encore une période d'insalubrité pour arriver à une période définitive d'assainissement. On y a pourvu. L'eau traverse lentement les terres; elle n'y séjourne pas. Le canal qui circule dans la propriété a sa pente réglée, champ par champ, repère par repère : une vanne verse à la côte supérieure l'eau que reçoit à la côte inférieure une rigole d'écoulement; de loin en loin, de profondes tranchées tantôt souterraines, tantôt à ciel ouvert, recueillent tous ces petits affluents et les jettent dans un ruisseau de vidange, qui, après un nouveau service d'irrigation, débouche définitivement dans le Rhône. Tout l'art, et il est grand, consiste dans le maniement des eaux, dans leur séjour calculé sur une surface donnée, assez long pour amener la précipitation des terres, pas assez pour engendrer des miasmes qui vicient l'atmosphère. Ces opérations sont maintenant conduites avec une telle sûreté, que les fièvres ont disparu des environs, et ce qui y contribue le plus, c'est le soin que l'on met à débarrasser les caisses que l'eau traverse, de

Digitized by Google

toutes les matières végétales dont la décomposition joue un si grand rôle dans l'insalubrité des pays à marécages.

Il n'y a qu'un petit nombre d'années que M. Thomas s'est mis à l'œuvre, et ses prévisions n'ont reçu qu'un seul démenti, c'est qu'il a réussi plus vite qu'il ne l'espérait ; là où il croyait travailler pour une autre génération, il lui a été donné de travailler pour lui-même. L'aspect du pays a complètement changé ; il n'y a rien de plus beau dans le Comtat où la campagne offre tant de surprises. Ce hameau du Pontet est devenu un véritable bourg qui, au lieu de 50 habitants, en compte 1,200, non plus comme autrefois émaciés et maladifs, mais robustes, actifs, ayant recouvré l'énergie avec la santé, et sur lesquels 500, hommes ou femmes, trouvent de l'occupation dans les usines du manufacturier auquel ils doivent de respirer un air plus vital. Les jeunes filles, les enfants ont le travail de la soie dans ses diverses branches, une filature, un moulinage, un tissage mécanique ; les hommes ont les deux fabriques de garance et de garancine, une distillerie d'alcool de garance et de sorgho, et une fabrique d'acide sulfurique. Il y a de l'emploi pour tous, suivant les sexes et suivant les forces. En même temps la contrée s'enrichit de conquêtes plus durables encore, et enrôle de nouveaux bras dans des cultures vraiment profitables. A peine un champ jusque-là stérile a-t-il reçu des dépôts suffisants pour en commencer l'exploitation, que la charrue le divise pour y faire pénétrer l'air et la lumière ; puis, après une ou deux façons, on y sème du blé qui fournit des épis vigoureux, et qui, par des assolements bien entendus, alterne, avec la garance, la pomme de terre, le topinambour, la betterave et le sorgho. Ailleurs,

Digitized by Google

ce sont des vergers de mûriers qui suffisent pour élever cent onces de graines de vers à soie, et le long des canaux des bordures de peupliers qui arrivent promptement à des proportions merveilleuses. Plus loin des prairies naturelles et artificielles servent à l'entretien d'un nombreux bétail, tandis que, sur les hauteurs, la vigne et l'olivier restent comme types des cultures méridionales, lorsque des eaux abondantes ne les modifient pas.

Toutes ces créations ont coûté des sommes considérables, et à vrai dire, M. Thomas n'a pas compté; bien des années s'écouleront avant que le produit couvre la dépense. Et pourtant il n'est pas découragé. Au nord-est du Pontet se trouve une vaste étendue de terres caillouteuses, sans eau, sans arbres, même sans arbustes, un vrai désert, dont les personnes qui ont vu les plaines de la Crau en Provence, peuvent se former une idée exacte. M. Thomas se propose d'en faire une campagne aussi fertile que son domaine du Pontet, qui, de la dernière classe du cadastre, est aujourd'hui passé à la première. Ces landes sont connues dans le pays sous le nom de *garrigues;* elles sont exposées à toutes les violences des vents du nord, et semblent mettre au défi la main de l'homme. Comme leur niveau les rend accessibles aux eaux de la Durance, M. Thomas ne désespère pas d'y porter la fécondité. Déjà il en a acquis une grande partie et y a dirigé un canal, dont les dérivations nombreuses sillonnent cette surface, et sur les bords desquelles six rangs de peupliers servent à la fois d'encadrement et d'abri. Les travaux de colmatage ont commencé, et dans quelques années, ces garrigues auront perdu leur triste réputation; au lieu d'une lande on aura des

Digitized by Google

champs arrosés, qui donneront au fisc un produit, à l'homme un élément de travail ; on aura de belles moissons, là où de temps immémorial il n'y avait place que pour des bruyères.

J'ai insisté sur cette digression, et mon excuse est dans l'impression que j'ai reçue. Ce sujet appartenait plus naturellement à ceux de nos savants confrères dont l'autorité y est si bien établie, à MM. Hippolyte Passy, Léonce de Lavergne et Baude, aussi compétents que je le suis peu. Mais j'ai voulu en tirer cette conclusion qui me ramène sur mon terrain, c'est que partout où l'industrie se montre capricieuse ou ingrate, il y a dans un retour aux ressources du sol des compensations inespérées, qui trompent moins si elles coûtent plus d'efforts, et que mettent en évidence tantôt les inspirations de la nécessité, tantôt l'influence persévérante de quelques hommes de bien.

XIV.

Conclusion.

Me voici arrivé au bout de mon itinéraire et il ne me reste plus qu'à résumer rapidement les faits dont on a pu suivre le détail.

Envisagée dans son ensemble, l'industrie de la soie et des soieries est une de celles qui marchent du pas le plus ferme à la conquête du consommateur, et dont le champ s'agrandit le plus à mesure que les civilisations se raffinent. Avec le goût du luxe qui se répand jusqu'à l'abus et gagne toutes les classes, les étoffes riches se substituent aux étoffes communes, et comme le besoin de se distinguer s'ex-

Digitized by Google

cite en raison des positions qu'on lui enlève, il s'établit, entre les étoffes riches, une sorte d'émulation pour se surpasser l'une l'autre et viser à l'effet soit par la cherté, soit par l'originalité. S'il s'agissait ici d'une étude purement morale, il y aurait beaucoup à dire sur cet entraînement et sur les tristes conséquences où il aboutit. Il est bien certain que, dans plus d'un cas, de semblables excès conduisent les familles à la ruine, si ce n'est au déshonneur, et qu'ils entrent pour beaucoup dans la recherche de la fortune, n'importe par quels moyens, et au mépris des avertissements de la conscience. Malheur à qui ne sait pas s'en défendre ni en préserver les siens; une fois sur cette pente, on ne s'arrête pas quand on veut, ni comme on veut; ce sont autant de servitudes onéreuses que la société crée à ceux qui n'ont pas le courage de s'en affranchir.

Pour avoir une idée exacte de ce mouvement qui pousse les populations vers le luxe, il suffit de citer des chiffres dont l'éloquence ne peut être contestée. Je les emprunte à un bon juge en ces matières, M. Arlès-Dufour. De 1851 à 1855, c'est-à-dire dans le cours de quatre années seulement, l'exportation de nos soieries s'est élevée de 1 million 799 mille kilogrammes à 2 millions 649 mille kilogrammes ou de 240 millions à 352 millions de francs, tandis que la consommation intérieure s'élevait de son côté de 135 millions à 180 millions: ce qui donne un total de 532 millions pour la production de la France en soieries et rubans purs ou mélangés. Ainsi, l'augmentation est de 157 millions, où à peu de chose près, de 40 millions par an. Il est vrai que les chiffres de 1856 et de 1857 ne se maintiennent pas à ce niveau, et que pour 1858 également, il y aura beaucoup à

Digitized by Google

en rabattre ; mais ce sont là des temps d'arrêt, comme il en survient après toutes les exagérations, et qui forcent une industrie à se retremper à l'école de l'adversité. Il est à croire que celle-ci en sortira plus vigoureuse, mieux armée, pourvue d'instruments qui lui assureront une supériorité nouvelle et agrandiront encore le cercle de ses débouchés. L'emploi des procédés mécaniques y est récent, et quand les frais de premier établissement auront été amortis, on arrivera à des économies dans la production dont il est impossible de fixer la limite. Ce n'est pas trop augurer des destinées de cette fabrication que de porter à un milliard la somme des produits qu'avant peu elle sera appelée à fournir. L'une de ses forces, et elle est grande, c'est son caractère vraiment national. Tandis que d'autres industries demandent à la loi du pays les moyens d'exister et se prévalent de leur faiblesse pour jouir des bénéfices d'un régime particulier, l'industrie des soies et de ses soieries n'a puisé sa force qu'en elle-même, elle n'a eu ni défaillances ni prétentions, elle n'a cherché dans le privilége ni une garantie, ni un appui ; au lieu de fuir la lutte, elle en a résolûment couru les chances, elle s'est, par son action propre, ménagé une place dans le monde entier, et de l'aveu même de ses rivaux, l'avantage lui est resté partout où elle a été admise à combattre.

Par une analyse sommaire, on peut voir comment se répartissent, entre les divers agents qui y concourent, les profits que procure cette industrie digne d'intérêt. Sur les 532 millions de valeurs qui se rattachent à l'année la plus favorisée, 177 millions ont été affectés aux mains-d'œuvre diverses et aux bénéfices de fabrication, 355 millions à l'achat des matières premières, et en évaluant à 2,400 fr. la produc-

Digitized by Google

tion moyenne d'un métier de soieries, on arrive au nombre de 220 mille métiers pour l'ensemble de la France. Quant aux matières, c'est à la France également qu'en 1855 nos fabricants en empruntaient la majeure partie; elle en fournissait à cette date 190 millions contre 132 millions de provenance étrangère, inégalement distribués entre l'Italie, l'Espagne, le Levant et l'Asie orientale. Depuis lors et par l'effet de récoltes appauvries, ces proportions ont changé, et les grèges d'Asie ont dû combler les vides qu'avait causés, sur nos marchés, un fléau qui semble mettre la science au défi. Tout n'a pas été dommage dans cette épreuve; elle a rendu plus familières à notre industrie des soies au sujet desquelles régnaient quelques préventions, ménagé un aliment nouveau à notre commerce et à notre navigation lointaine, et créé un lien de plus entre des pays que rapprochent les besoins, même quand les mœurs et les distances les séparent.

Pendant que la France marchait ainsi, les pays étrangers la suivaient avec une persévérance souvent heureuse; tout en reconnaissant sa force, ils ne désarmaient pas devant elle. Dans la production de la soie, la Lombardie maintenait ses avantages et arrivait, en 1855, à une somme que l'on porte à 300 millions de francs; le Piémont, de son côté, dépassait 100 millions. Il est inutile d'ajouter que ces chiffres ont décru, en 1856 et 1857, des deux tiers ou de la moitié, sous l'influence de la maladie régnante. Dans la production des soieries, l'élan était général et, sur quelques points, si caractérisé, que nos fabriques en ont éprouvé une surprise mêlée d'inquiétude. L'Autriche a essayé de la liberté de l'industrie et s'en est bien trouvée; des statis-

Digitized by Google

tiques un peu anciennes évaluent à 71 millions les soieries qu'elle produit, et ce chiffre doit être aujourd'hui dépassé; la Suisse, qui a toujours vécu sous un régime libre, y a puisé une vigueur que tout le monde aime à reconnaître, et ses 40 mille métiers représentent une production de 96 millions; le Zollverein, depuis que ses institutions se prêtent mieux au mouvement des échanges, crée pour 77 millions de soieries pures et 25 millions de soieries mélangées, en tout 102 millions; l'Angleterre, enfin, qui ne repousse aucune soierie étrangère, et en consomme pour plus de 100 millions de francs, n'a pas vu ses manufactures dépérir et s'effacer devant cette importation; elle a aujourd'hui environ 110 mille métiers, produisant pour 200 millions de tissus, dans lesquels la soie domine. En récapitulant les forces productives de ces quatre États, les seuls dont la rivalité soit sérieuse, on arrive à un total de 469 millions, inférieur de 63 millions à celui de la production française. Et si on y ajoute le travail de petites fabrications éparses en Italie, en Espagne, en Russie, en Belgique et en Hollande, dans la Grèce et dans la Turquie, on n'en aboutit pas moins à cette conclusion, que la France produit à elle seule autant de soieries que le reste de l'Europe.

Parmi ces concurrences, il en est une plus redoutable que les autres, c'est celle de l'Angleterre, et j'ai un motif pour y insister. L'un de nos illustres confrères, M. Guizot, m'a exprimé à ce sujet des craintes qui, dans sa bouche, ont un grand poids et sont de nature à ébranler mes convictions. Oui, c'est un rude jouteur que l'Angleterre, et il est rare qu'elle cède un terrain sur lequel elle a mis le pied. Son

Digitized by Google

génie est si grand dans les affaires, et elle y apporte tant de persévérance, tant de ressources, une volonté si ferme, servie par un esprit si actif, un tel ensemble de relations et de débouchés, qu'une nation, aux prises avec elle, a besoin de regarder de près à ses moyens de défense et de ne s'oublier ni un jour ni une heure si elle veut conserver sa position. C'est le cas pour l'industrie des soieries. L'Angleterre y a introduit une réforme ; elle a vu ce qui lui manquait et a essayé d'y suppléer ; comme elle péchait du côté de l'ornement, elle a multiplié les écoles de dessin avec la grandeur qu'elle met dans tout ce qu'elle crée; on en compte aujourd'hui près de deux cents d'ouvertes, et il s'y forme des élèves avec lesquels nos artistes auront à compter un jour. Que Lyon se tienne pour averti, et ne s'endorme pas dans une confiance imprudente. Le goût lui-même se déplace ; il a passé de l'Italie à la France, et la France ne le conservera pas sans quelques efforts. D'ailleurs, à y regarder de près, on trouverait, dans ce qui sort de nos métiers, des altérations sensibles, qu'un peintre estimé, M. Saint-Jean, signalait dans un rapport officiel. Nos étoffes n'ont ni la correction, ni l'originalité de celles du dernier siècle ; les dessins n'en sont ni assez achevés, ni assez étudiés ; la mode commande, il faut aller vite, et le plus souvent on se contente d'ébauches ; on vit sur le passé et on n'invente pas ; les mêmes motifs se retrouvent, et dans les tissus à plusieurs couleurs l'harmonie est sacrifiée à l'éclat. Il serait donc à propos de mieux se garder et de se négliger moins sur ce domaine de l'art, qui est encore le nôtre, mais dont l'Angleterre a entrepris la conquête. Du côté de la Suisse et de la Prusse, il faudrait aussi veiller avec plus de soin ;

Digitized by Google

c'est de là qu'est partie cette fabrication économique, qui a frappé d'impuissance nos villes du Midi et qui empiète chaque jour sur les articles où Lyon et Saint-Étienne ont si longtemps dominé. L'industrie est un combat qui n'a ni trève ni fin, et dans lequel le moindre repos peut être le commencement d'une défaite.

Si maintenant on examine la part que ménage cette fabrication opulente aux agents laborieux qui s'y dévouent, on trouve qu'elle est, dans les jours réguliers, supérieure à celle qu'offrent les autres fabrications ; mais cette supériorité est accompagnée de tant de troubles, de tant d'incertitudes, d'alternatives si douloureuses, qu'elle ne saurait être un objet d'envie, et qu'il vaudrait mieux l'échanger contre un peu plus de sécurité dans les existences. En passant en revue les pays que j'ai visités, j'ai essayé de faire ressortir ce que chacun d'eux offre de caractéristique, et en quoi diffèrent ou se rapprochent les ouvriers de l'industrie que j'avais à étudier; chez l'Allemand, plus de patience et de flegme; chez le Suisse, un sentiment plus juste du droit et un caractère mieux trempé; chez le Français, plus d'ardeur, plus d'invention, un esprit plus prompt et éveillé jusqu'à la turbulence. Il ne me reste plus qu'à confondre cette variété d'aspects dans une impression générale, qui, à des degrés divers, s'applique à la classe tout entière, et que les exceptions même ne feraient que confirmer et justifier.

L'ouvrier d'aujourd'hui n'est plus l'ouvrier d'autrefois, et qu'on le regrette ou qu'on s'en applaudisse, il faut passer condamnation là-dessus. J'ai habité Lyon, il y a trente ans, et mes souvenirs me fournissaient des éléments de comparaison. Ce ne sont plus les mêmes hommes; ce sont d'autres

Digitized by Google

mœurs, une autre tenue, presque une autre race. Matériellement la condition a changé; moralement elle a changé plus profondément encore. Dans les logements, dans les vêtements, dans toute l'existence apparente, se montre, à défaut des moyens, le désir de se rapprocher des classes qui jouissent de plus d'aisance, de marcher au même niveau et sur le même rang. L'ouvrier ne se résigne plus à être et à paraître ouvrier; il aspire à mieux vaguement, sans but bien défini; il a sa chimère, et quand les déceptions arrivent, il s'en prend au patron, aux riches, au gouvernement, à la société, à tout le monde, excepté à lui-même. L'interroge-t-on? cette situation de son esprit se révèle à l'instant. Le champ de ses idées n'est plus circonscrit dans la profession qu'il exerce; c'est le sujet dont il s'occupe le moins et dont il parle le moins volontiers; il aime à faire preuve de connaissances plus étendues. Son langage aussi s'est élevé et prend le tour de ses lectures; il disserte, il est raisonneur, il se pique d'aller au fond des choses. Il a sur l'industrie, sur la politique, sur les événements, des idées à lui et qu'il tient à exprimer; il ne veut paraître indifférent à rien de ce qui touche les classes qui lui sont supérieures. C'est toujours le même sentiment; sortir de sa sphère et viser plus haut. Cette situation est nouvelle et il vaut mieux la voir en face que la nier; elle explique le trouble des relations qui existent sur bien des points entre ceux qui commandent le travail et ceux qui l'exécutent, ces incompatibilités, ces malentendus qui pourraient, à un jour donné, aboutir à de graves désordres. L'ouvrier, pour se résumer en un mot, a pris de l'ambition. Cette ambition, d'où lui est-elle venue et parviendra-t-on à l'éclairer et à la régler?

Digitized by Google

L'origine de cette ambition est facile à entrevoir ; elle est commune à toute la génération nouvelle. Les priviléges abusifs ayant disparu, il y a eu dans la société un mélange de rangs auquel la population laborieuse n'a pu assister comme à un simple spectacle. Elle s'en est émue et a suivi de l'œil, et non sans envie, ces hommes qui sortaient de son sein pour s'élever à de grandes positions. La volonté de parvenir était déjà née ; il n'y manquait plus que l'instrument; on le lui a donné et dans la mesure la plus large. L'instruction a été mise à la portée de tous ceux qui voulaient s'instruire, sans exception, sans exclusion, avec une libéralité qui sera l'honneur de ce siècle, et c'est mon espoir, la grandeur des siècles à venir. Mais si nous avons la gloire de ce mouvement vers la culture de l'esprit, nous en avons les embarras et les charges. Entre l'ouvrier illettré d'autrefois et l'ouvrier qui a fréquenté nos écoles et nos cours, il y a une ligne de démarcation très-profonde ; on a donné à ce dernier une force que l'autre n'avait pas, une arme qu'il est tenté de retourner contre la société qui la lui a fournie, et dont il abuse avant d'en bien comprendre l'usage. La période de transition est rude et on peut s'en apercevoir. Cette fierté sournoise de l'ouvrier, cette attitude hostile qu'il garde, ont pour cause les premiers enivrements de son éducation ; il y a puisé le sentiment exagéré de sa valeur et l'ambition d'un rôle plus élevé que celui que la destinée lui assigne. Je suis convaincu que c'est là un effet très-passager, aggravé par les circonstances et par les divagations de ces sophistes que la fatalité a jetés sur sa route pour l'égarer et le pervertir. L'expé-

Digitized by Google

rience et le temps guériront le trouble des esprits, et déjà des compensations nous sont acquises. Ce nouveau travers des ouvriers les a en partie affranchis de leurs anciens vices ; ils se gouvernent mieux, mettent plus d'ordre dans leur conduite, tombent moins souvent dans ces écarts hi deux qui mènent à l'abrutissement. S'ils n'ont pas encore, au degré qui convient, le respect d'autrui, ils commencent à se respecter eux-mêmes ; avec l'orgueil de meilleures habitudes sont venues, et en somme la condition générale s'est améliorée.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer si l'on veut agir sur eux ; des ouvriers plus instruits demandent une direction plus éclairée ; les devoirs s'élèvent avec les nécessités des temps. Le point essentiel, c'est de ne pas se méprendre sur ce que sont les ouvriers et de ne pas attendre d'eux ce qu'ils ne peuvent plus donner. On a désormais affaire à des hommes parmi lesquels le niveau de l'intelligence a monté, mais qui de ce changement d'état ne mettent encore en évidence que les prétentions qu'il inspire. Voilà le fort et le faible de notre situation. Ce qui la complique encore, c'est que les ouvriers n'entendent relever que d'eux-mêmes, ou bien, entre les influences extérieures, choisissent les plus insensées, les plus funestes au repos commun et à leurs propres intérêts. Il y a donc là un grand problème à résoudre, et c'est beaucoup qu'il soit bien posé. L'action, pour être efficace, doit être surtout voisine, immédiate et personnelle ; l'ouvrier résiste à ce qui vient de trop loin et sent l'apprêt ; les flatteries ne le désarment pas et le bienfait n'enchaîne pas toujours sa reconnaissance.

Digitized by Google

Une modification sérieuse ne peut dès lors avoir pour promoteurs et pour agents que les hommes qui les entourent et les occupent; aucun bien durable ne se fera sans ce concours, et quant aux moyens à employer, il en est auxquels le cœur le plus obstiné cède tôt ou tard : c'est une bienveillance mêlée de fermeté, et une générosité naturelle unie à un invariable esprit de justice.

LOUIS REYBAUD.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA

PHILOSOPHIE POLITIQUE

EN ANGLETERRE

AU XVIe ET AU XVIIe SIÈCLE,

PAR M. DE BEAUVERGER.

Un homme, dont la vie politique déshonorée par les faiblesses de la plus vulgaire ambition, forme un triste et frappant contraste avec son génie immortel, Bacon, âgé de 18 ans, avait fait un voyage en France et pris une certaine part aux relations diplomatiques qu'y entretenait son pays; son esprit d'observation s'était exercé sur l'ensemble des intérêts européens, alors si généralement et si fortement engagés dans la question de la réforme, et les notes qu'il nous a laissées (1579) (1) seraient curieuses à consulter quand on en ignorerait l'auteur. Il y montre le roi d'Espagne dont les années n'ont point détruit l'activité pleine d'artifice, ni amorti l'ambition, le subtil et cruel Philippe, préparant, au fond de l'Escurial, l'achèvement de ce projet de monarchie universelle que lui a légué Charles-Quint. Maître

(1) *Works*, B. 1. Appendix, p. 35.

Digitized by Google

d'une partie de l'Italie et oppresseur des Pays-Bas, il a envahi le Portugal, dont le roi Dom Antonio cherche à intéresser la France à ses droits et à ses malheurs. Ses droits sont d'une nature rare : ils viennent du choix de tous ses sujets. Protecteur fastueux de la religion, Philippe n'en est pas moins l'allié des Turcs; il dépense le revenu des Indes à faire la guerre à ses sujets, à troubler ses voisins ou à pensionner leurs ministres : ceux d'Autriche lui sont vendus. Là règne l'empereur Adolphe, prince affaibli par les plaisirs, accablé de charges pécuniaires, tout espagnol d'éducation et mal vu de ses vassaux allemands, parmi lesquels le plus puissant est l'électeur de Saxe, Auguste, le chef du parti luthérien et l'ennemi des anglicans aussi bien que des catholiques. Sans l'antipathie nationale, les Hongrois et les Bohémiens changeraient volontiers l'empereur contre le roi de Pologne, Etienne Bathori. Celui-ci, élevé en Turquie, domine tous ses contemporains par le mérite et le courage, et tolère toutes les religions.

Déjà la réforme a gagné la plus grande partie de l'Allemagne, l'Écosse, l'Angleterre où elle règne, et où l'illustre Élisabeth, protectrice des opprimés, oppose la plus puissante barrière à l'ambition de l'Espagnol (1). En France, l'héritier présomptif fait profession de calvinisme. Aussi, le pape Grégoire XIII est-il moins pressé du désir de détruire la religion nouvelle, que de la crainte de voir la sienne succomber aux luttes qui suivront la mort du roi Philippe II, sexagénaire et fatigué. De puissants intérêts de famille

(1) *Discourse in the praise of his sovereign.* B. 1. Append., p. 16.

Digitized by Google

qu'exploite avec soin son allié, s'ajoutent aux préoccupations que lui cause l'état de l'Église et aux dangers que ne conjure point le zèle furieux de l'inquisition. De tous ces motifs naît une guerre acharnée, sans relâche, dont la société des Jésuites est le principal instrument, dont les résultats immédiats sont l'oppression des Pays-Bas et des tentatives répétées contre le repos de l'Angleterre.

A Florence, François de Médicis, le troisième duc de sa maison, triste et sévère plutôt que grave, adonné à des expériences de chimie et d'astrologie, n'est du reste préoccupé que d'accroître un trésor immense, en économisant au moins la moitié de son revenu (un million et demi de couronnes). Son armée, de 40 mille hommes, se compose surtout d'étrangers. Il favorise en tout le peuple, à cause de son origine et de l'impuissance où seraient les nobles de rien tenter seuls contre lui. Son gouvernement absolu garde beaucoup des anciennes formes, mais aucun magistrat n'agit que par son expresse volonté. La principale cause de la popularité dont il jouit, est qu'il s'astreint à recevoir les pétitions de ses sujets et qu'il leur fait rendre justice avec soin et exactitude. Allié du pape et de l'empereur, son mariage en secondes noces avec Bianca Capelli, l'a rapproché des Vénitiens tandis qu'il s'éloignait de la France.

Toute l'Italie, sauf le duc de Ferrare, et Venise jusqu'à un certain point, a quitté la France pour l'Espagne. Gênes forme un port espagnol, et ses principaux citoyens sont pensionnaires de l'Escurial; grâce pourtant aux rivalités des anciens et des nouveaux nobles, la France y conserve une faction. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, jeune homme de 21 ans, bien élevé et de bon naturel, a hérité des al-

Digitized by Google

liances dues à la sagesse de son père; sa principale attention est de garder la neutralité. Comme étendue de territoire, il est le premier en Italie, bien qu'aucun État ne paraisse y devoir dominer de longtemps, ni la Savoie, trop jeune encore, ni Venise, tenue en bride par la Turquie et par l'Espagne. Les Médicis n'aiment pas la guerre et ne s'agrandiront que par achats.

Henri III, roi de France, a trente ans, une faible constitution et mille infirmités précoces, fruits de ses plaisirs déréglés; il n'aime que la danse et les fêtes, déteste le travail, la guerre et toute espèce d'action; de peu d'esprit, mais d'un abord affable; pauvre malgré les exactions et les expédients de toutes sortes d'un gouvernement affamé; subjugué par des favoris qu'il choisit sans motif et comble sans mesure, par sa mère dont l'empire repose sur la politique et la crainte beaucoup plus que sur l'affection; il s'applique avec beaucoup de suite à la ruine de ceux qu'il hait, comme sont tous les réformés et les princes de la maison de Bourbon. Le pape et l'Espagne possèdent une grande influence dans l'État: Philippe II tient la reine-mère par les deux filles qu'il a eues de la princesse Élisabeth; les Guises, par un autre motif (*for other regard*). La division est partout et les querelles de religion n'en sont pas uniquement la cause: la noblesse voit avec humeur les étrangers remplir la cour. La vente des emplois judiciaires, l'oppression et la misère du peuple, le délabrement du trésor, la dévastation du pays excitent des troubles continuels et en font prévoir de plus grands.

Au milieu de cette confusion, le jeune duc d'Anjou, frère du roi, est le point de mire naturel de ceux qui cher-

Digitized by Google

cheraient un chef; affable et doux de caractère, prompt d'intelligence et de parole, plus secret pourtant en ses desseins qu'on ne l'attendrait d'un français, doué d'une active hardiesse qui semble le prédestiner à quelque grande élévation. Ce portrait, rapproché de l'histoire, paraît singulièrement flatté, mais il ne faut pas oublier, et Bacon d'ailleurs le rappelle, que le frère de Henri III aspirait alors à la main de la puissante Élisabeth.

Enfin, pour compléter le tableau, le studieux observateur montre les États scandinaves accroissant, dans leurs divisions, la puissance de leur marine et le moscovite Jean Basile, qui n'a ni amis ni alliés, gouvernant comme un vrai tyran et pratiquant une religion toute pleine d'idolâtrie.

L'Angleterre n'apparaît que de loin dans ce premier écrit de Bacon; mais elle est l'objet principal d'un mémoire adressé par lui, quelques années plus tard, à Jacques Ier (1). Il y développe les vraies causes de la grandeur des nations : ce n'est pas l'étendue de territoire, ce n'est pas l'abondance de richesses qui fait la puissance d'un État. Qu'importe un petit territoire, si comme la semence de l'Écriture, il peut engendrer plus grand que soi? A l'extrémité de l'Europe et dans une situation complètement indépendante, sans enclaves, sans interruptions, l'Angleterre occupe un pays

(1) *Of the true greatness of the Kingdom of Britain, To King James.* B. I. App., p. 1.

Les mêmes idées se retrouvent à peu près, sous une forme plus générale, dans l'*Instauratio magna. — De dignitate et augmentis.* Lib. XIII, c. 3. — *Exemplum tractatus summarii de proferendis finibus imperii.*

Digitized by Google

plus grand que n'a été le noyau de l'empire romain lui-même; son peuple est actif et vaillant. Or, comme l'a remarqué Machiavel, c'est la force de l'homme armé qui est le vrai nerf de la guerre, et ce n'est pas du tout l'argent : L'armée française l'a prouvé, traversant naguère l'Italie, alors toute remplie de richesses, sans tirer l'épée du fourreau. Les peuples puissants, au contraire, ont commencé par êtres pauvres; ils ne pratiquaient pas le principe des nations civilisées, de régler la population sur les moyens de subsistance (1), et c'était la nécessité qui les poussait aux aventures : sans les qualités militaires, un grand territoire n'est qu'un fardeau, une grande richesse n'est qu'une proie. Il faut aussi savoir où se trouve l'argent? Est-il chez les particuliers ou dans les coffres de l'État, tout prêt pour les besoins publics? Est-il chez peu ou chez beaucoup? Est-il chez les nobles qui dépensent ou chez les bourgeois qui économisent? Or, la royauté d'Angleterre a plus de domaines qu'aucune autre et plus de moyens de subvenir aux nécessités politiques sans lever de taxes extraordinaires; presque tous les actes civils y engendrent un droit royal; la loi s'est surtout étudiée à former une riche couronne sans prendre le bien des sujets. Ce qui fait la force d'un royaume, c'est son assiette géographique; la population qu'il con-

(1) For it was not with most of these people, as it is in countries reduced to a regular civility, that no man almost marrieth, except he see he have means to live; but population went on howsœver sustentation followed, and taught by necessity as some writers report, when they found themselves surcharged with people, they divided their inhabitants into three parts, and one third, as the lot fell, was sent abroad and left to their adventures.

Digitized by Google

tient ; l'aptitude générale aux armes ; la forme du gouvernement propre à élever les courages et non à faire vivre les hommes dans l'état de serviles vassaux ; c'est enfin la domination qu'il peut espérer sur la mer. En considérant toutes ces choses, ne peut-on pas dire des Anglais : *O fortunatos nimiùm !*

Ils étaient heureux, en effet, à l'époque où vivait Bacon, et indépendamment des gages offerts à leur grandeur future, eux qui seuls, en Europe alors, possédaient déjà depuis longtemps des institutions nationales, fixes, puissantes et respectées ; qui, grâce à ces institutions comme à leur situation, *séparés du reste du monde*, jouissaient d'un repos relatif et formaient leur esprit public aux combinaisons politiques, de manière à se retrouver, après les révolutions qui allaient passer sur leurs têtes, les premiers dans la liberté. C'est une étude intéressante de suivre et de juger cet esprit, de retrouver dans le même pays, dans l'espace d'un siècle à peu près, des représentants de toutes les doctrines ; de voir ces doctrines se traduire presque immédiatement en faits et s'offrir à l'historien avec l'instruction résultant de leurs conséquences politiques, en même temps qu'avec le mouvement de leur polémique passionnée et l'attrait de leur diversité.

« J'ai exposé sommairement, comme si je traçais une « mappemonde, ou, comme dit Aristote, ὡς ἐν τύπῳ, la « forme du gouvernement et le système politique de l'An- « gleterre : j'ai fait voir en quoi elle diffère de la France, « de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne et de toutes les « autres contrées qui suivent, dans leurs lois civiles, les « compilations de Justinien. Je n'ai point imité Platon,

Digitized by Google

« Xénophon, ni sir Thomas More, dont les plans de gou-
« vernement sont de vaines imaginations, bonnes seulement
« pour occuper et exercer les philosophes. Comment l'An-
« gleterre se comportait et comment elle était régie aujour-
« d'hui 28 mars 1565, dans la septième année du règne de
« la vertueuse et noble reine Élisabeth, fille de Henri VIII,
« dans la cinquante et unième année de mon âge et lorsque
« j'étais ambassadeur de S. M. près la cour de France, voilà
« ce que j'ai prétendu montrer; il est, par suite, aisé de
« voir si j'ai ou non écrit la vérité. Vous avez ainsi sous les
« yeux un type réel de société : comparez-le avec toutes
« celles qui existent actuellement ou dont la description
« nous reste, cette occupation ne manquera ni de charme
« pour le philosophe, ni de profit pour l'homme d'action
« appelé aux conseils du prince et à la direction de l'État. »

C'est ainsi que sir Thomas Smith indiquait le plan et l'esprit de sa *République d'Angleterre* (1), ouvrage où, devançant Blackstone, il classait et analysait l'ensemble des lois du pays (2). Passant en revue les habitants, nobles,

(1) A common wealth is called a society or common doing of a multitude of freemen collected together and united by common accord and covenants among themselves for the conservation of themselves, as well in peace as in war. B. 1.

(2) The laws of England consist in two { Judgement and Practise.

In judgement are considered the..... { Persons, Place, Matter and Manner.

In practise are considered the..... { Persons And their Office.

Digitized by Google

gentilshommes, citoyens, il donnait le prix, comme Aristote, aux hommes de condition moyenne (*yeomen*), « qui vont à leurs propres affaires, sans se mêler de celles de l'État, autrement que contraints et forcés ; qui obéissent aux supérieurs et portent sur les champs de bataille la constance d'une vie laborieuse ; qui combattent honorablement pour leur pays, pour leurs familles et pour l'amour de leurs seigneurs ; qui, du reste, en achetant les biens des gentilshommes ruinés et mettant leurs fils aux écoles, les font gentilshommes à leur tour. » Toujours sur les traces d'Aristote, Thomas Smith divise et compare les formes du gouvernement et, quoiqu'il les reconnaisse toutes bonnes, suivant le peuple qui les reçoit, il insiste sur les dangers d'une puissance absolue, en temps de paix. Il caractérise le tyran : celui qui prend le pouvoir par force, viole les lois faites, en fait d'autres sans le consentement du peuple et s'occupe moins de l'État que de lui-même. « Doit-on obéir aux tyrans ? C'est une question douteuse, dit-il, et un parti bien hasardeux, de se mêler de changer les lois et le gouvernement d'un pays et de désobéir aux règles qu'on y a trouvées établies (1). »

Un tel ouvrage n'annonçait pas l'ardeur de critique et de

The persons are.....	Protonotharies Sollicitors and Attornies.
Their office.....	To prepare the matter and to make it ready for the judges to determine.
The matter of the laws is.....	Justice and Equity. B. 2.

(1) B. 1, c. 5.

Digitized by Google

réforme qui devait agiter, en Angleterre, presque tout le XVIIe siècle. Mais l'esprit des révolutions avait parlé auparavant (1) par la bouche de Thomas Morus. Ce chancelier d'un tyran, plus tard martyr de sa conscience, avait pu, sans être inquiété, dresser l'acte d'accusation le plus vrai et le plus subversif, de la société de son époque. Reprochant au gouvernement ses extorsions, sa mauvaise foi et sa coupable négligence en dehors de ses intérêts; à la noblesse son faste égoïste, il n'avait pas craint de rejeter sur les riches et les puissants toute la responsabilité des méfaits commis par les ignorants et les pauvres; il ne s'était point contenté d'invoquer l'adoucissement de la législation pénale et l'amélioration du sort des masses; il avait, sous le voile du roman, mis en cause tous les principes de l'ordre politique et de l'ordre social, substituant, dans le premier, l'élection à l'hérédité (2), dans le second, ce qui était pire, le communisme à la propriété. Si le terrible Henri VIII, traitant Morus en visionnaire, l'épargna jusqu'à ce qu'il le vît sur le chemin de ses passions, il ne faut pas qu'une mort vertueuse et la justice de certaines réclamations désarment la postérité dans le jugement de l'*Utopie*. Le même auteur qui dénonçait comme un principe pernicieux l'attribution au souverain de tout le territoire de l'État, celui-là mettait en commun tous les biens de la nation; s'il procla-

(1) 1516. — (2) Le gouvernement d'Utopie était formé par l'assemblée du peuple, un sénat et un président à vie. L'élection conférait tous les grades de l'ordre spirituel ou temporel et la durée des fonctions dépendait de leur importance. En règle générale, le ministre de Henri VIII déclarait : *populos regem sibi deligere suâ causâ, non regis.*

Digitized by Google

mait l'égalité de ses sujets imaginaires, il leur promettait des esclaves pour faciliter leurs travaux; la haine et le mépris de l'étranger servaient de base à sa république; une minutieuse rigueur s'alliait dans ses prescriptions, comme dans celles de Campanella, à d'étranges écarts de pensée : bref, la sagesse l'abandonnait dans ce voyage vers l'idéal, où Platon avait fait naufrage et qui devait malheureusement tenter encore d'autres chercheurs. Le bouquet d'épis qu'il donnait, comme sceptre et comme attribut, au chef de son état fictif, allait passer de main en main jusque dans celle de Robespierre, et le cierge de son grand-prêtre était une torche allumée au sein de son propre pays.

Non que sa religion précisément, tolérant tout sauf l'athéisme, fût de nature à passionner, mais l'ensemble de ses idées allait bien au mouvement d'alors. Poynet, évêque de Winchester (1), reprenant les mêmes questions sous une forme plus dogmatique, propage la démocratie prêchée par Knox et Buchanan. Cette fatale hostilité suit les Stuarts en Angleterre; ils y prêtent, ils l'exaspèrent par leurs doctrines et par leurs actes. A des prétentions absolues s'opposent d'énergiques protestations : « Il n'y a, écrivait Filmer,

(1) *Petit traité du pouvoir politique* (1558). L'auteur passe en revue les questions suivantes : 1° Quelle est l'origine du pouvoir politique? Pourquoi a-t-il été institué? 2° Les rois; princes et autres gouvernants ont-ils un pouvoir absolu sur leurs sujets? 3° Sont-ils soumis aux lois de Dieu et aux lois positives de leur pays? 4° En quoi et jusqu'à quel point les sujets sont-ils tenus d'obéir à leurs princes? 5° Tous les biens des sujets appartiennent-ils au monarque, et celui-ci peut-il légitimement se les approprier? 6° Est-il permis de déposer un mauvais prince et de tuer un tyran? 7° Quelle confiance doit-on accorder aux princes?

Digitized by Google

dans son ouvrage intitulé *Patriarcha*, qu'une espèce de gouvernement qui doive son origine à Dieu et l'on ne saurait fixer des bornes au pouvoir qu'il a institué. » — « Je me suis demandé, réplique le fier républicain Sidney, comment de pareilles pensées peuvent entrer dans l'esprit d'un homme, ou, s'il n'y a point de sentiment si extravagant, si criminel, qu'il ne trouve certains esprits disposés à le recevoir, comment quelqu'un peut se résoudre à publier de telles choses. Mon étonnement a cependant cessé, lorsque j'ai fait réflexion qu'il n'était pas possible de porter un peuple, jaloux, depuis plusieurs siècles, de sa liberté et de ses priviléges, à y renoncer, à moins de lui persuader auparavant que sa conscience l'y oblige (1). »

Mais continue le noble écrivain (2), la foi implicite n'est que pour les fous : qui veut savoir la vérité, doit examiner les principes. La puissance paternelle appartient seulement au père, et il n'y a jamais eu d'homme qui se soit élevé sur les autres que par la force ou de leur consentement. Si l'autorité paternelle, dont on prétend faire le principe du gouvernement des États, est, de sa nature, indivisible, toutes les nations de la terre n'auraient donc qu'à aller rechercher leur légitime souverain soit chez les Juifs, soit chez les Turcs; divisible, il faut bien admettre qu'elle est depuis longtemps divisée également et à l'infini. Comme les autres magistrats, les princes ont été établis par les nations et

(1) *Discours sur le gouvernement.*

(2) Algernon Sidney, comme on sait, était fils du comte de Leicester. Brave soldat, fier négociateur, l'histoire signale en lui une des plus courageuses victimes de la réaction déloyale qui suivit le retour des Stuarts.

Digitized by Google

pour elles : or, *cujus est instituere, ejusdem est abrogare*. Les contrats entre les magistrats et les peuples sont réels, valables et authentiques, et les deux contractants vivent dans l'obligation réciproque d'en observer toutes les conditions. La liberté vient de Dieu même, et c'est pur esclavage de dépendre de la volonté d'un seul homme. Ce qui n'est pas juste n'est pas loi, et ce qui n'est pas loi n'engage à aucune obéissance, ne peut motiver aucun châtiment.

Le respect que l'on porte à un magistrat légitime, les honneurs qu'on lui rend, les titres magnifiques dont on le décore ne dérogent point à la liberté; mais il n'est pas bon pour les peuples de permettre aux rois d'acquérir trop de pouvoir, de gloire et de richesses.

Quand une fois une nation est, par le commun consentement, mise en société civile, il n'y a point de différence, quant au droit, entre ce qui se fait par tous les membres ou ce qui se fait par leurs députés conformément au pouvoir qu'ils ont reçu.

Les paroles de saint Paul qui ordonnent d'obéir aux puissances, favorisent également toutes les espèces de gouvernements.

Le gouvernement démocratique n'est bon que pour une cité peu considérable et par rapport à certains cas assez rares. Cela n'oblige pas à se jeter vers l'extrémité opposée, car entre la démocratie pure et la monarchie absolue, se rencontrent une infinité de combinaisons, et si l'on interroge l'histoire, on verra que les meilleurs régimes ont toujours été composés des trois formes élémentaires du pouvoir. Comparés à la monarchie, les gouvernements populaires sont, dans l'opinion de Sidney, moins sujets à la corrup-

Digitized by Google

tion, mieux en état de maintenir la paix et de bien conduire la guerre, moins sujets aux dissensions, plus propres à y porter remède. Les inconvénients et les maux auxquels donne lieu la tyrannie lui semblent, en tous cas, plus grands que tous ceux que peut enfanter un régime populaire ou mixte. Passant de ces généralités au gouvernement d'Angleterre, il établit que le peuple anglais a toujours été gouverné par lui-même ou ses représentants : la grande charte n'est pas le fondement, mais une simple déclaration des libertés nationales; cette loi et toutes les autres n'ont pas restreint mais établi le pouvoir de la royauté. Le droit donné au souverain de proroger ou de dissoudre l'assemblée de la nation, n'est pas tellement absolu que, dans des circonstances graves, le parlement ne puisse se réunir ou se proroger de lui-même. C'est du parlement que procède toute puissancé coercitive. Le soulèvement d'une nation entière ne s'appelle pas rébellion.

Sidney résiste aux rois : Marchamont Nedham (1) flatte les peuples. L'un proclame ces principes de lutte qui, pendant si longtemps encore, diviseront les forces sociales; l'autre tendrait à développer, au sein de la démocratie, ces germes d'instabilité déjà trop inhérents à sa nature. Aussi, l'américain John Adams a-t-il cru nécessaire de prémunir particulièrement son pays contre les doctrines de cet auteur, qui n'était cependant ni un niveleur absolu, ni un matérialiste politique : il se prononçait formellement contre l'idée de destruction de la propriété individuelle et la commu-

(1) *Discours touchant la supériorité d'un État libre sur le gouvernement monarchique* (1656).

Digitized by Google

nauté des biens; il plaçait parmi les erreurs les plus funestes aux nations, la *raison d'état* substituée aux règles éternelles du juste, l'habitude de violer la foi des principes et des engagements, celle de fomenter les factions; mais il ne voyait pas lui-même combien son système l'exposait à ce dernier genre de péril. Le changement fréquent des personnes dans toutes les sortes d'emplois, lui paraissait être à la fois et la vie de la liberté et le meilleur préservatif contre la corruption des empires : à ce point de vue, John Adams et l'Amérique par son exemple l'ont suffisamment réfuté.

Nedham prêche contre le luxe : mais est-il vrai, comme il le dit, que le peuple ait, moins que les grands, le goût du repos et des plaisirs? La différence est-elle ailleurs que dans le pouvoir de se livrer aux penchants communs à l'espèce, et le régime démocratique, avec ses exigences proverbiales, ne devient-il pas facilement le plus dispendieux de tous? Nedham préconise non-seulement l'*égalité*, mais l'*équabilité :* « le peuple, selon lui, doit faire en sorte que personne ne puisse jamais prendre l'état et le titre de noble : cette espèce d'hommes ne doit point être soufferte dans une république bien ordonnée. » — « Si la maxime doit être admise, réplique le contradicteur, quand peut-on dire qu'il exista une république bien ordonnée. »

Bien d'autres écarts de logique accompagnent les révolutions; mais ils cèdent alors le pas aux terribles réalités qu'enfantent les passions soulevées. Un roi prisonnier de ses sujets; une tête couronnée, abattue par l'insurrection triomphante; le régicide mis en pratique, non plus par des crimes isolés, mais par un jugement solennel; c'étaient

Digitized by Google

là des évènements qui laissaient bien loin derrière eux toutes les hardiesses de la pensée. Forcée de les voir s'accomplir, l'Europe monarchique s'indignait; mais l'apologie ne manquait point, aussi résolue que l'acte même, aux violences du peuple anglais : « Quelle injure vous fait-on « et qui d'entre vous se trouve lésé, si nos ennemis, nos « grands coupables, plébéiens, ou nobles, ou rois, sont « par nous condamnés à mort?... C'est Dieu lui-même qui « a parlé (1). Le peuple est supérieur au roi, il ne lui « donne, il ne lui peut donner aucune puissance qui n'ait « pour but le salut et la liberté; si le roi ne satisfait pas « aux vœux du peuple et de la nature, le pacte est nul; « il n'a rien reçu. »

C'est un grand poète qui parle ainsi et il n'est pas bien étonnant, dans ces débats envenimés, que l'inspiration l'abandonne. C'est Milton, le chantre immortel de la création et de la chute, qui se fait juriste et docteur pour soutenir contre Saumaise (2) la légitimité du régicide. Il n'inflige pas, comme le Dante, des châtiments imaginaires aux hommes pervers de son temps; il ne cherche pas un refuge contre d'affligeantes vérités sur les hauteurs de l'idéal; il

(1) « Dicam enim res neque parvas neque vulgares : regem potentissimum, oppressis legibus, religione afflictâ, pro libidine regnantem, tandem à suo populo, qui servitutem longam servierat, bello victum, indè in custodiam traditum et cùm nullam omninò meliùs de se sperandi matieram præberet, à summo demùm regni concilio capite damnatum et pro ipsis regiæ foribus securi percussum.... At quid ego hæc tanquam populi facta prædico? Quæ ipsa per se propè vocem edunt et præsentem ubiquè testantur Deum. » (*Défense du peuple anglais*).

(2) Cl. Salmasii, *Defensio regia pro Carolo I, ad Carolum II.*

Digitized by Google

descend, de gaîté de cœur (1), dans le champ des luttes passionnées et des invectives pédantesques (2) : là, nous le voyons au-dessous de sa renommée et de son génie, autant que le *Paradis perdu* peut être au-dessus d'un pamphlet.

Un écrivain, certainement moins célèbre, mais fidèle à sa vocation, Harrington, dans l'*Oceana*, nous a laissé une œuvre digne de l'attention de Montesquieu et de celle de la postérité. Une considération ingénieuse sert de base à tout le système : c'est *la balance de la propriété* (3). Les hommes tiennent à la richesse par les nécessités de leur nature : « ils y sont attachés *par les dents*; » où se trouve la richesse, là se trouve inévitablement le pouvoir; telles sont les proportions de la propriété dans un État, telle est la nature de l'empire : monarchie absolue, si un homme est unique seigneur du territoire ou balance la propriété du peuple dans la proportion des trois quarts (4); monarchie mixte et balance *gothique*, si, dans la même proportion, c'est une noblesse et un clergé qui possèdent; si tout le peuple est maître du sol, par une division si grande que nul individu ou corps ne puisse la contre-balancer, l'empire est une république. Si la balance était égale entre la

(1) Et ipse ab ineunte adolescentiâ, iis eram studiis incensus.

(2) « Novimus qui te avaras manus porrigentem vidit... Quæ unquàm latinitas sic locuta est?... Salmasius novâ quâdam metamorphosi Salmacis, fonte hoc suo lacrymarum fictitio, viriles animos emollire conatur. »

(3) J. Adams (*Défense des constitutions américaines*) compare la découverte de Harrington à celle de la circulation du sang.

(4) Harrington a reproduit les mêmes idées dans l'*Art du législateur*, c. 1er, où il cite l'histoire de Joseph, achetant pour Pharaon toutes les terres des Égyptiens.

Digitized by Google

noblesse et le peuple, ou entre le peuple et le roi, il y aurait confusion et trouble : fixer la proportion, dans ce cas, ce serait fixer la misère; ne pas la fixer, dans les autres, c'est perdre le gouvernement. En ce sens, l'auteur établit qu'une *loi agraire* est nécessaire à la longue durée d'un État. Mais, dès que la force s'interpose, la balance n'existe plus, et l'État devient tyrannie, oligarchie ou anarchie.

Le gouvernement d'une nation est, en quelque sorte, son âme, de même que ses lois représentent sa vertu et sa liberté. La sagesse de la république réside au sein d'une aristocratie naturelle, que Harrington n'hésite pas à reconnaître; par lui-même ou ses représentants, le corps du peuple, où réside l'intérêt, forme le *conseil choisissant*, un des trois éléments logiques d'une bonne organisation : « Deux petites filles ont un gâteau : partage, dit l'une, et « je choisirai, ou laisse-moi partager et tu choisiras. Si « elles sont une fois d'accord sur ce point, tout est fini; « car si celle qui tient le couteau ne fait pas les parts « égales, elle y perdra, l'autre pouvant prendre la meil- « leure moitié. Ainsi deux petites filles savent résoudre « en un instant le problème dont un grand nombre de « philosophes ont cherché vainement la solution et mettent « au jour tout le système d'une république, qui consiste « uniquement à diviser et à choisir. » Le sénat divise, le peuple choisit, et le magistrat exécute. Le type du bon gouvernement est une république fondée sur une balance égale de la propriété et divisée en trois ordres, parmi lesquels une rotation égale s'établit par le moyen du suffrage. Ici vient le tableau d'Oceana.

Digitized by Google

Le peuple d'Oceana se partage : 1° en citoyens et serviteurs, lesquels ne deviennent citoyens que quand ils peuvent subsister par eux-mêmes; 2° en jeunes et anciens; 3° en cavaliers et fantassins; 4° en paroisses, centuries et tribus. Le territoire contient 10 mille paroisses, élisant, outre les ministres de la religion nationale (1), les députés dont se composent les centuries; celles-ci sont au nombre de mille et les tribus au nombre de 50; les unes procèdent à l'élection triennale des officiers militaires et civils; dans le sein des autres est formée la *liste de première grandeur* (2), laquelle donne à chaque tribu sa *phylarque* ou magistrature, c'est-à-dire le *lord haut-shériff*, le *lord lieutenant*, le *gardien des rôles*, les deux *censeurs* et *sous-censeurs*. La *Galaxie* (voie lactée) ou *parlement* comprend les chevaliers ou sénat et la *tribu de la prérogative*. Dans le sénat s'élisent le *lord stratège*, le *lord orateur*, deux *censeurs*, les *commissaires de la trésorerie et du sceau*, constituant tous ensemble *la seigneurie*. Des conseils spéciaux sont chargés des affaires d'État, de la guerre, de la religion, du commerce. Des envoyés élus, résidant chacun deux ans en France, en Espagne, à Venise, à Constantinople, sont les yeux de la république, comme le *conseil des prévôts* en est l'oreille : ceux-ci ont pour tâche de recevoir toutes les propositions de tous. Le conseil de guerre peut être constitué en dictature pour trois mois, avec l'addition de neuf sénateurs.

(1) La reconnaissance de cette religion, dans les idées de Harrington, n'exclut pas la liberté de conscience.

(2) On pourrait remarquer ici le germe d'une des conceptions de Sieyès.

Digitized by Google

La tribu de la prérogative ou seconde chambre d'Oceana exerce, outre le droit de décision, les fonctions de cour suprême. Si ces deux missions réunies n'épuisent pas son activité, le sénat devra avoir soin d'y faire prononcer des discours par ses membres les plus instruits.

La noblesse d'Oceana ne possède d'autres avantages que ceux que lui donne son aisance pour soigner son éducation et s'occuper des affaires publiques; le mérite réel doit être la porte unique des emplois. Les règles de succession ont une importance capitale. A l'égard de l'éducation, le père qui n'a qu'un fils, est maître de l'élever comme il lui plaît; mais il doit, s'il en a plusieurs, les envoyer aux écoles publiques. La jeunesse a ses députés (*Stratiots*); des jeux publics et des revues générales, les travaux de l'agriculture forment et entretiennent la population.

Oceana a deux annexes : *Panopæa*, traitée comme elle, et *Marpesia*, île condamnée à la loi agraire absolue ou même destinée à subir l'épreuve d'une colonie de juifs. On n'a pas de peine à deviner le lieu de la nouvelle Atlantide : les circonstances et les dénominations, même mêlées, comme elles le sont, d'hellénisme et d'astronomie, la désignent au premier abord. Harrington suppose seulement que *Olphaus Megaletor* (Cromwell), qu'il appelle aussi *mylord Archon*, y a établi, de toutes pièces, une république nouvelle, entreprise que, heureuseusement et pour l'Angleterre et pour lui, l'habile politique ne tenta jamais. Le système de Harrington a le vice général des utopies : les théories y passent avant les faits; une observation vraie le mène à des institutions impraticables : on ne peut toutefois méconnaître la justesse comme la grandeur de quelques-

Digitized by Google

unes de ses vues et les réformes qu'il indique à l'avenir : « Vos institutions gothiques, votre roi et votre parlement, « dit-il, me semblent une mine chargée de poudre plutôt « qu'un plan de gouvernement. Que sont devenus les « princes d'Allemagne, dont la confédération représentait « une espèce de peuples libres? Ils ont sauté (*Blown up!*) » « Où sont les États-Généraux et le pouvoir du peuple de « France? Ils ont sauté! Et les priviléges de l'Aragon? Et « les anciennes franchises de la Suisse? *Blown up! Blown* « *up!* » Dans le système proposé, « les sphères civile, militaire, provinciale, qui composent la république, engendrent, par leur harmonie, un mouvement perpétuel et circulaire d'où résultent l'ordre et la vie; les assemblées ne ressemblent plus à des lacs ou à des marais; ce sont des lits creusés à travers un nouvel Éden, pour recevoir successivement toute la nation dans le même courant; on peut aussi les comparer à un oranger où se mêlent des fleurs, des fruits à demi mûrs et encore d'autres dans l'éclat d'une complète maturité. » Le principe électif enfante tous ces merveilleux changements : « La voix du peuple est une voix d'hommes, comme la voix d'un prince est la voix d'un homme; mais ce que l'on ne dit pas du choix d'un prince, on le dit du suffrage populaire : La voix du peuple est la voix de Dieu (1). »

(1) Hume, dans son *Traité du gouvernement le plus parfait*, a reproduit, en grande partie, les idées de l'Oceana, qu'il proclame « le seul plan estimable de république qui ait encore été imaginé. »

Hume propose cent sénateurs, issus du suffrage à deux degrés et possédant, outre les attributs d'une cour suprême, toutes les prérogatives d'un roi d'Angleterre, au veto près; onze cents magis-

Digitized by Google

Le goût de l'allégorie qui, depuis l'*Utopie* jusqu'à Gulliver, a dominé la littérature anglaise, inspira à la même époque que l'*Oceana* de Harrington, la *Dendrologie* de Howell (1); non que nous voulions rapprocher deux ouvrages d'une étendue et d'une portée si différentes, mais dans ce jeu d'esprit politique où, sous les noms d'arbres divers, se trouvent successivement dépeints les principaux États de l'Europe, l'exactitude des notions et la finesse des aperçus donnent du prix à certains tableaux.

trats; dix mille représentants élus par les possesseurs de terre dans chaque comté; un protecteur élu par le sénat; six conseils élus par le même corps et pris dans son sein; une cour dite *des compétiteurs*, chargée de l'inspection des comptes et pouvant accuser tout citoyen. Les lois provinciales seront faites par les représentants assemblés au sein de leurs comtés respectifs, qui formeront ainsi chacun une espèce de république.

Ce plan s'inspire, à la fois, de Harrington, des Provinces-Unies, de Venise, de la République d'Angleterre : l'Amérique le rappellera (Hume écrivait en 1742).

Hume voudrait en Angleterre des pairs nommés seulement à vie, parmi lesquels on pourrait absorber tout membre de la chambre des communes. Il convient de l'inanité de tous les plans de gouvernement qui supposent une profonde réforme dans les idées et dans les mœurs; mais il combat, comme une erreur, l'opinion qu'un grand pays ne saurait vivre en république : dans une sphère d'action étendue et dans un État bien ordonné, il se trouve toujours, dit-il, assez de moyens de perfectionner la démocratie, depuis le plus bas peuple, qu'on peut admettre aux premières élections ou préparations de la république, jusqu'à ces magistrats suprêmes qui en règlent tous les ressorts.

(1) ΔΕΝΔΡΟΛΟΓΊΑ. *Dodona's grove or the vocal forest,* By James Howell Esq. — Cambridge, 1645.

Digitized by Google

....« *Druina* (la forêt des chênes) est un petit monde à part, qui se suffit à lui-même et semble repousser tout le reste. C'est une île, la reine des mers, sur lesquelles elle peut réclamer un droit de propriété exclusif...

« Maintenant je passe sur le continent : j'y vois un chef-d'œuvre de la nature ; un grenier et un cellier admirables ; un carré de cinq cent cinquante milles, couvert d'une multitude de plantes pleines de sève et de vigueur ; un sol rare qui, dans ses limites, peut se passer de tout emprunt. Au contraire, le blé, le vin, le sel y sont dans une telle abondance qu'ils alimentent le voisinage et, entre autres, la *forêt du Sud*, menacée de périr sans ce secours. Le *cep* belliqueux y domine avec un pouvoir absolu : la paix et la guerre, les assemblées, les grâces, les naturalisations, les anoblissements, les monnaies, tout vient d'une seule autorité, dont ce ne sont pas encore là les plus grandes prérogatives, car elle édicte les lois, rend la justice et impose des tributs à sa volonté, le tout grâce à *Druina* et voici comment : quand la force de l'*If à deux branches* eut jeté par terre les plus grands arbres d'*Ampelona* (le pays des vignes), et fait de telles invasions sur son sol que les assemblées générales y étaient devenues impossibles, la nécessité des temps fit passer le pouvoir du Tiers-État au cep royal ; les successeurs ne manquèrent pas de faire de nécessité vertu, et du provisoire le définitif ; car là où la souveraineté gagne seulement un pouce de terrain, elle en a bientôt pris une toise. Ce qui facilita l'entreprise, ce fut l'état d'abaissement des pauvres *buissons et taillis*, et depuis, le grand cep lui-même avec les arbres de haute tige et spécialement les ifs sacrés (qui profitent plus que tout le reste et possè-

Digitized by Google

dent, de compte fait, le tiers au moins de la forêt), absorbe la sève destinée à nourrir les pauvres arbustes, les laissant sécher et périr; prennent-ils quelque nourriture, ils servent seulement d'éponge et de réservoir pour autrui.

« Ce gouvernement n'est jamais dans un état de paix complète et, par là même, il trouve toujours de bons instruments de guerre à sa disposition. Ayant des frontières ouvertes et des voisins de tous côtés, Ampelona doit, comme Hercule, dormir la massue à la main. Elle est le nœud de l'occident, l'arbitre naturel des querelles qui peuvent s'y élever. Jamais, depuis qu'elle a porté le diadème impérial, elle n'a été aussi puissante, et dans ce temps, elle n'avait pas la même unité qu'aujourd'hui. Aussi est-ce une maxime reçue que *si Ampelona ne se combat point elle-même, elle est invincible*. Mais elle n'a que trop souvent tourné l'épée des guerres civiles contre ses entrailles; le glas de son indépendance a quelquefois tinté, et il n'y a pas longtemps encore qu'on la croyait au moment d'expirer. Rien d'étonnant lorsque l'on voit les *broussailles et les sauvageons* qui pullulent dans son étendue; lorsqu'on la voit toute couverte d'une nuée d'esprits bouillants, impatients de la paix dès qu'ils ont réparé les ruines de la guerre, magnanimes dans le danger présent et ne pouvant supporter la moindre attente.

« *Ampelona* est un climat unique pour le bon ton et la civilité; la distance y est souvent grande entre les lèvres et le cœur. Beaucoup de plantes y possèdent les qualités de l'héliotrope, du souci et de la tulipe qui suivent les mouvements du soleil. L'imagination y domine beaucoup plus que le jugement; mais ceux qui possèdent ce double don, y

Digitized by Google

sont, de tous points, admirables comme on peut le voir aujourd'hui.

« Je ne dis point cela pour nuire à cette noble Ampelona. Je l'honore au plus haut degré, ayant éprouvé par moi-même que ses arbres de bonne essence (une fois admis que, comme le liége, ils cèdent aux caprices des vents) sont les plus généreux, hardis, aventureux et résolus esprits, les plus sincèrement dévoués à leur pays et à l'honneur qu'il y ait à la surface de la terre. »

Républicains, démagogues, utopistes, l'Angleterre du XVIIe siècle avait produit des interprètes de toutes les idées prononcées d'indépendance et d'innovation. Au milieu de ces manifestes et des faits qui les inspiraient, un penseur que ne soutenaient ni les espérances divines (1), ni la confiance dans les hommes, se trouva en face du néant. Sa logique puissante sonda jusqu'à la dernière profondeur l'abîme des révolutions, et se sentant pris de vertige, il recula sans s'arrêter. Nous avons vu tout le moyen-âge inquiet de savoir où poser les limites de l'obéissance : Hobbes, pour faire cesser les doutes, se mit en devoir de l'enlever.

Tous les hommes, se dit-il, sont naturellement égaux, puisque le moindre peut tuer le plus puissant. L'état de nature doit se définir le droit de tous sur toutes choses, et la guerre de tous contre tous. L'origine de tout pouvoir est la crainte.

Comment, en effet, arriver à la sécurité, à la paix tant intérieure qu'extérieure, à la jouissance paisible des fruits de

(1) « Je ne répondrai point au commencement de sa lettre, où il parle de Dieu et de l'âme comme de choses corporelles. » (Descartes au P. Mersenne, au sujet d'une lettre de Hobbes.)

Digitized by Google

la terre et de l'industrie, au respect des lois naturelles ou maximes de raison comprises dans le *facere aliis quod fieri vellemus nobis?* Il faut que chaque individu transfère sans réserve à un homme ou à une réunion d'hommes tout ce qu'il a de force et de pouvoir, que toutes les volontés se confondent dans une volonté unique, par ce pacte sous-entendu de chacun avec tous les autres : « Je cède tous mes droits sur moi-même, pourvu que vous en fassiez autant. » La multitude devient ainsi personne, cité, république; ainsi naît ce grand *Leviathan*, ou, pour en parler plus dignement, ce *Dieu mortel*, auquel nous devons, sous la protection de l'Immortel, toute paix et toute garantie (1).

Cette cession générale de droits a pour conséquence nécessaire une souveraineté qui jamais, quelques combinaisons qu'on admette, ne sera réellement partagée. Si elle l'était, on rentrerait plus ou moins dans l'état de nature, dans le *droit du glaive privé*. L'épée de justice et l'épée de guerre doivent se trouver dans la même main; les lois, les choix, l'impunité sont de l'essence du souverain; le droit de succession ne s'appuie que sur sa volonté présumée; il peut prélever tout ce qu'il veut, transférer même les possessions sans alléguer aucun motif et sans que nul ait lieu de se plaindre : c'est la volonté du souverain (2).

Réciproquement, le souverain doit pourvoir à la sûreté extérieure, aux commodités de la vie, ainsi qu'à la paix domestique. Par commodités de la vie, Hobbes entend, à ce qu'il explique, la liberté et l'abondance. Mais qu'entend-il

(1) *Leviathan.*

(2) *Fondements de la politique.*

Digitized by Google

par liberté? C'est l'obéissance de tous à la même domination; c'est le bon état des chemins pour le transport des choses utiles et la sûreté des voyageurs; ce sont les jouissances naturelles permises en tant qu'elles s'accordent avec les intérêts publics. En vue de la paix domestique, Hobbes admet que chaque individu ait en propriété quelques biens, sur lesquels il puisse exercer son industrie. Tout, dans l'ordre de ses idées, devient tolérance et concession : le *droit* est la liberté que la loi laisse, et la *loi* est le contraire de la liberté primitive. Pas de résistance compatible avec le pacte social : la rébellion a pour cause ou la crainte ou l'ambition; elle se fonde sur six opinions qu'il importe de réfuter :

1° et 2° Que le commandement du souverain est contre la conscience ou les lois; 3° qu'il peut y avoir plusieurs puissances souveraines; 4° qu'il y a des sacrifices qu'on peut refuser à l'État; 5° que la pensée du peuple est contraire à celle du souverain; 6° que les ordres du souverain sont difficiles et tyranniques.

Réfutation : 1° La religion elle-même enseigne qu'un homme qui se tient dans un état d'obéissance absolue, agit selon sa conscience et son jugement, comme ayant fait transport de son jugement, en toutes controverses, au souverain; 2° les lois ne peuvent pas davantage s'opposer au commandement, puisque la puissance souveraine n'est qu'une impunité universelle (1); 3° le droit de souveraineté est de telle nature que ceux qui en sont investis ne peuvent,

(1) Harrington disait au contraire : « La tête du magistrat répond de sa main, » ajoutant à l'adresse de Hobbes : « En quoi Leviathan peut bien voir que l'épée est dans la loi. »

Digitized by Google

quand même ils le voudraient, en donner une partie et retenir l'autre; 4° avant la souveraineté, il n'y avait pas de propriété; 5° quand le peuple demande autrement que par la voix du souverain, ce n'est pas le peuple qui parle, ce sont des particuliers; 6° où aboutit le reproche de tyrannie? Quand même le souverain pourrait mériter châtiment, ce châtiment serait injuste sans jugement, et le jugement sans la puissance de juger. Pour prévenir des actes contraires aux maximes du gouvernement et aux conditions de la paix, il faut, par l'éducation, ôter de l'esprit des sujets ces fausses et dangereuses opinions que les souverains sont tenus aux lois; que chaque sujet a une propriété distincte de celle de l'État (1).

C'est bien là le code du despotisme : les *fondements de la politique*, le *de cive*, le *corps politique*, le *Leviathan* ont pour but d'y convertir le genre humain : « Si j'avais « écrit, dit l'auteur (2), pour des cœurs entièrement purs « et non prévenus, je me serais borné à ce qui suit : Les « hommes sans lois et n'ayant pour mobile que le droit de « tous à toutes choses, s'extermineraient mutuellement; « les lois sans garanties pénales ne seraient pas plus effi- « caces que les châtiments sans puissance; la puissance « sans moyens d'action rassemblés dans une seule main, « resterait une vaine parole, inutile pour maintenir la paix « et pour préserver la cité. Tous les citoyens, pour leur « bien et non en vue de ceux qui gouvernent, doivent donc, « de tous leurs moyens, défendre et conserver l'État, et ce

(1) *Du corps politique*, passim.
(2) *Leviathan*.

Digitized by Google

« devoir a pour arbitre le suprême dépositaire du pouvoir. »

Hobbes, de même que Spinosa, est l'ennemi de la théocratie; suivant l'un comme suivant l'autre, l'État doit régler la religion (1) (c'est l'idée de la réforme anglaise), et les prétentions cléricales sont des fantômes populaires dont il faut secouer la terreur. Hobbes, tout le premier et partout, paraît obsédé de fantômes; la crainte, et non la flatterie, dicte ses serviles conclusions. Des démagogues l'ont prôné (2) : en effet, bien que la monarchie, dérivée de la puissance paternelle, soit réellement, à ses yeux, le type du gouvernement; que les autres constitutions lui représentent de simples fragments, artificiellement cimentés, de cette constitution première; son système fournit des raisons à toute puissance effrénée : un extrême ramène à l'autre, et là ne se trouvent point l'équilibre, la force et la prospérité.

(1) L'autorité ecclésiastique n'est, en aucun cas, supérieure à la magistrature civile qui, elle, au contraire, peut prétendre sur l'organisation religieuse un droit de juridiction. Tout ce qui se fait *jure civili* se fait en même temps *jure divino*, mais ce qui se fait *lege divinâ* peut ne pas se faire *lege civili* (*Fondements de la politique*).

(2) V. Proudhon, *Contradictions économiques*.

EDMOND DE BEAUVERGER.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS HISTORIQUES

SUR

L'AMIRAL COLIGNY

SA FAMILLE ET SA SEIGNEURIE DE CHATILLON-SUR-LOING

PAR M. BECQUEREL,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Un homme que j'ai beaucoup connu (1), délégué de Saint-Domingue en 1790 à l'Assemblée constituante, fut présenté à Mirabeau, qui, appréciant son instruction et son amour pour les institutions anglaises, lui adressa ces paroles : « Jeune homme vous devriez vous occuper de l'histoire de « France sous les Valois, de cette grande époque de régé- « nération sociale, où l'humanité commença à réclamer « ses droits. Vous avez les talents nécessaires pour exécu- « ter cette œuvre. » Cet homme, de beaucoup d'esprit et de savoir, n'a jamais trouvé le temps d'écrire cette histoire.

Ces paroles de Mirabeau m'ont toujours frappé, sans jamais avoir eu cependant la pensée de réaliser ce vœu, n'ayant pour cela ni les connaissances voulues, ni la tournure d'esprit, ni le temps nécessaire; elles ont fait naître

(1) M. de Cullion, sénéchal à Saint-Domingue.

Digitized by Google

seulement en moi l'idée de réunir un grand nombre de documents relatifs à l'histoire d'une petite ville, berceau de ma famille et lieu de ma naissance, et qui a joui d'une certaine célébrité sous les Valois, ayant été la patrie de l'amiral Coligny.

Cette petite ville n'est autre que l'ancienne seigneurie de Châtillon-sur-Loing, ayant appartenu aux comtes de Sancerre, aux de Braques, aux Coligny et aux Luxembourg-Montmorency, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un modeste chef-lieu de canton du département du Loiret. Les légendes qui rappellent les événements auxquels ces familles puissantes ont pris part et qui reflètent la physionomie des siècles passés, ne peuvent manquer d'avoir un intérêt historique. Empreintes d'un esprit religieux et remplies de croyances superstitieuses dues à l'ignorance des temps, ces légendes ne sauraient être jugées au point de vue actuel. Prenons donc nos pères tels qu'ils étaient et non tels qu'ils auraient dû être; la civilisation s'est chargée du reste d'éclairer leurs enfants.

Ces légendes ainsi que les autres documents, je les ai recueillis dans les archives du département du Loiret, dans des ouvrages historiques ou dans des manuscrits que je me suis procurés (1).

Dans cette notice historique, il ne sera question que de faits relatifs à l'amiral Coligny, à sa famille, à celle des ducs de Luxembourg-Montmorency et à la ville de Châtillon.

(1) M. Chasle, membre de l'Académie des sciences, qui possède une collection très-précieuse d'autographes, a bien voulu mettre à ma disposition une suite de pièces de comptabilité, revêtues de la signature de Coligny, de ses enfants, arrière-petits-enfants et de ses neveux; pièces qui m'ont été également utiles.

Digitized by Google

On est porté à croire que l'origine de cette ville se perd dans la nuit des temps; située jadis sur le penchant d'une colline qui domine la riante vallée du Loing, et aujourd'hui occupant cette même vallée; à moins d'un kilomètre de la grande voie romaine de Lyon à Lutèce; à cinq kilomètres d'une ville gallo-romaine de six à huit mille habitants, comme on peut le supposer, d'après l'étendue d'un cirque assez bien conservé, situé à peu de distance; ville que l'on croit être l'Aquis-Ségeste de la carte de Piutenger (opinion émise dans un opuscule, par M. Dupuis, savant archéologue d'Orléans), et dont l'opulence est attestée par les ruines d'un établissement romain, par celles de bains, d'un aqueduc, de mosaïques, etc., la ville de Châtillon, dis-je, devait exister très-probablement lors de l'occupation romaine, sa position pittoresque et militaire ayant dû attirer l'attention des conquérants.

Dans l'impossibilité où l'on est de savoir ce qu'était Châtillon dans les premiers siècles de notre ère, les documents manquant, je me bornerai à dire qu'avant l'an 1000 (1), les rois avaient cette ville en affection, en raison de la sainteté de l'église qui renfermait de nombreuses reliques (*Voir la note 1re*). Charles VI, Charles VIII, Louis XII et François Ier donnèrent plusieurs édits en faveur de Châtillon. Plusieurs de nos rois y firent leur résidence postérieurement à cette époque.

En 1180, Philippe-Auguste, en guerre avec le comte de Sancerre, fit le siége de Châtillon, qui appartenait à ce der-

(1) *Histoire manuscrite de la ville de Châtillon-sur-Loing*, par Gravot, doyen du chapitre, 1625.

Digitized by Google

nier, s'en empara et la rasa. (L'*Art de vérifier les dates;* Châtillon dans la maison de Châtillon).

La ville fut bientôt reconstruite, comme semble l'indiquer une charte très-curieuse de 1209 (Archives du chapitre de Châtillon-sur-Loing, faisant partie des archives du département du Loiret) (*Voir la note* 2), dont voici la substance: Pierre de Corbeille, archevêque de Sens, voulant fonder un chapitre dans l'église de Châtillon, mais n'ayant pas les ressources nécessaires à l'accomplissement de son projet, mit en œuvre un expédient d'autant plus curieux qu'il était nouveau; il fit publier que, dans un laps de temps donné, les soixante premières personnes qui apporteraient 60 sols de revenu ou 60 livres de capital, feraient partie du chapitre, que chacun des chanoines pourrait transmettre sa prébende une seule fois à qui lui plairait, et qu'ensuite ces prébendes seraient successivement éteintes au profit de la communauté jusqu'à ce que leur nombre fût réduit à quinze. L'église de Saint-Pierre se trouva bientôt pourvue d'un chapitre auquel l'archevêque s'empressa de donner des statuts. On vit donc, chose assez singulière, pendant un certain laps de temps, un chapitre dont la plupart des chanoines étaient laïques. Sa création, qui indiquait un centre de population assez fort, mit aux prises pendant plusieurs siècles les chanoines et le curé qui officiaient dans la même église; ils en vinrent plusieurs fois aux mains, pour des droits de préséance, notamment en 1497, où il y eut du sang de répandu dans l'église même (1).

(1) Philippe de Valois, dans des lettres-patentes données à Fontainebleau, le 4 février 1348-49, à l'occasion d'une fondation faite en l'église de Saint-Pierre, dit: « Nous avons voulu estre agréable

Digitized by Google

En 1359 (voir l'allocution ci-après adressée aux Châtillonnais par Coligny), la ville fut pillée et réduite en cendres par les Anglais, sous les ordres de Robert Canole. Les habitants encouragés par leur seigneur Louis de Melun (1), la reconstruisirent dans la vallée, là où elle est aujourd'hui, l'entourèrent d'une forte muraille flanquée de tours, qui existe encore sur une assez grande étendue, et de larges fossés remplis par les eaux du Loing (2).

En 1451, la seigneurie de Châtillon passa de la maison de Braques dans celle de Coligny, par suite du mariage de Guillaume II de Coligny avec Catherine Lourdin de Saligny, dont la mère Jeanne de Braques était dame de Châtil-

« à nostre amé et féal Jehan Boileau, de Chasteillon-sur-Loing, et « à Adeline sa femme, en lostel des quieux nous descendons quant « nous passons à Chasteillon. (Archives du chapitre ; extrait par « M. de Vassal, savant archiviste du département.) »

(1) Louis de Melun, seigneur de Châtillon, donna au chapitre, le 17 novembre 1359, 12 livres de rente, avec « l'obligation de six « anniversaires en faveur de son père, de sa mère, enterrés dans « l'église, de son frère et de lui-même, et afin, ajoute-t-il, de prier « pour les bonnes gens et personnes qui dernièrement furent avec « nous à la deffense de nostre Chastel et ville de Chasteillon, « comme les ennemis l'assaillirent et en laquelle desfense aulcuns « furent tués et mis à mort, les autres navrez et les aultres prins et « destenus es prisons (Archives du chapitre). »

(2) Ces vieux débris de la féodalité se trouvent compris sur une longueur assez considérable dans les jardins de l'habitation de mes ancêtres, qui les ont respectés, comme moi-même je les respecte, en ne permettant pas qu'on en détache une seule pierre. La ville ainsi fortifiée et protégée par le château également entouré de murailles et de tours, était à l'abri d'un coup de main avant l'usage de la poudre à canon.

Digitized by Google

lon (*Histoire de la maison de Coligny*, par Blanchet).

A Guillaume II, succédèrent Jean III, Jacques II et Gaspard Ier; ce dernier accompagna Charles VIII, quand il passa en Italie pour faire la conquête du royaume de Naples; il se fit remarquer à la bataille de Fornoue en 1495 et à celle d'Aignadel. De retour en France, il suivit François Ier à la conquête du Milanais; se distingua en 1515 à la bataille de Marignan. L'année suivante, le roi créa en sa faveur une nouvelle charge de maréchal de France. Il mourut en se rendant au siége de Fontarabie, le 24 août 1522, 50 ans à pareil jour avant la Saint-Barthélemi, où son fils Gaspard II fut assassiné, dit Montesquieu, n'ayant dans le cœur que la gloire de l'État. Il fut enterré à Châtillon.

Gaspard Ier marié à Louise de Montmorency, sœur du connétable de ce nom, en eut trois fils, Odet, Gaspard et Andelot, qui furent élevés à Châtillon. Odet qui voulait entrer dans les ordres, céda son droit d'aînesse à son frère Gaspard, qui devint ainsi seigneur de Châtillon.

Gaspard II, né à Châtillon-sur-Loing, le 16 février 1517, avait des mœurs austères et religieuses dans des temps de dissolution. Simple, calme dans ses relations sociales, intrépide dans le danger et homme de ressources dans les revers; il était très-charitable et grevait les baux de ses fermiers de redevances au profit des familles pauvres. Cornaton, son fidèle serviteur, le représente effectivement dans ses mémoires comme un homme des temps antiques, rempli de piété, possédant les qualités les plus élevées; homme de génie dans la paix et la politique, sévère pour lui-même et indulgent pour les autres, jamais enorgueilli par la bonne fortune, ni abattu par la mauvaise, ami de son

Digitized by Google

pays et de son roi en tout ce qui n'engageait pas sa conscience.

Cette piété dont parle Cornaton, Coligny en avait donné également des preuves avant d'embrasser la religion réformée; c'est elle qui le porta dans sa jeunesse à fonder à Châtillon une école (*Voir la note 3*) dirigée par des prêtres qu'il soldait de ses deniers (1), et qui furent remplacés ensuite par des ministres. Cette école, successivement à l'usage des enfants catholiques et des enfants protestants, fut l'objet de sa vive sollicitude pendant toute sa vie. Malheureusement l'esprit de secte lui avait fait oublier ce principe inhérent au cœur de l'homme, que l'éducation est due aux enfants quelle que soit leur religion, principe au surplus dont lui-même avait reconnu la vérité dans son testament, dont je parlerai plus loin.

Coligny parut à la cour de François Ier en 1539; il suivit le roi dans la campagne de 1543 et se distingua l'année suivante à la bataille de Cérisoles. Il combattit vaillamment en Champagne sous le Dauphin, puis devant Boulogne. Nommé colonel-général de l'infanterie française, il se démit de cette charge en faveur d'Andelot, quand il devint amiral en 1552. Il contribua au gain de la bataille de Renty en 1554 et défendit vaillamment Saint-Quentin en 1557, contre les Espagnols, et où il fut prisonnier. Coligny établit, par ses réglements, une discipline sévère dans les bandes de mercenaires qui composaient alors les armées. « Ces ordonnances, dit Brantôme, ont été les plus belles et les plus politiques qui furent jamais faites en France; ce

(1) *Vie de Coligny.*

Digitized by Google

n'était avant que pillerie, volerie, brigandages, rançonnements, meurtres, querelles et paillardises parmi ces bandes, si bien qu'elles ressemblaient plutôt à des compagnies d'Arabes et de brigands qu'à de nobles soldats; » Coligny rendit donc un immense service à la France en créant dans les armées la discipline, qui en est l'âme. Jusque-là Coligny n'avait combattu que les ennemis de la France; on le retrouve ensuite sur d'autres champs de bataille, où je ne le suivrai pas, et sur lesquels il montra, quoique presque toujours vaincu, les qualités d'un grand capitaine.

Dégoûté des intrigues de la cour, quelques années après la mort de Henri II, il se retira à Châtillon, où il s'occupa de reconstruire le château de ses pères, qui menaçait ruine. Ce château, par son étendue, annonçait la demeure d'un seigneur riche et puissant. François Ier y allait quelquefois, comme le prouvent deux ordonnances datées de Châtillon-sur-Loing, du 9 mai 1539, l'une relative aux assemblées illicites et masquées, et l'autre portant défense de loger gens inconnus sans avertir les juges et officiers des lieux.

Coligny fit bâtir une aile dans le style de la renaissance, où se trouvait une vaste galerie dans laquelle il fit peindre les principaux événements militaires de sa famille, par des artistes les plus distingués; Jean Goujon lui prêta son ciseau pour la décorer, ainsi que le péristyle du château. Aux deux extrémités du monument se trouvaient deux pavillons remarquables par leur élégance. Il fit, en outre, entourer son château d'une enceinte bastionnée qui existe encore.

Coligny, qui penchait pour la réforme bien avant qu'il l'eût embrassée, supportait avec peine, dans l'enceinte de son château, le voisinage de l'église collégiale et parois-

Digitized by Google

siale adossée à la tour, monument remarquable de la seconde moitié du XIe siècle (1). Il résolut de l'établir dans la ville ; en conséquence le 16 août 1551, les habitants, au nombre de 300, les chanoines, le vicaire perpétuel, trois chevaliers vassaux de Coligny, et Coligny lui-même, se réunirent sous la présidence du garde de la prévôté de Châtillon. Assisté du notaire Ledunois, Coligny prit la parole, et s'exprima en ces termes :

« Messieurs du chapitre et vous bourgeois et manants de Châtil-
« lon, vous n'ignorez pas que dans l'origine la ville et le château
« se touchaient, et que l'église de Saint-Pierre, aujourd'hui si éloignée
« de vos demeures, était entourée de maisons. Il en fut ainsi jus-
« qu'au 2 mai 1359, jour où les Anglais, conduits par Robert
« Canole, surprirent Châtillon et le réduisirent en cendres. Peu après
« ce sinistre événement, Loys de Melun résolut d'agrandir son châ-
« teau et de le fortifier d'une manière plus puissante. Ces ouvrages
« furent poussés jusque près de l'église de Saint-Pierre, et pendant ce
« temps les habitants avaient rebâti leurs demeures dans la vallée,
« en sorte que l'église et son presbytère demeurèrent seuls proches
« voisins du château. A la fin du siècle dernier mon aïeul éleva de
« nouvelles terrasses, et comprit dans la nouvelle enceinte de son
« manoir l'église collégiale et le cimetière. Maintenant cette église
« est distante d'un demi-quart de lieue de la ville, l'accès en est
« difficile en tout temps et dangereux en hiver, et puis je peux
« tenir mon castel fermé quand il me plaît, sans être tenu de l'ou-
« vrir. Ces considérations déterminèrent autrefois messire Gaspard
« Coligny, monseigneur et père, que Dieu absolve, à commen-
« cer la construction d'une nouvelle église dans la ville même.
« Cette église élevée en l'honneur de Dieu et de la vierge Marie, est
« vaste et belle ; elle peut facilement contenir tous les habitants

(1) Autant que l'on peut le présumer d'après le style de quelques ornements.

Digitized by Google

« et le chapitre lui-même. J'entends donc que la paroisse et le « chapitre soyent transférés de l'église St-Pierre à celle de Notre-« Dame. »

Le doyen, après une simple protestation pour la forme, ajouta : « Nous nous soumettons à toutes fins et moyens raisonnables, telz « qu'il plaira à monseigneur l'archevesque de Sens. »

Les autres chanoines et les assistants adhérèrent à la proposition de Coligny, sauf l'approbation de l'archevêque (*Archives du chapitre*, Extrait par M. de Vassal).

L'amiral en enlevant l'église paroissiale de l'enceinte de son château et entourant celui-ci de remparts bastionnés, prévoyait déjà, sans doute, le moment où il aurait une lutte à soutenir contre le parti catholique. Ceci se passait en 1551.

En 1560, Coligny fit publiquement profession de la religion réformée, il y attira ensuite ses frères, et fut l'âme du parti jusqu'à sa mort.

La ville de Châtillon ne tarda pas à éprouver tous les malheurs qu'entraîne après elle une guerre civile.

Le massacre de Vassy, en 1562, fut le signal des hostilités entre les catholiques et les protestants. Coligny, d'Andelot et d'autres seigneurs partent de Châtillon pour rejoindre Condé, entraînant avec eux une partie de la population de la ville et de ses environs. Toute sa seigneurie était alors en armes; une des bandes armées parcourut le pays, pilla et brûla en partie l'abbaye de Fontaine-Jean, de l'ordre de Cîteaux, fondée et bâtie l'an 1124 par Pierre de Courtenay (*Histoire du Gâtinais*, par Dom Morin, 1630).

Le 15 août de la même année, le cardinal Odet de Châtillon étant venu visiter la seigneurie de son frère, les habitants, le croyant rentré dans le sein de l'Église catholique,

Digitized by Google

allèrent à sa rencontre avec le chapitre et les échevins, bannières en tête. Les calvinistes qui lui servaient d'escorte, se croyant insultés, se jetèrent sur la procession, la dispersèrent, mirent à mort le doyen et plusieurs chanoines, pillèrent la ville et y mirent le feu; les autres chanoines quittèrent la ville (*Histoire de Lorris, Histoire du Gâtinais,* par Dom Morin) (1).

De nouveaux désastres ne tardèrent pas à achever la ruine de Châtillon. Après la perte de la bataille de Jarnac, les protestants qui se trouvaient dans le château se répandirent dans la ville et les environs et y commirent de grands désordres.

En 1569, le maréchal de La Châtre, accompagné de Martinange, gouverneur de Gien, vint mettre le siége devant Châtillon qui fut pris. Les protestants retirés dans le château lancèrent sur la ville des projectiles incendiaires qui y mirent le feu. Peu de maisons restèrent intactes. Le château capitula et néanmoins fut saccagé. Les protestants

(1) Dans les archives du chapitre dont M. de Vassal a publié un extrait, il n'est pas dit que Odet de Châtillon fût présent à cette scène de désolation. Les autres chanoines se hâtèrent de fuir; ils voulurent d'abord se retirer à Montbouy, mais ils y renoncèrent après avoir réfléchi qu'au mois de septembre, le roi y avait campé avec son armée et que les reîtres avaient tout ravagé. « Puis, étoient « passés par ledict Montbouy et ès environs, quelques gens de « guerre, tant de pied que de cheval, qui conduysoient l'artillerye « dudict sire roy, près la ville d'Orléans; ce que firent pareille- « ment ceulx qui ramenèrent ladicte artillerye ou partie d'icelle, de « ladicte ville d'Orléans ou de Gyen, en ceste ville (Châtillon), pour « la descendre et avaller sur l'eaue en la ville de Paris. »

Digitized by Google

l'avaient occupé de 1562 à 1569 (*Dom Morin et Archives du Chapitre*).

Châtillon pillé, brûlé et saccagé tour à tour par les catholiques et les calvinistes, subit le sort réservé aux petites villes dans les guerres civiles. Le patronage de Coligny lui fut donc funeste dans ces temps de désolation.

Catherine de Médicis, après la sanglante bataille de Moncontour en 1569, croyant Coligny perdu sans ressource, le fit déclarer criminel de lèse-majesté par arrêt du Parlement, avec promesse de 50 mille écus à celui qui lui apporterait sa tête. Son château de Châtillon où il y avait pour 100 mille écus de meubles, fut pillé ainsi que la maison de son frère le cardinal, et celle de ses neveux Andelot.

L'amiral ne désespéra pas néanmoins de sa cause, il rassembla de nouvelles forces et se dirigea du pied des Pyrénées sur Paris, en parcourant l'intérieur de la France plutôt en vainqueur qu'en vaincu. Le maréchal de Cossé-Gonnor arrêta sa marche triomphale en se postant entre lui et la capitale. Coligny concentra alors son armée autour de Châtillon et attendit les événements. La cour effrayée proposa la paix, et les négociations commencèrent aussitôt.

Catherine de Médicis voulant se rendre favorable l'amiral, lui fit offrir 100 mille écus, en prenant pour prétexte la restitution des meubles précieux qui avaient été enlevés et la réparation des dégâts faits à son château. L'amiral refusa noblement.

La paix ayant été conclue à Saint-Germain en août 1570, Coligny se retira dans son château et y goûta quelque repos. Son frère Odet, dont la conduite extravagante (*Voir la note 4*) avait plutôt nui au parti de la Réforme qu'elle ne

Digitized by Google

l'avait servi, étant venu à mourir, Charles IX donna à l'amiral tous ses bénéfices, en y ajoutant un don de cent mille écus pour réparer sa maison de Châtillon *(Histoire de d'Aubigné)*.

L'amiral s'empressa de reconstruire le collége de protestants détruit dans le dernier incendie, et de remeubler son château. Ce repos, toutefois, fut troublé par les instances de Charles IX pour l'attirer à la cour; sa femme ainsi que les protestants les plus zélés le conjurèrent de ne point se rendre aux désirs du roi. On cite une vieille femme qui arrêta l'amiral comme il revenait de la chasse dans un lieu appelé les Rues-Creuses et que l'on montre encore aujourd'hui, en le suppliant de rester à Châtillon, lui prédisant de grands malheurs s'il quittait son château. Sourd aux avis qu'on lui donnait de toutes parts, il vint à Paris où il trouva la mort et un nouveau titre à l'immortalité.

Le lendemain de la Saint-Barthélemi, des gardes du roi furent envoyés à Châtillon sous la conduite de Gaspard de La Châtre, pour se saisir de la femme et des enfants de Coligny, et de la famille d'Andelot, mais François, fils aîné de l'amiral, né à Châtillon le 28 août 1557, et Guy de Laval, fils aîné de d'Andelot, avaient déjà pris la fuite, ainsi que la femme de Coligny. François se retira à Genève, puis à Bâle. Les autres enfants furent arrêtés et conduits à Paris avec les meubles les plus précieux qu'on avait pu enlever *(Histoire ecclésiastique du Père Fabre)*.

Le parlement informa immédiatement contre l'amiral et ses prétendus complices. Dans l'arrêt rendu le 27 octobre 1572, ses biens étaient confisqués, sa mémoire déclarée infâme, son corps s'il était retrouvé, serait traîné sur une claie

Digitized by Google

par le bourreau; à défaut de ses restes mortels, son effigie serait placée à Montfaucon dans le lieu le plus élevé; son château de Châtillon-sur-Loing serait rasé sans qu'il pût être permis à l'avenir d'y construire un édifice.

On commença la démolition du château par le pavillon du midi, mais sur des représentations faites à Charles IX relatives à l'importance du monument, l'œuvre de destruction fut arrêtée, le pavillon détruit ne fut jamais réparé, et les autres parties du château restèrent intactes jusqu'en 1800.

Après le départ de la famille de Coligny, le château laissé à la discrétion des domestiques fut pillé par eux. Parmi les objets enlevés, je citerai le testament de l'amiral, daté de 1569, et déposé aujourd'hui à la bibliothèque impériale.

Dans ce testament rempli de sentiments élevés, Coligny recommande à sa famille de reconstruire le collége de Châtillon brûlé dans la dernière guerre. Voici en quels termes il s'exprime à cet égard :

« Ayant enttendu que mon collége de Chastillon a esté « bruslé, et que mon instention est de le réédifier, d'aultant « que j'ai eu cela en singulière recommandation si je n'ay le « moyen de le faire et que le temps et commodité le portent, « je veulx et enttends qu'il soit réédifié et l'exercice remys, « pour que c'est un bien public et par lequel Dieu peult « être honoré et glorifié. » Il recommande encore que son corps, s'il est possible, soit transporté à Châtillon pour être mis à côté de feu sa femme. Ce vœu vient d'être rempli (1).

(1) Le testament, après avoir été enlevé du château de Châtillon par un domestique, a fait partie des manuscrits de Dupuy; il a appartenu ensuite au marquis de Ménard, conseiller d'État, puis à Joly de Fleury, qui le vendit au roi en 1754.

Digitized by Google

Les chanoines qui avaient quitté Châtillon, ayant appris que les biens de Coligny étaient confisqués, adressèrent un mémoire *à messieurs les commissaires et députés de par le roy, pour faire la vente des biens, terres et seigneuries, et lieux délaissez par deffunct Gaspard de Coligny*, afin de revendiquer les dîmes et biens usurpés sur le chapitre par les seigneurs de Châtillon. Cette réclamation n'eut aucune suite, parce que l'arrêt du parlement du 27 octobre 1572 fut infirmé par celui du 15 mai 1576.

Le château et ses dépendances firent partie du domaine de la couronne jusqu'en 1576, où Henri III les rendit à François de Coligny, fils aîné de l'amiral. La réhabilitation toutefois n'eut lieu que le 10 juin 1599.

Les rois Henri III et Henri IV, et surtout ce dernier, réparèrent autant qu'il était en leur pouvoir, à l'égard de la famille Coligny, les persécutions dont elle avait été l'objet, en accordant des charges et des pensions à ses enfants, petits-enfants et à ses neveux. Dans les manuscrits que M. Chasle a bien voulu mettre à ma disposition, j'en ai trouvé les preuves les plus authentiques. J'en vais citer quelques-unes :

1589. François de Coligny reconnaît avoir reçu 50 écus d'or, pour remboursement de sommes avancées à des soldats, et frais de médicaments; preuve qu'il fesait partie des armées du roi.

1601. Quittance de Henry de Coligny au trésorier de l'épargne, de la somme de 600 écus d'or, pour le quartier de janvier, février et mars de la pension que lui fait Sa Majesté.

1610. Quittance de Coligny, maréchal de camp d'un régiment de François entretenus en Hollande, de la somme de 1,800 livres tournois, pour le quartier d'octobre de novembre et décembre de la pension qui lui est octroyée par le roi.

Digitized by Google

1611. Quittance de Charles de Coligny d'Andelot, de la somme de six mille livres tournois, montant de la pension qu'il a plu au roi de lui accorder, etc., etc.

Ces pensions qui représentent aujourd'hui des sommes considérables eu égard à la valeur de l'argent, furent continuées dans les premières années du règne de Louis XIII. J'aurais pu citer encore d'autres pièces qui prouveraient que les enfants, petits-enfants et neveux de l'amiral, ont été un objet de la sollicitude de Henri IV.

François, qui succéda à son père comme seigneur de Châtillon, se joignit au parti des mécontents en 1575 ; il fut reconnu par le roi de Navarre, en 1586, gouverneur de Montpellier et du pays de Rouergue et nommé colonel-général de son infanterie. Il devint amiral de Guyenne en 1589 et mourut en 1591.

On ignore à quelle époque le chapitre de Châtillon qui s'était retiré à Saint-Maurice, quitta ce lieu pour retourner à Châtillon, mais une partie des chanoines s'y trouvaient, lorsque Tallard de Bouron qui tenait pour la ligue, aidé des habitants de Montargis et de Châteaurenard, vinrent assiéger, en 1591, Marguerite d'Ailly, femme de François, renfermée dans son château; les habitants surpris laissèrent pénétrer les ligueurs dans leur ville; Marguerite d'Ailly les rallia, les dirigea elle-même contre les ligueurs, les dispersa et fit demander quartier à Bouron. Les Châtillonnais en poursuivant les ligueurs, surprirent à leur tour Montargis et s'emparèrent du château.

Tel était alors l'état de la France dans les parties où la réforme avait jeté de profondes racines : des attaques inopinées, des représailles et une guerre de partisans qui ruine

Digitized by Google

plus un pays qu'une guerre en règle, dans laquelle le soldat après le combat est ordinairement humain.

Henri, fils de François, lui succéda comme seigneur de Châtillon. Envoyé en Hollande par Henri IV, avec le titre de colonel-général de l'infanterie, son premier soin fut d'y recueillir les restes de son grand-père qu'on avait fait venir de Montauban. Il les transporta lui-même à Châtillon, pour les déposer dans le tombeau de ses aïeux. Ce pieux devoir rempli, il retourna en Hollande où il se distingua; il se jeta dans la ville d'Ostende et y fut tué d'une balle pendant le siége, le 10 septembre 1601.

A Henri succéda son frère puîné, Gaspard III, né le 26 juillet 1584 et plus connu sous le nom de maréchal de Châtillon. Il épousa, en 1615, Anne de Polignac, dont il eut trois enfants, Maurice, mort en 1666; Henriette de Coligny, née en 1618, et Gaspard; il mourut dans son château le 4 janvier 1646.

Le roi, par lettres-patentes du 16 août 1643, considérant que le maréchal de Châtillon, général des Français en Hollande, avait rendu de grands et signalés services à la couronne dans le commandement de dix armées royales, érigea la terre et seigneurie de Châtillon, Aillant, Montcresson, Mormant, Saint-Maurice-sur-Aveyron et dépendances en duché-pairie, sous le nom et appellation de Coligny.

Sa fille aînée, Henriette de Coligny, devint célèbre sous le nom de comtesse de La Suze, par sa beauté, ses aventures et ses poésies. Son salon, centre des beaux esprits de l'époque, fut le rival de celui de madame de Sévigné.

Gaspard IV, son frère, né à Châtillon, le 9 mai 1620, hérita de la terre de Châtillon.

Digitized by Google

Ami intime du grand Condé, il contribua puissamment par sa valeur et ses talents aux gains des batailles de Rocroy et de Lens. Il abjura la religion réformée malgré les vives instances de ses amis coreligionnaires. Son abjuration fut suivie de celle de beaucoup d'habitants de Châtillon et des environs; pour faciliter ce retour au catholicisme, il fit venir à Châtillon des oratoriens, au nombre desquels se trouvait Charles de Coligny, son cousin.

Vers la même époque eut lieu l'abjuration de la comtesse de La Suze, abjuration qui fit dire à la reine Christine qu'elle avait quitté la religion de son mari afin de ne le voir ni dans ce monde ni dans l'autre.

Jurieu, ce fougueux théologien protestant, accourut à Châtillon pour soutenir la réforme vivement attaquée par les chanoines. Des conférences publiques eurent lieu sur la grande place; mais elles devinrent si vives que Coligny les fit cesser. Depuis, le protestantisme a disparu peu à peu de la contrée, et aujourd'hui il n'y en a plus aucune trace. Pendant les guerres de la Fronde, Gaspard IV fut blessé mortellement à l'attaque de Charenton. Transporté au château de Vincennes, il y mourut le 16 février 1649, au moment où il allait être fait maréchal de France. Il fut enterré à Saint-Denis. En lui s'éteignit la race des Coligny. Il avait épousé Angélique de Montmorency, que son esprit, sa beauté et ses grâces rendirent célèbre. Devenue veuve, elle prit le titre de duchesse de Châtillon; elle recevait dans son château une société d'élite. Condé y venait fréquemment; après le combat de Blesneau qu'il perdit contre Turenne, poursuivi vivement par un parti de cavalerie, il atteignit avec peine le château de sa cousine où il trouva un refuge. On montre

Digitized by Google

encore l'escalier qu'il gravit avec son cheval, dit-on, pour échapper plus vite à ceux qui le poursuivaient.

La princesse de Condé (Charlotte-Marguerite de Montmorency, mère du grand Condé), qui avait inspiré dans sa jeunesse une vive passion à Henri IV, se retira à Châtillon-sur-Loing, auprès de sa nièce, la duchesse de Châtillon ; elle y mourut le 2 décembre 1650, âgée de 57 ans.

La duchesse de Châtillon se remaria au duc de Meklembourg qu'on a appelé Mekelbourg par corruption (1663); devenue veuve une seconde fois, elle passa une partie de son temps à Châtillon, où elle fonda dans les anciens bâtiments du collége de protestants de Coligny, un couvent de bénédictins, dit de l'Adoration perpétuelle, en expiation des sacriléges commis pendant les guerres de religion sur le Saint-Sacrement. Elle mourut à Paris, le 24 juillet 1695, âgée de soixante-huit ans, et fut enterrée au couvent de Châtillon, comme semble l'indiquer le nécrologe.

La duchesse légua par testament la plus grande partie de sa fortune à Paul-Sigismond Luxembourg-Montmorency, fils aîné du maréchal de Luxembourg, et qui s'était distingué sous les yeux de son père, dans les guerres de Flandre, de 1687 à 1693. Une blessure grave reçue à Nerwinde, ne lui permettant plus de continuer le service militaire, il se retira à Châtillon, que Louis XIV érigea en sa faveur en duché-pairie, en février 1695 (*Voir la note 5*).

Cette terre est restée dans la famille des Luxembourg jusqu'en 1790, où elle devint propriété nationale et vendue

Digitized by Google

en 1793 et 1794, à l'exception du château, de ses dépendances et de son beau parc planté par Le Nôtre (1).

Ce dernier débris du duché de Châtillon (2) fut vendu, en 1799, à la bande noire qui, en dix ans, détruisit plus de monuments qu'on n'en avait construits en dix siècles. Elle rasa le château de fond en comble et ne laissa debout que la tour, dont la destruction eût exigé trop de dépenses et quelques dépendances. Les sculptures de Jean Goujon furent envoyées à Paris, et les panneaux couverts de peinture, disséminés dans la ville où ils servirent à faire des cloisons et des ouvrages de menuiserie.

Pendant que l'on démolissait, Girodet désirant conserver quelques souvenirs du château et des beautés artistiques qu'il renfermait, fit une suite de dessins qui ont été disséminés à la mort de ce grand peintre. Il pensait que quelques-unes des peintures avaient été faites d'après des cartons de Jules Romain et d'autres grands maîtres. Les vers suivants qui se trouvent dans son poème du peintre, témoignent de son admiration pour ce monument :

Et toi pour la vertu, décoré par les arts,
Élégant Châtillon, palais des fils de Mars,
Asile de l'honneur, où souvent la victoire
Allait loin de la cour dissimuler sa gloire ;

(1) La ville de Châtillon, pendant un certain nombre de siècles, a été toujours considérée, du moins nominalement, comme une place de guerre ; elle avait constamment à demeure un lieutenant de roi. La charge a été éteinte en 1775, à la mort de mon grand-père, Pierre-Hector Becquerel, qui en a été le dernier titulaire.

(2) Malgré les efforts de M. le marquis de Gouffier et de mon père, qui avaient voulu le conserver à la famille de Luxembourg en s'en rendant acquéreurs.

Digitized by Google

Par le fer abattus, par le feu dévorés,
J'ai vu tomber tes murs et tes lambris dorés.
Ces vieux chênes, orgueil de ton parc frais et sombre,
Qui peut-être avaient vu Coligny sous leur ombre,
Où sont-ils? Demandez-le à ces vils acheteurs,
Du palais des héros, sordides brocanteurs.
O peintre! Si tu viens pour en chercher la place,
La ronce et le chardon t'en dessinent la trace.
Une tour, comme un roc sur les Alpes assis,
Montre encore ses flancs nus que la foudre a noircis;
Colonne du malheur, par le crime laissée,
Et qu'attriste le deuil de sa splendeur passée!
Déchiré par la scie, assourdi du marteau,
Et réchauffant mes doigts glacés par le Verseau,
Quand mes crayons tremblants, dans une pâle esquisse,
En traçant ces débris, consignaient mon supplice,
La toise allait: la craie, avec ses calculs prompts,
Supputait ses profits sur les bois, sur les plombs,
Pendant qu'errait proscrit, en proie à l'indigence,
L'héritier dépouillé d'un héros de la France!

En 1811, un habitant de Châtillon ayant découvert dans un réduit muré de la tour, les archives des Coligny, qui s'y trouvaient probablement déposées, depuis les guerres de religion, les brûla dans la crainte qu'on y trouvât le titre d'une rente minime que sa famille payait au duché. Quelques papiers échappés au feu prouvèrent que ces archives contenaient des documents importants. J'ai tenu entre mes mains une enveloppe en carton qui portait pour suscription: *Correspondance de la royne Catherine avec M. l'admiral.* Cette perte est à jamais regrettable. Le misérable qui a commis ce crime, en a été quitte pour une condamnation en police correctionnelle.

Digitized by Google

Dix ans avant, mon père qui habitait l'ancienne chancellerie de la famille Coligny, la fit rebâtir pour cause de vétusté. On trouva, dans une vieille poutre, une liasse de papiers vermoulus, dont on put retirer un certain nombre de lettres, adressées par Gaspard Ier et son fils l'amiral au chancelier de leur maison, ainsi qu'un croquis du siége de Fontarabie, de la main même du maréchal. Toutes ces pièces ont été en ma possession pendant une dizaine d'années. En 1818, je les confiai à une personne chargée des affaires de M. le duc de Luxembourg pour les lui remettre. Ces pièces précieuses n'ont pas été à leur destination. On a fait depuis toutes les recherches possibles pour les retrouver sans y parvenir. Elles sont probablement dispersées aujourd'hui dans des collections particulières.

On a découvert récemment à Châtillon une médaille en cuivre doré, frappée à l'occasion de la paix de 1563, dite paix boiteuse et portant la date de 1565; elle est gravée d'une manière remarquable et sa conservation est parfaite. Sur une de ses faces se trouvent les armes de France entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel avec la devise *Pietate et Justicia;* sur le revers, un groupe composé d'une jeune fille nue, couchée, représentant la réforme, et qu'un roi tient enchaînée d'une main, tandis que de l'autre il veut la percer de son épée; il en est empêché par la Sagesse, sous la figure de Minerve, qui lui présente l'olivier de la paix, en même temps qu'un rayon céleste l'éclaire; autour se trouvent ces mots *felicitas Galliarum;* à l'exergue *nil nisi concilio.*

Cette médaille paraît être unique, d'après les renseignements que j'ai pris; il est à présumer qu'elle a été frappée par ordre et aux frais de Coligny. C'est un document histo-

Digitized by Google

rique important. Cette médaille est un témoignage de la bonne foi des protestants, lors de la paix de 1563.

Cette découverte me rappela que les débris du château avaient servi, il y a près de 60 ans, à bâtir un certain nombre de maisons dans la ville de Châtillon ; je cherchai s'il n'existait pas encore des fragments de ces fresques si nombreuses, d'après lesquelles Girodet avait fait des dessins ; mes prévisions ne me trompèrent pas, je trouvai des panneaux, des portes dont les peintures et les encadrements dorés, plus ou moins altérés, donnent une idée de la richesse des décorations d'un monument que Catherine de Médicis n'avait pas cru devoir sacrifier à sa vengeance, et que la bande noire n'a pas respecté.

Quelques-unes de ces peintures rappellent celles du Primatice et des artistes italiens, que François Ier fit venir pour décorer Fontainebleau (1); il est probable même que ce sont les mêmes artistes que Coligny a fait travailler à son château. Sur ces panneaux se trouvent les armes de Coligny, qui sont : de gueule, à l'aigle d'argent becquée, membrée et couronnée d'azur.

M. le duc de Luxembourg-Montmorency, ancien capitaine des gardes du corps des rois Louis XVIII et Charles X, est venu habiter, depuis une dizaine d'années, Châtillon, séjour de ses ancêtres, au milieu d'une population qui le vénère. Un de ses premiers soins, après avoir établi sa demeure dans une des dépendances du château que la révolution avait respectée, a été de restaurer les serres de Coligny, qui rap-

(1) Il en existe aussi un certain nombre dans l'église de Châtillon, mais qui n'ont qu'une faible valeur artistique ; elles ont été faites sans doute par d'autres artistes. Celles que je possède et que j'ai sauvées d'une destruction complète, sont bien de la renaissance.

Digitized by Google

pellent celles de Versailles, de replanter les jardins et de se faire construire une élégante habitation. Il a voulu ensuite rendre au pays les restes mortels de Coligny. Lors du massacre de la Saint-Barthélemi, le corps de ce grand homme, dont on avait séparé la tête, fut jeté par la fenêtre de la chambre où il avait été assassiné, puis traîné sur une claie et pendu au gibet de Montfaucon. Le maréchal de Montmorency, son cousin, le fit enlever par des serviteurs fidèles et déposer à Chantilly. Peu de temps après les restes furent envoyés secrètement à Montauban et de là en Hollande, où ils furent recueillis par Henri de Coligny, qui les transporta lui-même à Châtillon où ils restèrent jusqu'en 1786; à cette époque M. le duc de Luxembourg, père du duc actuel, les remit à M. le marquis de Montesquiou, qui leur fit élever un monument à sa terre de Maupertuis. En 1790, ils en furent retirés par la famille de Montesquiou et conservés par elle jusqu'en 1854. Le monument, enlevé de Maupertuis, fut exposé au musée des Petits-Augustins jusqu'en 1804. Jamais restes humains, comme on le voit, n'éprouvèrent plus de vicissitudes (*Voir la note 6*).

M. le duc de Luxembourg ayant témoigné à M. le comte de Montesquiou le désir de replacer les dépouilles mortelles de l'amiral dans les ruines de son château, afin qu'elles reposassent dans cette terre pour laquelle il avait tant d'affections, M. le comte Anatole de Montesquiou lui écrivit la lettre suivante :

« Monsieur le Duc,

« Je dois vous remercier du sort que vous faites et du repos que vous assurez à ce qui reste d'un grand homme, à ce monument humain de nos vieilles discordes et de nos grands souvenirs. Les

Digitized by Google

reliques de l'amiral Coligny, après avoir passé quatre-vingts ans en dépôt dans ma famille, vont se retrouver enfin dans la demeure héréditaire d'où l'on n'aurait pas dû les retirer.

« Puisque vous voulez bien me le permettre, j'aurai bien de l'empressement à visiter ce tombeau, au milieu des grands débris restaurés par votre bon goût et votre magnificence. »

M. le duc de Luxembourg, désirant s'assurer par lui-même que le cercueil renfermait bien les restes de l'amiral, dans les veines duquel avait coulé le sang des Montmorency, me pria d'en faire l'ouverture en sa présence et en celle de la duchesse, conjointement avec le comte de Loyauté, son beau-frère, et sans l'intermédiaire de mains mercenaires. J'acceptai cette mission, quoique pénible. Nous trouvâmes des membres épars par l'effet d'une mutilation et dans un état complet de décomposition, sans la tête qui avait été coupée par Cosscins et présentée, dit-on, à Catherine de Médicis. Holocauste au surplus bien digne d'elle! Le tout était enveloppé de balles d'avoine, dans lesquelles furent mis probablement les débris du corps de l'amiral, quand ils furent enlevés la nuit de Montfaucon par les gens du maréchal de Montmorency.

On savait par tradition dans le pays qu'il existait jadis dans les archives du château une des omoplates de l'amiral, percée d'un trou de balle; je fis observer à M. le duc de Luxembourg qu'il était probable qu'elle avait été réunie aux autres restes de l'amiral lors de la remise qui en fut faite par le duc, son père, à M. de Montesquiou, et avec d'autant plus de raison, que le cercueil avait été visiblement ouvert; j'ajoutai que si on la retrouvait, on aurait une preuve certaine, indépendamment de celles que l'on possé-

Digitized by Google

dait déjà, que les dépouilles mortelles que nous avions sous les yeux étaient bien celles de l'amiral. Après quelques recherches, cette omoplate fut retrouvée, percée d'un trou semblable à celui qui aurait été fait par une balle de fort calibre. Après cette constatation, procès-verbal fut rédigé et introduit dans un vase de cristal, fermé hermétiquement et placé dans le cercueil, dont le couvercle fut immédiatement soudé.

M. le duc de Luxembourg fit placer et sceller ensuite le cercueil dans l'intérieur d'un pan de mur de la chambre où l'amiral est né ; une inscription sur marbre blanc *(Voir la note 7)* rappelle tous les lieux où ses restes mortels ont été successivement déposés, mais est-ce bien là leur dernière demeure? C'est douteux ; car un vieux pan de mur, qui peut être abattu, n'est pas un tombeau digne de Coligny ; son tombeau naturel est cette tour gigantesque, monument du moyen-âge, chanté par Girodet, et qui est destiné à traverser les siècles comme le nom du créateur de la discipline dans les armées françaises, et de la première et de la plus illustre victime de la Saint-Barthélemi. Par une de ces singularités du hasard, l'épée que portait le connétable Anne de Montmorency à la bataille de Saint-Denis, et qui est aujourd'hui en la possession de M. le duc de Luxembourg, se trouve à peu de distance du tombeau du vaincu.

Il y a peu d'années, qu'en déblayant des terres entassées sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du château, on mit à découvert le caveau qui servait de sépulture aux Coligny. Les tombes furent profanées en 1793, les cercueils de plomb enlevés et les corps mis en terre. M. le duc de Luxembourg fit refermer ce caveau où il existait

Digitized by Google

encore des ossements, pour éviter de nouvelles profanations.

L'étranger qui vient visiter le tombeau de l'amiral Coligny, ne doit pas ignorer qu'il foule aux pieds un sol empreint des pas des rois de France, et notamment de Philippe-Auguste et de François Ier, des Coligny, du grand Condé, des Luxembourg et d'autres grandes illustrations, et que sous ce sol reposent des restes humains, qui rappellent l'héroïsme, la vertu, l'esprit et la beauté.

En regardant ce modeste monument entouré des débris d'un somptueux édifice, il voit où conduisent les passions populaires dans les discordes civiles : elles renversent tout, institutions, monuments, hommes et tombeaux, en ne laissant après elles que des ruines, que le temps à la vérité se charge de relever, car la raison humaine finit toujours par reconquérir ses droits.

Les habitants de Châtillon, malgré les changements survenus dans nos institutions et nos mœurs, ont conservé le souvenir de leurs anciens seigneurs, qui répandent sur l'histoire de leur ville un éclat que rien ne saurait affaiblir, car les noms des Coligny et des Luxembourg-Montmorency, qui comptent parmi leur aïeux six connétables et le vainqueur de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde, sont impérissables.

BECQUEREL.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE 1re.

Catalogue des reliques qui se trouvaient dans l'église de Châtillon-sur-Loing le 2 mars 1623, rédigé par M. Charles Gravot doyen du chapitre.

La tête de sainte Potentienne, vierge.
La mâchoire inférieure de saint Loup, archevêque de Sens.
Trois gouttes de sang qui coulèrent d'une hostie consacrée et que l'on voit sur un linge.
Bois de la vraie croix.
Des cheveux de la sainte Vierge.
Fragment d'une épaule de saint Pierre.
Reliques de saint Maurice et de ses compagnons.
— de saint Firmin, martyr, et de ses compagnons.
— de saint Antoine, confesseur.
— de saint Athanase, romain.
Fragment de la tête de saint Blaise.
Relique de saint Barthélemi.
Fragment d'un bras de saint Denis.
Relique de saint Egidius.
— de saint Maxence.
— de saint Tiburce.
— de sainte Marguerite.
— de sainte Olive, une des quarante mille vierges.
Fragment du sépulcre de Notre-Seigneur.
Un peu de terre où est né Jésus-Christ.
Morceau des vêtements de sainte Appollonie.
Une des pierres qui servirent à lapider saint Étienne.

Digitized by Google

Dans la châsse de sainte Potentienne :

Une côte et plusieurs ossements de la sainte.
Fragment de l'épaule de saint Athanase.
Relique de saint Blaise.
Fragment de la tête du même saint.
Relique de saint Martin.
— de saint Barthélemi.
— de saint Claude.
— de saint Séverin.
— de sainte Marguerite.
— de sainte Madeleine.
De la myrrhe offerte à Notre-Seigneur par les Mages
Bois de la vraie croix, en trois endroits.
Fragment de la maison où se fit la cène.
— du sépulcre de Notre-Seigneur.
— du sépulcre de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge.
Morceau des vêtements de la sainte Vierge.

Ces reliques étaient beaucoup plus nombreuses avant 1559, où la ville de Châtillon fut brûlée.

La plupart de ces reliques furent rapportées sans doute de Constantinople, qui fut prise et pillée en 1204 par les croisés. La création du chapitre de Châtillon, qui est d'une date presque contemporaine (1209), tend à faire croire qu'elle eut lieu à cette occasion.

Sainte Potentienne est la seconde patronne de Châtillon. M. Bourgon, aujourd'hui curé-doyen de cette ville, a publié la vie de cette vierge, qui a consacré toute son existence à des actes de charité et à recueillir les restes mutilés des martyrs. Cet opuscule se recommande par l'exactitude des faits et le style.

Digitized by Google

NOTE 2.

Charte de l'institution du Chapitre dudit Châtillon-sur-Loing.

Petrus Dei gratia senonensis archiepiscopus omnibus presentes litteras inspecturis in domino salutem. Noverint universi quod quando prebendas instituimus in ecclesia Chastillionis, capitulo eiusdem ecclesiæ concessimus quod in ea Decanus eandem jurisdictionem haberet quam habet Decanus senonensis. Et cantor Chastillionis eandem quam precentor in ecclesia senonensi. Et eodem modo instituetur ibi Decanus quo instituitur in ecclesia senonensi. Sed donatio cantoriæ et aliarum dignitatum si fuerint institutæ, ad nos pertinebit. Cantor unius prebendæ perceptione integræ et unius dimidiæ gaudebit, cum numerus, prebendarum reductus fuerit ad numerum quindecim prebendarum quadraginta solidos de redditibus capituli pro dimidia prebenda ratione cantoriæ annuatim interim percepturus similiter Decanus unam prebendam integram et dimidiam habebit cum numerus prebendarum redactus fuerit ad numerum supradictum. Nihil interim percepturus ratione dignitatis nisi de novo ex capituli voluntate. Archidiaconus uastinensis in eadem ecclesia perpetuam et integram prebendam et vocem in capitulo sine residentia aliqua habebit exceptis minutis partitionibus quas etiam percipiet si forte presens fuerit sexaginta solidos annuatim pro prebenda percepturus quousque ad dictum numerum redigantur prebendæ. Donatio prebendarum cum ad dictum numerum fuerit redacta ad nos successores nostros pertinebit : canonici de licentia capituli in scholis commorantes integrè percipient prebendas secundum consuetudinem ecclesiæ senonensis : capitulum eiusdem ecclesiæ archiepiscopo cappellanum ecclesiæ illius ad suscipiendam curam animarum presentabit. Nos vero eandem ecclesiam ab omni circata redditu synodali, et demenda, et procuratione tam archidiaconi quam nostra liberam fecimus et immunem. Actum anno gratiæ millezimo ducentezimo nono.

Digitized by Google

Petrus Dei gratia senonensis archiepiscopus omnibus presentes litteras inspecturis in domino salutem. Notum facimus universis quod quando capitulo Chastillionis concessimus quod usque ad sexaginta libras omnes reciperent qui in Ecclesia Chastillionis prebendam redditus sexaginta solidos instituerent vel eidem ecclesiæ conferent sexaginta libras pro prebenda infra proximam nativitatem domini. Concessimus etiam quod quilibet canonicus ecclesiæ eiusdem qui prebendam suam sexaginta solidos instituerit vel dictæ ecclesiæ sexaginta libras contulerit pro prebenda, prebendam illam qua fuerit canonicus institutus cuicumque voluerit personæ semel conferat ad communitatem aliarum prebendarum, deinceps redigendam quousque prebendæ dictæ ecclesiæ ad numerum quindecim prebendarum sint redactæ. Actum anno gratiæ millezimo ducentezimo nono mense aprilis.

NOTE 3

Note sur le chapitre de Châtillon-sur-Loing, extraite des archives du département du Loiret, par M. de Vassal.

Des écoles existaient avant le xve siècle, puisque dès 1407, le 13 mai, *maistre Martin Legros, recteur et gouverneur des enffans de l'escole de Chastillon-sur Loing, reconnoit que s'il a tenu lesdictes escolles, ce a esté par le congié, licence et permission de messieurs les doyen, chanoines et chappitre dudit Chastillon.* Ce rectorat était concédé ordinairement pour deux ans, et à la charge par le titulaire d'instruire gratis les enfants de chœur. En 1535, le chapitre imposa, en outre, à Julien Cuchenier, l'obligation de s'adjoindre un coadjuteur capable et de bonnes mœurs. Les malheureux événements qui troublèrent la dernière moitié du xvie siècle, et dont Châtillon fut si souvent victime, avaient influé d'une manière fâcheuse sur les écoles, et Octave de Bellegarde peut en être considéré comme le restaurateur. Leur prospérité importait beaucoup à l'archevêque, parce qu'il espérait, en agissant sur l'esprit des en-

Digitized by Google

fants, combattre avec avantage l'esprit de la réforme qui, plus que jamais, régnait à Châtillon.

Cette ville possédait un temple où tous les habitants de la campagne venaient au prêche trois fois par semaine, et une école où était enseignée la doctrine de Calvin. Il existait donc entre le temple et l'église, entre l'école catholique et celle protestante, une rivalité de tous les jours; et si l'archevêque protégeait le chapitre, Gaspard III, de Coligny, favorisait le pasteur.

En 1636, le prélat visite Châtillon, et ordonne que « les doyen « et chanoine de l'église de Chastillon-sur-Loing seront tenus de « commettre au plus tôt et dans la feste de Saint-Remy prochain, « quelqu'un d'entre eux pour enseigner à la jeunesse les principes « de la religion chrétienne et la langue latine. »

Il interdit, en outre, aux chanoines les servantes âgées de moins de quarante ans, et il ajoute : « D'aultant que les prêtres doivent « estre l'exemple des fidèles et que leurs mauvais déportements « scandalisent les peuples et contribuent beaucoup à la perte des « ames, faysons très-expresses défenses a tous et a un chascun des- « dits chanoines et autres ecclésiastiques, si aucuns y a ou à venir « dedans la ville, soubz peine d'interdiction et autres plus griefves, « de prendre leur repas, fréquenter et entrer en aucune manière « et soubz quelque prétexte que ce soit, dans les tavernes et caba- « rets, si ce n'est pour administrer les sacrements aux malades de- « meurant en iceux, ou qu'ils aillent par païs et en quelque « voyage. »

L'archevêque, on le voit, ne voulait laisser aucune prise aux calvinistes.

De son côté, Coligny concède à ses coreligionnaires la place où ils ont bâti leur temple, et donne, en outre, la somme de 300 livres de rente annuelle pour l'entretien et la subsistance du pasteur. Chacun des antagonistes combat à sa manière : l'archevêque écrit des réglements, Coligny ouvre sa bourse. Tous deux moururent, laissant à leurs successeurs la querelle pendante.

Digitized by Google

NOTE 4.

« Le 1er décembre 1564, à Châtillon-sur-Loing, Odet de Coligny, « cardinal-diacre de la sainte église romaine, archevêque de Tou- « louse, évêque et comte de Beauvais, titulaire de treize abbayes « et deux prieurés, vêtu des habits et ornements de sa dignité, « épousa publiquement, âgé de quarante-neuf ans, Isabelle de Hau- « teville, de la religion réformée, âgée de vingt ans. » *(Album historique et pittoresque du Nivernais.)*

NOTE 5.

1696.

Lettres-patentes de février 1696, par lesquelles le roi, après avoir dit : « Nous avons toujours regardé la distribution des honneurs et « dignités, dont la puissance souveraine nous rend maître, comme « un des soucis le plus importants de la royauté et comme une « partie de la justice que nous devons à ceux de nos sujets qui joi- « gnent l'éclat des vertus à celui d'une haute naissance, qui, se dis- « tinguant par leurs grandes actions et par les services qu'ils rendent « à notre état, et considérant que la maison de Montmorency dont « est issu notre cher et bien-amé Paul-Sigismond de Montmorency- « Luxembourg, comte de Luxe, est une des plus illustres et des « plus anciennes de ce royaume, et qui a donné à cet état autant « de grands hommes qui ont rempli, depuis plusieurs siècles, avec « beaucoup de gloire les charges les plus éminentes, puisqu'elle a « eu six connétables, plusieurs amiraux, grands-maîtres, grands- « chambellans, quatorze maréchaux de France et autres notables « personnages. »

Après avoir rappelé les services des aïeux dudit Paul-Sigismond,

Digitized by Google

qui s'efforce de suivre les exemples de son père et de ses ancêtres, comme il *a commencé de le faire dans les siéges de Luxembourg, de Philisbourg, de Manheins, de Frankendal, de Mons, de Furnes, et aux combats de Steinkerque et de Nerwinde où il fut dangereusement blessé,* et où il se trouvait en qualité de colonel du régiment de Provence, et dans celui de Piémont et dans la fonction de brigadier de notre infanterie, à la tête de sa brigade.... Savoir faisons que bien informé de la dignité, consistance et étendue de la terre de Châtillon-sur-Loing qui appartient audit sieur comte de Luxe, et des autres fiefs, terres et seigneuries qu'il possède aux environs de ladite terre de Châtillon, parmi lesquelles sont citées notamment celles de Montcresson, de Saint-Maurice, de Rogny, Dannemarie, Champcevrais, etc., avec *leurs dépendances, domaines et mouvances, composées de plus de vingt paroisses*, sur lesquelles ledit comte de Luxe a toute justice haute, moyenne et basse et droit de ressort par appel des justices inférieures et dont *une grande partie relève déjà de nous à cause de notre château de Montargis*, nous créons, et érigeons et élevons ladite terre et seigneurie de Châtillon-sur-Loing, ensemble lesdits fiefs, terres et seigneuries, au titre et dignité de *duché,* sous le nom de *duché de Châtillon*, pour notre bien-amé cousin Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, ses enfants et descendants en ligne directe et légitime, avec ressort direct au parlement de Paris, droit d'établir un siége ducal à Châtillon, ayant un bailli, un lieutenant, un procureur fiscal et le nombre accoutumé d'officiers pour rendre la justice, avec toute exemption de juridiction, sauf pour les cas royaux et pour *relever directement de notre tour du Louvre, en une seule foi et hommage,* sans retour à la couronne pour cause d'extinction.

Paul-Sigismond, pour qui a été faite l'érection, s'est démis de ce duché en faveur de Charles-Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, son fils, à qui le roi a conservé les honneurs du Louvre par brevet du 21 juin 1713.

Digitized by Google

NOTE 6.

M. Alexandre Lenoir (*Musée des Monuments français*, t. IV, p. 20) s'exprime ainsi en parlant des restes de Coligny : Là restèrent dans l'oubli jusqu'au 8 août 1786, époque à laquelle M. de Montesquiou les obtint de M. le duc de Luxembourg, seigneur de Châtillon, et les fit transporter à Maupertuis et déposer dans un sarcophage de marbre noir, élevé dans une chapelle sépulcrale de forme antique, taillée en grès, qu'il avait fait construire exprès dans son parc, au bord d'une petite rivière. Des inscriptions retraçaient aux voyageurs les hauts faits et les malheurs de celui qu'elle renfermait. C'est ainsi que nous furent conservées les dépouilles mortelles du grand Coligny.

Pendant le cours de la révolution, M. de Montesquiou mourut, et cette belle terre, le château, même le tombeau de l'amiral passèrent dans les mains de plusieurs acquéreurs peu faits pour apprécier les monuments des arts, et trop avides calculateurs pour conserver le château et la terre de Maupertuis ; tout fut démoli et vendu. Prévenu de ce qui se passait, je conçus le projet de sauver de cette destruction la chapelle sépulcrale de Coligny, et je m'occupai de suite des moyens de la faire transporter à Paris et la faire réédifier dans le jardin élysée du musée des monuments français. Que de souvenirs la vue de ce monument ne fait-elle pas renaître ! Sur l'une des faces, l'inscription suivante est gravée sur une table de grès, en gros caractère :

ICI REPOSENT ET SONT HONORÉS ENFIN,
APRÈS PLUS DE DEUX SIÈCLES,
LES RESTES DE GASPARD DE COLIGNY,
AMIRAL DE FRANCE,
TUÉ A LA SAINT-BARTHÉLEMY,
LE XXIV AOUT M D LXXII.

Digitized by Google

Le sarcophage, placé à l'intérieur, est d'une noble simplicité; il st de marbre noir, supporté par des pattes de lion de la même matière, et couronné par une urne aussi de marbre noir, au-dessus de laquelle on lisait l'inscription suivante, gravée sur une plaque de cuivre qui a été arrachée du tombeau et enlevée.

Magni illius Franciæ admiralis Gasparis a Colineciaco, hujuscæ lois domini ossa, in spem resurrectionis hic sunt deposita; anima autem apud deum, pro quo constantissimus pugnavit, recepta est.

Sur les panneaux de bleu turquin qui ornent la chapelle, on lit les fragments de la *Henriade* sur la mort de Coligny, d'abord le suivant :

Ce héros malheureux, sans armes et sans défense,
Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Puis ces deux vers :

Et l'on porta sa tête aux pieds de Médicis,
Conquête digne d'elle et digne de son fils.

NOTE 7.

Inscription gravée sur le tombeau de Coligny.

Les précieux restes de l'amiral Gaspard de Coligny, recueillis après la Saint-Barthélemi, par les soins du maréchal de Montmorency, son cousin, furent lors de la réhabilitation de l'amiral, qui eut lieu par lettres-patentes du roi Henri IV, données le 10 juin 1599, successivement déposés à Chantilly, à Montauban, puis à Châtillon-sur-Loing, duché dépendant de l'apanage de la maison de Coligny, transférés en 1786 à Maupertuis, dans un monument élevé à son souvenir par M. le marquis de Montesquiou; retirés ensuite

Digitized by Google

de ce monument en 1793, ils ont été conservés par sa famille jusqu'en 1851, époque où M. le comte Anatole de Montesquiou en a fait la remise à M. Charles-Emmanuel-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Luxembourg, de Piney et de Châtillon-sur-Loing, ancien pair de France, capitaine des gardes-du-corps des rois Louis XVIII et Charles X, qui, pour honorer la mémoire de l'amiral de Coligny, a déposé, le 29 septembre 1851, ses dépouilles mortelles dans les ruines du château-duché de Châtillon-sur-Loing, à l'endroit même où l'amiral a pris sa naissance, dans le séjour objet de son affection (1).

(1) Au bas est répétée l'inscription qui se trouvait sur le tombeau élevé à Maupertuis et rapportée page précédente.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

STAHL ET L'ANIMISME

PAR M. ALBERT LEMOINE [1].

CHAPITRE VIII.

POLÉMIQUE DE STAHL ET DE LEIBNITZ.

Le premier accusateur, c'est Leibnitz, et, sur la foi de Leibnitz, comme sur la parole du maître, Stahl est, sans plus ample information, déclaré matérialiste : « Il a long-« temps caché son matérialisme sous ses phrases embarras-« sées, mais poussé par les objections de Leibnitz, il le recon-« naît enfin. » Voilà ce que disent en commun et M. Madin et M. Lasègue, et beaucoup d'autres critiques encore (2).

On peut se demander tout d'abord pourquoi Stahl aurait si bien caché son matérialisme pendant plus de trente années et dans une multitude d'ouvrages. Dans quel intérêt ? Pourquoi ce soupçon? Suffit-il que Leibnitz accuse pour que Stahl soit condamné ? Il faut entendre au moins l'accusateur et l'accusé : l'accusé, pour voir s'il n'a rien à dire pour sa défense ; l'accusateur, pour savoir sur quoi il fonde son

(1) Voir t. XLII, p. 461; t. XLIII, p. 119 et 269; t. XLIV, p. 281 et 433.

(2) Voir *Dict. des sc. médicales*, article : *Stahlianisme*, p. 408; *Biographie Michaud*, art. *Stahl ;* Lasègue, *Thèse p. le Dt en médecine*, p. 22.

Digitized by Google

accusation, quels arguments il fait valoir et quelle condamnation il réclame. Or, il est facile de prouver que ni accusé, ni accusateur, n'ont été suffisamment entendus.

Pour éclaircir convenablement la question, il faut distinguer les accusations que porte Leibnitz contre la doctrine de Stahl, renfermée dans la *Théorie médicale*, et celles qu'il formule après coup contre les *Réponses* de Stahl à ses premières objections.

Le mot de matérialisme n'est prononcé qu'une seule fois par Leibnitz dans les premières remarques que lui suggère la lecture de la *Théorie*. Et il faut convenir que jamais accusation ne porta plus à faux et ne manqua plus d'à propos. Encore, Leibnitz est-il si loin, dans cette première partie de sa polémique, de voir en Stahl un matérialiste, qu'il n'énonce cette accusation que comme une crainte d'un danger lointain, et qu'il en considère l'objet comme une contradiction toute particulière à l'ensemble et au sens général de la doctrine. Il a peur qu'on ne puisse tirer quelque conséquence, voisine du matérialisme, d'une assertion très-spéciale et très-accessoire dans le système de Stahl; et il s'empresse d'atténuer aussitôt et même de repousser cette crainte, en reconnaissant que Stahl est aussi éloigné que possible de faire l'âme matérielle.

« Il est dit au même endroit (c'est Leibnitz qui parle), « que la sensation n'est autre chose que la réaction des « subtils mouvements externes, contre les plus subtils « mouvements internes institués par l'âme dans le but di- « rect de percevoir. Mais je crains que l'âme ne soit ainsi « rendue corporelle et mortelle, et ne soit transformée en « ce que d'autres désignent par le nom d'esprits, c'est-à-

Digitized by Google

« dire d'esprits corporels ; d'autant plus que l'illustre au
« teur nie l'existence de semblables esprits, en tant que
« différents de l'âme. C'est ainsi que Hobbes expliquait la
« sensation par une réaction. Mais je crois l'illustre auteur
« tout à fait éloigné d'enlever à l'âme l'immatérialité, puis-
« qu'il regarde le mouvement même comme une chose in-
« corporelle et à plus forte raison l'âme, source du mouve-
« ment (1). »

On voit déjà que cette première accusation de Leibnitz lui-même n'est pas si grave, qu'elle ne méritait pas surtout d'être acceptée légèrement comme une condamnation sans appel, et que Stahl à son tour doit être entendu. Il ne faut pas s'attacher à quelques paroles isolées de Leibnitz pour juger équitablement le procès, mais on doit suivre, au moins dans ses parties les plus importantes, la longue et intéressante polémique des deux philosophes. Quoi qu'il en soit, ce n'est point certainement pour condamner un matérialisme tout au moins fort douteux, caché dans les replis d'une doctrine médicale, que Leibnitz a pris, peu de temps avant de mourir, la plume contre Stahl. Il faut à Leibnitz et d'illustres adversaires et surtout de graves raisons pour entrer en lutte avec eux.

En effet, dans la polémique qu'il engage contre Stahl, il y va pour lui d'un intérêt bien plus grand. C'est l'animisme tout entier, le principe même de l'animisme, qui éveille et arme Leibnitz, parce que ce principe est essentiellement contraire à son hypothèse la plus chère, à l'*Harmonie préétablie.*

(1) *Negotium otiosum*, p. 18.

Digitized by Google

La *Théorie médicale* de Stahl fut publiée pour la première fois en 1707. Environ deux ans après, en 1709, l'ouvrage arrive aux mains de Leibnitz, qui en prend occasion de concevoir et d'écrire quelques doutes ou remarques sur la *Théorie*. Il communique ces remarques à un personnage d'une illustre maison, afin qu'elles soient communiquées à son tour à Stahl. Celui-ci comprendra que sa *Théorie* porte préjudice à la théologie naturelle et révélée, et, sur un tel avertissement, reconnaîtra certainement son erreur. Dans cet espoir, Leibnitz demande une réponse écrite; Stahl croit devoir à la célébrité de Leibnitz de satisfaire à ce désir et surtout à celui de ce même illustre personnage qui sert d'intermédiaire entre les deux philosophes, qui semble même les exciter dans une lutte peut-être provoquée par lui, qui a honoré Stahl d'une faveur singulière, lui a rendu de bons offices ou même confié quelque importante fonction (1). Stahl emploie dix ou douze jours à composer une première réponse; il l'écrit de sa propre main, ce qu'il n'a pas coutume de faire, et cependant avec dégoût, tant sa Théorie lui semble évidente et les remarques de Leibnitz vagues ou erronées (2).

Quel est ce personnage d'une illustre maison, protecteur de Stahl et sans doute aussi de Leibnitz. Ce n'est point Fr. Hoffmann, bien qu'il ait fait appeler Stahl par son crédit à la nouvelle Université de Halle. Hoffmann est déjà à cette époque le rival heureux, l'ennemi de Stahl et l'ami de Leibnitz dont il partage les doctrines mécaniques; Hoffmann d'ailleurs est un trop petit personnage. Il n'est pas probable

(1) *Negotium otiosum*, préface, p. I, II, V. — (2) *Ibidem*, *ibid.*

Digitized by Google

que ce soit Frédéric Ier lui-même, le premier roi de Prusse, bien qu'il soit le fondateur de l'Université de Halle et de la Société royale de Berlin dont Leibnitz fut le premier président. Il est surtout impossible que ce soit son fils, le soldat Frédéric-Guillaume, bien qu'il ait plus tard choisi Stahl pour son médecin. Cet illustre personnage ne doit être qu'un Mécène et non point un Auguste, tout au plus un petit prince Allemand, mais non pas un grand roi. Peut-être est-ce le duc de Saxe-Weimar dont Stahl avait aussi été le médecin (1).

Quoi qu'il en soit, les réponses de Stahl suivent la même voie que les remarques de Leibnitz. Plus d'un an s'écoule, et Stahl croit pouvoir appliquer le proverbe : Qui ne dit mot consent, lorsque de nouvelles *Exceptions* lui sont transmises (2). Il répond à ces *Exceptions*, comme il a fait aux premières remarques et, environ une année après, quelques amis et les fauteurs de cette polémique l'engagent à faire connaître au public tout ce débat. Stahl paraît avoir mis la main à cet ouvrage, en en réunissant les différentes parties, avant la mort de Leibnitz. Il ne fut cependant publié qu'en 1720 à Halle sous ce titre :

NEGOTIUM OTIOSUM, *seu* ΣΚΙΑΜΑΧΙΑ, *adversus positiones aliquas fundamentales* THEORIÆ VERÆ MEDICÆ *a viro quodam celeberrimo intentata, sed armis conversis enervata.*

Certes, un pareil titre n'était guère propre à attirer les

(1) On ne trouve aucun éclaircissement sur cette polémique dans la *Vie de Leibnitz* par Guhrauer, qui se contente de la mentionner, tome II, p. 201. Breslau, 1846. — (2) *Negotium otiosum*, préf., p. III, p. 134.

Digitized by Google

lecteurs ; cette chose oiseuse, ce combat contre une ombre, leur promettait de perdre leur temps sans profit à lire cet ouvrage, comme Stahl disait avoir perdu le sien à le composer. C'est pour cela peut-être que le vrai sens de la pensée de Stahl a été méconnu et qu'on l'accuse si souvent de matérialisme sur la foi de Leibnitz. Cette discussion est au contraire des plus intéressantes et révèle bien mieux que la *Théorie* elle-même, sinon la doctrine physiologique, du moins la doctrine philosophique de Stahl.

Le *Negotium otiosum* est une œuvre sans art, sans composition, formée simplement de la juxtaposition des *Remarques* de Leibnitz, des *Réponses* de Stahl à ces Remarques, des nouvelles *Exceptions* de Leibnitz et des *Répliques* de Stahl à ces Exceptions (1).

Leibnitz n'est jamais désigné dans le cours de cet ouvrage, comme dans le titre, que par cette vague politesse,

(1) Les *Remarques* et les *Exceptions* de Leibnitz ont été publiées par Dutens dans le second volume des œuvres complètes de Leibnitz, sous le titre général d'œuvres médicales. Dutens indique dans sa table des matières comme la source où il les a puisées : la *Theoria medica vera*, *Halæ*, 1737. Ce n'est point cependant dans la *Théorie* de Stahl où ces remarques ne se trouvent pas, que Dutens a pu les rencontrer, mais seulement dans le *Negotium otiosum*, dont un caprice de relieur avait pu augmenter un exemplaire de la *Théorie*. En tout cas, ce n'est point en 1737, mais en 1720, qu'elles ont été publiées par Stahl lui-même. Trompé par ces fausses indications, j'avais cru un instant que les remarques publiées par Dutens n'étaient point celles que Stahl avait publiées déjà dans le *Negotium otiosum*. Une simple confrontation des textes, retardée par la difficulté qu'on éprouve à se procurer le *Negotium otiosum*, a fait disparaître cette erreur et cette espérance.

Digitized by Google

Dominus ou *clarissimus auctor*. Cependant il était d'autant plus facile de lever un anonyme assez transparent déjà qu'en 1720 Leibnitz était mort depuis trois ans. C'est pour cela qu'il faut penser que le *Negotium otiosum* fut composé manuscrit avant 1717, puisque dans l'*Ars sanandi*, publié dans la vieillesse de Stahl, il désigne Leibnitz autrement, par les mots de *B. vir*, *Beatus vir*.

Leibnitz voyait si bien, avant toute autre chose, dans la *Théorie* de Stahl une doctrine essentiellement contraire à la sienne, qu'il fait précéder ses remarques d'une courte mais substantielle exposition de son propre système de la Monadologie et de l'Harmonie préétablie. Stahl ne répond pas directement et séparément à cette préface des remarques, il n'attaque ni ne réfute la doctrine de Leibnitz. Est-ce indifférence ou ignorance ? Stahl ne connaissait de Leibnitz que le nom glorieux, avant les rapports toujours indirects créés entre ces deux hommes par la publication de la *Théorie*. Il n'avait jamais lu un seul ouvrage du philosophe. Trente ans auparavant, dans sa jeunesse, il avait tenté de connaître les idées de Leibnitz sur la théorie du mouvement abstrait, mais, n'y ayant pu rien comprendre, il a fermé le livre (1).

Stahl ne connaît donc de la Monadologie et de l'Harmo-

(1) *Negot. otios.*, préf., p. VI (*).

(*) Si, avant la polémique du *Negotium otiosum*, Stahl ne connaissait Leibnitz et ses travaux que par leur célébrité, Leibnitz connaissait aussi Stahl depuis longtemps de la même manière, et paraît avoir suivi la carrière du jeune médecin avec un intérêt qui ferait croire qu'il pressentait dans le jeune homme un grand esprit et un réformateur. Il semble avoir demandé à l'un de ses amis des détails sur la vie de Stahl et des renseignements sur sa demeure pour engager avec lui un échange de lettres qui n'a jamais eu lieu et a été remplacé par la polémique hostile du *Negotium otiosum*.

(Voyez Leibnitz, éd. Dutens, 35 epist. Placius Leibnitio, 1690.)

Digitized by Google

nie préétablie que ce que Leibnitz lui-même lui en expose dans ses Remarques ; mais cela suffisait pour que Stahl vît dans ce double système, surtout dans la dernière hypothèse, des principes en tous points contraires aux siens, et qu'il eût le désir de les réfuter, d'en montrer l'invraisemblance et la fausseté, pour mieux faire ressortir la vérité de sa propre théorie.

Cependant Stahl aime mieux se renfermer dans la défense de sa doctrine qu'attaquer celle d'autrui. Et puis, dans l'impétuosité du premier mouvement, il avait bien, lui aussi, exprimé quelques doutes sur les principes leibnitiens ; mais on lui dit (probablement ce même illustre personnage) que Leibnitz n'aimait pas en général la contradiction, qu'il n'aimait pas qu'on s'attaquât à ses principes. Ne voulant pas être gratuitement désagréable à Leibnitz, Stahl supprima ces observations préliminaires et ne répondit qu'aux Remarques (1).

C'était vraiment trop de complaisance. Il paraît même qu'on avait communiqué à Stahl des détails très-particuliers sur la susceptibilité de Leibnitz ; car, à la seconde remarque de celui-ci, Stahl avait d'abord répondu, toujours dans l'impétuosité du premier mouvement, que c'était là un sophisme, une *ignorantia elenchi* : Leibnitz faisait dire à Stahl ce qu'il n'avait pas dit. Mais, ayant appris que cette accusation d'*ignorantia elenchi* était tout particulièrement désagréable à Leibnitz, Stahl la supprima (2).

Heureusement Stahl ne pourra pas toujours réprimer les élans de sa pensée ou en effacer la trace avec sa plume ; et

(1) *Negotium otiosum*, p. 19, 20. — (2) *Ibidem*, p. 31.

Digitized by Google

dans le cours de la discussion, on trouvera çà et là les rôles intervertis, Stahl quittant la defensive, l'accusé se faisant juge, et l'Harmonie préétablie battue en brèche à son tour par l'auteur de l'animisme.

Quel est le point en discussion entre Stahl et Leibnitz? Il est bien simple et bien clair en lui-même, mais il est légèrement obscurci et embrouillé dans les objections de détail que Leibnitz fait à Stahl et dans les réponses diffuses de celui-ci. Cependant il s'éclaircit et se révèle plus distinctement dans les dernières Exceptions, particulièrement dans la XXIe et la XXVIIIe. C'est une question de vie ou de mort pour l'hypothèse de l'un ou de l'autre.

L'âme est-elle le principe des fonctions organiques et de tous les mouvements qui s'accomplissent dans le corps? Oui, dit Stahl; non, dit Leibnitz.

Il importe déjà de remarquer combien la question, ainsi posée, est avantageuse pour Leibnitz et défavorable à Stahl. A considérer ainsi les choses absolument, Leibnitz a évidemment raison contre son adversaire : non, l'âme n'est pas la cause immédiate des fonctions organiques et de tous les mouvements corporels. Mais il en est ici comme de l'issue d'un procès, comme du sort d'un accusé qui peut être acquitté ou condamné unanimement par un jury, suivant que les juges posent d'une manière ou d'une autre les questions à résoudre. Si l'on examine en effet, non plus la simple réponse de Leibnitz, mais son plaidoyer et les considérants de son jugement, Stahl a beau jeu contre sa partie, et, s'il n'a pas raison absolument, raison contre la vérité, il a raison du moins contre l'hypothèse leibnitienne.

Les arguments dont se sert Leibnitz pour réfuter la doc-

Digitized by Google

trine de Stahl sont des arguments, non pas *ad hominem*, mais qu'on pourrait appeler au contraire *ex homine*. Nous pourrions condamner Stahl avant d'avoir écouté Leibnitz ; mais, son plaidoyer entendu, c'est Leibnitz que nous condamnerons.

L'âme ne forme pas le corps, elle ne le conserve pas, dit Leibnitz. Mais pourquoi ? Parce que les corps organisés, le sont de toute éternité ; ils sont préorganisés et se développent ensuite mécaniquement. L'âme n'est pas le principe immédiat des fonctions organiques, dit-il encore, parce qu'elle n'est pas même la cause directe des mouvements volontaires : l'âme ne peut pas plus agir sur le corps que le corps sur l'âme ; elle n'agit pas plus sur l'estomac que sur les membres. Le commerce de l'âme et du corps ne consiste pas dans un échange d'actions réciproques, mais dans une simple harmonie préétablie dès la création.

Tels sont les arguments de Leibnitz. S'il s'attaque à Stahl, ce n'est pas qu'il voie dans son système une erreur plus grande que l'opinion vulgaire qui soumet à l'âme la direction des mouvements volontaires et lui enlève l'administration des fonctions vitales, mais il y trouve, comme dans toute doctrine où est admise la communication des substances, un principe contraire à son Harmonie préétablie. C'est à cela seul qu'il est sensible, c'est à ce point de vue qu'il juge toutes choses. Ce qu'il prétend réfuter dans l'animisme, c'est ce principe général, que l'âme agit sur le corps, c'est-à-dire une incontestable vérité ; et ce qu'il faudrait réfuter, c'est cette prétention singulière, que l'âme dirige aussi bien en général les fonctions organiques que les mouvements volontaires. Or, comment Leibnitz pourrait-il

Digitized by Google

combattre victorieusement cette partie de la doctrine de Stahl, lorsqu'il nie l'influence même volontaire et réfléchie de l'âme sur les mouvements musculaires? Il lui faudrait commencer par renier son propre système, et c'est ce système qu'il veut défendre. Leibnitz s'est désarmé à l'avance contre Stahl; bien plus, il prête à son adversaire des armes redoutables, car il ne serait pas difficile de montrer que l'impossibilité de toute action réciproque de l'âme et du corps mise à part, Leibnitz est animiste, Leibnitz est stahlien.

Comment Leibnitz définit-il le corps vivant et organisé? Le corps organisé est celui qui, composé d'une agrégation de *monades nues*, est dominé par une âme ou monade supérieure; il est animal, si cette monade est sensitive, homme, si elle est raisonnable. Les âmes sont donc les principes de vie (1).

« Je réponds d'abord que je n'attribue point un principe « d'activité à la matière nue ou première, qui est pure- « ment passive et ne consiste que dans l'antitypie et l'éten- « due, mais au corps, c'est-à-dire à la matière vêtue ou « seconde, qui contient en outre une entéléchie primitive, « ou principe actif... Je réponds en troisième lieu: ce prin- « cipe actif, cette entéléchie première est réellement le « principe de vie, doué aussi de la faculté de perce- « voir (2). »

Si ce n'est point là le véritable animisme, en quoi cette doctrine de Leibnitz en diffère-t-elle? Le voici: cette âme

(1) Leibnitz, *Considérations sur les principes de vie.* — (2) *Ibid., Lettre à Wagner*, éd. Erdmann, p. 466.

Digitized by Google

du vivant, de l'animal ou de l'homme, est, pour Leibnitz, principe de vie par sa seule présence; pour Stahl, elle l'est par son action efficace. Lequel des deux a raison? Stahl était condamné tout à l'heure, c'est Leibnitz qu'il faut condamner maintenant; il est convaincu d'animisme, et d'un animisme encore plus erroné que celui de Stahl, puisqu'il y ajoute l'erreur manifeste de l'Harmonie préétablie.

Stahl saura découvrir et signaler lui-même dans le cours de la discussion l'erreur de Leibnitz et l'analogie de cette hypothèse avec la sienne, un point excepté qui n'est dans celle de Leibnitz qu'une contradiction avec le principe de la Monadologie et avec les faits, enfin les dangereuses conséquences de l'Harmonie préétablie.

Les points vraiment importants de cette polémique ne sont pas nombreux, et toutes les critiques de Leibnitz aboutissent au même résultat, à la même accusation, tantôt timide, tantôt formelle, de matérialisme adressée à la doctrine de Stahl. Elles ont toutes aussi le même principe et la même origine: l'âme de Stahl peut être, doit être, est corporelle, suivant les phases de la discussion, suivant le degré d'irritation auquel la réponse de Stahl a porté la susceptibilité du philosophe, par cet unique motif, que l'âme en agissant directement et efficacement sur le corps, de quelque façon que ce soit, pour imprimer aux muscles un mouvement volontaire ou pour faire digérer l'estomac, se mêle avec le corps, entre dans l'etendue, se répand, se divise, s'identifie avec la substance corporelle, en un mot, devient matérielle. Cette crainte a toujours été celle de Leibnitz; c'est elle qui, les principes de la Monadologie une fois établis, lui en a fait abandonner le sens véritable pour

Digitized by Google

se jeter dans l'hypothèse de l'Harmonie préétablie, et c'est l'horreur du panthéisme de Spinosa qui la lui a inspirée.

Stahl pourrait donc être bien réellement matérialiste, sans que les arguments de Leibnitz parvinssent soit à le convaincre de cette erreur, soit à la réfuter. Mais si Stahl proclame hautement et à chaque page de chacun de ses écrits sa croyance à la spiritualité de l'âme, si cette croyance est le fondement naturel et nécessaire de tout son système, alors surtout il faudra d'autres arguments que ceux-là pour persuader à des lecteurs non prévenus que Stahl n'est en effet, malgré ses professions de foi si nombreuses et l'esprit général de sa doctrine, qu'un matérialiste déguisé.

La première et même la plus solide objection que Leibnitz adresse à Stahl ne porte point sur l'ensemble, ni sur le point capital de sa doctrine, mais seulement sur une affirmation très-particulière et qui n'est point d'ailleurs une conséquence nécessaire de l'animisme.

« L'auteur ajoute, dit Leibnitz, que toute la destination « de l'âme humaine consiste seulement en ceci, qu'elle « s'occupe des affections des choses corporelles comme de « sa fin véritable, unique et universelle. Bien que je croie « qu'aucune pensée de l'esprit n'est jamais détachée des « sens, au point que rien de corporel ne lui réponde, et « que nous n'avons aucune pensée complète qui ne soit « accompagnée d'images corporelles, et même (ce qui est « bien plus) qu'aucune âme n'est jamais absolument sépa- « rée de tout corps organique, cependant je crois que l'es- « prit est plus étroitement uni à Dieu qu'aux corps, qu'il « est moins destiné à connaître seulement les choses exté- « rieures et par conséquent les corps qui s'y trouvent ren-

Digitized by Google

« fermés, qu'à se connaître lui-même, et, par tous ces êtres, « leur auteur (1). »

Cette première remarque de Leibnitz n'est pas bien méchante, et au fond elle est juste, car Stahl dit en effet quelque chose de semblable dans sa *Théorie,* et y garde le silence sur la connaissance que l'âme peut avoir d'elle-même etde Dieu.

C'est aussi ce passage qui a particulièrement frappé M. Lasègue et lui fait dire : « C'est bien là la spiritualité « de l'âme et son activité essentielle préposées à la matière, « mais est-ce là le spiritualisme (2). » M. Lasègue parle ainsi, parce qu'il lui semble que la construction et la conservation du corps sont le but et la cause finale de l'existence et des actions de l'âme dans la Théorie de Stahl.

Il est certain que le spiritualisme de Stahl n'est pas celui de Descartes et des psychologues, qui séparent les fonctions organiques de la pensée et de la volonté pour les attribuer à un autre principe ; mais il n'est pas vrai que la construction et la conservation du corps soient le but unique et la cause finale de l'âme humaine ; c'est elle au contraire qui est la cause finale du corps et des organes qu'elle ne se construit que pour ses usages.

Stahl professe encore, il est vrai, cette opinion, que les pensées complètes et parfaites de l'esprit sont toujours accompagnées de l'imagination de quelque chose corporelle. Mais cette affirmation n'est guère différente de la propre opinion de Leibnitz, et elle n'est pas aussi absolue que celui-

(1) *Negotium otiosum, animadversio IV,* p. 10. — (2) Lasègue, thèse, p. 46.

Digitized by Google

ci l'a faite. Stahl réclame avec raison contre cette interprétation générale et exclusive de ses paroles : « Où donc « ai-je parlé, dit-il, de la destination de l'âme (1) ? » « J'ai « dit que le caractère et la destination de l'âme, telle que « nous la savons, autant que nous la savons et la pouvons « savoir, a pour objet les affections des choses corpo- « relles..... Or, savoir, c'est connaître par les causes, con- « naître parfaitement, et, d'une telle science, nous ne con- « naissons de l'âme que ce que j'ai dit (2). »

Nous savons de science certaine que l'âme a des idées claires et parfaites, quand elle se représente figurément les corps et leurs affections. Voilà ce que Stahl affirme ; pour le reste, il ne peut rien avancer aussi positivement, parce qu'il ne connaît pas aussi distinctement ce que l'âme fait, peut faire ou fera. Mais il ne nie rien non plus. D'ailleurs, exposant une théorie toute physiologique, il n'a point à traiter de la connaissance que l'âme peut avoir d'elle-même, ni de la connaissance de Dieu. « Dire ceci de cela, ce n'est « pas nier cela de cela..... Je parle de physique et non de « morale, de ce que l'âme peut savoir de science certaine « touchant son corps et non d'autre chose ; je n'ai pas be- « soin d'en prévenir (3). »

Ce n'est donc pas à dire que l'âme ne puisse rien concevoir sans le secours des images. Au contraire, la distinction du λόγος et du λογισμὸς, à laquelle il faut toujours se reporter, prouve qu'elle peut concevoir vaguement et généralement, il est vrai, sans imagination ou fantaisie corporelle (4).

(1) *Negotium otiosum*, p. 145. — (2) *Ibid.*, p. 36, 37. — (3) *Ibid.*, p. 142, 143. — (4) *Ibid.*, p. 145.

Digitized by Google

Et quand Leibnitz s'étonne de ce que Stahl fait l'objet de la raison figurable (1), Stahl s'explique ainsi : « Quant à « cet étonnement de ce que j'ai dit que la raison a pour « objet des choses corporelles et figurables, je ne le com- « prends pas. J'ai toujours distingué λογὸς et λογισμὸς, *agnos-* « *cere* et *cognoscere,* savoir et connaître. Bien des choses « sont vraies pour le λόγος, l'*agnitio,* qui ne sont pas « claires pour le λογισμὸς, *cognitio, ratiocinatio,* parce que « celui-ci a besoin de pouvoir imaginer et décrire son objet. « *Je n'ai pas pu dire, même en rêve,* que rien n'est vrai « des choses que conçoit le λόγος, *ratio, agnitio,* sans fan- « taisie. Mais la véritable, sérieuse et réelle connaissance « s'applique aux choses corporelles et figurables, et, comme « disent les Français, je ne m'en dédirai pas (2). »

En effet, dans la doctrine de Stahl, il est un grand nombre de connaissances que l'âme doit au λόγος, par exemple, toute la science de la configuration générale et des moindres parties du corps organique, de ses fonctions, de la manière dont il faut les diriger, des remèdes naturels qu'il faut opposer à la maladie, toutes les idées du bien et du mal, de l'agréable et de son contraire, et beaucoup d'autres du même genre. Ces connaissances naturelles ne sont pas les plus claires et les plus parfaites, mais ce sont les plus sûres et les plus nécessaires, et cependant elles ne tombent pas sous la puissance de l'imagination. C'est lorsque l'âme veut embrasser par le raisonnement, λογισμὸς, ce que peut concevoir la seule raison, λόγος, c'est lorsqu'elle veut se représenter sous une figure ce qui ne peut qu'être pensé simple-

(1) *Negotium otiosum,* p. 180. — (2) *Ibid.*, p. 205.

Digitized by Google

ment, c'est alors que l'âme se trompe et que ses erreurs sont souvent funestes à la santé du corps, qu'elle est chargée d'entretenir par la seule puissance du λόγος.

Ce n'est pas à dire non plus que l'âme ne puisse parvenir à la connaissance de Dieu, ni d'elle-même. Il ne s'agit dans la *Théorie* que des rapports de l'âme avec son corps et non pas de Dieu, non plus que de la destinée future de l'âme. Stahl n'est point obligé d'expliquer hors de propos l'essence ou la destinée de l'âme humaine et de donner des preuves de l'existence de Dieu. Cependant il ne doute pas que l'âme puisse atteindre à cette connaissance de Dieu; mais ce sera surtout par la considération « des mouvements des corps « qu'elle est capable de percevoir, qu'elle parviendra à « connaître Dieu, cause première, principale, unique de « tous les mouvements et de leur direction. Si cette cause « cessait d'être, tous les mouvements et tous les corps ces- « seraient d'exister; c'est pourquoi l'âme peut connaître la « dignité et le pouvoir de ce Dieu unique (1). »

L'âme ne se fait pas pour cela « un concept clair et ferme « de l'essence et de la puissance de Dieu sans le secours de « la foi..... Et encore toutes les âmes ne peuvent-elles at- « teindre jusque-là. La plupart ne connaissent Dieu que par « tradition; et cela, parce qu'en cette vie terrestre, l'âme « est attachée aux affections corporelles (2). »

« L'âme ne connaît également son essence, son passé, « son avenir, que par la foi et non par elle-même (3). »

Il y a de la confusion, de l'erreur, de la contradiction même dans ces réponses de Stahl, cela est incontestable;

(1) *Negotium otiosum*. p. 37, 38. — (2) *Ibid., ibid.* — (3) *Ibid., ibid.*

Digitized by Google

mais si, poussé à fond par Leibnitz et contraint à se prononcer sur des questions de métaphysique tout à fait étrangères à ses études habituelles et à la nature de son esprit, Stahl ne se montre ni métaphysicien très-profond, ni très-conséquent rationaliste, il serait bien injuste de l'accuser pour cela d'athéisme ou de matérialisme. S'il a plus souvent recours, dans ces questions toutes nouvelles pour lui, à la foi qu'à la raison, il ne faut pas oublier que, non-seulement il n'est pas métaphysicien, mais qu'il est piétiste. Enfin, si Leibnitz n'a rien trouvé dans la *Théorie* qui permette de croire que, selon Stahl, l'âme puisse s'élever à la connaissance de Dieu, il aurait rencontré cette pensée clairement énoncée ailleurs dans un passage déjà cité du traité sur la *Différence du mécanisme et de l'organisme*, où Stahl non-seulement voit une preuve de l'excellence de la raison et de l'âme sur les organes et leurs fonctions dans la puissance qu'a l'esprit de s'élever jusqu'à la connaissance de Dieu créateur, mais encore proclame cet acte de la pensée qui s'élève à Dieu, le plus grand et le plus beau que l'on puisse trouver au monde (1).

Avec Stahl, bien moins encore qu'avec tout autre philosophe, il ne faut jamais presser la lettre parce qu'elle est obscure; il faut consulter plutôt l'esprit général qui éclaire tout son système. Leibnitz s'est trop souvent attaché à la lettre et quelquefois sciemment, comme nous en trouverons des exemples manifestes.

Parfois cependant Leibnitz touche plus sérieusement à la doctrine de Stahl ; il en attaque le point principal, mais il

(1) *Disq. de m. et org.*, p. 34.

Digitized by Google

est destiné à avoir la main malheureuse, et il se heurte chaque fois contre l'erreur de son propre système qui lui rend impossible la critique de celui de Stahl. Il ne veut pas que l'âme puisse imprimer au corps le moindre mouvement, et quand Stahl, en se défendant, lui objecte que son Harmonie préétablie n'est qu'une hypothèse invraisemblable, contredite par l'expérience et même contradictoire, Leibnitz alors, comme Stahl en avait été prévenu, se fâche et jette en avant son anathème, son accusation de matérialisme qu'il laisse toujours suspendue sur la tête de Stahl. Stahl est matérialiste; pourquoi? Parce qu'il prétend que l'âme entretient avec le corps un commerce direct, qu'elle est capable de mouvoir les organes.

Telle est la marche uniforme de la discussion qui roule toujours dans le même cercle. Les premières Remarques de Leibnitz sont bienveillantes, inoffensives; Stahl répond, se défend, attaque Leibnitz à son tour, et celui-ci, dans ses exceptions, change aussitôt de langage. L'auteur de la *Théorie* était simplement dans l'erreur; mais du moment qu'il résiste et se permet de critiquer l'harmonie préétablie, l'auteur des *Réponses* fait l'âme corporelle et mortelle, il attaque la théologie naturelle et révélée.

« Si l'âme, dit Leibnitz, avait assez de pouvoir sur la « machine pour lui commander quelque chose qu'elle ne « dût pas faire spontanément, il n'y aurait plus de raison « pour qu'elle ne pût lui commander quoi que ce fût, parce « qu'il n'y a aucune proportion entre l'âme et le corps, et « qu'on ne peut trouver aucune raison pour que la puis- « sance de l'âme soit renfermée dans des limites détermi- « nées. Par exemple, si c'était la force de l'âme qui nous

Digitized by Google

« fît sauter, il n'y aurait pas de raison pour que nous ne « pussions atteindre en sautant une hauteur si grande « qu'elle fût; le corps ne pourrait en aucune sorte faire « obstacle à l'âme, et la nature (c'est-à-dire l'âme, selon « l'illustre auteur) serait dès lors le plus efficace guéris- « seur de tous les maux et ne manquerait jamais son « but (1). »

Il faut convenir que l'objection est singulière ; et, si tel est le principe dont la négation équivaut au matérialisme, on peut faire bon marché des accusations de Leibnitz, au lieu de les accepter sans contestation et de les répéter sans contrôle.

Stahl est fort sur ce terrain, car il a la raison pour lui et il fait valoir son bon droit. Il comprend que c'est là le point capital de la discussion pour la doctrine de Leibnitz comme pour la sienne. Et d'abord, il veut écarter quelques difficultés qui obscurcissent et embarrassent la principale question : « Si l'âme, dit-on, accomplissait elle-même tout ce qui « se fait dans le corps en lui imprimant le mouvement, il « s'ensuivrait qu'elle pourrait sur le corps quelque chose « que ce fût, à laquelle le corps ne serait en aucune façon « disposé ; et cela, parce qu'il n'y a aucune proportion « entre l'âme et le corps (2). » Mais premièrement, « l'énergie de l'âme sur son corps consiste dans la puissance « de mouvoir; or, comme le mouvement a un rapport avec « le mobile, en tant que mobile, on ne peut tirer cette « conséquence que l'âme pourrait mouvoir le corps dans « une autre proportion que celle où le corps est capable

(1) *Negotium otiosum, animadv. XXI*, p. 16. — (2) *Ibid.*, p. 82.

Digitized by Google

« du mouvement. L'énergie de l'âme et l'âme elle-même « sont-elles donc infinies? De plus, aucun agent fini ne « peut agir sur un patient au-delà des limites de la puis- « sance de réceptivité de ce patient (1). »

D'ailleurs Leibnitz affirme, sans apporter aucune preuve, qu'il n'y a pas de proportion entre l'âme et le corps; or, cela est faux, et voici les raisons que Stahl en donne : « La condition essentielle de l'âme est d'être finie; elle a « donc une commune proportion avec le corps (également « fini). La condition essentielle de l'âme est d'être (à un « certain moment et pour un certain temps du moins) « dans le corps. Cette société suppose la proportion (2). »

Il ne faut donc pas dire « qu'on ne peut trouver aucune « raison pour que le pouvoir de l'âme soit renfermé dans « des limites déterminées..... Ces raisons sont évidentes : « l'âme est un être fini, elle est occupée, elle agit dans un « autre être déterminé, donc elle n'a pas dû recevoir des « forces indéterminées (3). »

Ces difficultés toutefois ne sont que secondaires; Leibnitz soutient deux choses autrement graves : « 1° Que le mou- « vement doit être attribué en propre à la machine corpo- « relle; 2° parce que l'âme est inhabile à produire un tel « effet, c'est-à-dire parce qu'elle est incapable de l'énergie « motrice (4). »

A la première proposition Stahl se contente d'opposer l'expérience qui ne nous montre en aucune façon que les corps aient en eux une force propre et spontanée : on ne

(1) *Negotium otiosum*, p. 82, 83. — (2) *Ibid.*, p. 83, 84. — (3) *Ibid.*, p. 84, 85. — (4) *Ibid.*, p. 82.

Digitized by Google

peut refuser à Dieu la puissance d'avoir ainsi fait les corps; mais il ne s'agit pas tant de savoir ce que Dieu a pu que ce qu'il a voulu (1).

Au grand argument par lequel Leibnitz accorde au corps ce mouvement spontané et refuse à l'âme la faculté motrice, parce que l'âme, surtout l'âme raisonnable, est incapable de cet acte moteur, Stahl répond :

« L'âme ne peut mouvoir le corps; pourquoi? parce « qu'elle est immatérielle; pourquoi? (Pourquoi, étant « immatérielle, ne peut-elle mouvoir le corps?) parce qu'il « n'y a aucun commerce, aucune réciprocité d'action de « l'immatériel et du matériel. Pourquoi? parce que le rap- « port des contraires, c'est la contrariété et non la commu- « nauté..... L'âme est immatérielle; pourquoi? parce qu'elle « est immortelle, parce que ses actes sont immatériels, « immatériels aussi les objets de ses actes, et que son « extension intentionnelle est immense. Elle ne peut mou- « voir le corps; pourquoi? parce que le mouvement est « une affection du corps. Donc l'âme ne meut pas le corps « *à priori*, et *à posteriori*, elle ne le meut pas non plus, « car elle n'a ni conscience ni souvenir de le mouvoir, car « elle devrait le mouvoir avec une suprême raison, car elle « pourrait sur le corps tout ce qu'elle voudrait (2). »

Tout cela est faux selon Stahl : « Que l'âme, dit-il, ne « puisse mouvoir le corps, je le nie, parce que cette raison, « que l'âme est immatérielle, vraie en elle-même, est mau- « vaise comme raison et prouve bien plutôt le contraire. « Je nie encore que l'âme soit incapable de mouvoir, sous

(1) *Negotium otiosum*, p. 87 à 90. — (2) *Ibid.*, p. 93, 94.

Digitized by Google

« prétexte que le mouvement est une affection du corps. Le « mouvement n'est pas le corps, c'est un acte, une chose « incorporelle qui présuppose une cause incorporelle. « L'âme incorporelle et le mouvement se conviennent donc « l'une à l'autre..... La puissance motrice appartient à « l'âme ; Dieu la lui a donnée ; le ὅτι est évident et le διότι « est plus facile à concevoir que la multiplication des êtres « sans nécessité (dans la Monadologie). Il est donc faux « que le matériel et l'immatériel ne puissent avoir rien de « commun l'un avec l'autre. Peu importe que l'âme n'ait « ni conscience ni souvenir de ces choses ; elle ne se sou- « vient que des objets figurables du λογισμοῦ ; la conscience « et le souvenir du λόγου lui échappent (1). »

Voilà Leibnitz, à son tour, serré de près, et son hypothèse favorite sérieusement attaquée. Après quelques remarques de détail sur la réponse de Stahl, il a enfin recours au grand moyen.

« Enfin, dit Leibnitz, la réponse en vient à nier que l'âme « soit immatérielle ; cela étant, tomberaient, je l'avoue, « tous les arguments par lesquels nous avons montré que « l'âme ne peut imprimer au corps un nouveau mouve- « ment, ni une nouvelle direction. Mais, comme il s'ensui- « vrait que l'âme est vraiment corporelle, il en résulterait, « quoique par une fausse raison, que tout se fait en réalité « mécaniquement (contrairement à l'esprit de la réponse), « c'est-à-dire par les lois des mouvements (2). »

Leibnitz est-il de bonne foi quand il parle ainsi ; n'est-ce pas là plutôt un de ces échappatoires dont il a souvent ac-

(1) *Negotium otiosum*, p. 95 à 108. — (2) *Ibid.*, p. 182.

Digitized by Google

cusé ses contradicteurs ou ses devanciers d'user dans la détresse? Stahl a-t-il en effet nié dans sa réponse l'immatérialité de l'âme? Il a nié seulement cette proposition, « que « l'âme n'a pas l'énergie motrice, » et cette autre, « qu'il « n'y a aucun commerce, aucune réciprocité d'action entre « l'âme et le corps. » Si c'est là nier l'immatérialité de l'âme, il n'y aura de spiritualistes que Leibnitz, Malebranche et les quelques autres métaphysiciens qui nient la communication des substances.

Stahl a donc grandement raison de s'écrier avec une sorte d'indignation contenue : « Est-ce donc moi qui ai nié « que l'on pût, bien mieux, que l'on dût appeler l'âme im- « matérielle dans le sens intelligible de ce mot, quoique « je nie constamment que l'âme puisse être ainsi appelée « dans le sens confus qu'on lui donne généralement (Ma- « lebranche et Leibnitz), quand on entend par ce mot, *im- « matériel,* quelque chose de négatif, de contradictoire, « d'absolument opposé à tous les attributs du matériel, « sans apporter aucune affirmation positive du caractère « d'une telle immatérialité? Voilà pourquoi j'ai raison de « faire remarquer l'abus de l'opposition qu'on fait entre « l'action et la passion, dont la nature, chacune prise à part, « est sans doute contraire, mais qui ont une corrélation évi- « dente, un lien de réciprocité essentiel... Si donc l'immaté- « rialité, au sens confus et vulgaire, exclut l'âme de tout « commerce avec le corps, je nierai éternellement qu'en ce « sens l'âme soit immatérielle; mais je ne le nie pas, comme « on m'accuse de faire, selon tout autre sens (1). »

(1) *Negotium otiosum*, p. 211.

Digitized by Google

Stahl est donc bien véritablement, jusqu'à présent du moins, spiritualiste, mais il croit avec le sens commun et le monde entier que l'âme spirituelle n'en est pas moins capable de mouvoir le corps. C'est là le crime que ne peut lui pardonner l'auteur de l'Harmonie préétablie.

Un autre reproche, moins grave en apparence, que Leibnitz fait à Stahl, mais qui touche de plus près peut-être à la nature de l'âme, est celui-ci : « Je ne dirais pas que « toute action est un mouvement (c'est-à-dire un mouve- « ment local). Les actes internes de l'âme sont ceux d'une « substance sans parties, pour ne rien dire des actes imma- « nents de Dieu (1). »

Si Stahl convient en effet que toutes les actions de l'âme sont des mouvements et des mouvements locaux, s'il convient surtout, comme Leibnitz le lui reproche encore, que le mouvement est l'âme elle-même, conservatrice du corps, le spiritualisme de Stahl courra plus de risques par cette simple assertion que par ce principe fondamental auquel cependant Leibnitz attache une bien plus grande importance et une bien plus grave erreur : que l'âme possède et exerce la puissance de mouvoir le corps.

Mais Stahl explique sa pensée qui ne renferme pas tant de dangers. Par ces mots, mouvement et mouvement local, il entend généralement tout mouvement ou toute action qui fait passer une chose d'un état à un autre. En ce sens général, la pensée, le raisonnement, toute opération de l'esprit est un mouvement (2). Stahl n'a surtout jamais confondu l'âme avec le mouvement.

(1) *Negotium otiosum, an. XXII b*, p. 16. — (2) *Ibid.*, p. 112.

Digitized by Google

« Qu'est-ce qui peut mieux m'absoudre de cette accusa-
« tion que cette proposition qui est comme la base et le
« fondement de toute cette discussion? Car, dis-je, je re-
« connais et je déclare que l'âme est ce principe doué de la
« faculté de mouvoir par son énergie, par cette raison que
« le mouvement, son acte, son effet, est, tout pesé, tout
« considéré, quelque chose d'incorporel et par cela même
« atteste clairement le caractère de sa cause efficiente, éga-
« lement incorporelle. De plus, j'insiste sur toutes les autres
« actions de l'âme humaine qu'on lui attribue unanime-
« ment, la pensée, l'intelligence, la comparaison et la vo-
« lonté qui se conforme à l'intelligence, c'est-à-dire l'appétit
« de ce que l'intelligence a jugé bon (soit d'un jugement
« vrai et complet, en vérité, soit d'un jugement précipité,
« incomplet, en opinion), lesquelles actions doivent être
« tranquillement considérées comme s'accomplissant géné-
« ralement aussi par le mouvement, c'est-à-dire par le pas-
« sage d'une chose à une autre, par un progrès varié entre
« plusieurs choses, ce qui constitue l'essence de la compa-
« raison (1). »

Cette idée générale du mouvement n'est autre que l'antique opinion d'Aristote, et Stahl cite même ce mot de l'ancien philosophe, que la pensée n'est qu'une *promenade de l'âme,* et cette définition, que tout passage de la puissance à l'acte est un mouvement (2).

Il semble que cette explication parut satisfaisante à Leibnitz, car il se contente de faire remarquer dans l'Exception correspondante à la réponse de Stahl, qu'il aurait fallu dire

(1) *Negotium otiosum,* p. 130. — (2) *Ibid.*, p. 98.

Digitized by Google

changement et non mouvement (*mutatio et non motus*) (1). Stahl a donc échappé cette fois à l'accusation de matérialisme toujours suspendue sur sa tête dans les conclusions de Leibnitz. Mais l'occasion va se présenter de nouveau, plus belle que jamais, dans cette théorie de la sensation, déjà citée, où Leibnitz ne trouve d'abord qu'un simple sujet de crainte, dont se sont emparés les critiques de Stahl pour le proclamer définitivement matérialiste.

« Il est dit au même endroit que la sensation n'est autre « chose que la réaction des subtils mouvements externes « contre les plus subtils mouvements institués par l'âme « dans le but direct de percevoir. Mais je crains que l'âme « ne soit ainsi rendue corporelle et mortelle, et ne soit trans- « formée en ce que d'autres désignent par le nom d'esprits « c'est-à-dire d'esprits corporels, d'autant plus que l'illus- « tre auteur nie l'existence de semblables esprits, en tant « que différents de l'âme. C'est ainsi que Hobbes expliquait « la sensation par une réaction. Mais je crois l'illustre au- « teur tout à fait éloigné d'enlever à l'âme l'immatérialité, « puisqu'il regarde le mouvement comme une chose incor- « porelle, et à plus forte raison l'âme, source du mouve- « ment (2). »

La crainte de Leibnitz est certainement mal fondée; elle ne lui est inspirée que par cette rencontre, ce commerce, cette lutte de l'âme et du corps, dont la sensation est une conséquence manifeste. On pourrait reprocher à Stahl d'avoir fait de la sensation une action volontaire de l'âme,

(1) *Negotium otiosum, exceptio XXIII*, p. 216. — (2) *Ibid., animadv. XXVIII*, p. 18

Digitized by Google

mais non point de faire courir le moindre risque à la spiritualité ou à l'immortalité de celle-ci. Au moins la remarque de Leibnitz est-elle courtoise, et s'empresse-t-il de reconnaître que Stahl ne dit, ni ne pense rien de ce qu'on pourrait conclure de sa théorie ; tout au contraire, de l'aveu de Leibnitz, il fait partout profession de spiritualisme. C'est que Stahl n'a pas encore répondu. Leibnitz s'était flatté d'amener facilement Stahl à l'Harmonie préétablie, en daignant illustrer sa *Théorie* de quelques annotations. La résistance de Stahl à laquelle il ne s'attendait pas l'irritera plus tard, et il ne s'en tiendra plus alors à une crainte vague et aussitôt dissipée que conçue.

« Cette crainte est-elle légitime, répond Stahl, je ne « m'en occuperai pas ; ce que j'ai dit des communes affec- « tions de l'âme et du corps montre évidemment qu'elle « n'est ni juste, ni fondée. Je ne lui trouve surtout aucun « fondement, ni même aucun prétexte dans le caractère de « de l'activité motrice (1). »

En effet, si l'âme est véritablement active, si elle est une force, une énergie, comme le veut Leibnitz, la conséquence qu'il en faut tirer, c'est qu'elle est capable d'agir sur le corps ; cette action de l'âme sur le corps découle de sa nature, loin de mettre en danger sa spiritualité. C'est le point faible de la doctrine de Leibnitz, de croire que l'âme, quoique douée d'une énergie propre et puissante, est incapable d'agir sur la matière ; et, comme toutes ses accusations contre Stahl n'ont pas d'autre origine, elles sont destinées à l'avance à être repoussées victorieusement.

(1) *Negotium otiosum*, p. 119.

Digitized by Google

« Il s'en faut par cela même de beaucoup, ajoute Stahl, « que l'âme soit transformée en esprits corporels ou en « quelque autre chose corporelle. Et ma pensée est égale- « ment très-éloignée de celle de Hobbes, de Spinosa, de « Campanella, qui ont rêvé, non pas que la sensation se « fait par une réaction, mais qu'elle est cette réaction « même(1). » — « Je suis donc, comme on finit très-bien par « conclure, aussi éloigné que possible d'attribuer à l'âme « la matérialité ou la corporéité ; c'est-à-dire une pure pas- « sivité, privée d'activité propre. Mais je ne le suis pas du « tout d'enlever à l'âme une immatérialité qui consisterait « dans une absolue négation de toutes les affections qui « conviennent à la matière. J'affirme au contraire que l'âme « a très-manifestement deux affections qui s'accordent avec « le corps : 1° la limitation (non pas quant à l'étendue lo- « cale et absolue), mais quant à son activité certainement « finie ; 2° une activité très-évidente, et qui n'est jamais « plus manifeste que quand elle s'applique au corps et par « le corps... Mais d'un autre côté, je n'attribue à l'âme au- « cune immatérialité qui ne s'accorde avec cette activité « motrice (2). »

La pensée de Stahl est assez claire. Oui, l'âme est spirituelle, si l'on entend par là qu'elle diffère du corps, qu'elle lui est opposée par sa nature, qu'elle ne remplit aucun espace de sa substance, qu'on ne peut la concevoir sous aucune image ou figure, qu'elle a une énergie propre dont elle dispose pour mouvoir le corps. Mais l'âme n'est pas spirituelle, si, pour être telle, il faut concevoir que cette

(1) *Negotium otiosum*, p. 120. — (2) *Ibid.*, p. 121.

Digitized by Google

différence, cette opposition de nature entre l'âme et le corps empêche tout commerce de l'une avec l'autre, toute action de l'esprit sur la matière.

On comprend donc difficilement que Leibnitz ait pu sans quelque mauvaise volonté ou sans un singulier aveuglement causé par le préjugé de sa propre doctrine, dire dans l'Exception correspondante à la réponse de Stahl : « La réponse « semble tantôt affirmer, tantôt nier que l'âme est immatérielle. Mais, dans ce passage, l'auteur explique ainsi « sa pensée : l'âme n'est pas matérielle, parce qu'elle ne « manque pas d'une activité propre. Mais cet argument « prouve peu ; tout corps en mouvement a une activité « propre et n'est cependant pas dit immatériel, bien qu'il « contienne quelque chose d'immatériel, à savoir l'entéléchie primitive. Or, comme il ressort de l'esprit de la réponse que l'âme est divisible ou étendue et qu'elle peut « mouvoir le corps et avoir ainsi l'antitypie ou la résistance, « je ne vois pas pourquoi, d'après la pensée de l'auteur, « l'âme ne serait pas en réalité un corps, en sorte que, le « le nom changé, l'âme paraît ainsi substituée aux esprits « animaux, la différence entre elle et ceux-ci consistant en « je ne sais quoi d'indéterminable dont on n'a aucun « compte à tenir (1) (*a*). »

(1) *Negotium otiosum, exceptio XXIX*, p. 221.

(*a*) Au moment même où cet échange d'observations et de réponses avait lieu entre Leibnitz et Stahl et où celui-ci traitait si injustement la doctrine de son adversaire dans ses Remarques, il était plus juste envers lui dans ses lettres; car, en 1711, Leibnitz écrit à Kortholt : « Je voudrais savoir ce que pense votre frère des doctrines « nouvelles et, si je ne me trompe, quelque peu superbes du célèbre médecin Stahl; « quoiqu'il écrive d'une façon trop embarrassée et juge trop témérairement les au- « tres, et souvent méprise ce qu'il faudrait louer, cependant il me paraît avoir quel-

Digitized by Google

Il y a deux choses à distinguer dans cette instance de Leibnitz, d'abord la répétition de la même accusation fondée sur le même motif : l'âme de Stahl agit sur le corps, donc elle est corporelle; et puis, l'allégation d'une raison toute différente et qui n'avait point encore été produite : Stahl fait l'âme étendue et divisible. Si cela est, la question prend une face nouvelle et un nouvel intérêt, et nous pourrons bien condamner Stahl désormais, sans accepter toutefois les premiers considérants que Leibnitz a fait valoir.

Quant à la répétition de la même accusation, Stahl semble enfin perdre patience : « Comment lire sans dégoût, dit-« il, cet argument tant de fois répété de l'activité propre? » Et il demande à son tour si ce n'est pas plutôt Leibnitz qui tantôt affirme et tantôt nie : « Il s'appuie sur des hypothèses « incompréhensibles et bien plus chimériques que tout ce « dont on peut m'accuser, par exemple, sur un mouve-« ment qui n'existe jamais, qui n'a pas de parties, parce « qu'il n'a pas de parties simultanées, qui non-seulement « n'est pas matériel, mais qui n'est pas (1), sur des enté-« léchies qui, bien qu'immatérielles, sont dans le corps « et avec le corps. De toutes ces choses, j'en fais juge le « premier venu, peut-on dire ce qu'on dit de moi, qu'elles « semblent tantôt nier, tantôt affirmer, ou ne doit-on pas « dire bien mieux et tout simplement que tantôt elles affir-« ment et tantôt elles nient (2) ? » Stahl termine enfin, si

« que chose de bon, surtout lorsqu'il serre de près les observations. Au reste, il in-« cline vers l'archée de Van Helmont, quoique se servant d'autres termes. »
Leibnitz, éd. Dutens, *Epist.* 20 *ad Sebast. Kortholtum.* Hanov., 8 décemb. 1711.

(1) Allusion à la théorie de Leibnitz sur le mouvement abstrait.

— (2) *Negotium otiosum*, p. 222.

Digitized by Google

l'on peut parler ainsi, par un véritable coup de boutoir : « Ces nouvelles inventions, non-seulement ne sont pas des « fruits, mais ne sont pas frugales, et à bien plus juste « titre, on peut les servir à des mangeurs de glands (1). »

Cependant Stahl fait-il l'âme étendue et divisible, comme Leibnitz l'en accuse? Si cela est, il faut du moins convenir que cela ne ressort pas de l'esprit général de sa réponse. C'est l'action de l'âme, c'est-à-dire le mouvement qu'elle imprime à la matière, que Stahl fait divisible, et non l'âme elle-même, comme on le voit par ces mots : « Quant à ceci « que l'âme, telle que je la conçois, doit être en réalité « corporelle, à cause de la divisibilité de son action, « etc... (2) » Leibnitz ne cite aucun texte, ne fait allusion à aucun passage, ni de la *Théorie*, ni des *Réponses* : et d'où vient qu'il produit si tard cette nouvelle accusation? Il dit que l'âme de Stahl est étendue et divisible, parce qu'elle agit sur le corps étendu et divisible. Ce n'est qu'une manière de présenter sous une nouvelle forme la même accusation, que l'âme de Stahl est corporelle, parce qu'elle agit sur le corps ; elle n'a donc ni plus de valeur, ni plus de vérité qu'auparavant.

Il est cependant un passage, non pas des *Réponses* de Stahl, mais de la *Théorie*, avec lequel Leibnitz n'eût pas manqué de chanter victoire, s'il l'avait eu sous les yeux. Mais il n'a évidemment lu ou feuilleté de la *Théorie* que les premières pages ; c'est là que s'arrêtent ses doutes. Or, ce passage très-éloigné du début de la *Théorie* que Leibnitz paraît seul connaître, se cache dans le chapitre purement

(1) *Negotium otiosum*, p. 223. — (2) *Ibid.*, p. 222.

Digitized by Google

médical en apparence, *de la Génération*. Stahl qui n'aime pas à imaginer ce qui peut être, et s'en tient rigoureusement d'habitude à ce qui est, ou du moins à ce qu'il croit être, se lance cette fois dans le champ de la conjecture; il ne serait donc pas étonnant qu'il s'y fourvoyât. Cependant on ne peut pas dire qu'il se soit bien fortement engagé dans l'erreur.

« Une question difficile est suivie de près par une se-
« conde, par une troisième et toujours ainsi. Or, voici la
« seconde : Si c'est l'âme qui doit construire le corps, com-
« ment peut-elle être communiquée avec le sperme? Voici
« la troisième : Si et comment elle peut être divisée?
« .... Pour ce qui regarde la division de l'âme, certaine-
« ment on peut s'en faire une idée générale, car l'essence
« de l'être, en tant qu'elle tombe sous les sens, consiste
« surtout dans l'activité motrice; or, le mouvement con-
« siste dans une perpétuelle division numérique, de sorte
« qu'aucun mouvement n'est en divers temps le même que
« le mouvement de l'instant écoulé. Il n'y a aucun empê-
« chement à transporter cette considération en un certain
« point au moteur lui-même, c'est-à-dire qu'il n'y a pas
« de répugnance à concevoir que, comme le mouvement est
« une chose divisible, le moteur lui-même puisse sembler
« aussi divisible. Mais ne nous mêlons pas trop laborieu-
« sement de ces questions stériles et vraiment oiseuses,
« puisqu'il nous suffit d'avoir cité la vérité *à posteriori!*
« Que celui qui a du loisir et point de dégoût, développe les
« commentaires qui existent sur la transmission des âmes
« ou leur création à nouveau dans les individus (1). »

(1) *Theoria med. vera.* Phys., Sect. IV, § 12, p. 374.

Digitized by Google

Voilà, dans les nombreux et volumineux ouvrages de Stahl, le seul texte que pourraient invoquer ceux qui l'accusent d'avoir fait l'âme corporelle, étendue et divisible. Or, il est singulier qu'aucun de ceux-là ne le cite, et que tous se contentent de répéter que ce sont les objections de Leibnitz qui ont forcé Stahl à confesser son matérialisme.

Stahl n'a jamais confessé le matérialisme ; au contraire, il a toujours et énergiquement protesté avec d'excellentes raisons contre cette imputation. Et ce texte, il est facile de le réduire à sa juste valeur. « On peut concevoir le mouvement divisible parce qu'il s'écoule dans la durée, se succède à lui-même et ne se ressemble jamais parfaitement. Peut-être aussi, dit Stahl, l'âme peut-elle être conçue comme divisible, parce qu'elle aussi dure, et à aucun instant de sa durée, n'est absolument la même. » Il ne s'agit donc déjà que de la divisibilité dans la durée et non dans l'étendue ; or, personne ne peut contester que l'âme ne dure. Dire que l'âme motrice est divisible, parce qu'elle dure, cela peut être une conception confuse et même contradictoire ; mais Stahl est le premier à le reconnaître, ce qui en attenue la gravité, tant il lui semble impossible de satisfaire l'esprit sur de telles questions, stériles et oiseuses, faites seulement pour inspirer du dégoût. Pourrait-on, sans injustice, s'emparer de ce passage, qui n'est d'ailleurs rien moins que clair et décisif par lui-même, pour s'en faire une arme contre Stahl, quand il ne s'agit pas de la divisibilité dans l'étendue, mais seulement dans la durée, et quand le matérialisme répugne manifestement à l'esprit général de sa doctrine tout entière ?

Ce qui donne encore plus de force à l'interprétation de ce

Digitized by Google

passage unique et inconnu de Leibnitz, c'est la réponse que fait directement Stahl à son accusation : « Il est faux, « dit-il, que rien ne puisse être divisé, qui ne soit étendu; « le temps peut être divisé, sans qu'on en sépare les par- « ties, et aussi le mouvement, de même encore l'acte de « l'âme ou du principe moteur. Elle est inétendue, et ce- « pendant son acte peut être divisé et se répandre dans les « parties du corps ; et je conçois cela bien mieux que ces « monades infinies placées dans des corps en nombre in- « fini (1). »

Il est donc bien évident qu'il ne s'agit pas de la divisibilité de l'âme dans l'étendue, mais seulement dans le temps, et même qu'il est plutôt question de la divisibilité de l'action de l'âme motrice que de celle de l'âme elle-même; enfin il est impossible de proclamer plus clairement que l'âme elle-même est de sa nature inétendue.

Leibnitz n'a pas seulement accusé Stahl de rendre l'âme corporelle, mais aussi de la faire mortelle. C'est encore son hypothèse favorite de l'harmonie préétablie et ce qu'il y a de plus hypothétique et de plus téméraire dans celle de la Monadologie, que Leibnitz veut défendre en portant contre Stahl cette autre accusation. Mais, en vérité, Stahl fait encore moins l'âme humaine mortelle, s'il est possible, qu'il ne l'a faite corporelle. Il pense seulement que l'âme n'est pas éternelle nécessairement et par son essence ou par cela seul qu'elle existe. Il pense que l'âme a commencé, que tout ce qui commence peut finir, que l'âme est sans doute immortelle, mais qu'elle ne doit son immortalité qu'à une

(1) *Negotium otiosum*, p. 208, 209, 210.

Digitized by Google

faveur spéciale de Dieu, qu'enfin par conséquent il n'y a que la foi qui puisse nous assurer de notre immortalité. Or Leibnitz professe cette doctrine hardie et essentiellement contraire, que l'âme humaine, non plus que toutes les autres monades, n'a pas commencé d'être, parce que toutes les monades sont simples, que n'ayant pas commencé, elles sont indestructibles, qu'il faudrait un miracle de Dieu pour anéantir une âme ou un atome, comme pour le faire commencer d'être. La raison suffit donc sans le secours de la foi à nous instruire, selon Leibnitz, de notre immortalité.

« On ne peut pas prouver, dit Stahl, que Dieu ait donné « pour l'éternité et nécessairement une fois pour toutes « l'usage de la raison à l'homme, si ce n'est par une par- « ticulière et gracieuse volonté. Car rien n'est plus évident « que ceci : Tout ce qui a commencé peut cesser d'être, à « moins que Dieu ne le veuille autrement. Or tous les ar- « guments que l'on donne de l'immortalité de l'âme ration- « nelle en dehors de la révélation sont vains, parce qu'ils « vont contre cette vérité, que tout ce qui commence peut « finir (1). »

Ce n'est pas que Stahl nie cette immortalité ; la foi la lui assure et la raison même la lui rend probable : « Quant aux « dogmes de la foi révélée sur l'âme, je crois qu'il faut les « attribuer à la seule grâce divine. Cependant, autant que « l'on peut savoir maintenant de science naturelle, je ne « vois en elle aucune répugnance à ces dons de la grâce. « Il n'y a, en effet, aucune contradiction à concevoir que cet « agent a pu recevoir innée et imprimée une activité perpé-

(1) *Negotium otiosum*, p. 93.

Digitized by Google

« tuelle, qu'il lui serait donné de conserver et d'exercer « sans fin (1). »

Après cette réponse, Leibnitz ne peut plus accuser Stahl de faire l'âme mortelle, mais il trouve que cette opinion de Stahl nuit à la religion, à la théologie naturelle et révélée, parce que la religion doit s'appuyer sur le dogme de l'immortalité de l'âme, au lieu de l'imposer au nom de la foi (2).

Stahl peut bien s'être montré philosophe peu profond, en ne trouvant pas dans la raison, dans la morale, des gages suffisants de notre immortalité; mais au moins il ne fait pas l'âme mortelle, et sa réserve est peut-être plus près de de la vérité que la singulière témérité de l'hypothèse leibnitienne.

Piétiste, Stahl est particulièrement irrité de cette autre accusation qui, elle aussi, se reproduit sans cesse, « qu'il nuit à la théologie naturelle et révélée, » et qui était devenue comme le cri de guerre ou le mot d'ordre des adversaires de Stahl. Fr. Hoffmann, en effet, qui aurait dû laisser toujours la discussion sur le terrain de la médecine et de la physiologie, au lieu de la transporter maladroitement sur celui de la métaphysique ou de la religion, Hoffmann, se faisant l'écho fidèle de Leibnitz, accuse aussi Stahl d'athéisme, parce qu'il attribue à la matière une trop grande puissance. Chaque fois que Leibnitz renouvelle cette accusation, Stahl ne peut réprimer ce premier mouvement,

(1) *Negotium otiosum*, p. 121. — Telle est à peu près aussi l'opinion de Descartes. Voir *Œuvres de Descartes*, éd. Cousin, t. I, p. 444; tome II, p. 347. — (2) *Negotium otiosum*, p. 182.

Digitized by Google

mauvais conseiller, qui lui fait enfreindre les conseils de modération qu'on lui a donnés. Alors il ne peut s'empêcher d'examiner et de critiquer à son tour la doctrine de Leibnitz et de retourner contre elle l'accusation avec assez d'habileté et d'énergie.

« Il a plu à l'auteur de m'accuser d'enlever quelque « chose au gouvernement, à la gloire de la Providence di- « vine qui, selon lui, fait tout immédiatement et tend à sa « fin dernière par les plus petits moyens. Mais j'ai eu raison « de dire qu'une telle opinion, surtout en ce qui concerne « les actions des agents libres et les mauvaises intentions « morales, est bien plus difficile à accorder avec la Provi- « dence, si, par exemple, la nécessité de tels effets pro- « duits par les diverses causes intermédiaires ou secondes, « est ainsi attribuée absolument à l'immuable volonté, à « la destination et à la direction dernière de Dieu, ce qui « résulterait certainement et sans aucun doute d'une telle « supposition (1). »

« La théologie serait bien plutôt attaquée par ces mo- « nades incorporelles, infiniment infinies, résidant dans les « corps infiniment infinis et qui ne sont singuliers que dans « un infini jamais, et ces monades singulières attachées in- « séparablement aux corps (singuliers, mais non pas selon « leur composition monadique), et par cette proposition, « que les âmes des brutes et les âmes humaines sont impé- « rissables et même toutes les monades, et par conséquent « tous les corps inséparables des âmes (2). »

Stahl précise davantage encore ses accusations et touche

(1) *Negotium otiosum*, p. 123, 124. — (2) *Ibid.*, préf., p. IV, V.

Digitized by Google

aux plus graves erreurs de l'harmonie préétablie : « Quant « à la faiblesse de ma preuve de l'existence de Dieu, dit-« il, n'est-elle pas meilleure que cette relation des choses « à la cause première dans l'harmonie préétablie qui n'est « guère, sauf ce point, que l'hypothèse d'Épicure, d'où « résultent et ont résulté de tout temps ces deux erreurs « de l'esprit humain : 1° que le monde est éternel, 2° que « Dieu, les choses une fois ordonnées par son fait ou par « hasard, ne veille plus sur le monde et ne s'en occupe « plus ? Cette harmonie préétablie qui remplace les lois de « la nature, ne peut être préétablie, car elle n'a pas de « commencement, comme elle ne doit pas avoir de fin. « Comment donc, à travers ce dédale, l'âme pourra-t-elle « connaître l'action de la cause première (1) ? »

Bien que Stahl ne connaisse le système de Leibnitz que par ce que Leibnitz en a exposé au commencement de ses Remarques, et qu'il s'inquiète beaucoup moins d'attaquer la doctrine d'autrui que de défendre la sienne, il a cependant assez de perspicacité pour découvrir la profonde similitude du système de Leibnitz avec le sien, malgré leur contradiction apparente, sauf ce point, que l'âme, toute puissante qu'elle soit dans l'hypothèse leibnitienne, n'agit pas sur le corps, et pour faire voir l'inconséquence de cette énergie et de cette impuissance.

Leibnitz, dit-il, proclame l'existence d'un principe moteur immatériel, l'entéléchie, et même il répand ses entéléchies par toute la matière. Puis, au lieu d'admettre que ce principe du mouvement meut, il suppose, pour expliquer

(1) *Negotium otiosum*, p. 145.

Digitized by Google

les faits, une conspiration générale de toutes les choses isolées : « Quand même tout le monde comprendrait cela, je « dirais : moi, je n'y vois goutte (1). » « De plus, que cette « proposition (le principe moteur est quelque chose d'in- « corporel) puisse être le principal fondement de ce doute, « que l'âme humaine est inhabile à mouvoir le corps hu- « main, je dirai, quand bien même tous les autres le com- « prendraient : moi, je ne le comprends pas (2).»

« Après avoir repoussé longuement dans ses *doutes* « cette même proposition, que l'âme étant incorporelle peut « accomplir l'acte du mouvement également incorporel, « l'auteur, dans ses *Exceptions*, non-seulement reconnaît « mais proclame : 1° que non-seulement le mouvement, « mais même un moteur, c'est-à-dire un principe primiti- « vement et absolument actif, est inné et infus dans la ma- « tière et y accomplit l'acte qu'on appelle mouvement ; « 2° qu'une telle monade, qu'un tel principe est inséparablement attaché et uni à tous les corps naturels infini- « ment divisés et à chacun particulièrement ; 3° que le « corps, quel et quelque grand qu'il soit, est réduit en acte « par ce moteur intime, de façon qu'il soit organique et « accomplisse d'innombrables actions organiques ; et aussi « 4° pour qu'il obéisse le plus promptement possible aux « simples appétits idéaux de l'âme ; 5° que ce même prin- « cipe qui meut, ce moteur dont l'acte et l'immédiat effet « est le mouvement, n'est pas seulement un accident nu, « n'ayant aucune existence véritable et hypostatique, mais « un être vraiment et réellement existant, bien plus (par

(1) *Negotium otiosum.*, p. 34, 35. — (2) *Ibid.*, p. 35, 36.

Digitized by Google

« une comparaison toute matérielle), source et fond de « toute action sur la matière et par la matière, tandis que « la matière est dans cette société la partie toute passive; « 6° enfin contre toute espérance, il découvre tous les « voiles, disant que ces agents, que les monades en nom- « bre infini, sont des êtres incorporels, habitant dans le « corps, unis à lui indissolublement et accomplissant sur « le corps cet acte que nous appelons mouvement, par le- « quel ces corps deviennent organes pour accomplir d'in- « nombrables effets. En tout cela et surtout dans cette der- « nière déclaration, que la cause efficiente du mouvement « est un être incorporel, exerçant cependant son effet, le « mouvement, sur le corps et agissant par lui, si quel- « qu'un peut voir quelque chose de contraire à ma pensée « où j'affirme que la cause du mouvement doit être quelque « chose d'incorporel et peut cependant imprimer le mou- « vement au corps, par ce mouvement l'agiter, et par ce « corps affecter diversement les autres, je me rends à lui et « j'accorde que tout le procès est jugé contre moi. Mais on « ne peut trouver cette différence, surtout cette contrariété « d'opinions sur la cause du mouvement nécessairement « incorporelle; il y a au contraire un plein et parfait ac- « cord (1). »

Stahl fait encore preuve de clairvoyance et de discernement quand il met à découvert la contradiction de l'Harmonie préétablie avec les principes de la Monadologie. Il n'a servi de rien à Leibnitz de donner à l'âme l'énergie, puisqu'il lui en interdit aussitôt le plus légitime usage ; « il est

(1) *Negotium otiosum*, p. 132, 133, 134.

Digitized by Google

« inutile de dire : le principe qui meut le corps est incor-
« porel, c'est une entéléchie inétendue, une susbstance
« simple et active par soi, une monade ..... et pourquoi
« cela? Parce que autrement le corps sauterait à une hau-
« teur quelconque! Rocher de Sisyphe! Palinodie d'une
« confession laborieuse (1)! »

Leibnitz en effet, tout en niant que l'âme agisse réellement sur le corps, n'en regarde pas moins l'âme comme la raison de la vie, comme le principe idéal par la présence sinon par l'action duquel le corps est formé et conservé. Il accepte donc de la doctrine de Stahl ce qu'il y a de plus hypothétique et de plus faux, et il en rejette ce qu'elle renferme de plus solide et de plus vrai.

« Il est très-vrai, dit Leibnitz, que l'âme, disposée pour
« cet ouvrage par la préformation divine, agit par sa per-
« ception et son appétit, comme si elle seule formait le
« corps, en sorte qu'on pourrait lire dans l'âme tout ce
« qui se fait dans la formation du corps, s'il était possible
« de voir en elle assez profondément (2). »

« A cette question : que peut-on attribuer à l'âme de l'ad-
« ministration des actions vitales organiques? Je répondrai
« d'après mon système de l'harmonie préétablie : Tout, si
« le corps est d'accord avec l'âme; rien, si celle-ci lui com-
« mande quelque chose à quoi il répugne (3). »

« Cet accord des sensations et affections distinctes de
« l'âme avec le corps, et surtout avec le fœtus, fait compren-
« dre que les perceptions confuses et les appétits cachés ne
« concourent et ne concordent pas moins avec toutes les

(1) *Negotium otiosum*, p. 200. — (2) *Ibid.*, p. 7. — (3) *Ibid.*, p. 18.

Digitized by Google

« fonctions intestines du corps qu'on appelle involontaires « et avec toute la formation du fœtus, quoiqu'on n'y prenne « pas garde, et cependant la grandeur ne fait que rendre « une chose plus sensible, mais n'en change pas la nature. « Aussi on appelle assez justement mouvements volontaires « ceux qui sont liés à des appétits plus distinctement con- « nus, où nous remarquons nous-mêmes que les moyens « sont adaptés à la fin par notre âme, quoique dans tous « les autres mouvements aussi l'appétit marche à sa fin par « des moyens que nous ne remarquons pas. Et on appelle « proprement actions volontaires celles-la seulement que « nous accomplissons après délibération et dont nous avons « conscience (1). »

Si Leibnitz accorde à Stahl le principe le plus hypothétique de sa doctrine, l'animisme, c'est-à-dire la confusion et l'identification des phénomènes vitaux et des actes intellectuels rapportés à un même principe, l'âme raisonnable, s'il lui refuse au contraire les plus solides et les plus vrais, le vitalisme et l'action efficace de l'âme sur le corps, pour opposer à l'un le mécanisme, à l'autre l'harmonie préétablie, quels que soient d'ailleurs les points particuliers sur lesquels il puisse convaincre la doctrine de Stahl d'exagération, d'erreur ou d'hypothèse, on pourra dire que Stahl a généralement raison contre Leibnitz, qu'au lieu d'être convaincu lui-même de matérialisme, il a prouvé que l'harmonie préétablie est une conception arbitraire et inconséquente et que Leibnitz, lui aussi, fait de l'âme le principe, mais le principe seulement idéal de la vie organique.

(1) *Negotium otiosum*, p. 8.

Digitized by Google

Le jugement de Leibnitz ne saurait être celui de la justice et de la postérité, parce que ni l'une ni l'autre ne peuvent se placer comme lui au point de vue de l'harmonie préétablie. Ce que Leibnitz a accepté de la doctrine de Stahl, l'âme principe métaphysique ou réel de la vie, la science le condamne dans Leibnitz et dans Stahl ; ce qu'il a rejeté au contraire dans cette polémique malheureuse pour lui, le vitalisme et l'efficacité de l'action de l'âme sur le corps, la science l'accepte aujourd'hui comme une double vérité et reconnaît que ç'a été la vraie gloire de Stahl de l'avoir établie ou défendue.

Maintenant, que sur certains points Leibnitz triomphe, cela est incontestable ; mais ce n'est guère que sur des questions de détail. S'il reproche à Stahl d'avoir trop méprisé l'anatomie, la chimie, la physique, ou plutôt l'application de ces sciences à la médecine, rien de plus juste, on y applaudira. S'il se raille de sa thérapeutique innocente, disant qu'elle est, comme parlent les Français, une médecine *miton mitaine*, on sourira (1). On rira même, s'il applique à l'âme de Stahl ce mot connu : l'âme d'un pourceau qui conserve le corps de l'animal y joue le rôle du sel (2). On trouvera que Leibnitz plaisante plus légèrement que Stahl qui, voulant être malin à son tour, répond longuement et lourdement : « C'est le sel au contraire qui joue le « rôle de l'âme et non l'âme celui du sel. C'est Van Hel- « mont le jeune qui disait que, quand les corroyeurs pré- « parent le cuir du bœuf avec de l'écorce de pin, ou quand

(1) Leibnitz, éd. Dutens, tome II, p. 73, *Epist.* 3, *ad Schelhammerum*. — (2) *Negotium otiosum*, p. 11.

Digitized by Google

« on conserve la viande dans la saumure ou par la fumée, cette « opération physique introduit une vie nouvelle à la place « de l'ancienne. Comme la Westphalie est de toutes les con- « trées la plus productive en conserves de ce genre, c'est « d'elle qu'a dû venir naturellement cette plaisanterie (1). »

Enfin, tout en reconnaissant que Stahl n'est pas un philosophe, que sa doctrine n'est pas et ne veut pas être un système philosophique, qu'il est difficile d'improviser pour soi ou pour les autres des solutions aux problèmes les plus difficiles de la Théodicée ou de la Métaphysique dans l'espace des dix ou douze jours qui ont suffi à la rédaction des *Réponses*, nous confesserons volontiers que ses opinions philosophiques sont le plus souvent loin d'être claires et acceptables.

Ces réserves nécessaires une fois faites, on peut dire cependant que Stahl a justifié, non pas le titre tout entier du *Negotium otiosum*, car cette discussion est pleine d'intérêt malgré ses longueurs et ses répétitions, mais au moins la seconde partie de ce titre (2) : il a véritablement *énervé* les objections et les accusations principales de Leibnitz, plutôt qu'il ne les a réfutées. On réfute au nom de la vérité, et l'animisme est une erreur ; il suffit pour énerver les arguments de son adversaire de montrer qu'ils s'appuient sur un faux système ; or c'est une erreur aussi que l'harmonie préétablie. Voilà pourquoi Stahl a raison contre Leibnitz, mais non pas raison absolument.

Si, pendant tout le cours de cette discussion, Stahl n'a

(1) *Negot. otios.*, p. 151, 152. — (2) Σκιαμαχια *a viro celeberrimo intentata, sed armis conversis enervata.*

Digitized by Google

jamais varié dans sa doctrine, s'il n'a rien cédé de son système aux exigences de son adversaire, il s'y est attaché aussi fermement pendant le reste de sa vie. Longtemps après la mort de Leibnitz et près de mourir lui-même, dans l'*Ars sanandi*, ouvrage de sa dernière vieillesse, il tient le même langage, il professe toujours et la même croyance à la spiritualité de l'âme, principe du mouvement et de la pensée, et le même mépris pour l'harmonie préétablie et sa polémique d'autrefois.

« Il est presque inutile et certainement presque ridicule « de rappeler comment un homme qui n'est plus, de la « part de qui je n'aurais soupçonné rien de tel, a voulu « révoquer en doute cette assertion (que l'âme immatérielle « meut le corps). Il niait donc que l'âme humaine pût pro- « duire le mouvement dans le corps parce qu'elle est un être « incorporel, conspirant ainsi par ce raisonnement avec le « chœur commun des spéculateurs. Cependant il établit « lui-même et proclame spontanément que le principe actif « de tout mouvement est un être absolument incorporel. « Ce qui est d'autant plus étonnant qu'à tous les corpus- « cules de cet univers en nombre infini, comme à chacun « en particulier (bien qu'il n'y en ait pas de tels isolés), il « ajoute un semblable moteur incorporel, qu'il appelle mo- « nade, être actif, numériquement un, qui exerce l'acte « du mouvement sur ces corpuscules dont aucun cepen- « dant n'est un par le nombre.... Ce n'est pas sans un su- « prême dégoût que j'ai perdu mes paroles à ces subtilités « dans une dissertation intitulée *Sciamachia* (1). »

(1) *Ars sanandi*, p. 247.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

CONCLUSION.

Si nous avons insisté, avec trop de détails peut-être, sur cette polémique de Leibnitz et de Stahl, ce n'est pas seulement parce qu'il y a un intérêt historique manifeste à voir ainsi aux prises l'un avec l'autre deux grands esprits, auteurs d'hypothèses également célèbres, quoique inégalement connues; c'est encore parce que cette polémique est renfermée dans le plus ignoré de tous les écrits de Leibnitz et de Stahl; c'est enfin parce que dans cette discussion, toute philosophique cependant, s'agite et se décide le sort de la théorie de Stahl.

En effet, si cette âme, ou, moins généralement, si ce principe de la vie est corporel, s'il n'est qu'un organe plus ou moins délicat, ou un fluide, ou quelque gaz qui, semblable aux esprits animaux du XVIIe siècle, circule dans le corps, adieu le vitalisme. Tous les phénomènes physiologiques s'accomplissent désormais mécaniquement, comme le faisait remarquer Leibnitz; le corps organisé n'est plus qu'une machine un peu plus belle que les autres; la vie n'est plus qu'un résultat plus savant des lois qui gouververnent la matière brute.

Si l'âme de Stahl est corporelle, Stahl n'est pas seulement tombé dans le plus grossier matérialisme, celui qui attribue au même principe l'étendue et la pensée, qui lui rapporte les fonctions organiques et les opérations de l'esprit; ce n'est pas seulement une grave erreur philosophique

Digitized by Google

dans un système physiologique qui pourrait encore subsister, mais l'animisme n'a plus de sens, c'est une perpétuelle contradiction, une absurdité perpétuelle. Pour que l'animisme soit, même une hypothèse, même une erreur, il faut que l'âme soit immatérielle; l'âme corporelle, l'animisme tombe de toutes pièces. L'animisme est fondé sur la distinction, sur l'opposition essentielle de l'âme et du corps; l'âme y est active, puissante, le corps impuissant et patient; l'âme y gouverne avec raison et sagesse le corps aveugle, le corps y obéit sans savoir ce qu'il fait. Confondez ces deux natures, la théorie de Stahl devient un chaos incompréhensible; la matière y est à la fois intelligente et énergique sous le nom d'âme, aveugle et passive sous le nom de corps, le vitalisme y devient mécanisme et c'est la matière qui s'organise elle-même; le corps vivant n'est plus qu'un monde sans Dieu et cependant gouverné par une Providence. Le spiritualisme est la véritable clé de voûte de toute la doctrine de Stahl; touchez-y, le système s'écroule; ce n'est plus même une hypothèse, c'est un monceau de ruines incohérentes.

Tout en reconnaissant que cette doctrine est essentiellement spiritualiste, on ne saurait prétendre que le spiritualisme en ait toute la grandeur et toute la vérité du spiritualisme platonicien ou cartésien. Nous dirions volontiers avec M. Lasègue que ce n'est pas là le spiritualisme véritable, mais pour d'autres raisons que lui. Ce n'est pas que cette âme spirituelle soit créée pour le corps qu'elle se construit, c'est le corps au contraire, nous l'avons montré surabondamment, qui est fait pour l'âme, comme il est fait par elle. Mais ce corps que Stahl place toujours sans doute bien

Digitized by Google

au-dessous de l'âme, n'a-t-il pas encore trop d'importance, ne doit-il pas ainsi nous être trop cher, du moment qu'il est notre ouvrage et que nous avons le soin de le conserver? Ce devoir enfin, qui *incombe à notre âme*, ne suffit-il pas à lui seul pour occuper tous ses loisirs, bien qu'il ne doive être dans les desseins du Créateur que l'instrument de l'âme et l'officine de ses pensées et de ses actions particulières?

Il est un autre aspect sous lequel au contraire le spiritualisme de Stahl se relève à nos yeux et acquiert une importance et une vérité toutes nouvelles. Stahl a fait descendre le spiritualisme dans la médecine, au profit et à l'honneur de la médecine et de la philosophie elle-même. Lorsqu'on est forcé de reconnaître dans la matière organisée, vivante, autre chose que la simple matière, la vie qui n'est cependant ni un organe, ni une disposition de molécules, mais quelque chose, je ne sais quoi, force, principe, ou de quelque nom qu'on l'appelle, incorporel, inétendu, sinon spirituel et intelligent, n'est-on pas contraint d'admettre aussi l'existence d'une force ou d'un principe immatériel des phénomènes supérieurs à la vie, comme la vie est supérieure à la simple existence de la matière inorganique : l'âme ou l'esprit?

C'est en ce sens que Stahl est surtout vraiment et utilement spiritualiste, bien qu'il se soit trompé sur les attributions de l'âme ; et c'est aussi en ce sens qu'il a eu et qu'il aura de nombreux disciples.

Ce n'est donc pas à un point de vue particulier, quel qu'il soit, qu'on doit juger la doctrine de Stahl. Il faut la juger absolument et tout entière. Ce ne serait pas rendre justice à Stahl que de détacher les conclusions de sa doc-

Digitized by Google

trine pour les juger séparément ; ce serait user de ce procédé bien connu qui consiste à affaiblir un système afin d'en avoir bon marché.

Nous avons distingué deux parties dans cette doctrine, le vitalisme et l'animisme. Si l'animisme est inséparable du vitalisme, on peut isoler celui-ci de celui-là ; on peut rejeter l'animisme, conclusion arbitraire et erronée du stahlianisme, sans condamner pour cela la doctrine tout entière, les prémices avec la conclusion, le vitalisme avec l'animisme.

Pour commencer par le côté le plus faible du système, il est évident que l'animisme, réduit aux proportions que nous lui avons assignées, est une erreur. L'âme n'est pas le principe de la vie, elle ne préside pas aux fonctions organiques, son domaine est plus restreint ; mais il est à la fois plus relevé ; c'est elle qui pense et qui veut, elle n'est pas mêlée directement à l'affaire de la vie.

Cependant, cette erreur est-elle absolument sans excuse et sans prétexte ? Je ne dirai pas que Stahl trouvait dans l'opinion d'autorités respectables un précédent et comme un modèle de sa propre pensée, car Stahl a peu de respect pour l'autorité des anciens, pour Aristote, pour Galien, pour Van Helmont ; mais du moins cette opinion, qui a traversé toute l'antiquité et tout le moyen-âge, sans cesse relevée par un philosophe ou par un médecin, quand elle était abandonnée par un autre avec la vie, cette tradition devait trouver l'esprit de Stahl, malgré son indépendance, plus préparé à l'accueillir, au moins comme le pressentiment d'une vérité.

L'observation elle-même, pourtant si nécessaire, n'est

Digitized by Google

pas sans danger; elle a ses illusions et ses mirages, comme la spéculation a ses fantômes. Quand on a longtemps observé, il est difficile de ne pas croire qu'on a épuisé le champ de l'observation et recueilli exactement tous les faits; il est difficile, quand on a fait un assez grand nombre d'expériences, qu'une induction toute spontanée ne se forme pas dans l'esprit sourdement, involontairement, et avec d'autant plus de dangers; car, tandis que les faits nouveaux recueillis par une observation patiente et prolongée doivent changer l'induction prématurément formée par l'esprit, c'est alors cette conclusion préjugée qui torture les faits et ne permet plus de voir en eux que ce qu'on y veut voir, c'est-à-dire ce qui s'accorde avec elle. C'est là l'histoire d'un grand nombre de systèmes qui, bien conduits jusqu'à un certain point, pèchent au moment de conclure; c'est celle du système de Stahl.

Les faits sur lesquels Stahl s'appuie pour identifier l'âme avec le principe de la vie, n'ont pas la valeur qu'il leur attribue, parce qu'ils n'ont pas été assez exactement observés par lui. Stahl n'a considéré que le résultat matériel et final des phénomènes psychologiques, il fallait les étudier en eux-mêmes. Puisque sa doctrine le conduisait à confondre la physiologie avec la psychologie, il fallait que Stahl se fit psychologue, et il est resté presque exclusivement physiologiste.

Il en appelle aux mouvements volontaires et instinctifs de la locomotion pour prouver que l'âme tient sous sa dépendance les organes et les fonctions de la vie corporelle. Il n'avait pas même aperçu cette grande et profonde distinction que la science moderne a mise en relief entre la vie de nutrition et la vie de relation, entre les différents organes

Digitized by Google

qui desservent l'une et l'autre. Aussi nous arrêtons-nous aujourd'hui devant un abîme bien connu, mais que Stahl a franchi d'un bond les yeux fermés, sans presque le soupçonner.

Ces mouvements des organes locomoteurs, Stahl n'a pas observé non plus que l'âme ne les dirige avec tant de précision, même quand elle agit volontairement, que parce que l'exercice lui a appris à le faire. Au commencement, ces mouvements sont irréguliers et sans but, ce qui n'arrive pas aux fonctions de la vie nutritive, toujours régulières et ordonnées dès le principe, de sorte que les fonctions de la vie devraient offrir tout d'abord le même désordre que les mouvements des organes locomoteurs, ou ceux-ci la même régularité que celles-là, s'ils avaient tous deux une même cause.

Stahl en appelle encore à l'influence des passions. Il est incontestable que les passions de l'âme et même les simples pensées de l'esprit exercent une grande influence sur les organes et modifient les fonctions vitales. Mais il s'agirait de savoir si cette influence est directe, volontaire, rationnelle, sinon raisonnée, si elle est universelle, exclusive et continue, au point qu'aucune modification ne s'observe dans les fonctions vitales, qui ne vienne soit d'une cause extérieure, soit de la puissance de l'âme raisonnable. Il est certain que toutes les modifications de notre âme retentissent plus ou moins dans notre corps, mais la réciproque n'est pas moins évidente. Si Stahl veut voir dans cette influence des passions sur les états de notre corps une action directe et intelligente de l'âme, comme l'influence des affections du corps sur les passions et sur les pensées est tout aussi grande et présente les mêmes caractères, que faudra-t-il

Digitized by Google

conclure? Dira-t-on que cette action du corps sur l'âme est également volontaire et intelligente, ou ne faudra-t-il pas limiter le domaine de la raison et de la volonté, et retrancher quelque chose des excès de l'animisme?

Les dernières conséquences de l'animisme sont une excellente réfutation du matérialisme, mais le matérialisme à son tour est la meilleure réfutation de l'animisme. Les doctrines extrêmes et opposées s'entre-détruisent toujours au profit de la vérité intermédiaire; les faux systèmes sont comme les guerriers sortis des dents du dragon de Cadmus qui s'entre-tuaient et fécondaient la terre de leur sang; ainsi les hypothèses contraires, en se détruisant réciproquement, couvrent le champ de la vérité de ruines fécondes pour l'avenir.

L'influence des passions de l'âme sur les fonctions vitales et des états organiques sur les modifications de l'âme, par cela même qu'elle part tantôt d'un être intelligent, tantôt d'une cause aveugle, ne consiste pas évidemment dans une action directe et volontaire. Elle résulte des lois de l'union de l'âme et du corps, qui veulent que l'état de l'une de ces deux substances se modèle toujours sur celui de l'autre et le représente. Les effets de cette influence de l'âme sur le corps vivant sont aussi nécessaires, aussi inintelligents que les effets inverses du corps sur l'âme.

Toute l'argumentation de Stahl, qui sentait bien la force de l'objection tirée de l'absence de la conscience et du souvenir, repose sur la différence du λόγος et du λογισμὸς. La distinction est ingénieuse, mais elle n'est point vraie; elle renverse l'ordre des choses, la nature et la hiérarchie de nos facultés. Le λόγος de Stahl, ce n'est pas la raison, c'est

Digitized by Google

l'instinct; or jamais l'instinct ne fut volontaire, ni raisonnable. C'est de cette théorie confuse et embrouillée du λόγος, à la fois instinct et raison, que sont sorties ces pensées contradictoires qui font osciller l'esprit de Stahl du rationalisme vers le sensualisme, et de celui-ci à celui-là, sans qu'il puisse s'asseoir dans une doctrine constante.

Il est surtout évident que l'âme ne construit pas son propre corps; et Stahl, qui en appelle à l'expérience de Malpighi sur les œufs inféconds des poules qui n'ont pas connu le coq, pour établir quelque opinion relative à la participation des deux sexes dans le phénomène de la génération, aurait bien dû s'arrêter un instant de plus sur cet exemple : il y aurait vu un corps formé de toutes pièces sans une âme qui l'habite, c'est-à-dire le démenti le plus formel donné à l'animisme.

Cependant l'animisme n'est pas de tous points erroné. Car si l'influence de l'âme sur les fonctions de la vie n'est ni directe, ni volontaire, ni intelligente, on ne saurait la nier, on ne saurait même, en présence de certains faits, en fixer les limites. Tous les physiologistes, les matérialistes eux-mêmes, Cabanis entre autres, sont obligés de reconnaître cette action de l'âme, de ses sensations, de ses passions, de ses simples pensées sur les fonctions vitales, sur la production, la conduite et l'issue des maladies. Est-il un médecin des aliénés qui puisse dire où elle s'arrête? Les faits incontestables de l'innervation, de quelque façon qu'ils se produisent, les effets matériels des visions extatiques, l'insensibilité, l'excitation des organes, les stigmates de Marie de Mœrl, et mille particularités de l'illuminisme, sont des choses incompréhensibles sans doute, mais qui par cela

Digitized by Google

même interdisent à tout esprit sérieux et prudent de fixer une limite à l'influence de l'âme, de ses pensées et de ses actions sur les phénomènes de la vie purement organique, et de lui dire : Tu n'iras pas plus loin.

En ce sens, l'animisme, réduit dans ses prétentions, ne saurait être condamné tout entier.

C'est une nouvelle manière d'être injuste envers l'animisme que de refuser à ce système toute espèce d'originalité et de prétendre que Stahl n'a fait que renouveler l'antique opinion d'Aristote ou substituer l'âme raisonnable à l'archée de Van Helmont. L'originalité est un mérite dangereux en philosophie, où il ne s'agit point de proposer une théorie nouvelle, mais une doctrine vraie. Malgré le mot de Pascal, fort goûté de nos jours, et qui n'est cependant qu'un paradoxe, on a plus de chances de s'égarer quand on est seul de son avis, que quand on partage l'opinion commune. Une doctrine philosophique est suffisamment originale quand elle démontre une pensée vraie à l'aide de preuves solides, ou quand elle produit des faits bien observés ou de bons arguments à l'appui d'une opinion vulgaire, fût-elle vieille comme le monde. La théorie de Stahl n'est peut-être que trop originale pour être vraie, car elle l'est encore assez pour éveiller le soupçon.

Depuis l'antiquité la plus reculée, il existe sans doute dans l'histoire de la philosophie et de la médecine une tradition animiste, mais elle ne ressemble souvent à la doctrine de Stahl que par la lettre ; il y a surtout une grande différence de valeur entre la simple opinion dénuée de preuves de quelques philosophes anciens ou de quelques médecins

Digitized by Google

modernes, et le système complet, puissamment conçu et fortement enchaîné de Stahl.

Les Ioniens furent les premiers à identifier le principe de la pensée et le principe de la vie. Mais autre chose est absorber, comme ils firent, le principe de la pensée dans le principe vital (νοῦς dans ψυχή), autre chose, confondre le principe de la vie dans celui de la raison. Le premier est une forme du matérialisme, le second au contraire un spiritualisme exagéré. L'animisme ionien et celui de Stahl n'ont vraiment de commun que le nom et la lettre.

La doctrine d'Aristote ne ressemble guère plus à celle de Stahl, qui d'ailleurs ne s'est jamais inspiré du περὶ ψυχῆς dont il ignorait probablement jusqu'à l'existence. Cette « *entéléchie première d'un corps naturel organique* (1), » cette « *forme du corps,* » l'âme d'Aristote, à la fois nourricière et raisonnable, ni spirituelle, ni matérielle, est une conception trop confuse et trop enveloppée pour qu'on puisse reconnaître en elle l'âme de Stahl, maîtresse absolue du corps, créatrice de ses organes, directrice de ses fonctions, architecte, économe, médecin, et cependant profondément distincte du corps et vraiment spirituelle.

La médecine mystique de Van Helmont offrirait plus de ressemblance avec l'animisme de Stahl. Mais l'archée du médecin de Bruxelles, comme ses esprits, ses *blas* et ses ferments, n'a de réalité que dans son imagination visionnaire ou n'est tout au plus qu'une cause occulte. Au-dessus de ces êtres fictifs est l'âme raisonnable, seule vraiment

(1) Aristote, *Traité de l'âme*, livre II, chapitre I, § 6, p. 175. Ed de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Digitized by Google

spirituelle, seule immortelle, seule réelle surtout; or c'est précisément à cet esprit que Van Helmont a refusé la direction des fonctions vitales et que Stahl, au contraire, a confié toute l'économie des mouvements organiques. Enfin une doctrine philosophique ne vaut que ce que vaut la méthode qui l'a construite : l'hypothèse de Van Helmont est le récit d'un songe extatique; l'animisme de Stahl est le résultat d'une observation curieuse et d'une puissante dialectique.

S'il suffit qu'un esprit ami de l'hypothèse ait eu la fantaisie de rapporter sans raison ou sans motif plausible la vie et l'organisation à l'âme raisonnable, parce que l'âme, comme le fait remarquer Descartes (1), se retire du corps avec la vie, pour enlever à l'œuvre patiente et complète de Stahl tout mérite d'originalité, sera-ce à Claude Perrault qu'il faudra faire honneur des vérités ou demander compte des erreurs de l'animisme? La lecture de la *Théorie médicale* inspire une haute idée du génie de son auteur; la lecture des *Essais de Physique* (2) ne donne aucun démenti au jugement de Boileau.

L'animisme de Stahl demeure un grand système et même un système original après les hypothèses des Ioniens et d'Aristote, les rêveries scientifiques de Van Helmont et la physique spiritualiste de l'architecte du Louvre.

Mais la force et la vérité de la doctrine de Stahl ne sont pas dans l'animisme. C'est par l'animisme qu'il est connu, jugé, vanté par quelques-uns, condamné par le plus grand nombre,

(1) Descartes, éd. Cousin, tome IV, p. 432. — (2) *Essais de physique*, par Claude Perrault, 1680.

Digitized by Google

et cependant l'animisme est la partie la moins importante, la moins solide et même la moins neuve de sa doctrine.

Ce n'est point de son vivant, ce n'est pas non plus dans son pays que Stahl a trouvé ses plus intelligents disciples et les plus justes appréciateurs de sa doctrine ; c'est dans le cours du XVIIIe siècle, c'est en France qu'il les a rencontrés. L'étude de la doctrine de Stahl a donc pour nous un intérêt nouveau et presque national, puisque c'est la médecine française qui lui a fait l'accueil le plus éclairé.

Les disciples enthousiastes et aveugles n'ont certes point manqué à Stahl ; mais ce ne sont ni Samuel Carl, ni Michel Alberti, plus mystiques que leur maître, ni Daniel Coschwitz, ni Daniel Gohl, ni Frédéric Richter, ni Ottomar Goelick, ni même Jean Junker et tous ces humbles secrétaires, auteurs de dissertations innombrables que Stahl signait de son nom, qui ont servi à répandre sa doctrine en l'éclairant. Ce ne sont pas non plus les sectateurs que rencontra Stahl en Angleterre et en Écosse, George Cheyne, Bryan, Nicolas Robinson, François Nicholls, Guillaume Porterfield, Robert Whytt, qui ont vraiment poursuivi son œuvre. Ce n'est point enfin l'adhésion de quelques philosophes rêveurs, comme Charles Bonnet, qui a donné à ce système de la force et de la vie.

Le stahlianisme, après la mort de Stahl, n'a vraiment fleuri qu'en France, à Montpellier. Là s'est rencontrée toute une suite de médecins distingués qui se sont inspirés de la doctrine de Stahl. Il semble même que le stahlianisme ait, pendant un siècle entier, trouvé dans cette ville un asile et une patrie, qu'il fasse tradition parmi les médecins de cette école, que tous en respirent l'esprit général comme un air

Digitized by Google

vivifiant, au point que ceux qui demeurent attachés à cette école comme Sauvage, Vénel, Barthez, Grimaud surtout, adhèrent presque complètement à ses principes, que ceux qui viennent s'y instruire et y chercher leur brevet, comme Roussel, s'en retournentfortement attachés au stahlianisme, que ceux enfin qui la quittent, comme Bordeu, pour aller demander leurs titres à une autre école et enseigner ailleurs, tout en demeurant les fervents admirateurs de Stahl, ne sont plus stahliens qu'à demi.

C'est dans cette école que Stahl est compris, admiré comme il doit être, c'est-à-dire expliqué et souvent corrigé, mais le vrai fond de sa doctrine y est si généralement accepté, que c'est du vitalisme de Stahl que l'école de Montpellier a pris et reçu le nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

Sauvage, tout en acceptant le vitalisme de Stahl, éclaire et corrige déjà quelques-unes des erreurs de l'animisme en établissant une distinction que Stahl n'avait pas faite entre les mouvements volontaires et les mouvements forcés dont l'âme n'a plus conscience. Il tempère la doctrine nouvelle par un reste de l'ancienne doctrine mathématique ou mécanique.

Barthez accepte aussi le vitalisme de Stahl; quant à l'animisme, sa conduite est plus prudente. On sait que, reconnaissant un principe vital distinct du corps, il ne veut pas s'enquérir trop curieusement de sa nature, âme, archée, force, de quelque nom qu'on l'appelle, quelle que soit sa nature, c'est assez pour lui d'en avoir proclamé l'existence et l'unité (1).

(1) Barthez, *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, t. I.

Digitized by Google

Grimaud, plus explicite mais plus téméraire, ne craint pas d'accepter de Stahl le vitalisme et même l'animisme. Entre Stahl et Grimaud, il y a plus que la conformité des idées, il y a une certaine analogie d'esprit et de caractère. Religieux comme Stahl le piétiste, comme lui Grimaud rapporte à Dieu non-seulement les merveilles de la nature dans le corps humain qui est l'ouvrage de Dieu, mais ses propres travaux et les lui consacre. Aussi est-ce avec une complaisance visible qu'il cite à tout propos l'autorité de Stahl et avec un véritable enthousiasme qu'il chante sa louange.

« On parle beaucoup, dit-il, de la théorie de Stahl et « on lui reproche communément d'avoir rapporté à l'âme « toutes les opérations du corps; ce n'est pas assurément « de ce côté que sa doctrine est répréhensible. Ce beau « génie avait bien vu, comme Hippocrate et comme tous les « autres philosophes théistes, que la raison d'individualité « d'un être vivant ne pouvait être que dans l'unité du prin- « cipe qui l'anime; il avait bien vu que les différentes par- « ties qui le composent ne peuvent s'unir, s'accorder, con- « certer leurs opérations et tendre à certaines fins par des « mouvements communs, qu'autant qu'elles sont sous la « dépendance d'un être simple qui, à raison de sa sim- « plicité, peut exister à la fois dans toutes ses parties et les « faire concourir à des fonctions qui ne se rapportent ni « à telle partie, ni à telle autre, mais qui se rapportent au « tout formé par leur assemblage; il avait bien vu qu'en « admettant dans le corps animal deux principes différents, « comme on le fait si communément dans ce siècle, et même « encore en le livrant à l'action nécessaire et rigoureuse « des causes mécaniques, c'était introduire dans ce corps

Digitized by Google

« une opposition et un conflit de mouvements que rien ne « pouvait calmer, c'est-à-dire que c'était rendre de tous « points impossible l'existence de l'animal qui ne subsiste « que par le concert, l'ordre et l'harmonie qui règnent dans « ses fonctions. »

« Ce n'est pas parce que Stahl attribue à l'âme tous les « mouvements du corps que sa théorie est vicieuse, puis- « que d'ailleurs il distingue bien évidemment les connais- « sances qui se rapportent aux objets extérieurs, et qui sont « les seules qui puissent devenir le sujet de la réflexion où « dont l'âme puisse prendre une connaissance réfléchie, et « sur lesquelles la liberté puisse s'exercer, d'avec celles « qui se rapportent à l'intérieur du corps et qui sont si « simples que la réflexion ne peut avoir sur elles aucune « prise, en sorte que ces connaissances intellectuelles ou « intuitives, comme les appelle Stahl, sont en elles sans « qu'elle les aperçoive, quoiqu'elles marquent de leur « caractère tout le système des connaissances réfléchies, et « que ce caractère indélébile devienne le fondement des re- « lations qui existent d'une manière nécessaire entre les « affections physiques et les affections morales. »

« Encore un coup, ce n'est pas parce que Stahl a attri- « bué à l'âme tous les mouvements du corps que sa théo- « rie est défectueuse; mais un vice radical et essentiel de « cette théorie, c'est que ce grand homme a trop borné « la puissance de l'âme ou de la nature, qu'il l'a réduite « à la seule force de la locomotion, qu'il a cru qu'elle ne « pouvait conserver le corps qu'elle anime qu'en présentant « par un progrès toujours soutenu aux divers organes se- « crétoires les parties hétérogènes qui s'y forment, et qu'il

Digitized by Google

« n'a pas vu que le principe de la vie ou la nature, pré-
« sente à toutes les parties du corps, les conserve et les
« maintient dans l'état de santé par des forces que nous ne
« pouvons absolument concevoir, et qu'il les altère et les
« corrompt dans l'état de maladie, en les frappant d'un
« caractère de dégénération ou de dépravation qui n'appar-
« tient qu'à lui. Aussi est-il facile de s'assurer que la théo-
« rie de Stahl, semblable en cela à l'ancienne théorie
« d'Érasistrate, n'embrasse seulement que les maladies ner-
« veuses ou spasmodiques, et qu'elle se refuse absolument
« à toutes les maladies qui dépendent de la faculté diges-
« tive, c'est-à-dire à toutes les maladies qui supposent une
« altération profondément établie, soit dans les humeurs,
« soit dans la substance qui fait le fonds des organes,
« substance qui est absolument de même nature que les
« humeurs dont elle ne diffère que par la circonstance lé-
« gère d'être établie d'une manière plus fixe, au lieu que ces
« humeurs cèdent librement à l'action de la chaleur (1). »

Roussel, doué aussi d'une âme trop sensible pour ne pas faire honneur à l'âme humaine du gouvernement général du corps et du plus grand nombre de ses affections, est plus stahlien que Bordeu son maître et son ami. Il ne reproche guère à Stahl que l'obscurité de son style ; il le loue en physiologiste et ne trouve à le critiquer qu'en rhéteur. Il fallait que son admiration pour Stahl fût bien vive, pour qu'il entreprît de donner de sa doctrine une exposition détaillée et raisonnée, qui eût certainement rendu le présent travail inutile.

(1) Grimaud, *Leçons de physiologie*, t. I, p. 325 à 328.

Digitized by Google

« Parmi les médecins modernes, dit-il, Stahl est celui qui « a le plus insisté sur le moral, lorsqu'il a développé les « causes de nos affections corporelles. En faisant de l'âme « le principe de tous nos mouvements vitaux, il a renversé « la barrière qui séparait la médecine et la philosophie. « D'après ses dogmes il n'est plus permis d'être médecin « sans connaître le jeu des passions, l'influence des habi- « tudes et la différence qu'il y a entre une machine active « et dont tous les mouvements sont spontanés, et une ma- « chine mue par un enchaînement de ressorts inanimés. Son « système doit à jamais laver les médecins des imputations « de matérialisme, dont l'ignorance maligne de leurs ennemis « les a quelquefois chargés, ou auxquelles la légèreté im- « prudente de quelques-uns d'entre eux peut avoir donné « lieu. Si son système est le plus orthodoxe, il est aussi le « plus vrai, le plus simple et le plus conforme aux faits. »

« Stahl aurait sans contredit subjugué toute la méde- « cine, si, plus complaisant pour le lecteur, ou plus ja- « loux de sa réputation, il eût pris soin de polir ses ou- « vrages et d'y répandre ces agréments dont la vérité même « a si souvent besoin, et surtout s'il se fût trouvé dans une « position aussi avantageuse que Boerhaave (1). »

Alibert dit en parlant de Roussel : « Il avait fait une étude « particulière de Stahl ; or, on sait qu'une des raisons prin- « cipales qui ont empêché la doctrine de cet auteur pro- « fond d'être plus connue, c'est qu'il négligeait de polir ses « ouvrages (2). »

(1) P. Roussel, *Système physique et moral de la femme*, préface, p. XLIII à XLVIII. — (2) *Éloge historique de Roussel* par Alibert, p. XII.

Digitized by Google

Bordeu, presque contemporain de Stahl et juge plus sévère de sa doctrine, repousse avec raison l'animisme comme une erreur, mais il trouve autant d'admiration enthousiaste que Grimaud et que Roussel pour célébrer la vérité du vitalisme stahlien.

« Le génie éclate, dit-il, jusque dans les écarts de Van « Helmont et de Stahl; c'est là que le corps vivant est con- « sidéré, non comme une masse froide et inanimée, mais « comme une substance vivifiée par un esprit recteur qui « domine sur toutes les fonctions et qui le fait, si je puis « parler ainsi, sortir de leur existence passive et corpo- « relle. Stahl m'entraîne avec une vigueur mâle jusque « dans le sanctuaire d'Hippocrate, Boerhaave me laisse à « la porte avec des ouvriers qui ramassent des matériaux et « qui n'en mettent jamais en œuvre... Le corps ne doit pas « être considéré comme un être purement mécanique; il y « a une substance, un être spirituel qui le vivifie... Stahl « attribue tous les phénomènes du corps vivant à l'âme « spirituelle et raisonnable; il renouvela cette idée des an- « ciens; il eut beaucoup de partisans, et il lui en reste en- « core. L'action de l'âme sur le corps, les révolutions que « cette action opère dans les maladies, les effets singuliers « des passions, tout cela, bien combiné et établi par les « faits que la pratique journalière apprend aux médecins, « entraîne aisément dans les opinions de Stahl. Mais il « faut l'avouer, Stahl a poussé un peu trop loin l'applica- « tion de son système à l'économie animale. Le corps ani- « mal contient un principe de vie et d'action dépendant de « son essence. Cette vie et cette action ne sont, à propre- « ment parler, que la vertu de sentir propre aux organes

Digitized by Google

« et aux nerfs des animaux. Les nerfs sont le principe de « tout mouvement et d'une sorte de sentiment nécessaire à « toutes les actions de la vie. L'âme spirituelle jointe au « corps vivant a ses fonctions particulières, elle agit sur le « corps, elle en reçoit des modifications, mais la vie cor- « porelle est due à l'être animal ou vivant, être distinct de « tous les autres corps par sa nature et ses dispositions « essentielles (1). »

Bordeu sert comme de lien et de transition entre l'école de Montpellier qui fut son premier théâtre et l'école de Paris où il a conquis sa renommée. Comme les médecins de Montpellier, il reconnaît le génie de celui qui a renversé la médecine mécanique et proclamé l'importance de la considération de la vie, il s'avoue son débiteur et son obligé; mais, comme les médecins de Paris auxquels il ouvre la voie, il ne veut pas que la vie ait un principe unique, immatériel, distinct et séparé du corps, et il la place sous le nom de sensibilité dans la substance des organes.

On peut donc dire que l'école de Montpellier, même en y comprenant Bordeu, dérive tout entière de Stahl et qu'elle se plaît à le reconnaître.

L'école de Paris qui a pris ou reçu le nom d'*école organiciste,* semble au contraire repousser Stahl de toutes ses forces et ne lui rien devoir. Elle a cependant participé comme la précédente à son héritage; mais elle a commencé prudemment par en faire l'inventaire et, rejetant tout d'abord

(1) Bordeu, *Traité de médecine théorique et pratique.* Extrait des ouvrages de Bordeu par Minvielle.

Digitized by Google

l'animisme, c'est-à-dire l'identification de l'âme et du principe de la vie, rejetant même ce principe comme une entité vaine et chimérique, elle s'est crue quitte envers Stahl et dispensée pour lui de toute reconnaissance. Cependant, du legs qui lui était fait, elle n'a repoussé que l'erreur ou l'hypothèse, en conservant ce qu'il renfermait de plus précieux.

Bichat et Broussais ont beau dire qu'il n'y a dans le corps que le corps lui-même, la matière dont il se compose, qu'il n'est habité par aucun être qu'on appelle la vie ou la maladie, qu'il n'y a que des tissus ou des organes, excitables, irritables, vivants en un mot, cela n'empêche pas l'*organicisme* de relever de la doctrine de Stahl. C'est Stahl qui, avant les chefs de l'école de Paris, a mis en lumière cette manière d'être, cette force, ce principe, de quelque nature qu'on le fasse, quelque part qu'on le place, mais toujours distinct des forces mécaniques ou chimiques. Stahl s'est compromis en allant trop loin, en cherchant à connaître jusqu'au bout la nature du principe de la vie, en l'identifiant avec l'âme; un spiritualisme exagéré l'a perdu. Broussais s'est compromis au contraire par horreur de tout ce qui est spirituel et divin; il s'est enfermé sans en sortir dans la matière du corps, il l'a faite pensante et voulante, comme Stahl faisait digérer et respirer l'âme spirituelle. Bichat, plus prudent, a mieux assis la science physiologique, mais a-t-il mieux défini la vie que Stahl?

Qu'il nous suffise d'avoir montré la grandeur et la part de vérité du système de Stahl. On peut hésiter aujourd'hui encore entre les deux écoles organiciste et vitaliste; mais ce sera toujours la gloire de Stahl de les avoir précédées et provoquées. Le spiritualisme élevé de sa doctrine sera tou-

Digitized by Google

jours l'excuse de son erreur, car la vérité du spiritualisme communique à l'erreur même qui l'exagère et franchit les limites du vrai une certaine grandeur qu'on peut admirer encore dans le passé, dans son siècle, à la condition de ne la point rajeunir et renouveler dans le nôtre.

Albert Lemoine.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR LES

TRAVAUX ÉCONOMIQUES DE VAUBAN

PAR M. BAUDE.

S'il avait existé, du temps de Vauban, une Académie des sciences morales et politiques, elle se serait sans doute considérée comme incomplète, tant que cet homme célèbre à tant de titres divers n'aurait point eu de place dans son sein. Elle aurait laissé à d'autres corps savants le soin d'apprécier le mathématicien, qui, faisant dans l'art des fortifications une révolution profondément calculée, fondait sur les lois précises de la géométrie une nouvelle théorie de la défense des places; le mécanicien qui réformait tout le système des armes de jet et de l'artillerie : mais elle aurait revendiqué pour elle le moraliste pratique, qui ne passait aucun jour de sa vie sans s'occuper d'adoucir les mœurs et de fortifier l'âme du soldat; l'économiste qui n'avait visité aucune partie du territoire sans y semer de nouveaux germes de richesse et de puissance; le statisticien qui le premier porta, dans les recherches d'une science qui n'était point créée, une rigueur de critique qui n'a point en-

Digitized by Google

core été surpassée; l'administrateur qui, dans son organisation de la défense des places, jeta, dans les parties les plus obscures de la comptabilité publique, des lumières qui, depuis deux siècles en ont écarté les abus; l'homme politique qui, sans crainte de déplaire, détournait Louis XIV d'entreprises brillantes dont le succès a démontré la vanité, et l'aurait engagé, si le pouvoir absolu ne semblait pas providentiellement condamné à d'inévitables égarements, dans d'autres entreprises plus modestes et plus sûres, et dont notre pays aurait éternellement ressenti encore le bienfait. Vauban réunissait, ou je m'abuse beaucoup, des connaissances et des qualités qui correspondent aux travaux spéciaux de plusieurs des sections de cette Académie, et il m'est permis, à ce titre, d'espérer que l'élévation des services qu'il a rendus, vous fera passer sur la faiblesse de l'organe qui ose les rappeler devant vous.

Sébastien Leprestre de Vauban, naquit le 15 mai 1633, à Saint-Léger-de-Foucheret, dans le département de la Nièvre, et mourut à Paris, le 13 mars 1707, après 57 ans de service continu. Peu de carrières ont été plus remplies que la sienne : ses travaux militaires suffiraient à l'illustration de plusieurs existences : il avait pris part à cent trente-trois combats et y avait reçu huit blessures; il avait fait quarante-huit siéges, et si l'on ne savait que les génies de la trempe du sien se délassent et se raniment en changeant d'occupations, on aurait peine à comprendre, comment, au milieu des longues guerres du règne de Louis XIV, des études nécessaires à la création de tout un système nouveau de défense du territoire, de l'application qu'il en a faite à la construction ou au remaniement de cent soixante

Digitized by Google

places fortes, il a pu trouver du temps pour tant d'observations judicieuses sur des sujets pacifiques et d'entreprises conçues pour l'agrandissement du bonheur et de la puissance de notre pays. Le cadre dans lequel je dois me renfermer, n'admet aucuns détails sur les actions de guerre ou les travaux de fortifications de Vauban; seulement, si les armées empruntent à toutes les sciences, à tous les arts de la paix leur organisation, les conditions du maintien de leur existence et jusqu'aux moyens de destruction qu'elles emploient, si elles sont, à beaucoup d'égards, la reproduction de l'état social des nations dont elles sont la partie la plus énergique, on a dû souvent, en s'occupant d'elles, aborder d'importants problèmes sociaux. C'est par ce caractère de généralité que se distinguent la plupart des travaux de Vauban, et pour en apprécier la portée, il faut bien en considérer le point de départ. Ce n'est d'ailleurs pas dans cette enceinte qu'on peut oublier, qu'en agrandissant la part de l'intelligence dans les opérations stratégiques, en se consacrant particulièrement au perfectionnement de la guerre défensive, ce grand homme a concouru plus efficacement qu'aucun de ses rivaux à diminuer la barbarie de la guerre, à la rendre plus humaine et à multiplier les forces que leur nature consacre à la cause de la justice et à celle de l'indépendance des nations.

Le public est en possession des traités de Vauban sur *l'attaque et la défense des places*, de sa *dixme royale*, de son *mémoire contre la révocation de l'édit de Nantes*, et de divers mémoires édités par occasion, la plupart du temps par des officiers de l'arme qu'il a illustrée. On peut juger, par ce qui a vu le jour, du mérite de ce qui reste en-

Digitized by Google

core dans l'ombre. A considérer les travaux de Vauban dans leur ensemble, on voit qu'une pensée commune les a dirigés, et en forme, malgré la prodigieuse diversité des sujets, un tissu aussi ferme qu'homogène. Vauban, dans toutes ses recherches sur l'amélioration de la condition du soldat, a donné les moyens de les étendre à la masse de la population ; il n'a jamais construit ou perfectionné aucune place forte, sans faire dans tout son rayon d'approvisionnement la reconnaissance des ressources à créer ou à multiplier, et par conséquent sans fonder sur le développement de la culture et de la richesse locale la solidité de la défense du territoire. Ses travaux sur la navigation intérieure et sur la navigation maritime, sur nos fleuves, nos canaux, nos ports de mer, attestent le prix qu'il attachait à rapprocher les hommes les uns des autres : il a le premier démontré la puissance civilisatrice de l'amélioration et de la multiplicité des communications, et en propager le bienfait, lui paraissait le meilleur moyen de relever de leur infériorité les classes les plus humbles de la société; enfin dans les conseils qu'il donne à Louis XIV sur plusieurs de ses entreprises politiques, on voit une intuition profonde de l'avenir et des vrais intérêts de la France; dans ses écrits sur les protestants, sur la répartition de l'impôt, sur le recrutement de l'armée et la distribution des grades, on voit poindre les lois qui, cent ans après lui, nous assuraient la liberté de conscience, l'égalité proportionnelle de participation aux charges publiques, le principe du tirage au sort substitué à celui de l'arbitraire oppressif dans les levées de soldats : en un mot, il organise contre les abus de son temps une guerre aussi méthodique que celle dans laquelle il circon-

Digitized by Google

vient de loin, pour les faire tomber plus tard des remparts ennemis. Jaloux de maintenir toutes les supériorités légitimes dans la force desquelles il voit des garanties pour les faibles, il cherche l'égalité sociale, non dans l'abaissement de ce qui est élevé, mais dans l'élévation de ce qui est humble ; il veut secourir les pauvres, non en dépouillant les riches, mais au contraire en multipliant la richesse, et pour résumer en un mot toutes les tendances de son génie, il poursuit partout et sous toutes les formes la substitution du régime du droit à celui du privilége.

Il portait dans ses investigations sur l'état du pays, la précision mathématique qu'il avait introduite dans l'exécution des travaux de fortifications qui lui étaient confiés. Il est permis de rappeler, en présence de notre section de statistique, qu'on lui doit probablement le premier exemple de la détermination exacte de l'état d'une fraction du territoire. Dans un de ces rares intervalles de repos où il reprenait des forces pour une vie plus active, il fit la statistique du bailliage de Vezelay où il était propriétaire, et dont les limites doivent se rapprocher beaucoup de celles du canton de ce nom, qui fait aujourd'hui partie de l'arrondissement d'Avallon. Le dénombrement de la population par sexe et par condition civile, celui du bétail de toute nature, le nombre des constructions rurales et autres, l'étendue et la division des cultures, leur produit, la comparaison des changes et des revenus, rien ne manque à ce travail qui est inséré dans les *Oisivetés,* et rien ne serait plus instructif que de le refaire aujourd'hui dans la même forme, afin de comparer l'état actuel du pays à ce qu'il était sous Louis XIV. Ce rapprochement à distance reposant sur des

Digitized by Google

bases si précises et s'appliquant à une contrée que sa position a tenue étrangère à nos grandes commotions, jetterait de vives lumières sur les modifications qu'ont pu subir, par l'effet de la révolution et de la marche du temps; les conditions de l'existence dans nos campagnes.

J'ai dit que Vauban avait porté la lumière dans les parties les plus obscures de la comptabilité publique. Je voulais parler de la comptabilité en matière de l'armement des places, et de la simplicité féconde qu'il a introduite dans un des objets les plus compliqués des soins et de la surveillance de l'homme de guerre. Pour prévenir toute confusion et toute omission dans les éléments nombreux qui concourent à l'approvisionnement d'une place qui court la chance d'un siége, Vauban adopte une unité à laquelle il rapporte tous les besoins auxquels il doit être pourvu; cette unité, c'est le bastion avec ses dépendances; tout le monde sait que le nombre des bastions d'une place n'est point arbitraire, que la distance à laquelle ils se trouvent les uns des autres, leurs principales dimensions et celles de leurs accessoires obligés, sont déterminées par la portée des armes qui doivent servir à l'attaque et à la défense, que par conséquent le nombre des bastions et des ouvrages équivalents d'une place donne une idée fort exacte de la force en approvisionnements et en hommes qui doit y être réunie. Ce point convenu, on sait quelle quantité de pièces d'artillerie est nécessaire à la défense de l'unité bastion, et de là découle naturellement la fixation d'approvisionnement en boulets et en poudre nécessaires à la défense. Du nombre de canons se déduit le nombre d'hommes nécessaire pour les servir, et des soldats d'infanterie qui doit en appuyer le feu; de la force de la gar-

Digitized by Google

nison, la quantité de rations de toute espèce dont elle doit être pourvue en vivres, en médicaments, en objets de toute nature. Ainsi, de l'unité bastion découle, suivant le nombre de bastions de la place elle-même, l'état raisonné de tous les objets qui en composent l'approvisionnement normal, et cet approvisionnement se déroule en une seule ligne. Au-dessous de cette ligne se place l'effectif réel de chaque élément de l'approvisionnement, et un calcul très-simple met en relief les excédants ou les déficits de chaque matière. Le développement de ce système se trouve dans les *Oisivetés*. Il est appliqué depuis une dizaine d'années dans la marine britannique, et les magasins y sont disposés de telle sorte, la place de chaque chose y est si bien marquée, qu'il suffit d'un coup d'œil pour saisir sur place, aussi bien que dans les registres, ce qui peut manquer à l'armement des navires qui sont dans le port. Nos voisins venaient de s'approprier ce beau système, et nos débats parlementaires sur la comptabilité en matière des arsenaux de la marine duraient encore, lorsque j'avais l'honneur d'être admis à prendre, à l'amirauté d'Angleterre, des renseignements sur le régime administratif des magasins d'armement dont j'avais admiré, quelques jours auparavant, le bel ordre à Woolwich. Dès les premières explications données, je demandai, pour mieux voir si j'avais bien compris le nouveau système de comptabilité des heureux résultats duquel on s'applaudissait, je demandai, dis-je, la permission d'en faire moi-même l'exposé, et l'on me félicitait de la sagacité avec laquelle je l'avais deviné, lorsque j'avouai que je n'avais fait que répéter, en substituant l'unité navire à l'unité bastion, la leçon que j'avais apprise dans Vauban. Ce fut alors le tour de mes in-

Digitized by Google

terlocuteurs de s'étonner que nous leur eussions laissé la peine de trouver tout seuls, des choses dont nous aurions dû leur donner depuis si longtemps l'exemple.

Les études de Vauban sur l'administration militaire ont eu pour principaux objets, la subsistance du soldat dans l'état de santé et dans l'état de maladie, les vivres et les hôpitaux, et sa pensée s'est surtout révélée dans les plans et les constructions des innombrables établissements qu'il a fondés au sein de nos places de guerre. Il s'est surtout occupé du pain des troupes, et procédant avec la méthode féconde qui était la principale force de son esprit, pour améliorer le pain il perfectionnait la mouture; il changeait la forme et les dimensions des moulins, enseignait à tirer plus de parti d'une force donnée, à tirer d'une quantité déterminée de grains une plus grande masse de substance alimentaire, à rendre cette substance plus digestible et plus fortifiante, et ce qu'il faisait avec autorité pour l'armée, descendait lentement, si l'on veut, mais par un mouvement progressif qui ne reculait jamais dans le sein des populations; il dotait ainsi le pays de l'équivalent d'une extension de culture et de territoire, et les progrès qu'ont faits nos contemporains dans ce système, ne doivent pas nous rendre ingrats envers celui qui l'a inauguré. Les hôpitaux militaires n'étaient, avant Vauban, que des lieux où les malades et les blessés allaient mourir dans un encombrement d'où toute précaution hygiénique était exclue. Il ne lui appartenait pas de perfectionner la médecine militaire, mais il lui ouvrit de vastes asiles et donna les premiers exemples des conditions matérielles où elle peut s'exercer fructueusement; l'assistance civile en profita, et de nom-

Digitized by Google

breuses existences conservées ajoutèrent aux forces vives de la nation.

Il faudrait faire le tour entier de nos frontières, énumérer toutes les places que Vauban a construites ou remaniées, pour donner une idée de tout ce qu'il a fait pour le développement de la puissance agricole et industrielle du pays. La nécessité d'assurer l'approvisionnement des troupes chargées de la défense d'un point stratégique, dirigeait naturellement son attention vers la vérification de toutes les ressources locales qu'on pouvait y faire concourir, et par suite sur les améliorations auxquelles elles se prêtaient : il ne pouvait pourvoir aux besoins de l'armée qu'en assurant mieux ceux de l'ensemble de la communauté. C'est ainsi que quand il signale les avantages militaires de la position de Port-Vendres et la barrière qu'on y doit élever contre les agressions maritimes ou territoriales des Espagnols, il met à découvert tous les éléments de la prospérité agricole et commerciale du Roussillon, et lui ouvre des voies que nous sommes encore bien éloignés d'avoir parcourues. Quand on fonde l'établissement maritime de Rochefort, il en subordonne le succès à l'assainissement des vastes marais qui environnaient alors la place, à leur conversion en prairies et en terres labourables, au creusement des nombreux canaux qui sont les chemins de cette humide contrée. S'il s'agit de cicatriser les plaies glorieuses faites par la guerre au pays de Saint-Malo et d'établir sur la baie de la Rance une place de guerre et de commerce désormais inexpugnable, il trouve, dans le projet encore inexécuté du canal de la baie du Mont-Saint-Michel à la Rance, le moyen de féconder toutes les terres vaines du bassin de cette ri-

Digitized by Google

vière et de couvrir les grèves du Mont-Saint-Michel des cultures fécondes qui ont transformé les marais de Dol en un jardin de 12 mille hectares. Au Havre, il prévoit dans l'aménagement qu'il fait introduire dans les forêts du voisinage les exigences de l'approvisionnement en palissades de la place pour le cas de siége. En Flandre, où il établit la célèbre ligne de défense qui a conservé son nom, il combine partout le système de défense des places avec un nouveau régime hydraulique de la contrée, et il réunit les eaux stagnantes qui l'infectaient dans des canaux qui l'enrichissent en multipliant les obstacles sur les pas de ses ennemis.

Il n'est presque point de port ou de rade de quelque importance dont Vauban n'ait accru la sûreté et perfectionné l'établissement. Le commerce maritime était à ses yeux le plus important de tous, et il sentait que pour l'alimenter, il fallait élargir les voies de communication avec l'intérieur, donner aux véhicules qui circulent dans les provinces les moyens de venir sur les côtes à la rencontre des navires. Ce fut l'objet de l'exploration des cours des rivières navigables de France, dont il a consigné les résultats dans un manuscrit encore inédit que possède la bibliothèque impériale; mais les canaux dont la science était encore nouvelle, avaient des titres particuliers à ses soins. Ce fut lui qui, lorsque Riquet, qui avait plus d'initiative et d'imagination que d'esprit de calcul, se trouva acculé aux difficultés de l'alimentation hydraulique du canal de Languedoc, vint à son secours : des observations aussi précises dans leurs détails que judicieusement dirigées dans leur ensemble, lui apprirent que la quantité d'eau qui tombait sur le revers méridional de la Montagne-Noire suffisait à l'alimentation annuelle du ca-

Digitized by Google

nal, mais que le ciel ne la dispensait pas au gré des vœux des hommes, qu'il fallait par conséquent interposer un réservoir entre les ressources variables de l'atmosphère et les besoins réguliers de la navigation, et il conseilla la construction des bassins de Saint-Féréol et de Lampy, qui a donné la solution complète du problème. Plus tard, Louvois voulut, avec la supériorité de vues d'un grand ministre et l'obstination intéressée d'un propriétaire de la terre d'Ancy-le-Franc, établir la jonction navigable entre la Saône et l'Yonne par le canal de Bourgogne. Vauban, consulté, déclara l'insuffisance des eaux destinées à l'alimentation du canal. On a négligé cet avis en 1822, et il en a coûté vingt millions de travaux supplémentaires pour combler le déficit qu'il avait signalé.

La justesse d'esprit de Vauban s'appliquait aux plus hautes questions politiques aussi bien qu'aux données précises qui servent de base aux combinaisons de l'ingénieur. Il conseillait à Louis XIV d'abandonner ses projets sur l'Espagne pour la possession du Luxembourg; il voulait lui faire échanger Casal et Pignerol contre quelques lambeaux de la Savoie et du comté de Nice, et les événements subséquents ont fait voir combien ses prévisions étaient justes.

On aurait peine, même avec nos allures administratives actuelles et la richesse des sources où nous avons la faculté de puiser des renseignements, à s'expliquer la multitude, la variété des travaux de Vauban, et la précision d'aperçus qui fait que dans toutes les contrées qu'il a visitées, si l'on veut savoir encore aujourd'hui les améliorations les plus praticables et les plus désirables, la voie la plus rapide et

Digitized by Google

la plus sûre est de s'enquérir de ce qu'il indiquait ou projetait pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. On est surtout frappé, dans ces sortes de recherches, de la merveilleuse exactitude avec laquelle ses vues s'appliquent aux lieux qui les ont inspirées, et l'on a souvent remarqué que dans l'exécution de grands travaux d'utilité publique qu'il avait prévus, on a rarement dédaigné ses indications, sans avoir bientôt lieu de le regretter. Il est permis de croire que la manière de voyager de Vauban, a été pour quelque chose dans la perspicacité avec laquelle il s'est approprié jusqu'aux moindres éléments des questions dont il s'est occupé. Il n'avait à sa disposition ni les chemins de fer au moyen desquels nous partons d'un point fixe, et nous arrivons à un but non moins invariable, sans avoir le temps de regarder l'espace qui les sépare, ni même les voitures de poste qui, moins rigoureusement enrayées, s'écartaient cependant assez peu de la ligne tracée devant elles : il voyageait à cheval, ordinairement accompagné de trois secrétaires, pour employer les expressions par lesquelles étaient alors désignés les officiers du corps du génie auquel il a donné sa première organisation régulière, et de deux domestiques. Les personnes qui ont usé de cette façon d'aller, ou même d'une autre qui est encore plus à la portée de tout le monde, savent seules combien elles sont favorables à l'observation et à la méditation. La petite caravane ainsi organisée avait accès, pour peu qu'elle eût intérêt à voir, dans les lieux les plus âpres, les plus écartés, et, chose fort essentielle, il ne lui en coûtait pas beaucoup plus de marcher à travers champs que de suivre les routes battues; elle se trouvait ainsi en contact avec tous les accidents de terrain

Digitized by Google

qui pouvaient faciliter ou contrarier les vues de son chef. Obligée de mesurer sa marche et son temps sur la force et le besoin de repos de ses montures, avançant lentement, on devait y réfléchir beaucoup et y échanger une foule d'observations justes sur les grands spectacles de la nature qu'on avait perpétuellement sous les yeux : ces exercices continus, cette vie simple et frugale, en entretenant la vigueur du corps, ajoutaient à celle de l'intelligence, et la salubrité de l'esprit devait se maintenir au sein d'une série de travaux dont la nature permettait peu de divagations. Un autre avantage bien vulgaire, mais réel, ressortait de cette situation : c'était le contact habituel avec les hommes simples, dont la vie est par nécessité aux prises avec les difficultés naturelles dont l'accumulation constitue les plus grands problèmes qu'aient à résoudre les intelligences supérieures ou les pouvoirs sociaux. On sent à chaque page, dans les écrits de Vauban, cette inspiration de la vue des lieux que rien ne saurait remplacer, et le reflet de ces observations sûres et naïves dans lesquelles se résument l'expérience et le bon sens populaire. C'est là ce qui donne à son style une énergie et une saveur qui le mettent souvent au rang des meilleurs écrivains; nul ne fait entendre d'une manière plus directe ce qu'il veut dire; nul n'est plus sobre et plus complet dans ses exposés. L'art et le soin n'étaient pas bannis de sa composition; ses manuscrits en livrent le secret : après les dictées qui étaient la reproduction des impressions ou des souvenirs et des calculs de la journée, il corrigeait beaucoup, puis il faisait transcrire en larges traits par une main élégante, et corrigeait encore sur cette copie. On voit souvent sa pensée s'épurer et ses com-

Digitized by Google

binaisons s'affermir dans la recherche de la logique et de la clarté de l'expression.

Personne n'a porté les yeux sur les travaux de Vauban, sans regretter que le recueil complet n'en ait pas été formé. Il se partagerait naturellement en deux sections principales : dans l'une se grouperaient les sujets généraux qu'il a traités avec une supériorité de vues qui le place fort en avant de son siècle ; dans l'autre se rangerait, dans l'ordre des temps et des lieux, cette multitude de mémoires spéciaux qui se rapportent aux améliorations à introduire dans notre agriculture, dans notre navigation, dans tous les éléments de la richesse publique. Ces travaux locaux seraient pour les provinces auxquelles ils se rapportent, l'objet d'un immense intérêt. A mesure que le pays s'est éclairé, que ses forces productives se sont multipliées, beaucoup des projets de Vauban ont été exécutés, et rien n'est plus instructif que de comparer ses prévisions aux résultats réalisés; il nous reste encore beaucoup à faire pour épuiser toutes les conceptions utiles qu'il nous a léguées, et que ses vues aient été ou non appliquées, rien n'est si propre à former des administrateurs que l'étude des procédés d'un si grand maître; on s'instruit à le regarder faire, et ses moindres combinaisons élèvent, par la manière dont elles se rattachent aux plus grands intérêts du pays, les esprits qui savent s'y associer. On devient plus homme de bien et meilleur citoyen à pénétrer dans les travaux de Vauban. Ses œuvres ont le grand mérite d'être à la portée de toutes les intelligences, de satisfaire les plus hautes, d'être comprises par les plus humbles, et elles seraient un des meilleurs antidotes qu'il soit possible d'opposer aux productions de cette

Digitized by Google

littérature malsaine de notre temps, qui semble n'avoir d'autre but que d'abaisser les âmes et d'énerver les esprits.

La collection des travaux de Vauban serait volumineuse; mais la variété des sujets qu'il a traités, la philosophie pratique dont il anime les questions les plus vulgaires en apparence, les traits de lumière qu'il jette sur l'histoire et les mœurs de son temps, les germes des révolutions du XVIIIe siècle qu'il découvre dans les magnificences du siècle de Louis XIV, ces défaillances de l'ancienne société qu'il met à nu, l'amour ardent de la patrie et de l'humanité, et plus que tout le reste, ce parfum de vérité qui, s'il est permis de s'exprimer ainsi, accompagne toujours l'expression de sa pensée, attachent constamment chez lui le lecteur, l'entraînent et le retiennent dans une atmosphère salubre où il se plaît sans éprouver aucune lassitude. Si disséminés qu'ils soient, les éléments de ce recueil seraient faciles à réunir. Ils se trouvent dans les archives des dépôts de la guerre, de la marine et des fortifications, parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale et de quelques autres bibliothèques de province, dans les chefferies du génie répandues sur toute la surface de la France, enfin dans les mains de quelques-uns de ses descendants. Des douze volumes manuscrits qu'il a modestement intitulés : *Oisivetés de M. de Vauban, ou ramas de mémoires de sa façon sur divers sujets,* trois, les IIe, IIIe, VIe, sont à la bibliothèque impériale; deux, les VIIe et VIIIe, au dépôt des fortifications; deux, les Ier et Ve, entre les mains de personnes probablement fort disposées à les livrer à la publicité. La communication des tomes VI, IX, X, XI, XII, ainsi que celle d'un grand nombre de pièces qu'il y a lieu de croire fort intéressantes, a jusqu'à présent

Digitized by Google

été sévèrement refusée. Un concert s'était établi, il y a une quinzaine d'années, entre plusieurs officiers généraux du génie et des membres des chambres législatives, pour proposer la publication, aux frais de l'État, des œuvres de Vauban; elle semblait ne pas offrir moins d'intérêt que celles des œuvres de Laplace et de Fermat, pour lesquelles les chambres s'étaient fait un honneur de voter des fonds. Mais le projet ne devait éprouver que de la résistance de la part de ceux dont il était le plus permis d'attendre le concours affectueux, et la réunion aima mieux attendre des circonstances plus heureuses que de faire une publication incomplète. J'ignore si l'on trouverait aujourd'hui des dispositions plus favorables, mais le seul but que je puisse me proposer dans ma faiblesse, sera atteint, si personne ne trouve que le vœu de voir enfin l'œuvre de Vauban mise à la portée de tout le monde soit déplacé dans le sein de l'Institut.

J.-J. Baude.

A la suite de la lecture de M. Baude, M. le Secrétaire perpétuel a lu ces paroles de Fontenelle, qui terminent l'éloge de Vauban :

« Jamais les traits de la simple nature n'ont été mieux marqués qu'en lui, ni plus exempts de tout mélange étranger. Un sens droit et étendu, qui s'attachait au vrai par une espèce de sympathie, et sentait le faux sans le discuter, lui épargnait les longs circuits par où les autres marchent; et d'ailleurs sa vertu était en quelque sorte un instinct heureux, si prompt qu'il prévenait sa raison. Il méprisait cette

Digitized by Google

politesse superficielle dont le monde se contente, et qui couvre souvent tant de barbarie; mais sa bonté, son humanité, sa libéralité lui composaient une autre politesse plus rare, qui était toute dans son cœur. Il seyait bien à tant de vertu de négliger des dehors, qui, à la vérité, lui appartiennent naturellement, mais que le vice emprunte avec trop de facilité. Souvent M. le Maréchal de Vauban a secouru de sommes assez considérables des officiers qui n'étaient pas en état de soutenir le service; et quand on venait à le savoir, il disait qu'il prétendait leur restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi. Il en a été comblé pendant tout le cours d'une longue vie, et il a eu la gloire de ne laisser en mourant qu'une fortune médiocre. Il était passionnément attaché au roi, sujet plein d'une fidélité ardente et zélée, et nullement courtisan; il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire. Personne n'a été si souvent que lui, ni avec tant de courage, l'introducteur de la vérité; il avait pour elle une passion presque imprudente et incapable de ménagement. Ses mœurs ont tenu bon contre les dignités les plus brillantes, et n'ont pas même combattu. En un mot, c'était un romain qu'il semblait que notre siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la république. »

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

L'UNITÉ DE L'AME PENSANTE

OU DU

PRINCIPE VITAL

PAR M. BOUILLIER.

L'âme est-elle la cause unique de tous les phénomènes qui s'accomplissent dans l'enceinte de l'être humain, ou bien de ceux-là seulement dont elle a la conscience et garde le souvenir? Y a-t-il en nous deux causes associées, mais irréductibles, l'une pour la pensée, l'autre pour la vie, ou bien la pensée et la vie ne sont-elles que des puissances diverses d'une seule et même cause embrassant l'homme tout entier? Voilà une question qui est aussi ancienne que la science de la nature humaine et qui n'intéresse pas moins la philosophie que la médecine. Les attributions et la nature de l'âme, ses rapports avec le corps, la définition de l'homme lui-même, tout change suivant qu'on la résout en un sens ou en un autre.

Hippocrate et Platon, Aristote et Galien, les plus grands philosophes et les plus grands médecins de l'antiquité l'ont léguée au moyen-âge. Le moyen-âge l'a agitée, non-seule-

Digitized by Google

ment dans les écoles, mais dans les conciles (1). De saint Thomas, à travers tout le moyen-âge, elle est venue jusqu'à Stahl et à Leibnitz, jusqu'à la philosophie de notre temps.

Aujourd'hui encore nous voyons se produire et se combattre ses diverses solutions au sein des écoles de médecine et de philosophie, au sein même de la philosophie spiritualiste. Parmi les philosophes, les uns avec Maine de Biran et M. Jouffroy enlèvent à l'âme les phénomènes de la vie, pour les attribuer à un autre principe substantiellement distinct. Les autres soutiennent l'unité de la cause humaine.

En mettant au concours la philosophie de saint Thomas où cette unité est si fortement établie, l'Académie des sciences morales et politiques a contribué à rappeler l'attention sur les rapports de l'âme pensante et du principe vital. L'auteur de l'ouvrage couronné a pris le parti de saint Thomas, tandis que M. Albert Lemoine prenait le parti contraire dans un mémoire sur *Stahl et l'animisme,* dont l'Académie a récemment entendu la lecture.

Mais c'est surtout parmi les médecins que sont agitées les diverses questions relatives au principe vital. De là, la querelle de Paris et de Montpellier; de là aussi, plusieurs sectes parmi les médecins de ces deux grandes écoles. Les uns, comme Descartes, prétendent expliquer la vie par les seules forces de la mécanique ou de la chimie; les autres, d'après Stahl, attribuent à l'âme elle-même le principe des fonctions vitales. Entre ces deux grands partis se placent des partis intermédiaires; il en est qui, indépendamment

(1) Le concile de Vienne, en 1213, et le dernier concile de Latran, sous Léon X, ont décidé, d'après saint Thomas, que l'âme intellective est la forme substantielle du corps humain.

Digitized by Google

des forces chimiques ou mécaniques, admettent, sous le nom de propriétés vitales, des forces spéciales inhérentes à la matière organisée ; il en est, enfin, qui font du principe vital une substance distincte à la fois de l'âme et des organes. Nous nous proposons de combattre cette dernière espèce de vitalisme dont Barthez a été le plus illustre représentant, qui règne à Montpellier et qui compte plus d'un défenseur dans les rangs de la philosophie spiritualiste.

Comme au moyen-âge, des théologiens sont intervenus dans la querelle au nom de l'orthodoxie et de la foi. L'école de Montpellier qui, jusqu'à présent, à cause du spiritualisme dont elle fait hautement profession, avait vécu en bonne intelligence avec la théologie, a été tout à coup troublée dans son repos par les vives attaques du P. Ventura. Au nom de la doctrine thomiste, au nom de la foi qu'il ne sépare pas l'une de l'autre, le célèbre prédicateur a déclaré la guerre au double dynamisme de Montpellier, non-seulement comme à une doctrine erronée en philosophie ou en médecine, mais erronée dans la foi, en lui opposant comme seule orthodoxe la doctrine de l'unité de la cause humaine. Mais de peur qu'on fasse honneur à la raison de cette vérité, il prétend qu'elle est sortie non de la philosophie, mais « des entrailles mêmes de la théologie, qui seule pouvait la découvrir à la lumière du dogme de l'incarnation (1). »

(1) *Raison philosophique et raison catholique*, 2e et 7e conférences, in-8°, Paris, 1851. Pour prouver que le double dynamisme est une hérésie, il invoque les deux conciles que nous avons déjà cités, et le catéchisme lui-même de Montpellier, qui, fidèle à la doctrine thomiste, enseigne expressément « que l'âme raisonnable est le principe de la vie du corps humain (2e chap.). »

Digitized by Google

Par quelle singulière inadvertance, si bien relevée par M. de Rémusat (1), le P. Ventura n'a-t-il donc pas lu dans saint Thomas lui-même que cette doctrine était sortie des entrailles d'Aristote et non de celles de la théologie? De la chaire, la polémique du P. Ventura est descendue dans les colonnes de la presse ultramontaine, où le spiritualisme de Montpellier a été traité de spiritualisme rationaliste, ce qui est la suprême injure (2).

Le gant jeté par le P. Ventura a été relevé par M. Lordat, qui est aujourd'hui le principal représentant de l'école de Montpellier, le défenseur le plus vif et le plus ingénieux du vitalisme de Barthez. M. Lordat se plaint, non sans raison, de cette intervention de la théologie et de la chaire sacrée dans une question purement scientifique. Mais, à ce point de vue, l'école de Montpellier n'est peut-être pas elle-même à l'abri de tout reproche. Ni M. Lordat, ni les siens n'ont su résister à la tentation de citer en leur faveur quelques textes plus ou moins équivoques de saint Paul et de saint Augustin, et à qualifier de monothélisme, c'est-à-dire du

(1) *Le P. Ventura et la philosophie* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1853).

(2) Le docteur Teissier dans une lettre adressée à l'*Univers*, en réponse au docteur Cayol, directeur de la *Revue médicale*, dit qu'il veut substituer le spiritualisme chrétien au « spiritualisme païen et rationaliste sur lequel repose l'hippocratisme sous toutes ses formes. » Le docteur Cayol a répliqué par une brochure intitulée : *Du ver rongeur de la tradition hippocratique, défense de l'hippocratisme contre les attaques d'un certain parti néocatholique*. Notons que l'hippocratisme moderne de M. Cayol ne ressemble en rien à celui de l'école de Montpellier, et n'est autre chose que l'animisme.

Digitized by Google

nom d'une hérésie, la doctrine des partisans de l'unité de la cause humaine (1).

Quant à nous, en laissant de côté la théologie et les textes sacrés, nous ne dédaignerons pas de montrer par un rapide coup d'œil jeté sur l'histoire, que loin d'être des novateurs plus ou moins téméraires, nous nous rattachons à la grande tradition philosophique, qui part d'Aristote et qui va par saint Thomas jusqu'à Leibnitz.

Le premier nom que nous rencontrions est celui d'Hippocrate, qui joue un si grand rôle dans cette polémique. L'école de Montpellier qui se place, on le sait, d'une manière toute spéciale sous son patronage, qui prétend tenir directement de lui son dogme fondamental, aurait dû, à ce qu'il semble, ne rien négliger pour mettre hors de doute cette glorieuse descendance. Cependant c'est en vain qu'on parcourt les ouvrages des principaux défenseurs de l'hippocratisme de Montpellier; ou bien ils ne citent que quelques phrases insignifiantes tirées de traductions plus ou moins infidèles, ou bien ils nous renvoient aux témoignages de quelques historiens de la médecine, qu'on ne saurait croire sur parole. J'incline à penser, avec plusieurs de ses interprètes, qu'Hippocrate a été tout simplement animiste. Mais sans prétendre trancher la question, je

(1) Les principaux ouvrages où M. Lordat expose et défend la doctrine de Montpellier, sont : *Preuve de l'insénescence du sens intime de l'homme*, in-8°, 1844. — *Réponse aux objections contre la dualité du dynamisme humain*, in-8°, 1854. — *Théorie physiologique des passions humaines*, in-8°, 1853. — *Rappel des principes doctrinaux de la constitution de l'homme énoncés par Hippocrate*, in-8°, 1857.

Digitized by Google

me borne à dire qu'avant d'imputer au père de la médecine le vitalisme abstrait et subtil de Barthez ou de M. Lordat, il faut qu'on nous donne des preuves plus concluantes et plus décisives. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de la vraie doctrine hippocratique, nous dirons avec Platon dans le Phèdre : « Il ne suffit pas qu'Hippocrate l'ait dit, il faut encore examiner si Hippocrate l'a dit avec raison (1). Laissons donc Hippocrate et les oracles contradictoires que chaque école de médecine lui fait rendre à son gré, pour passer à Platon et à Aristote.

Qui fait que le corps est vivant? C'est l'âme, selon Socrate, dans le Phédon. L'âme partout avec elle apporte la vie, l'âme est la vie et elle exclut son contraire qui est la mort, voilà un des principaux arguments du Phédon en faveur de l'immortalité de l'âme. Il est vrai que dans le Timée Platon semble distinguer trois âmes différentes. Mais si on compare ce passage du Timée à la théorie psychologique exposée dans la république, il est difficile de ne pas lui donner un sens purement métaphorique, pour mieux marquer la distinction des puissances d'une seule et même âme dont, malgré son spiritualisme, Platon n'a pas songé à séparer le principe vital.

Cependant le véritable père de l'animisme n'est pas Platon, mais Aristote. C'est du *traité de l'âme* que la tradition de l'animisme est venue jusqu'à nous, à travers toute l'histoire de la médecine et de la philosophie. L'âme dont il est question dans le traité d'Aristote, n'est pas l'âme humaine en particulier, mais l'âme en général, l'âme non-seulement

(1) Traduction de M. Cousin.

Digitized by Google

dans l'homme, mais dans tous les êtres animés; voilà pourquoi Aristote la définit : la première entéléchie d'un corps organiqué ayant la vie en puissance, ce qui veut dire qu'elle est le premier principe de vie et d'organisation dans tous les êtres vivants. Tel est en effet le caractère commun essentiel de toutes les âmes, sans exception, depuis la première jusqu'à la dernière. La nutrition, la sensibilité, la locomotion, l'entendement avec leurs degrés divers, voilà, suivant Aristote, les quatre grandes manifestations de la vie, par lesquelles les âmes se distinguent les unes des autres et s'échelonnent dans la série des êtres. Seule l'âme humaine possède la faculté supérieure de l'entendement, et en conséquence aussi les trois autres facultés inférieures. Car de même que dans la série des nombres, le terme supérieur comprend nécessairement tous les termes inférieurs, de même la sensibilité ne va pas sans la nutrition et l'entendement sans les trois autres facultés. La pensée et la nutrition sont donc, d'après Aristote, les attributs d'une même âme ou d'une forme unique, en vertu de laquelle l'homme possède à la fois la vie, l'animalité et la raison.

Telle est aussi la doctrine de saint Thomas. L'âme, selon saint Thomas, comme selon Aristote, est le premier principe par lequel nous nous nourrissons, nous sentons, nous nous mouvons dans l'espace, et enfin nous pensons. L'âme intellective ou l'âme en tant que douée de la plus éminente de ces facultés, est aussi âme végétative, c'est-à-dire accomplit les fonctions vitales ou, suivant la formule péripatéticienne adoptée par saint Thomas, elle est la forme du corps humain. La forme étant ce qui constitue l'unité d'un être, si l'homme, dit saint Thomas, était en puissance de plusieurs

Digitized by Google

formes, s'il tenait la vie d'une âme végétative, l'animalité d'une âme sensitive, l'humanité d'une âme raisonnable, ce ne serait plus un être un, mais un être triple. Par quoi en effet ces âmes seraient-elles contenues et par quoi seraient-elles ramenées à l'unité? Dira-t-on que c'est par le corps? Mais c'est l'âme qui fait l'unité du corps et non le corps l'unité de l'âme. C'est par une seule et même âme, dit encore saint Thomas, et non par deux âmes différentes que Socrate est animal et que Socrate est homme. Otez de Socrate cette âme unique, il ne lui restera rien, pas plus la vie que l'intelligence, pas même le corps qui, la forme n'étant plus, cesse d'être en acte et s'évanouit (1).

Il est vrai qu'à la différence d'Aristote, et aussi, comme nous allons le voir, de Leibnitz, ce n'est pas, chez saint Thomas, la même âme qui, d'abord réduite à la condition d'âme végétative, s'élève ensuite par des évolutions successives jusqu'à la dignité d'âme raisonnable. En même temps qu'un être végétatif est promu à la condition supérieure d'être sensitif, son âme ancienne purement végétative disparaît, s'anéantit pour faire place à une âme nouvelle, qui se montre tout à coup sur la scène, possédant à la fois la nutrition et la sensibilité. Même révolution dans le passage de l'être sensitif à l'état supérieur d'être raisonnable. C'est encore une âme nouvelle, l'âme intellective, qui renverse à son tour l'âme sensitive, retenant en elle tout ce qu'avaient de vertu les âmes qui l'ont précédée et les dépassant par la raison. Nous n'avons à juger ni en elle-même, ni dans ses conséquences, une doctrine meurtrière d'un si grand nombre

(1) *Summa theol.; pars prima, quæstio* 76, *art.* 3.

Digitized by Google

d'âmes, il suffit d'établir que pour saint Thomas comme pour Aristote, il n'y a dans l'homme qu'une seule âme, qui est en même temps le principe de la vie et le principe de la pensée.

Avec la philosophie d'Aristote et de saint Thomas, cette doctrine sur la nature de l'âme a dominé dans toute la philosophie du moyen-âge. Au XVIe siècle, si nous en croyons Charron, elle était encore la plus commune opinion : « La plus commune opinion sur l'âme est qu'il n'y en a en chacun homme qu'une en substance, cause de la vie et de toutes les actions... laquelle est garnie et enrichie de diverses facultés et puissances merveilleusement différentes, voire contraires les unes aux autres, selon la diversité des vaisseaux ou instruments dans lesquels elle est retenue, et des objets qui lui sont proposés... ne plus ne moins que le soleil un en son essence, départant ses rayons en divers endroits, échauffe en un lieu, éclaire en un autre, fond la cire, sèche la terre (1). »

Sous cette double influence péripatéticienne et thomiste, il y avait eu non-seulement des philosophes, mais des médecins professant l'animisme longtemps avant Stahl, parmi lesquels Barthez, dans ses *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, cite Telesius, J.-C. Scaliger, Sennert et d'autres encore.

Stahl ne mérite donc ni la responsabilité, ni l'honneur d'une doctrine aussi ancienne, on peut le dire, que la philosophie et la médecine. C'est une erreur de confondre l'a-

(1) *Traité de la sagesse*, Ier livre, chapitre sur l'âme humaine en général.

Digitized by Google

nimisme et le stahlianisme, de leur assigner la même date et de les prendre tous deux pour synonymes. La vigueur avec laquelle Stahl a renouvelé l'animisme en face du mécanisme cartésien triomphant, les applications nouvelles qu'il en a faites à la pathologie et à la thérapeutique, voilà en quoi consistent sa gloire et son orignalité. Stahl fait parfaitement justice du mécanisme et de tous ces intermédiaires ou médiateurs fantastiques entre l'âme et le corps, imaginés par les anciens ou par les modernes, montrant qu'il faut rapporter à l'âme elle-même tous les phénomènes de la vie. A ceux qui, sous le prétexte de l'inconscience, veulent les lui enlever, il oppose ce grand nombre d'actes qui appartiennent certainement à l'âme, comme la direction des mouvements, et que cependant elle accomplit si souvent à son insu. Où Stahl s'est trompé, ce n'est pas en attribuant à l'âme la puissance vitale, mais en supposant que l'exercice de cette puissance ne peut être séparé de celui de la raison, et que dans les opérations de la vie, comme dans celles de la réflexion, jamais l'âme n'agit qu'avec connaissance du but, de tous les moyens pour y parvenir, de toutes les parties les plus délicates et de tous les ressorts des organes qu'elle met en jeu. Mais si l'âme fait tout, est-il donc nécessaire de supposer avec Stahl qu'elle fait tout par calcul et, pour ne citer qu'un exemple, que le lait qui monte dans les mamelles, au moment de la grossesse, témoigne de sa haute et admirable prévoyance au regard de tout ce qui intéresse le corps. Pourquoi donc ne prévient-elle pas ou du moins ne répare-t-elle pas tant de troubles mortels dans l'organisation? En réponse à cette objection, que lui-même il a provoquée, Stahl se trouve réduit à faire intervenir le péché

Digitized by Google

originel. Les ténèbres du péché originel ont altéré cette lucidité et cette prévoyance naturelle de l'âme dans le gouvernement du corps, voilà pourquoi elle n'est pas un médecin infaillible et parfait. C'est ainsi que, pour avoir méconnu la part de la spontanéité et de l'instinct dans l'action de l'âme sur le corps, Stahl s'est jeté, sans nécessité, dans d'étranges difficultés et a donné les plus grands avantages à ses adversaires. Mais les erreurs dans lesquelles il est tombé, et son singulier optimisme médical ne tiennent en rien, on le voit, à l'essence même de l'animisme.

En même temps que Stahl réagissait au point de vue physiologique et médical contre le mécanisme de Descartes, Leibnitz le combattait sur le terrain de la métaphysique. Leibnitz a été, dans les temps modernes, l'héritier le plus illustre et le plus fidèle des doctrines d'Aristote et de saint Thomas sur la nature de l'âme. Il a osé réhabiliter les formes substantielles tombées en un si grand discrédit par l'abus qu'en avaient fait les scolastiques, et lui-même il a donné à ses monades le nom d'entéléchies. Il est inutile de parler ici des monades en général, ni de rappeler l'antagonisme profond du dynamisme de Leibnitz et du mécanisme de Descartes; il suffit de montrer comment, en ce qui regarde la nature de l'âme, il s'éloigne de Descartes pour suivre Aristote et saint Thomas. Au lieu de la pure pensée, c'est la force que Leibnitz donne pour essence à l'âme humaine, et en même temps, par une conséquence qui nous paraît nécessaire, il lui restitue les fonctions vitales. Dans l'homme de Leibnitz, comme dans tout autre être organisé, il n'y a qu'une monade centrale présidant à tout l'agrégat, seule faisant l'office d'âme, seule étant à la fois cause de la vie et

Digitized by Google

de la pensée. Enfin, pour Leibnitz, comme pour Aristote et saint Thomas, l'âme dans son sens le plus général, est synonyme de principe de vie et d'organisation.

Mais comment notre âme est-elle devenue ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une âme libre et raisonnable? C'est un grand principe de Leibnitz qu'aucune âme nouvelle, qu'aucune monade, à partir de la création, ne survient dans l'univers. Les âmes destinées à devenir un jour des âmes humaines ont donc existé dans les semences depuis le commencement des choses, mais non pas telles qu'elles sont aujourd'hui. Pour plusieurs raisons, il lui paraît convenable de penser « qu'elles n'existaient alors qu'en âmes sensitives ou animales, dépourvues de perception et de sentiment, et destituées de raison; et qu'elles sont demeurées dans cet état jusqu'au temps de la génération de l'homme auquel elles devaient appartenir, mais qu'alors elles ont reçu la raison, soit qu'il y ait un moyen naturel d'élever une âme sensitive au degré d'âme raisonnable (ce que j'ai peine à concevoir), soit que Dieu ait donné la raison à cette âme par une opération particulière (1). » Mais, de quelque manière que notre âme s'élève à la dignité d'être raisonnable, il est certain que, selon Leibnitz, elle ne cesse pas de remplir les fonctions d'âme végétative et sensitive, et que tout en participant à la raison, elle n'en garde pas

(1) Il est vrai qu'il dit dans la 4e des lettres à Arnauld, publiées par M. Foucher de Careil, qu'à la différence des autres âmes, l'âme raisonnable n'est créée que dans le temps de la formation de son corps, mais on voit qu'il a abandonné cette pensée dans ses écrits ultérieurs et surtout dans les *Essais de théodicée* d'où ce passage est extrait.

Digitized by Google

moins des opérations qui lui sont communes avec les âmes des brutes (1). Je n'ignore pas qu'il y a eu une polémique entre Stahl et Leibnitz dont je viens de rapprocher les doctrines. Mais ce que Leibnitz attaque dans Stahl, ce sont des assertions et des détails qui ne touchent pas au fond même de l'animisme, c'est-à-dire à l'unité de l'âme pensante et de l'âme vitale qu'il ne met pas plus en doute que Stahl lui-même (2).

C'est Descartes qui, en définissant l'âme une pure pensée, avait rompu la grande tradition renouée par Stahl et par Leibnitz. Si l'âme n'est que pensée, il est clair qu'elle n'est pas, qu'elle ne peut être principe de vie. Ajoutons que non-seulement elle sera incapable des fonctions vitales, mais aussi, si on raisonne avec rigueur, de toute action sur le corps; des mouvements volontaires, tout autant que des mouvements involontaires. De là l'hypothèse des causes occasionnelles, conséquence nécessaire, comme on l'a souvent remarqué, de la doctrine de Descartes sur la nature de l'âme. Descartes diffère donc profondément d'Aristote et de saint Thomas sur la question de la nature et des attributions de l'âme. Cependant il demeure néanmoins en accord avec eux sur un point de la plus haute importance, étant aussi, à sa manière, un partisan de l'unité de la cause humaine. Descartes, en effet, nie que l'âme soit la cause de

(1) *Essentialis fateor animæ humanæ operatio est rationem et voluntatem exercere, sed alias præterea operationes exercet cum animabus brutorum communes* (*Responsiones ad Stahlianas observationes,* Dutens, tome II, part. 2, p. 131).

(2) *Leibnitii animadversiones circa assertiones aliquas theoriæ medicæ veræ Stahlii*, Dutens, tome II, part. 2, p. 131.

Digitized by Google

la vie, mais il nie en même temps la vie elle-même qu'il résout en un pur mécanisme. Pas plus que saint Thomas et Aristote, il ne croit donc à l'existence de deux âmes dans l'homme. Ainsi pouvons-nous nous autoriser de Descartes, sinon pour attribuer à l'âme les fonctions vitales, au moins pour repousser l'existence d'une seconde âme au sein de notre nature.

L'école de Montpellier en général ne brille pas par la critique des textes sacrés ou profanes que sans cesse elle invoque en faveur de son dogme de prédilection. Partout où elle aperçoit quelques traces de vitalisme, partout où il est question de la vie, en opposition au mécanisme, partout où il est fait quelque allusion à la lutte de l'esprit et de la chair, à la dualité morale de l'homme, elle croit saisir des témoignages à l'appui du double dynamisme humain. Je ne vais pas jusqu'à prétendre que l'école de Montpellier soit dépourvue d'antécédents dans l'histoire de la médecine et de la philosophie, je veux dire seulement qu'elle se fait plus d'une illusion sur le nombre et la valeur de ces antécédents. En dehors du mécanisme ancien et moderne, en dehors de l'animisme, qui est, quoi qu'on dise, la grande tradition médicale et philosophique, quelles sont les doctrines qu'on rencontre dans l'histoire? Ce n'est pas précisément le double dynamisme de Montpellier, c'est plutôt un triple dynamisme de l'âme végétative, de l'âme sensitive et de l'âme pensante, d'après quelque fausse interprétation de Platon ou d'Aristote, ou encore c'est un dynamisme multiple à l'infini comme celui des archées de Van Helmont.

Aussi nous ne pensons pas qu'il faille remonter jusqu'à Hippocrate pour trouver les vraies origines du vitalisme de

Digitized by Google

Montpellier. Ce qui lui a donné naissance, c'est d'un côté le mécanisme de Descartes, et de l'autre, l'excès en sens opposé, où était tombé Stahl en voulant faire intervenir la connaissance et la raison dans toutes les opérations de la vie. Le mécanisme de Descartes, dont l'insuffisance était démontrée pour l'explication des phénomènes de la vie, avait été abandonné, mais on en avait gardé cette opinion qu'il y a incompatibilité entre l'âme pensante et les fonctions vitales. C'est ainsi que Barthez, s'écartant à la fois de Descartes et de Stahl, fut conduit à imaginer entre l'âme et les organes un principe existant à part, c'est-à-dire une nouvelle âme à laquelle il a donné le nom de principe vital. Qu'est-ce en effet qu'un principe substantiel, distinct de la matière et agissant sur elle, sinon une âme? Barthez, il est vrai, s'efforçait de dissimuler cette conséquence, affectant de s'enfermer dans le scepticisme le plus absolu sur la nature de ce nouveau principe, et ne le proposant que comme un signe algébrique, pour signifier la cause inconnue des phénomènes de la vie, sans la déterminer en aucune façon. Mais le plus habile de ses interprètes et de ses disciples, M. Lordat, nous apprend que Barthez, en dehors de ses livres, ne dissimulait nullement sa prédilection pour l'hypothèse d'une nature substantielle du principe vital. Il suffit d'ailleurs, pour n'avoir aucun doute, de lire Barthez lui-même dont le faux scepticisme se trahit à chaque page par les rôles d'agent et de cause, par les propriétés, les actions et même les affections de toute sorte qu'il attribue à ce prétendu signe algébrique (1). Mais j'ai hâte d'aban-

(1) Voir l'*Exposition de sa doctrine*, par M. Lordat. — *La méde-*

Digitized by Google

donner les médecins pour revenir aux philosophes, ne voulant traiter la question qu'au point de vue métaphysique et psychologique, et non au point de vue physiologique et médical.

Sans nous arrêter aux quatre âmes dont Bernardin de Saint-Pierre gratifie l'homme dans ses *Harmonies de la nature,* nous passerons à Maine de Biran. Il semble que Maine de Biran, cet observateur si profond des phénomènes de conscience, en restituant à l'âme la force essentielle ou la causalité efficiente dont elle avait été dépouillée par Descartes, aurait dû lui restituer aussi, avec Leibnitz, les fonctions de la vie. Mais après avoir mis en si grande lumière que l'âme ne nous est donnée par la conscience que comme cause, il est tombé dans cette grave erreur de croire que la cause ne nous est donnée que dans le vouloir. En d'autres termes, il a confondu l'âme avec la volonté. C'est ainsi que Maine de Biran a restreint, plus encore que ne l'avait fait Descartes lui-même, le domaine des actes de l'âme. Il en retranche, en effet, non-seulement tous les phénomènes dont nous n'avons pas conscience, mais encore tous ceux dont nous avons conscience, s'ils ne sont pas marqués du cachet de l'activité volontaire et libre. C'est qu'il attribue à une cause irréductible au moi, à laquelle il donne le nom de vie animale, non-seulement toutes les fonctions vitales, mais « la sensibilité elle-même prise dans toute son étendue, l'imagination, les associations fortuites d'images, » enfin tout ce qui se fait passivement ou nécessairement en nous, que nous en ayons

cine et les médecins, par M. Peisse. Ier vol., p. 283. — *La vie et l'intelligence,* par M. Flourens, chap. VII, 2e partie.

Digitized by Google

ou que nous n'en ayons pas conscience. Quelle est cette cause, quel est le sujet d'inhérence de ces modes inférieurs rejetés par Maine de Biran hors de l'âme pensante? C'est un point sur lequel il ne paraît pas suffisamment clair et explicite, quoiqu'il ne soit pas douteux qu'entre ces deux natures il admet une distinction non-seulement psychologique, mais ontologique. C'est à tort qu'en faveur de cette distinction il invoque l'autorité de Leibnitz. Leibnitz a en effet reconnu et décrit dans l'homme un mode d'existence purement animale, mais comme une puissance inférieure de cette même âme qui pense, et non comme un principe substantiel, non comme une autre âme d'un ordre subalterne. Maine de Biran, il est vrai, rend justice au génie de Stahl; il le loue d'avoir affranchi les corps vivants des lois générales de la mécanique, il le proclame même le père de la vraie physiologie, comme Descartes de la vraie métaphysique. Mais il lui reproche d'avoir renversé les barrières qui séparent la philosophie de la médecine, et de violer ouvertement toutes les règles d'une sage induction en mettant la vie sous la dépendance exclusive de l'âme, et en ramenant à une même cause des phénomènes si différents.

Tandis que, selon Maine de Biran, c'est d'une part l'action volontaire, et de l'autre la passion, selon M. Jouffroy comme selon Barthez, c'est la conscience et l'inconscience qui séparent en nous ces deux natures par un abîme infranchissable. Dans son mémoire sur la légitimité de la distinction de la psychologie et de la physiologie, M. Jouffroy propose de démontrer qu'outre la dualité de l'âme et du corps, une dualité plus profonde, celle du moi et de la vie, existe dans les principes mêmes de notre être. De cette dua-

Digitized by Google

lité, M. Jouffroy prétend faire dépendre, ce qui, à notre avis, serait singulièrement la compromettre, la distinction de la physiologie et de la psychologie, quoique, dans le cours de la discussion, il avoue « que cette distinction est encore fondée et d'une manière plus immédiate peut-être, sur la différence de nature des deux ordres de phénomènes et sur l'opposition des procédés par lesquels l'intelligence les atteint. »

M. Jouffroy, dans sa préface des esquisses morales de Dugald Stewart, avait d'abord, à la suite des philosophes écossais, cherché à établir le parallélisme exact et l'identité des procédés de la science de l'âme et des procédés de la science de la nature. Arrêtant la conscience à la surface même de l'âme, l'enfermant dans les mêmes limites que l'observation sensible, il la déclarait alors incapable d'aller au-delà de la connaissance des phénomènes. En conséquence, il faisait dépendre la connaissance de la nature de l'âme, c'est-à-dire la spiritualité, d'une induction soumise aux mêmes lenteurs et aux mêmes incertitudes, que lorsqu'il s'agit de substances et de causes du monde extérieur. Ici il reconnaît, avec Maine de Biran, que la portée de la conscience dépasse celle de l'observation extérieure, qu'elle va au-delà des phénomènes jusqu'à leur sujet et à leur cause. Mais de là même il prétend tirer un argument décisif en faveur de notre dualité. Ayant conscience de cette cause, il est impossible, suivant M. Jouffroy, que nous ne sachions pas tout ce qu'elle fait, que nous n'ayons pas conscience de tous les phénomènes qui réellement en émanent. Or, parmi les actes que nous savons par la conscience venir de nous, qui seuls, en conséquence, nous appartiennent, ne se trouvent pas les

Digitized by Google

phénomènes physiologiques, d'où il conclut qu'il est par là démontré d'une manière irréfragable, qu'ils dérivent d'un autre principe qui coexiste avec le moi, et que l'homme est un être double sans rémission (1).

Le second point de vue de M. Jouffroy sur la vraie portée de la conscience et sur la nature de l'âme est le nôtre; c'est de là aussi que nous allons partir, mais pour aboutir à une conclusion toute contraire. Nous laisserons d'abord de côté la conscience et l'observation psychologique, ou, du moins, nous ne lui emprunterons que ce qu'elle nous atteste sur la nature même de l'âme, et nous raisonnerons comme si en effet nous étions dans une ignorance absolue de la cause des phénomènes de la vie. D'ailleurs, s'ils tombent en quelque façon sous la conscience, il faut bien convenir qu'ils n'y tombent pas de la même manière ni au même degré, c'est-à-dire avec autant de clarté et de certitude que la pensée ou la volonté, sinon toute discussion serait superflue, et la question serait tout simplement une question de fait immédiatement résolue par l'observation. Recherchons donc la cause des phénomènes de la vie, comme on recherche toutes les causes qui échappent à l'observation, c'est-à-dire par l'induction. L'induction, telle est la voie par laquelle nous essaierons

(1) Cependant, dans ce mémoire, M. Jouffroy fait une concession dont, peut-être, l'animisme pourrait se contenter : « L'unité de ce qu'on appelle l'homme serait-elle plus intime, et les deux principes vivants qu'on distingue en lui ne se rattacheraient-ils point dans les profondeurs de notre être à une substance commune? C'est une hypothèse qu'il n'est pas donné à la science de vérifier, et qui, alors même qu'elle le serait, ne changerait rien aux résultats qu'il lui est donné d'atteindre. »

Digitized by Google

d'abord de prouver que cette cause ne peut résider ailleurs que dans l'âme elle-même. Ici le spiritualisme n'est nullement en cause, et il ne s'agit que d'un débat de famille au sein même de la philosophie spiritualiste.

BOUILLIER.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS OUVERT DANS LA SECTION DE MORALE

CONCERNANT

LA CONDITION MATÉRIELLE

ET

L'INSTRUCTION DES CLASSES OUVRIÈRES,

PAR M. VILLERMÉ.

Le sujet suivant a été mis au concours par l'Académie pour cette année :

Exposer, d'après les meilleurs documents qui ont pu être recueillis, les changements survenus en France, depuis la révolution de 1789, dans la condition matérielle ainsi que dans l'instruction des classes ouvrières, et rechercher quelle influence ces changements ont exercée sur l'état de leurs habitudes morales.

L'Académie n'a reçu qu'un seul mémoire de 246 pages petit in-4°, d'une écriture assez fine.

Au nombre des documents à consulter, les concurrents ne pouvaient omettre, pour les temps antérieurs à 1789, ni le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, ce premier monument de la législation des anciennes corporations d'arts et métiers, qui fut rédigé au XIIIe siècle; ni le grand

Digitized by Google

Traité de la police, par De la Mare; ni l'*Histoire de Paris*, par Félibien et Lobineau; ni l'*Histoire de la vie privée des Français*, par Le Grand d'Aussy. Ces ouvrages capitaux devaient servir de fondements au travail demandé.

Je mentionnerai aussi, mais à leur suite, quelques intéressantes recherches faites par des membres d'une autre Académie.

Il existe encore, pour les mêmes époques, bien d'autres sources, mais celles que j'indique sont les principales.

Pour les époques plus récentes, je ne désignerai aucun ouvrage; les matériaux abondent et le point difficile consisterait dans leur saine critique et le bon choix qu'on en devrait faire.

Quant au mémoire que nous avons sous les yeux, il nous suffira de savoir que deux seules autorités, à bien dire, prises, il est vrai, parmi les meilleures, y sont mentionnées : ce sont l'ouvrage du baron du Molart sur le *Malaise de la société* et l'*Histoire des Français des divers États aux cinq derniers siècles*, par Monteil, auxquels notre auteur a fait les plus larges comme les plus fréquents emprunts.

D'un autre côté, il ne paraît pas avoir observé de populations ouvrières, si ce n'est dans quelques villes, et l'on demeure convaincu, en le lisant, qu'il ne les a pas étudiées avec assez de soin.

Il ne cesse pas d'ailleurs, tout en reconnaissant que plusieurs améliorations se sont produites depuis 1789, de s'en prendre à la corruption du siècle. A l'en croire, le dévouement à la famille, le respect des parents, l'innocence des mœurs, la modération dans les désirs, le contentement des

Digitized by Google

classes ouvrières et les vertus du bon vieux temps que pratiquaient ces classes il y a soixante-dix ans, n'existent plus.

L'auteur explique ce funeste résultat par l'imprévoyance et l'irréligion, — par la passion du luxe et le déréglement des mœurs, — par la vie de cabaret et l'ivrognerie, devenues plus générales que jamais, — par la liberté laissée aux jeunes ouvriers dans le choix de leurs métiers, — par les mauvais exemples qu'ils ont continuellement sous les yeux et qu'ils reçoivent même des maîtres, — par leur ardeur des plaisirs grossiers et par le pêle-mêle de nombreux travailleurs dans les ateliers des manufactures, où cependant les ouvriers d'une même famille sont séparés les uns des autres, la femme de son mari et les enfants de leurs père et mère.

Enfin, selon l'auteur, les grandes causes de tout le mal ont été la suppression des jurandes et maîtrises, le partage égal des successions entre les enfants des mêmes parents et l'organisation actuelle de l'industrie, c'est-à-dire la révolution de 1789.

L'Académie pensera avec sa section de morale, que le mémoire dont il s'agit répond mal à la question proposée.

En conséquence la section est d'avis de remettre le sujet au concours.

VILLERMÉ.

L'Académie adopte les conclusions de la section et remet le sujet au concours pour 1861, en fixant le terme du dépôt des mémoires au 31 octobre 1860.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT SUR LE CONCOURS

RELATIF A

L'ACCROISSEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX,

PAR M. WOLOWSKI.

L'Académie a mis au concours, pour l'année 1855, la question suivante :

« Expliquer, d'après les faits qui auront été constatés, l'influence de l'accroissement récent et soudain des métaux précieux sur l'état financier, industriel et commercial des nations. »

Un seul mémoire fut alors déposé, et comme il n'avait pas suffisamment approfondi la question, l'Académie remit le même sujet au concours pour 1857, dans l'espoir de susciter une œuvre digne de ses suffrages.

Cet espoir n'a pas été entièrement déçu : si l'un des deux mémoires envoyés, portant pour devise *Espérance*, est loin de répondre d'une manière satisfaisante au programme; l'autre, inscrit sous le n° 1, avec l'épigraphe : *Labor mutabilis ævi*, mérite une attention sérieuse.

Ce travail considérable forme un manuscrit de 447 pages; on y rencontre des qualités remarquables de pensée et de style. L'introduction renferme une étude historique assez complète sur les révolutions accomplies par les métaux précieux dans le passé. Quatre livres sont consacrés :

1° A déterminer l'importance des découvertes récentes

Digitized by Google

des gîtes aurifères de la Californie, de l'Australie et de la Russie;

2° A retracer le mode de distribution de la masse générale des métaux précieux;

3° A décrire les effets de leur accroissement, en montrant l'influence exercée par l'or sur le commerce et sur l'industrie, sur le prix des marchandises, sur la condition des personnes et sur l'administration publique;

4° Enfin à indiquer les mesures qu'il serait nécessaire de prendre.

Ce cadre est le plus souvent bien rempli; les idées de l'auteur sont claires, et il a fait preuve de connaissances variées. Les documents statistiques sur lesquels il s'appuie ont été recueillis avec soin, mais il est à regretter que les considérations d'un ordre général et les doctrines économiques qui se rattachent à la question des métaux précieux, n'aient pas été abordées d'une manière plus vigoureuse et plus complète. Quelquefois aussi, après avoir posé un principe, l'auteur du mémoire n° 1 n'en suit pas suffisamment les conséquences. La partie philosophique de l'ouvrage n'a pas une valeur égale à celle que présente la partie statistique. Aussi, tout en rendant justice au mérite du mémoire, votre section d'économie politique ne vous demande-t-elle pas aujourd'hui d'accorder le prix; elle croit utile de réserver ces hautes récompenses pour des œuvres qui donnent la solution presque complète des questions qu'elle a posées et qui laissent des résultats acquis. Mais l'importance de la matière et la valeur même du travail soumis à notre examen, nous déterminent à vous proposer de maintenir ce sujet au concours.

Digitized by Google

La question de l'influence des métaux précieux n'a rien perdu de son intérêt; chaque jour ajoute de nouveaux éléments aux investigations de la science.

Plus de dix années se sont écoulées depuis que les masses considérables d'or du Nouveau-Monde, ont fourni la confirmation des lois économiques et les moyens d'aborder la solution des problèmes d'avenir.

Cette période, féconde en événements politiques, a vu naître aussi les faits économiques, les plus intéressants à étudier. Une série d'années de disette a succédé à des années d'abondance exceptionnelle; nous avons subi les révolutions et supporté le poids de la guerre, cependant l'industrie a pris un essor qui s'efforce de suivre le développement des voies rapides de communication : les chemins de fer, le télégraphe électrique et l'abaissement des barrières douanières multiplient les rapports entre les hommes et l'échange des produits; dans des empires importants, la monnaie est appelée à jouer un rôle de plus en plus considérable comme intermédiaire des relations que font naître la production et la consommation des richesses; enfin les systèmes de crédit et l'organisation des banques ont ressenti les effets du double mouvement de l'accroissement des métaux précieux et de l'augmentation simultanée du taux de l'intérêt.

L'auteur du mémoire n° 1 n'a pas manqué d'aborder la plupart de ces problèmes, mais il en est qu'il n'a pas examinés avec une attention toujours égale; peut-être aussi, s'est-il trop laissé dominer par les derniers faits qui se sont présentés à l'étude au moment où il achevait son travail. L'année 1856 a marqué le point culminant de la hausse des

Digitized by Google

produits naturels et des produits industriels : l'insuffisance des récoltes se joignait aux excès de la spéculation, stimulée outre mesure, pour surélever les prix ; il n'est pas étonnant que ce spectacle ait porté l'auteur à exagérer les effets de la baisse des métaux précieux.

Un mouvement en sens inverse se manifeste : le prix du blé, des eaux-de-vie, des sucres, etc., a subi une réduction considérable ; cette nouvelle évolution du marché permet de compléter la série des observations, elle peut faire modifier des conclusions précipitées.

La question, loin d'être épuisée, présente, sous plusieurs rapports, une face nouvelle. Les concurrents pourront aussi consulter avec fruit des publications importantes faites en Allemagne et en Angleterre, où, depuis le célèbre écrit de Newton : *Report on the state of the coinage*, tant de travaux éminents ont été accomplis sur les monnaies. Il nous semble donc qu'il y a tout avantage à proroger le concours, en fixant au 31 décembre 1859 le terme de rigueur pour le dépôt des mémoires.

L. Wolowski.

L'Académie adopte les conclusions du rapport.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR UN OUVRAGE DE M. TH. SEDGWICK,

INTITULÉ :

A TREATISE ON THE RULES WHICH GOVERN THE INTERPRETATION AND THE APPLICATION OF STATUTORY AND CONSTITUTIONAL LAW,

PAR M. DE TOCQUEVILLE.

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, un livre ayant pour titre : *A treatise on the rules which govern the interpretation and the application of statutory and constitutional law ;* traité sur la manière d'interpréter et d'appliquer les lois et la constitution. Cet ouvrage est l'œuvre de M. *Théodore Sedgwick,* l'un des avocats les plus distingués de la ville de New-York, où il exerce de plus, au nom du gouvernement fédéral, des fonctions judiciaires élevées.

Je me permets de signaler ce livre à l'attention particulière de l'Académie ; il en est digne à plus d'un titre. Comme traité de jurisprudence, il a un grand mérite. L'auteur y montre une profonde connaissance de son sujet ; son esprit perspicace, vigoureux et sobre, sait démêler sur chaque point l'argument principal et l'autorité décisive, et éclaire ainsi le lecteur sans jamais le surcharger. Un style toujours clair et simple conduit aisément du mot à l'idée.

Le traité de M. Sedgwick ne peut donc manquer de faciliter l'étude du droit américain, mais il est surtout nécessaire à ceux qui s'occupent de la science générale des lois

Digitized by Google

et des rapports de la justice avec le gouvernement des sociétés. C'est sur ce point de vue, surtout, que je le signale; l'Académie me permettra de lui rappeler quelques faits qui faciliteront l'explication de ce qui va suivre.

Les fonctions propres de la justice, dans nos sociétés modernes, consistent à appliquer la loi, quand elle est claire, et à l'interpréter, quand elle est obscure. Lorsque le langage des lois lui présente deux sens, le juge a le droit de prendre celui qui lui paraît le plus vraisemblable; mais lorsque la parole des législateurs n'offre aucune ambiguité, il ne reste au juge qu'à suivre respectueusement leurs volontés.

C'est ainsi que les choses se passent partout en Europe; elles se passent autrement en Amérique, et là le pouvoir judiciaire exerce sans contestation des droits qui, si je ne me trompe, ne lui ont encore été *reconnus* nulle part ailleurs.

Le juge américain n'applique pas seulement la loi, il ne l'interprète pas seulement; il a le droit, dans certains cas, de la juger elle-même et, après avoir reconnu qu'elle est claire, déclarer qu'elle est sans puissance.

Il y a plus de soixante ans que cette législation singulière existe aux États-Unis; elle n'est point fondée sur un texte de loi, elle est née de l'usage. Aucune constitution n'a concédé formellement aux tribunaux un si grand pouvoir; ils se le sont attribué, personne n'a réclamé; l'opinion publique a approuvé ce que faisaient les juges et les législateurs eux-mêmes, bien qu'ils soient les représentants de la souveraineté du peuple et le produit d'un vote universel agissant dans la pleine liberté; les législateurs eux-mêmes se sont soumis sans murmure. Aucun principe ne semble aujourd'hui moins admis ni plus fréquemment appliqué en Amérique que celui-là.

Digitized by Google

M. Sedgwick montre très-clairement la source où les tribunaux américains puisent le droit exceptionnel que je viens d'indiquer, et explique comment ils l'exercent.

L'Académie sait que chacun des États qui composent l'Union américaine, a une constitution particulière qui, ayant été discutée librement et votée par le peuple de chaque État, est le produit incontestable de la volonté de celui-ci.

L'Union américaine a de plus une constitution spéciale que le peuple américain tout entier a établie, lorsqu'il finissait sa révolution, au moment même où nous commencions la nôtre.

Chacune de ces constitutions n'oblige pas seulement les simples citoyens, mais tous ceux qui gouvernent au nom du peuple : les législateurs aussi bien que les magistrats.

C'est sur ce principe que se sont fondés les juges pour réclamer le droit de poser des limites à la loi elle-même.

Le peuple, ont-ils dit, est le maître des législateurs aussi bien que le nôtre ; ceux-ci ont beau parler en son nom, il ne leur est pas loisible de s'écarter des règles générales que le peuple agissant par lui-même a déposées dans la constitution ; partant de là, ils n'hésitent pas à invalider la loi qui leur paraît inconstitutionnelle.

Quelques exemples feront mieux saisir la marche de cette jurisprudence extraordinaire. La constitution de l'État de New-York (je prends celle-ci au hasard, car toutes les constitutions américaines contiennent des dispositions semblables à celles dont je vais parler), la constitution de l'État de New-York, donc, déclare que nul délinquant ne peut être soustrait au jugement par jury, ni privé, dans aucun cas, des garanties de la procédure criminelle ordinaire.

Je suppose que la législature de l'État de New-York fît

Digitized by Google

une loi qui ôtât à une certaine catégorie de criminels la garantie du jugement par jury, ou qui voulût les soumettre à une procédure exceptionnelle, ou qui les livrât à d'autres autorités qu'aux autorités judiciaires; ceux qui auraient à souffrir de l'application d'une pareille loi, pourraient s'adresser au tribunal de l'État, et celui-ci aurait non-seulement le droit, mais le devoir d'accueillir leur demande.

Autre exemple : la constitution des États-Unis porte qu'il n'est permis à aucun État particulier de faire des lois rétroactives en matière pénale. Je suppose que la même législature de l'État de New-York imaginât de changer après coup la condition de certains condamnés, de tirer de leur condamnation antérieure des conséquences que les juges n'auraient pas prévues, et de les soumettre à des peines qui n'existaient point, quand le crime ou le délit a été commis; les malheureux, frappés par ces mesures tyranniques, pourraient s'adresser à l'une des cours de l'Union, et celle-ci ne manquerait point de déclarer que la loi d'exception de rupture qu'on veut appliquer, étant contraire à la constitution des États-Unis, ne peut avoir d'effet.

L'Académie voudra bien remarquer que ce n'est pas le principe invoqué par les juges américains qui est *nouveau*, c'est l'usage qu'ils en font.

Que la constitution d'un pays oblige *en droit* le législateur lui-même. Cela est reconnu en Europe aussi bien qu'aux États-Unis; mais en Europe, il n'y a guère que les révolutions qui, de temps à autres, apprennent aux grands pouvoirs de l'État qu'ils sont sortis de sa constitution ou qu'ils en méconnaissent l'esprit; tandis qu'en Amérique, c'est le juge qui, à chaque pas que le pouvoir exécutif ou la législature font hors de la constitution, les arrête en re-

Digitized by Google

fusant de donner la sanction judiciaire à leurs volontés.

En Angleterre même, on n'a jamais fait usage de ce contrepoids. L'auteur se demande pourquoi les Anglais qui se montrent si noblement amoureux de leur liberté, qu'ils ne peuvent souffrir l'arbitraire, même de la part des pouvoirs qu'ils aiment et respectent le plus, n'ont pas employé le moyen qui a si souvent réussi aux Américains pour se garantir des violences du législateur ? Il en donne une raison ingénieuse qui mérite d'être citée : En Angleterre, dit-il, depuis des siècles, tout l'effort de la nation s'est porté à lutter contre le despotisme du prince. C'est contre lui et non contre le parlement que toutes les précautions ont été prises. On y redoutait trop l'arbitraire du roi pour songer à se garantir contre la tyrannie du corps législatif. En Amérique, où le pouvoir exécutif est débile et où le pouvoir législatif est sans cesse revêtu de tout le prestige de la souveraineté du peuple, la loi elle-même deviendrait souvent accablante, si les tribunaux n'avait pas le droit d'en retrancher tout ce qui sort des limites de la constitution.

La raison ne manque ni de force ni de profondeur, mais elle ne me paraît pas suffisante pour expliquer entièrement ce dont l'auteur s'étonne. Il faut, si je ne me trompe, y joindre celle-ci : Les Anglais n'ont pas de constitution proprement dite. On reconnaît, il est vrai, chez eux certains principes généraux qui sont placés hors de l'action du législateur et que la loi elle-même ne peut violer. Mais ces principes sont rarement exposés d'une manière précise dans un texte auquel on puisse recourir, afin d'opposer la lettre de la constitution à celle de la loi. Les limites de la constitution étant mal connues, il serait souvent aussi difficile au pouvoir judiciaire de les indiquer clairement au législa-

Digitized by Google

teur, qu'à celui-ci de les respecter. De là vient que les cours de justice d'Angleterre qui ont si souvent éludé, à l'aide de l'interprétation, les lois qui leur paraissaient contraires au droit général de la nature ou à l'équité, n'ont jamais refusé formellement de les appliquer.

Le but propre du livre de M. Segdwick est de montrer de quelle manière les juges américains ont exercé et doivent exercer le pouvoir tutélaire, mais si redoutable, que leurs concitoyens leur reconnaissent. Son objet est d'indiquer aux magistrats de son pays, quelles règles peuvent les guider dans l'exercice de leur puissance, et où sont leurs limites dans un champ qui semble être livré entièrement à leur arbitraire. Pour y parvenir, il traite successivement de toutes les matières qui ont déjà donné lieu à leurs arrêts ou qui peuvent y donner lieu, à l'avenir. Dans l'examen de ces questions particulières, comme dans l'exposé des principes du sujet, il montre une science profonde des précédents, un rare talent d'interprétation, et à mon avis, un grand sens. C'est en descendant avec lui dans les détails qu'on peut arriver à se faire une idée nette et complète de ce vaste pouvoir judiciaire qui seul en Amérique ose regarder, de temps en temps, en face la démocratie, et lui poser des limites.

J'en ai dit assez pour atteindre mon but; ce but était d'indiquer l'utilité générale que peut offrir un livre qui semble ne devoir toucher que certains points spéciaux d'une législation étrangère. L'auteur n'a point visé à faire une œuvre de science politique, il s'est borné à faire un livre de droit excellent. C'est l'ouvrage d'un légiste, mais je me permettrai de conseiller à tous les publicistes de le lire.

A. De Tocqueville.

Digitized by Google

RAPPORT VERBAL

SUR

LA CHRONOLOGIE ÉGYPTIENNE

DE M. MAHMOUD EFFENDI,

PAR M. JOMARD.

M. Jomard, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en présentant à l'Académie des Sciences morales et politiques le mémoire de M. Mahmoud Effendi sur la *Chronologie égyptienne*, ajoute les paroles suivantes :

« Mahmoud Effendi, élève astronome, l'un des membres de la mission égyptienne en France, vient de publier en français un mémoire qui a été lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et entendu avec intérêt : ce mémoire traite de l'année des Arabes avant l'islamisme et des époques de la vie de Mahomet. L'auteur, après avoir étudié les écrits des orientalistes qui ont traité ce sujet, se prononce pour l'année lunaire. Deux sortes de preuves lui servent pour établir cette proposition : l'une, l'examen des écrivains arabes dont il cite de nombreux passages, qu'il commente et discute avec sagacité; l'autre, le calcul des éclipses qui ont eu lieu dans ces temps reculés. Possédant les connaissances mathématiques nécessaires pour la solution des problèmes de ce genre, il a pu déterminer avec précision la date des éclipses rapportées par les historiens arabes à

Digitized by Google

l'occasion des événements historiques avec lesquels elles coïncidaient. La discussion des passages des auteurs a fourni à Mahmoud Effendi l'occasion de montrer à quel point il possède l'esprit de méthode et de critique ; ses explications sont rigoureuses et ses raisonnements concluants. Il est peut-être le premier exemple, depuis longtemps au moins, d'un indigène égyptien, familiarisé à la fois avec les sciences exactes et avec les procédés de l'érudition. Cet exemple suffirait pour prouver l'aptitude des Égyptiens de nos jours pour les sciences de l'Europe, et la possibilité d'initier l'Égypte à notre civilisation. D'autres exemples pourraient être également choisis parmi les jeunes Arabes d'Égypte qui sont envoyés en France par leur prince, pour étudier nos arts et nos sciences. Et l'on doit admettre qu'au moral comme au physique, l'ancienne race égyptienne n'est pas entièrement éteinte; sous ce dernier rapport, le fait est incontestable, au moins pour les habitants de la Haute-Thébaïde où le sang n'a pas été autant mélangé que dans l'Égypte inférieure; les fellahs du Saïd, principalement, offrent dans leur physionomie les traits des figures représentées sur les monuments antiques, peintes ou sculptées, aussi bien que les traits des momies. Il devient de plus en plus certain que les Égyptiens n'étaient pas des nègres, comme un savant voyageur l'avait conjecturé, et que les Coptes ne sont pas de la même race que les anciens habitants des rives du Nil. »

JOMARD.

Digitized by Google

BULLETIN

DES SÉANCES DU MOIS D'AVRIL 1858.

Séance du 10. — M. Laferrière fait hommage à l'Académie des tomes V et VI de son *Histoire du droit français*, précédée d'une *introduction sur le droit civil de Rome*. Paris, 1858, in-8°. — M. Robert Mohl, l'un des correspondants de l'Académie, pour la section de politique, administration et finances, adresse en hommage les ouvrages dont les titres suivent : 1° *Appel à la diète de Francfort contre le gouvernement prussien, à l'occasion du pont de Cologne* (en allemand), in-4°; — 2° *Second mémoire au sujet du pont à construire entre Cologne et Deutsch* (en allemand), in-4°; — 3° *Mémoire sur la nécessité d'un passage au pont projeté entre Cologne et Deutsch* (en allemand); — 4° *Observations sur le mat mobile, le navire le* Columbus (en allemand). — M. Fichte, correspondant pour la section de philosophie, adresse comme hommage deux ouvrages écrits en allemand et dont les titres suivent : 1° *De la différence entre le théisme éthique et le théisme naturaliste*, Hall, 1857, broch. in-8°; — 2° *Anthropologie, traité de l'âme humaine*, Leipsig, 1856, in-8°. — M. Alexandre Fauché-Prunelle, conseiller à la cour impériale de Grenoble, adresse en hommage à l'Académie un exemplaire en deux volumes de son *Essai sur les anciennes constitutions autonomes et populaires des Alpes cottiennes et brabançonnaises*, etc., 1858, in-8°. M. Guizot signale les mérites de cet ouvrage que M. Laferrière veut bien se charger d'examiner pour en faire l'objet d'un rapport à l'Académie. — M. le secrétaire perpétuel annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire d'un de ses correspondants pour la section d'histoire, M. Arbanère, décédé le 8 mars 1858, à Tonneins (Lot-et-Garonne). — Comité secret.

Séance du 17. — Comité secret. — M. Bouillier, correspondant de l'Académie, lit un mémoire sur l'*Unité de l'âme pensante ou du principe vital*.

Digitized by Google

Séance du 24. — M. Ducpétiaux, correspondant de l'Académie pour la section de morale, lui fait hommage des ouvrages suivants : 1° *Des conditions d'application du système de l'emprisonnement séparé ou cellulaire*, brochure in-8°; — 2° *Notice statistique sur l'application de l'emprisonnement cellulaire en Belgique*, une feuille in-4°; — 3° *Statistique des prisons de la Belgique*, période de 1851 à 1855, broch. in-4°; — 4° *Écoles agricoles de réforme de Ruysselède et de Beernem;* 7e et 8e *Rapports sur la situation des écoles agricoles de Réforme pendant l'année* 1855 *et pendant l'année* 1856, 2 brochures in-4°; — 5° *Notice sur la vie et les ouvrages de Guillaume Kerssboom, statisticien hollandais du* XVIIIe *siècle*, par M. Xavier Heuschling, broch. in-8°. — M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Ed. Everett, qui adresse ses remercîments à l'Académie pour sa nomination comme correspondant de la section de politique, de finances et d'administration. — M. Guizot fait hommage des 1er et 8e volumes in-4° concernant l'histoire coloniale de l'État de New-York, offert au nom de cet État à l'Académie. — M. Reybaud continue la lecture de son rapport sur l'*État moral, intellectuel et matériel des populations vouées à l'industrie de la soie.* — L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. le comte d'Argout. La section présentait en première ligne et *ex æquo*, MM. le comte Napoléon Daru et Pellat; en seconde ligne, M. Barrau, au troisième rang, M. Cauchy; il y a 36 votants. Au premier tour de scrutin M. Pellat obtient 21 voix, M. Daru 15; M. Pellat ayant réuni la majorité des suffrages, est élu académicien libre; sa nomination sera soumise à l'approbation de l'Empereur. — Comité secret.

Le gérant responsable,

Ch. Vergé.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

MAUPERTUIS

PAR M. DAMIRON [1].

Il me reste à examiner la dernière et sans contredit la plus considérable des opinions philosophiques de Maupertuis ; je veux parler de celle qu'il expose particulièrement dans son *Essai de cosmologie* et qui a rapport à différentes preuves de l'existence de Dieu. C'est, si l'on veut, après la doctrine qu'il professe en logique, en psychologie et en morale, celle qu'il propose en théodicée.

Dans son *avant-propos*, rappellant le dessein qu'il a eu ailleurs, et auquel il est demeuré fidèle, de rapporter les lois de la nature à la source infinie de sagesse, dont elles émanent, il dit qu'il a été, à ce sujet, attaqué par deux espèces de philosophes, par ceux qui ont trouvé qu'il faisait trop valoir les causes finales, et par ceux qui ont cru qu'il n'en faisait pas assez de cas ; mais que la raison le défend contre les uns, et qu'un siècle éclairé n'a pas permis aux

(1) V. t. LXIII, p. 161 ; t. XLIV, p. 5 ; et plus haut, p. 5.

Digitized by Google

autres de l'opprimer. Il répondra aux uns et aux autres ; mais sa réponse à ceux-ci sera un peu moins longue qu'à ceux-là, qui ont regardé comme une impiété la tentative d'examiner la valeur des preuves, qu'ils tirent indistinctement de toute la nature. L'existence de Dieu, selon lui, est de toutes les vérités la plus sûre ; ce qu'il faut rechercher, c'est si, pour démontrer cette vérité, il est permis de se servir de faux arguments ; le faux ne pouvant jamais être utile, est-il jamais bon de l'employer ? c'est dans cette disposition d'esprit qu'il passera en revue, pour les juger, les différentes preuves de l'existence de Dieu, sauf toutefois celles qui sont du domaine de la métaphysique et de la morale, qui, à ce titre, ne rentrent pas dans son plan, et dont d'ailleurs la plupart sont très-fortes à ses yeux ; puis il donnera celle dont il a fait choix, et dont le principe répondant à ce qu'il y a, selon lui, de plus général dans la nature, « est que, lorsqu'il y arrive quelque changement, la quantité d'action employée pour ce changement, est toujours la plus petite, qu'il soit possible. » Principe qui n'est ni celui de Descartes, à savoir « qu'il se conserve toujours dans la nature la même quantité de mouvement, » ni celui de Leibnitz, à savoir aussi « que dans la nature la force vive se conserve toujours la même. »

Après ces réflexions qui renferment l'esprit même de son livre, il entre en matière et commence (1re partie) par la critique des différentes preuves de l'existence de Dieu, tirées de l'ordre de la nature. Mais il s'attache plus particulièrement à celles d'entre elles que propose Newton : « Ce grand homme, dit-il, a cru que les corps célestes démontrent assez l'existence de celui qui les gouverne ; six planètes, Mercure,

Digitized by Google

Vénus, la Terre, Mars, Jupiter et Saturne, tournent autour du soleil ; toutes se meuvent dans le même sens et décrivent des orbites à peu près concentriques ; pendant qu'une autre espèce d'astres, les comètes, décrivent des orbites fort différents, se meuvent dans toutes sortes de directions et parcourent toutes les régions du ciel. Newton a cru qu'une telle uniformité ne pouvait être que l'effet de la volonté suprême. » Et « des objets moins élevés ne lui ont pas fourni des arguments, à son sens, moins forts : l'uniformité observée dans la construction des animaux, leur organisation merveilleuse et remplie d'utilité, étaient pour lui des preuves convaincantes de l'existence d'un créateur tout-puissant et sage. Une foule de physiciens, après lui, ont trouvé Dieu dans les arbres, dans les insectes, dans les plantes, dans l'eau (1). » Mais toutes ces raisons ne sont pas également fortes, et les meilleures même laissent quelque chose à désirer ; celle que Newton tire de l'uniformité du mouvement des planètes, et qui paraît si satisfaisante, ne l'est néanmoins pas pleinement : « Si l'on conçoit, dit Maupertuis, comme Newton, que tous les corps célestes attirés vers le soleil, se meuvent dans le vide, il est vrai qu'il n'est guère probable que le hasard les eût fait se mouvoir, comme ils se meuvent. Il y reste cependant quelque probabilité, et dès lors on ne peut pas dire que cette uniformité soit l'effet nécessaire d'un choix. » Et quant à l'argument tiré des animaux, et dont il use également, je ne sais, poursuit l'auteur, s'il est beaucoup plus fort. Si l'uniformité, qu'on observe dans plusieurs, était une preuve, cette preuve ne serait-elle pas démentie

(1) Maupertuis cite ici des ouvrages dont les titres répondent à ces différents sujets.

Digitized by Google

par la variété infinie qu'on observe dans plusieurs autres. Que l'on compare un aigle avec un moucheron, un cerf avec un limaçon, une baleine avec une huître et qu'on juge de l'uniformité ! D'autres veulent trouver une preuve de l'existence de Dieu dans la variété des formes ; y sont-ils mieux fondés ? Quant à la convenance des différentes parties avec leurs besoins, elle peut sans doute donner lieu à une démonstration plus solide. Cependant ne pourrait-on pas dire encore que dans la combinaison fortuite des productions de la nature, comme il n'y avait que celles où se trouvait un certain rapport de convenance, qui pussent subsister, il n'est pas merveilleux que cette convenance se trouve dans toutes les espèces qui actuellement existent (1). »

Je ne voudrais pas faire ici une critique de critique, et avec l'opinion de Maupertuis, examiner aussi celle des auteurs qu'il attaque ; ce serait trop compliquer ma tâche. Je demanderai cependant la permission de présenter quelques courtes réflexions tant en mon nom, qu'en celui d'un auteur, qu'on ne sera peut-être pas fâché de voir intervenir dans ce débat. Ainsi d'abord, Maupertuis juge-t-il bien cette preuve de l'existence de Dieu, tirée de l'uniformité observée dans les animaux ? Il semble, selon lui, qu'il s'agisse d'une uniformité de tout point, d'une uniformité d'accidents, aussi bien que d'essence, d'une identité absolue, laquelle en effet ne se trouve pas véritablement dans les animaux, mais

(1) Mais pourquoi, pourrait-on demander en passant à Maupertuis, n'y avait-il que celles où se trouvait un certain rapport de convenance, qui pussent subsister ? Il y avait donc à cela quelque nécessité, quelque suprême raison, quelque loi prévalant sur le hasard.

Digitized by Google

qui si, par hypothèse, elle s'y trouvait, ne prouverait dans le Créateur que l'impuissance de varier, de diversifier avec harmonie la multiplicité de ses œuvres, que la nécessité de les jeter toutes en quelque sorte dans le même moule, que l'action stérile d'un être enfermé et comme confiné dans sa monotone unité; tandis que réellement c'est d'une tout autre espèce d'uniformité qu'il est question dans ces raisonnements. Y a-t-il, en effet, entre les animaux, quelles que soient d'ailleurs les différences qui les distinguent et les divisent, quelque chose de commun, un même fond de nature, une même essence générale, qui les unissent dans un même règne? Y a-t-il en eux la vie, une certaine force de conservation, en soi par la nutrition, et hors de soi par la reproduction, qui tout en se manifestant sous des formes et selon des plans différents, reste cependant chez tous avec les mêmes caractères généraux et s'y montre avec le besoin pour mobile, le mouvement pour moyen, des organes pour instruments, le développement et la perfection relative de leur être pour destination? Y a-t-il, par conséquent, entre toutes ces créatures, ce point capital de ressemblance, la vie, le principe vital, avec ses conditions essentielles d'exercice et d'action, duquel il est permis de conclure, comme d'un fait constant et un, une seule et même cause première, un commun créateur et ordonnateur? c'est ce dont, à moins de confusion ou de vaine subtibilité, on ne saurait réellement douter; et d'autre part, y a-t-il une plus juste raison de contester l'argument fondé sur la riche et admirable variété qu'offre l'organisation des animaux? peut-on plus exactement objecter que cette variété dans les œuvres prouve, au lieu d'une cause une et la même, une cause

Digitized by Google

multiple et diverse, plusieurs sources de création, un Dieu qui ne serait plus unique, mais aurait des auxiliaires, peut-être même adversaires de son action productrice? Pas davantage assurément, et c'est également se méprendre que de ne pas reconnaître que cette variété est réglée de telle sorte, que les gradations, les rapprochements, les transitions et les nuances, l'harmonie, en un mot, y sont tellement ménagés, qu'elles ne peuvent bien s'expliquer que par la présence d'une cause aussi immuable et une dans ses desseins, que féconde et inépuisable, la diversité de ses actes. C'est ce que sent parfaitement Voltaire (car c'est lui que j'annonçais plus haut, et qui vient à son tour prendre part à cette discussion), lorsque dans l'espèce de Dialogue, qu'il suppose entre Maupertuis et lui au sujet de ces questions, dans son *Dictionnaire philosophique* (1), il répond si pertinemment, quoique non toujours fort poliment, à ses différentes objections. Ainsi à ces paroles de Maupertuis, « Les parties des animaux sont-elles conformées selon leurs besoins? Quels sont ces besoins? la conservation et la propagation? Faut-il s'étonner que des combinaisons infinies que le hasard a produites, il n'ait pu subsister que celles qui avaient des organes propres à la nourriture et à la continuation de leur espèce? Toutes les autres n'ont-elles pas dû nécessairement périr? » A ces paroles, dis-je, Voltaire répond : « C'est là un discours rebattu, d'après Lucrèce, qui est assez réfuté par la sensation donnée aux animaux et par l'intelligence donnée à l'homme. Comment des combinaisons que le hasard a produites produiraient-elles

(1) Article *Athéisme*.

Digitized by Google

cette sensation et cette intelligence? Oui, sans doute, les membres des animaux sont faits pour leurs besoins avec un art incompréhensible, et vous n'avez pas même la hardiesse de le nier. Vous n'en parlez plus. Vous sentez que vous n'avez rien à répondre à ce grand argument que la nature fait contre vous. La disposition d'une aile de mouche, les organes d'un limaçon suffisent pour vous atterrer. » Et à ces autres propositions de Maupertuis : « Les physiciens n'ont fait qu'étendre ces arguments, ils les ont souvent poussés jusqu'à la minutie, jusqu'à l'indécence, jusqu'à trouver Dieu dans les plis de la peau du rhinocéros ; on pouvait avec le même droit, nier son existence à cause de l'écaille de la tortue ; » Voltaire répond encore sur le même ton : « Quel raisonnement! la tortue et le rhinocéros, et toutes les différentes espèces, prouvent également, dans leurs variétés infinies, la même cause, le même dessein, le même but, qui sont la conservation, la génération et la mort. L'unité se trouve dans cette infinie variété ; l'écaille et la peau rendent également témoignage. Quoi ! nier Dieu, parce que l'écaille ne ressemble pas à du cuir ; » et sur cette nouvelle instance de Maupertuis : « A quoi sert la beauté et la convenance dans la construction du serpent? il peut, dit-on, avoir des usages que nous ignorons ; taisons-nous donc au moins, et n'admirons pas un animal que nous ne connaissons que par le mal qu'il fait ; » il réplique toujours avec une vivacité croissante, et en passant aisément des raisons aux récriminations, et même aux injures : « Taisez-vous donc aussi, puisque vous ne concevez pas cette utilité plus que moi ; ou avouez que tout est admirablement proportionné dans les reptiles. Il y en a de venimeux, vous l'avez été vous-même, il ne

Digitized by Google

s'agit ici que de l'art prodigieux, qui a formé les serpents, les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons et les bipèdes. Cet art est assez manifeste, vous demandez pourquoi le serpent nuit? Et vous, pourquoi avez-vous nui tant de fois? pourquoi avez-vous été persécuteur, ce qui est le plus grand des crimes pour un philosophe? c'est une autre question; c'est celle du mal moral et du mal physique. Il y a longtemps qu'on se demande pourquoi il y a tant de serpents et tant de méchants hommes, pires que les serpents. Si les mouches pouvaient raisonner, elles se plaindraient à Dieu de l'existence des araignées; mais elles avoueraient ce que Minerve avoua d'Arachné, dans la fable, qu'elle arrange merveilleusement sa toile. Il faut donc absolument reconnaître une intelligence ineffable que Spinosa même admettait. Il faut convenir qu'elle éclate dans le plus vil insecte comme dans les autres animaux, et à l'égard du mal moral et physique, que dire et que faire? se consoler par la jouissance du bien physique et moral, en adorant l'Être éternel, qui a fait et permis l'autre. »

Ainsi parle Voltaire, qui est certes ici loin de mal parler; on lui voudrait seulement dans le propos un peu plus de modération et un peu moins de ressentiment, avec les mêmes arguments, une autre manière de les faire valoir, surtout de les aiguiser et d'y mettre le trait. Mais ce serait lui demander une parfaite sagesse, ce serait trop lui demander; c'est déjà bien assez d'avoir obtenu de lui, en une matière aussi grave, quelques justes et sérieuses raisons; il n'en a pas toujours de semblables avec Maupertuis.

Mais je poursuis l'analyse de *l'Essai de cosmologie*.

De toute la discussion à laquelle il a soumis les diverses

Digitized by Google

preuves de l'existence de Dieu, dont il vient de rendre compte, l'auteur conclut que ce ne sont que des demi-preuves, qui ne démontrent Dieu qu'imparfaitement, qu'il en faut d'autres qui aient, avec plus de généralité, plus d'exactitude et de rigueur : « C'est donc, selon ses termes, dans les phénomènes de l'univers, qui ne souffrent aucune exception, et que leur simplicité expose entièrement à notre vue, qu'il faut chercher l'Être suprême. » — « Il est vrai, ajoute-t-il, que cette recherche sera plus difficile que celle qui ne consiste que dans l'examen d'un insecte ou d'une fleur..... Mais nous pouvons emprunter le secours d'un guide assuré dans sa marche, quoiqu'il n'ait pas encore porté ses pas où nous voulons aller. Jusqu'ici la mathématique n'a guère eu pour but que les besoins grossiers du corps ou les spéculations inutiles de l'esprit ; on n'a guère pensé à en faire usage pour démontrer ou découvrir d'autres vérités, que celles qui regardent l'étendue ou les nombres..... Voyons si nous ne pourrions pas user plus heureusement de cette science. La preuve de l'existence de Dieu qu'elle fournirait, aurait sur toutes les autres l'avantage de l'évidence, qui caractérise les vérités mathématiques. »

Ainsi se termine la première partie de l'*Essai de cosmologie,* qui n'est par conséquent qu'une critique destinée à préparer la doctrine, objet de la seconde.

Dans celle-ci, voici comment débute l'auteur : « Le plus grand phénomène de la nature, le plus merveilleux est le mouvement. On ne saurait le nier que par des raisons qui détruiraient ou rendraient douteuse l'existence de tous les objets hors de nous ; qui réduiraient l'univers à notre propre

Digitized by Google

être et tous les phénomènes à nos perceptions. » C'est cependant ce que Maupertuis a fait dans d'autres ouvrages comme nous l'avons vu, mais n'insistons pas sur cette contradiction, qui pourrait cependant être pour lui assez embarrassante, et bornons-nous à suivre son présent raisonnement : « Le mouvement, continue-t-il, n'est pas essentiel à la matière, il procède d'un autre principe ; ce principe quel est-il? une force ; mais qu'est-ce qu'une force? quelque chose comme ce dont nous avons le sentiment, quand nous faisons un effort. » — « Nous voyons, ajoute-t-il, des parties de la matière en mouvement ; nous en voyons d'autres en repos, le mouvement n'est donc pas une propriété essentielle de la matière ; c'est un état dans lequel elle peut se trouver ou ne pas se trouver, et que nous ne voyons pas qu'elle puisse prendre ou quitter d'elle-même. Les parties de la matière, qui se meuvent ont donc reçu le mouvement d'une cause étrangère. » Soit, peut-on encore dire à Maupertuis, mais pourquoi alors avoir supposé, avoir soutenu ailleurs que ces parties possèdent bien autre chose et bien plus que le mouvement, puisque d'après la singulière opinion à laquelle je fais ici allusion, elles possèderaient la perception, la mémoire, le désir ; qu'elles participeraient à l'activité de l'âme, qu'elles en auraient au moins jusqu'à un certain degré les facultés, et seraient ainsi capables de bien mieux que de mouvement, puis qu'elles le seraient de pensée. Mais n'insistons pas plus sur cette contradiction que sur la précédente ; elle est également évidente, et non moins embarrassante ; il suffit de la signaler, et il serait inutile de la discuter : « Si la matière, continue Maupertuis, n'a pas le mouvement, elle ne peut le communiquer, et quand cette

Digitized by Google

communication arrive, c'est par un effet de la cause du mouvement. Or cette cause, cette force où est-elle? on l'a mise en Dieu par ignorance ; mais on peut l'y mettre par science : « Lorsqu'on saura, dit-il, que toutes les lois du mouvement sont fondées sur le principe du *mieux,* on ne pourra plus douter qu'elles ne doivent leur établissement à un être tout-puissant et tout sage, soit que cet être agisse immédiatement, soit qu'il donne aux corps le pouvoir d'agir les uns sur les autres, soit qu'il emploie quelque moyen qui nous soit moins connu. Ce n'est donc pas dans la mécanique que je vais chercher ces lois, c'est dans la sagesse de l'Être suprême. » Mais pour cela il faut les considérer dans leur plus grande généralité. C'est ce qu'on ne fait point assez, quand, comme Descartes, on les ramène toutes à ce principe : que la quantité de mouvement se conserve toujours la même dans la matière ; ou quand, comme Leibnitz, on dit que c'est la conservation de la même force vive : « Car la conservation de la même quantité de mouvement n'est vraie que dans certains cas, et celle de la force vive n'a lieu que pour certains corps. Ni l'un ni l'autre de ces principes ne peut donc passer pour universel. » — « Après tant de grands hommes, ajoute Maupertuis, qui ont travaillé sur cette matière, je n'ose pas dire que j'ai découvert le principe sur lequel toutes ces lois sont fondées ; qui s'étend également aux corps durs et aux corps élastiques, et d'où dépendent tous les mouvements de toutes les substances corporelles. C'est le principe que j'appelle de la moindre quantité d'action. Mais avant de l'énoncer, il faut expliquer ce que c'est que l'action dans le mouvement des corps : l'action est d'autant plus grande que leur masse est plus grosse, que

Digitized by Google

leur vitesse est plus grande et que l'espace qu'ils parcourent est plus long ; elle est proportionnée au produit de la masse par la vitesse et l'espace. » Voici donc ce principe si sage, si digne de l'Être suprême : « *Lorsqu'il arrive quelque changement dans la matière, la quantité d'action employée pour ce changement est toujours la plus petite qu'il soit possible.* » C'est de ce principe que se déduisent les lois du mouvement tant dans les corps durs que dans les corps élastiques, et non-seulement ce principe répond à l'idée que nous avons de l'Être suprême, en tant qu'il doit toujours agir de la manière la plus sage, mais encore en tant qu'il doit toujours tout tenir dans sa dépendance : ce que ne fait point assez le principe de Descartes, qui semble soustraire le monde à l'empire de la divinité, en établissant que quelque changement qu'il arrive dans la nature, la même quantité de mouvement s'y conserve toujours ; ni celui de Leibnitz, qui semble encore mettre le monde dans une espèce d'indépendance; car pour que, quelque changement qu'il arrivât dans la nature, la quantité absolue de force vive se conservât toujours et pût toujours reproduire les mêmes effets, il faudrait qu'il n'y eût dans la nature que des corps élastiques, il faudrait en exclure les corps durs, les seuls peut-être qui soient. » — « Notre principe, reprend l'auteur, plus conforme aux idées que nous avons des choses, laisse le monde dans le besoin continuel de la puissance du créateur, et est une suite de l'emploi le plus sage de sa puissance. » Il sert donc de base à la vraie preuve de la sagesse et de la puissance de cette cause : « Aussi ouvrons les yeux, parcourons l'univers, livrons-nous hardiment à toute l'admiration que ce spectacle nous cause ; tel phénomène, qui

Digitized by Google

pendant qu'on ignorait la sagesse des lois, à qui il doit son origine, n'était qu'une preuve confuse et obscure de l'existence de celui qui gouverne le monde, en devient une démonstration ; et ce qui aurait pu causer du scandale ne sera plus qu'une suite des lois qu'il fallait établir. Nous verrons, sans en être ébranlés, naître des monstres, commettre des crimes, et nous souffrirons avec patience la douleur. »

Ainsi se termine la seconde partie de l'*Essai de cosmologie*, et avec cette partie, ce qui est proprement du domaine de la philosophie dans cet ouvrage. La troisième n'est en effet qu'une application à l'astronomie du principe qui vient d'être énoncé. Nous avons donc, dans ce qui précède, toute la preuve de l'existence de Dieu que propose Maupertuis.

Après l'avoir exposée, il s'agit de l'apprécier. Mais je dois le dire d'abord, je n'en discuterai pas le principe ; pour juger de la géométrie, il faut être géomètre ; Maupertuis critique le principe de Descartes et celui de Leibnitz ; ce serait à Leibnitz et à Descartes à prononcer de celui de Maupertuis. Condorcet en parle en ces termes : « Son principe de la moindre action, à qui l'illustre Euler faisait l'honneur de le défendre, en même temps qu'il en apprenait à l'auteur même toute l'étendue et le véritable sens, essuya beaucoup de contradiction. » Deux de ses panégyristes, Formey et le comte de Tressan lui en font grand honneur ; mais Grandjean de Fouchy, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le mentionne à peine dans son *Éloge*. Quant à Voltaire, qui y revient plus d'une fois, il en plaisante plus qu'il n'en disserte, et là où il en parle peut-être le plus sérieusement, dans sa lettre à Kœnig, ses objections tirées de la physiologie plus que de la géométrie, ne se rapportent pas pré-

Digitized by Google

cisément au sens très-déterminé dans lequel le prend Maupertuis (1).

Pour moi, je le répète, je ne le discuterai pas. Je ferai seulement une observation.

Ce principe est ce qu'il est, il n'y a pas à le changer, à en faire autre chose que ce que l'auteur lui-même a voulu. Il est de l'ordre physique, il faut le laisser de cet ordre, et pour rester fidèle à cette acception, ne pas l'appliquer à l'ordre moral. Que si cependant on tentait, en le généralisant au-delà de ce qu'entend Maupertuis, de lui prêter cette autre et plus large extension, et d'en faire par conséquent la loi de la conduite des âmes, comme celle du mouvement du corps, on ne tarderait pas à s'apercevoir combien, dans ce nouvel emploi, il resterait en défaut, et à quelles difficultés il y serait inévitablement exposé. Que serait, en effet, cette règle de la moindre action étendue du gouvernement des corps à celui des esprits? Que signifierait cette économie dont il faudrait que Dieu usât avec ses créatures raisonnables? Avec elles ses moyens d'impression et de direction sont

(1) Voici cependant un passage tiré de l'*Histoire du docteur Akakia,* qui touche au côté géométrique du principe de Maupertuis :

« Nous déclarons que les lois sur le choc des corps parfaitement durs sont puériles et imaginaires, attendu qu'il n'y a aucun corps connu parfaitement dur, mais bien des esprits durs sur lesquels nous avons en vain tâché d'opérer.

« L'assertion que « le produit de l'espace par la vitesse est toujours un *minimum* » nous a semblé fausse; car ce produit est quelquefois un *maximum,* comme Leibnitz le pensait, et comme il est prouvé. Il paraît que le jeune auteur n'a pris que la moitié de l'idée de Leibnitz; et en cela nous le justifions de n'avoir eu jamais une idée de Leibnitz tout entière. »

Digitized by Google

la grâce et l'épreuve, la récompense et la peine ; ses attributs sont la sagesse, la bonté, la justice. Or, est-ce que, par hasard, il s'épargne à aucun de ces titres, et dans aucun de ces moyens ? Est-ce qu'il est avare de ses dons, à l'étroit dans ses leçons, et parcimonieux dans ses rétributions ? N'a-t-il pas, au contraire, l'abondance des secours, la largesse des miséricordes, au besoin aussi celle des sévérités, et en tout une ampleur de justice et de bonté, qui ne connaît pas de bornes ? N'a-t-il pas la pleine puissance du bien dans tous les sens, et n'en use-t-il pas avec une infinie munificence ?

Leibnitz a dit quelque part : « On ne saurait se figurer la nature trop libérale ; elle l'est au-delà de tout ce qu'on peut imaginer ; les uns semblent la faire prodigue, les autres la déclarent chiche ; mais elle est comme une bonne ménagère, qui épargne là où il faut, pour être magnifique en temps et lieu. » Ne doit-on pas, avec bien plus de raison encore, le dire de la Providence qui est un peu plus que la nature ? car elle est Dieu lui-même dans l'exercice, et la manifestation de ses absolues perfections.

En rien donc de ce qui peut toucher, soutenir, éprouver, préserver, corriger ou sanctifier les cœurs, Dieu ne regarde à sa peine, si on me permet cette expression, et de peur de trop donner, ne se resserre dans ses dons. Il peut bien, dans le monde physique, être le Dieu de l'épargne, comme on l'a dit, mais dans le monde moral, il est celui de l'abondance, et pour sauver les âmes comme pour les créer et les former, ce n'est pas la moindre action qu'il déploie, c'est la plus efficace et la plus grande, c'est dans toute leur

Digitized by Google

infinitude et toute leur excellence, la sagesse et l'amour, la justice et la bonté.

Or, voilà ce qui ne s'accorde plus avec le principe de Maupertuis, généralisé et logiquement étendu du gouvernement de la nature à celui de l'humanité.

Mais je m'empresse de le rappeler et de le remarquer de nouveau, il ne lui prête pas ce sens et cette portée; il en fait une maxime de dynamique et non de métaphysique ; il le borne à l'ordre physique et ne l'applique pas à l'ordre moral; il ne le traite qu'en géomètre. Il n'y a donc pas, sous ce rapport, de reproches à lui adresser. Mais, d'autre part, il y a à lui objecter qu'il ne lui a pas donné cette universalité, dont il s'était fait fort, et qu'il avait d'abord annoncée.

Maintenant, quant à l'argument même, qu'il essaie d'en tirer, en le supposant bien fondé, que prouve-t-il rigoureusement? un Dieu moteur sans doute, et même si l'on veut, un Dieu moteur avec sagesse ou du moins avec économie; mais rien de plus, rien qui en fasse le Dieu modérateur des âmes, un Dieu qui le soit de l'humanité comme de la nature. C'est sur de tout autres données et par de tout autres raisons, qu'un tel Dieu se conçoit. Ce n'est plus en effet de la géométrie, mais de la psychologie; ce n'est plus de la physique, mais de la morale, c'est de la connaissance de soi-même qu'on s'élève à la connaissance du Dieu de l'ordre moral, de la vraie Providence. Il n'y a, en effet, que l'âme qui prouve l'âme, l'âme en l'homme, l'âme en Dieu, l'intelligence, l'amour et la liberté dans le premier, des facultés ou des attributs analogues dans le second, les germes de sagesse, de bonté et de justice déposés dans l'un, la perfection de ces qualités absolues et infinies dans l'autre. C'est pourquoi

Digitized by Google

la preuve de Maupertuis, comme au surplus toutes celles qu'on emprunte pareillement à l'ordre mathématique et physique, ne donne que ce qu'elle renferme, c'est-à-dire le Dieu de la matière et du mouvement, et nullement celui de la justice et de l'amour.

De nos jours aussi on a essayé de cette sorte d'argument, et renouvelé une tentative analogue à celle de notre auteur; mais on n'a pas mieux fait, on n'a qu'une fois de plus, et par un procédé particulier, démontré le Dieu de la grandeur, mais non celui de la perfection, pour emprunter les expressions et la distinction de Malebranche; le Dieu du nombre et de la mesure, et non celui du bien et du droit; en d'autres termes, on n'a démontré que le moindre de son être; on n'a pas démontré son caractère le plus élevé, celui de l'excellence morale.

Je ne veux pas cependant dire que Maupertuis, en dehors de son argument, par d'autres moyens de doctrine, par sentiment surtout et intime conviction, ne croie pas à la Providence. On a déjà vu le contraire par quelques mots d'une de ses lettres à Frédéric; mais en voici une autre qui en est une véritable confession; il écrit en effet au roi de Prusse: « J'admire la poésie de la pièce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'adresser; mais je ne suis point ébloui des raisons qu'elle allègue, pour dépouiller l'Être tout-puissant d'une providence particulière, et ne lui laisser qu'une inspection générale. Prenez-y garde, Sire, de ce système à l'athéisme que vous abhorrez, il n'y a qu'un pas. Quelque faible que soit mon esprit, toutes les fois surtout qu'il ose s'élever jusqu'au Créateur, je sens qu'il m'est plus aisé de concevoir un être qui dirige tout immédiatement et sans cesse, que

Digitized by Google

de concevoir un Dieu qui abandonne la machine aux lois du mouvement qu'il lui a imprimé, un Dieu capable de tout créer et incapable de tout conduire, ou, si l'on veut, assez actif pour opérer les merveilles les plus difficiles, et assez indolent pour les négliger. Tel est le Dieu d'Épicure; mais ce n'est point le mien, ni, j'ose le dire, celui de Votre Majesté. »

Ainsi s'exprime Maupertuis, et ses paroles sont assez claires, pour qu'on ne puisse conserver aucun doute sur sa pensée. Mais d'autre part, il n'est pas moins certain que logiquement et par la preuve particulière qu'il y emploie, s'il démontre l'existence de Dieu comme moteur du monde, il ne le démontre pas comme auteur et législateur du genre humain.

Si donc on tient véritablement à une telle démonstration, il faut la chercher dans d'autres raisons que celle que nous offre l'*Essai de cosmologie;* et puisque l'occasion s'en présente, j'essaierai, pour mon compte, d'en proposer ou plutôt d'en résumer quelques-unes que j'ai déjà développées ailleurs, mais qui peuvent, je crois, être reproduites ici sans inconvénient. Ce sera une digression, si l'on veut, et même une digression sur le tard, et au terme d'un travail déjà assez prolongé; mais la matière en vaut la peine et souffre aisément ces retours. Je n'ai donc pas grand scrupule à commettre de rechef et comme par récidive le péché, d'un peu trop donner à la philosophie dans des travaux plus particulièrement consacrés à l'histoire; l'histoire, après tout, n'y perd rien, et la philosophie peut y gagner.

Il s'agit de savoir quelle est la meilleure manière de prouver la Providence.

Digitized by Google

On est fort prévenu d'ordinaire en faveur de celle qui procède de considérations empruntées à l'ordre de la nature. Cependant que vaut-elle au juste, et que prouve la nature relativement à Dieu et à ses attributs, soit qu'on l'embrasse dans sa généralité, soit qu'on la suive dans la variété de ses points de vue particuliers.

Et d'abord, qu'est-ce que la nature en général? c'est, dans l'univers créé, tout ce qui se trouve au-dessous de l'homme, et s'en sépare par la différence de ce qui est à ce qui n'est pas privé de la raison; c'est, dans la création, tout ce qui n'est pas raisonnable : c'est cet ensemble de forces aveugles et fatales qui, sous la main de Dieu et la nécessité de ses lois, appliquées à la matière qu'elles meuvent et organisent, peuvent bien s'élever jusqu'à l'instinct de la brute, mais n'atteignent jamais jusqu'au caractère d'agent moral. La raison, en un mot, voilà la limite invariable devant laquelle elle s'arrête et qu'elle ne saurait franchir. Or, ainsi déterminée, la nature est sans doute admirable, sublime même, dans les temps qu'elle parcourt, dans les lieux qu'elle remplit, dans la multitude et la variété des êtres qu'elle contient; elle est d'une incomparable magnificence dans ces mondes harmonieux qui peuplent l'espace et y répandent de touts parts, avec la plus constante régularité, le mouvement et la vie. Mais pour la faire si vaste, si durable et si riche, que fallait-il à celui dont elle est une des œuvres? L'immensité, l'éternité, le nombre et la puissance, toutes conditions, moyens, modes d'action ou attributs, qui en font sans contredit une cause partout et toujours présente, efficace et intelligente, mais n'en font pas le Dieu de la justice et de l'amour, le Dieu du droit et du bien, en un mot, la Providence dont, rigou-

Digitized by Google

reusemment, la marque comme la preuve ne se trouve que dans des faits d'un autre ordre.

Cependant descendons de ces hauteurs, où quoique manifeste et comme écrite à plus grands traits, on peut dire que l'impression de la divinité n'est point aussi sensible que dans d'autres parties de la nature. Quittons l'univers des mondes, pour nous réduire à notre globe, et là, voyons si nous découvrirons mieux ce Dieu, qui ne doit pas seulement être celui du temps et de l'espace, du nombre et du mouvement, mais aussi celui du bien, du juste et de l'honnête. Ce que nos yeux y rencontrent d'abord avec une vive admiration et parfois même, on peut le dire, avec une sorte de religion, ce sont ces vastes mers, images de l'infini, qui, calmes ou soulevées, nous imposent également, par ce puissant repos ou cette immense agitation des forces qui s'y déploient ; ce sont ces continents avec les masses qu'ils renferment, et qui plongent à des profondeurs ou se dressent à des hauteurs que nous avons peine à comprendre ; ce sont ces continents et ces mers, faits les uns pour les autres et se rapportant entre eux de manière à former ce théâtre de tant de variété, de richesse et de bel ordre, où viennent successivement prendre leur part au grand drame de la création tant de genres d'êtres divers. Certes, il y a là de quoi penser, de quoi s'élever à Dieu par la foi ou l'entendement. Mais après avoir porté, aussi loin que vous le pourrez, votre sentiment ou votre science de ces visibles impressions de la majesté divine, recueillez-vous, et demandez-vous si vous y trouvez rien qui vous parle vraiment de ces perfections morales. Vous y reconnaîtrez sans doute une certaine providence ; mais ce sera celle des eaux,

Digitized by Google

des terres et des airs ; ce sera toujours celle de la nature, mais ce ne sera pas celle de l'humanité ; et si vous en restiez là, vous pourriez concevoir le dieu païen de l'Éther, mais non le Dieu chrétien de la justice et de l'amour.

Mais regardons de plus près encore autour de nous sur cette terre, et parmi les choses qui nous y intéressent le plus, arrêtons-nous de préférence sur celles que nous sommes le plus disposés à admirer. Il y a, certes, dans les pierres précieuses, un choix de formes et de couleurs, une délicatesse et une rareté, et je ne sais quelle expression de vif et pur éclat qui décèlent un art divin ; mais cet art est d'un Dieu qui, après tout, n'est que celui du grain de sable et du caillou ; et tous les trésors de ce genre, réunis et mis en ordre, ne vaudraient pas, pour nous dévoiler l'auteur de la loi morale, la plus humble des âmes. Par eux-mêmes, ils ne nous en révèleraient rien.

L'Écriture a exprimé, dans des images pleines de charme, la complaisance et, s'il est permis de le dire, le goût avec lesquels la main de celui qui a tout fait, a répandu sur le lis la grâce et la majesté ; et cependant le Dieu du lis n'est encore que le Dieu de la poussière et du brin d'herbe ; et toute cette merveilleuse composition de formes, de nuances, d'odeurs et d'attitudes, dont il gratifie les fleurs, cette vie même qu'il leur prête, et dont il semble parfois les animer, ne sauraient prouver en lui le Dieu que l'âme démontre. Madame de Sévigné dit quelque part, par un de ces tours qui lui sont familiers : « Ma prairie a perdu son âme. » Le mot est délicat et doux, mais il a aussi quelque chose de profondément vrai. C'est qu'en effet pour nous la nature sans l'homme, sans une âme comme la nôtre, et surtout sans

Digitized by Google

une âme amie, n'a plus rien qui nous attache et nous la fasse aimer; privée de l'humanité, elle n'est plus à nos yeux que solitude et tristesse, et ses plus beaux aspects n'ont plus rien qui nous captive. Il faut l'âme à l'âme pour qu'elle se plaise aux lieux même les plus délicieux. C'est ce que sentait aussi cet esprit cependant si bien porté pour la nature, et qui profitait même du charme de la fable pour lui prêter quelque chose du personnage humain :

Il aimait les jardins.....
.....
..... Mais (dit-il) je voudrais parmi
Quelque doux et discret ami.
Les jardins parlent peu, si ce n'est dans mon livre (1).

Et ces paroles, que Platon met dans la bouche de Socrate, n'ont pas un autre sens : « Les champs et les arbres ne me disent rien. » Elles rendent bien le sentiment du philosophe qui, le premier, par méthode et réflexion, quitta la nature pour l'âme humaine, afin d'y mieux saisir le secret de la Divinité.

Mais des minéraux et des végétaux passons aux animaux. Là, il y a de l'âme sans doute, ou du moins un commencement d'âme; point de difficulté à l'accorder; mais de cette âme, telle que vous l'observez, même dans les plus élevées des espèces, que ferez-vous, que tirerez-vous dans votre dessein de prouver la divine Providence? Étudiez avec autant de finesse et de faveur que vous le voudrez les instincts les plus industrieux ou les plus gracieux des animaux; appelez à votre aide la science des naturalistes et l'imagina-

(1) La Fontaine, *l'Ours et l'Amateur des Jardins.*

Digitized by Google

nation des poètes ; admirez et faites valoir l'abeille et le ver à soie ; regardez les oiseaux, leurs migrations et leurs retours, ou leur séjour constant en certaines contrées, leur manière de construire et de disposer leurs nids et d'y cacher, d'y garder avec une si douce et si inquiète sollicitude les fruits de leurs amours. Dieu, certes, est de plus en plus manifeste et visible dans toutes ces créatures ; il y déploie, par les forces dont il les anime, par les facultés dont il les doue, les instruments dont il les pourvoit, les ressources qu'il leur ménage, par toute sa conduite à leur égard, un merveilleux artifice de vie et d'organisation ; mais tout cet artifice ne va pas jusqu'à y produire l'être raisonnable, et le Dieu qu'il atteste paraît une providence, mais c'est celle qui veille dans l'âme aveugle de la brute et non celle qui assiste le libre esprit de l'homme. On peut donc bien dire d'elle avec Bossuet : « Elle nourrit les petits oiseaux qui l'invoquent dès le matin par la mélodie de leurs chants ; et ces fleurs, dont la beauté est sitôt flétrie, elle les habille si superbement, que Salomon, dans toute sa gloire, n'a rien de comparable à cet ornement. » Mais il faut ajouter que, si admirable qu'elle soit dans ses soins de tant de grâce, elle ne s'y montre cependant pas avec son caractère propre de moralité et de sainteté.

Et afin de terminer par ce qu'il y a de plus élevé dans cet ordre de créatures, jetez les yeux sur ce beau chien, dont vous faites en quelque sorte votre compagnon, votre hôte, votre serviteur ; certes à le voir si vif, si ardent, et cependant, quand vous l'appelez, si docile, si doux, si affectueux, on pourrait presque dire si désintéressé dans ses caresses ; quand vous observez son instinct si prompt, si sûr et si

Digitized by Google

souple, qui lui permet, en conservant ses facultés naturelles, de recevoir une sorte de discipline et d'éducation de votre main, vous serez touchés et presque ébranlés ; mais cependant pour peu que vous y pensiez sérieusement, vous resterez convaincus que la Providence, qui se manifeste dans cet être lui-même, n'est pas celle qui vit, agit et règne en vous ; car elle n'y a pas mis ce qu'elle a mis en vous, le don sacré de la raison.

Ainsi, sur cette limite encore, on approche du Dieu moral, mais on n'y atteint pas précisément, et on en resterait, on peut le dire, éternellement éloigné, si on ne s'adressait enfin à l'âme même de l'homme pour y trouver la seule preuve qui pûisse bien nous le démontrer. C'est là qu'il faut la chercher ; essayons donc rapidement de reconnaître ce qui s'y trouve de marques certaines et manifestes d'une cause créatrice douée d'attributs moraux.

Sans nous arrêter à celles que nous pourrions y recueillir en pénétrant dans les régions les plus mystérieuses de son être, et pour ne nous attacher qu'à ce qu'elle offre de plus clair et de plus simple, n'est-il pas évident qu'à observer avec quelque attention ses diverses facultés, on y discerne d'abord dans le don primitif qui lui en a été fait, ensuite dans le premier et nécessaire exercice auquel elles se livrent, enfin dans toutes les circonstances ordinaires ou extraordinaires, qui surviennent et les préviennent d'impressions inévitables, tout un ordre d'actions diligemment tournées au bien, dont le principe n'est pas en nous. Qui est-ce qui m'a fait, je le demande, intelligent pour connaître, sensible pour aimer, et libre pour vouloir? Ce n'est pas moi, c'est celui qui est à la fois l'auteur, le principe, la règle et

Digitized by Google

le but de toute mon existence. Qui est-ce qui m'a par là même donné, au moins en germe, la sagesse, la bonté, la justice, la charité, la piété, toutes les vertus ? Qui est-ce qui m'en a tracé les règles et ménagé les occasions ? Ce n'est pas moi. D'où me viennent tour à tour ces secours et ces obstacles, dont ma vie est semée, et qui, ceux-ci comme ceux-là, si je sais les bien prendre, contribuent également, quoique diversement, à ma perfection. Quel est l'auteur, quel est le dispensateur des épreuves et des grâces ? Est-ce l'homme qui dispose des événements de cet ordre, de ceux surtout dont le secret et la conduite lui échappent, ou celui qui est à la fois le maître des choses et des personnes, et sait, à des profondeurs où lui seul pénètre, faire concourir les unes à la direction des autres ? Quel est celui qui a joint la récompense au mérite, au démérite la peine, et, pour plus de sagesse, s'est donné à notre égard comme deux moments qui sont les deux vies, destinés l'un à préparer et l'autre à consommer l'œuvre de sa bonté et de sa justice ? De quelque côté que je me considère, je sens, je reconnais en moi quelque chose qui n'est pas de moi, et qui s'y trouve avec un caractère de souveraineté et de sainteté dont je cherche plus haut que moi le principe et la source. On admire tout ce qu'il y a de soins diligents et bien réglés de la part de la Providence dans ces champs pénétrés de sucs nourriciers, que le soleil vivifie, que des pluies bienfaisantes et de douces rosées rafraîchissent et fécondent, et que le cours des saisons couvre de fleurs et de fruits ; mais notre âme n'a-t-elle pas aussi, comme par une divine économie, ses fleurs, ses espérances, ses richesses et ses doux fruits ? Génie, dons de poésie, principes de raison, de science et de sagesse ;

Digitized by Google

bons penchants, grâces de lumière et d'amour, primitives dispositions et continuelles impulsions au beau, au vrai et au bien, n'êtes-vous pas à la fois des signes et des effets d'une action providentielle, bien autrement intelligible dans le sens du Dieu moral, que celle qui paraît dans le gouvernement de la nature?

Mais, si ce qu'il y a en nous de providentiel et de nécessaire prouve déjà la Providence, à plus forte raison ce qui s'y trouve de libre et de volontaire. En effet, disons-le d'abord, en une certaine façon nous sommes nous-mêmes de véritables providences, et voici comment il faut l'entendre : sans doute, Dieu fait en nous l'être et la perfection de nature; il y fait la substance, la cause, la vie, le sentiment ; il y fait l'âme, en un mot, ses facultés, ses lois et ses conditions d'action ; mais ce qu'il n'y fait pas, du moins de la même manière, ce sont nos libres déterminations, ce sont nos actes volontaires. Ici il laisse faire, il donne à faire plutôt qu'il ne fait ; et s'il opère encore, il n'opère pas seul, il coopère et concourt. Il n'abandonne certainement jamais sa créature à l'œuvre, il ne s'en retire pas ; il lui reste pour la conserver, la soutenir, la fortifier ; il la prévient de ses secours et l'excite par ses rigueurs ; il la récompense et la punit ; il participe de mille manières à l'accomplissement de sa destinée ; mais il n'est pas l'auteur de cette destinée, comme il l'est de son existence et de son essence. Ici l'homme a sa part, de même que Dieu la sienne ; part sans doute réglée, limitée et coordonnée au reste de l'univers, par celui qui a tout prévu, tout créé et tout institué ; mais part encore assez large pour donner lieu à la liberté, et par la liberté à la vertu. Ainsi Dieu est dans le gouvernement de notre

Digitized by Google

âme par les saintes règles de la raison, les penchants de l'amour, les occasions variées, les épreuves et les grâces, les punitions et les rémunérations; mais nous y sommes nous-mêmes par la manière dont nous suivons ces règles et ces penchants, dont nous profitons de ces occasions, de ces épreuves et de ces grâces, dont nous nous faisons des droits à sa parfaite justice; et, au lieu d'aller jusqu'à dire, même avec de grandes autorités, que Dieu fait tout en nous, et cela même qu'on appelle libre; qu'il y fait l'agir comme le pouvoir; qu'il est la cause de la liberté, soit qu'on la considère dans son fond, soit qu'on la considère dans son exercice et son application à tel ou tel acte, ce qui est évidemment excéder, ce sera assez d'admettre que notre volonté est comme environnée de tout côté par l'opération divine, mais avec la réserve expresse que cette opération ne s'étend pas jusqu'à notre dernière détermination, et que c'est à l'âme seule à donner ce coup, pour rappeler par une expression de plus l'auteur auquel je fais ici allusion (1). Que si, par hypothèse, ce coup même vient de Dieu; si c'est lui qui opère notre détermination elle-même, c'est lui qui se détermine en nous, et non plus nous qui nous déterminons; c'est lui qui veut pour nous, et non plus nous qui voulons, et notre liberté s'évanouit au sein de sa toute-puissance. Mais telle n'est pas la vérité; la vérité est que nous sommes libres, sinon de cette liberté d'indifférence absolue qui ne serait que la faculté de se résoudre sans motifs, du moins de celle qui consiste à faire sous l'influence, mais non par l'irrésistible nécessité de nos divers motifs,

(1) Bossuet, *Traité du libre arbitre.*

Digitized by Google

des actions qui nous soient propres et légitimement imputables.

Voilà comment on peut, ce semble, très-raisonnablement admettre, en apportant, toutefois, à cette proposition toute la mesure convenable, que l'âme est une providence, une providence en petit, il est vrai, et telle que doit l'être une imparfaite créature; mais, enfin, une providence qui, dans les limites de ses pouvoirs, se concilie et s'accorde avec la grande Providence pour la seconder, la suppléer même, ou du moins pour prendre soin, à sa place et sous sa conduite, de tout cet ordre d'existences dont la garde lui est commise.

L'âme est donc une providence en même temps qu'elle est un être providentiel; or, si, à ce second titre, elle prouve un Dieu moral, à plus forte raison le prouve-t-elle au premier. N'est-il pas évident, en effet, que qui a fait une providence est Providence soi-même; et que si déjà il y a démonstration de cet attribut ou plutôt de cet ensemble d'attributs dans l'auteur de notre être, par ce qu'il y a en nous de nécessaire, ce qui s'y trouve de libre le démontre bien mieux encore.

Mais, dans les deux cas, il y a preuve: preuve de l'âme en Dieu, par l'âme en l'homme; et le tout forme le plus solide argument qui se puisse donner de la divine Providence.

Après cette discussion qui termine et clôt l'examen que je m'étais proposé de faire des principales opinions de Maupertuis en philosophie, il ne me reste plus qu'à prendre congé de lui, en revenant d'un dernier coup d'œil sur sa manière de philosopher.

Digitized by Google

Il visait, dit-on, dans son extérieur, à une sorte de singularité. C'est aussi à une certaine singularité qu'il prétend dans ses pensées ; je ne me sers pas d'un autre mot, je n'emploie pas surtout celui d'originalité, parce qu'il exprime une qualité à laquelle ne s'élèvent que les génies du premier ordre. Or Maupertuis n'est assurément pas un esprit commun, il s'efforce de ne pas l'être ; mais dans sa distinction, il n'a pas cette rare excellence, qui consiste dans la nouveauté par la profondeur et la vérité des idées, et qui est proprement l'originalité. Il n'a pas cette supériorité, et pour n'être pas celles de tout le monde, ses conceptions n'en sont pas moins sujettes à plus d'une objection ; et surtout elles n'échappent pas à celle d'une constante contradiction. Ainsi, c'est un dogmatiste, mais un dogmatiste qui doute, qui, parmi toutes ses affirmations, laisse une large voie à la négation ; c'est également un spiritualiste, mais qui donne prise au matérialisme et serait logiquement assez en peine de s'en défendre ; c'est de même un déiste, mais par de telles raisons de l'être, qu'il se fait accuser de fort mal prouver Dieu, et par qui ? par Voltaire, dont il reçoit même, il est vrai, sans nullement la mériter, l'épithète d'athée ; enfin c'est un moraliste, dans lequel, sans trop d'accord, se mêlent l'épicurien, le stoïcien et le chrétien, et qui, par exemple, à l'un de ces titres, approuve et conseille le suicide, et à l'autre, le condamne ; et je ne tiens pas compte ici de ces opinions particulières, trop particulières, pour ne pas me servir d'un autre terme, que le grand justicier de toutes les choses hasardeuses ou ridicules de son temps, et qui n'avait pas d'ailleurs pour Maupertuis une bien complaisante indulgence, flagelle jusqu'à satiété de

Digitized by Google

son impitoyable sarcasme ; et cependant, si j'en juge du moins par ma propre expérience, on n'a pas trop lieu de regretter l'étude qu'on lui peut consacrer. Avec lui, en effet, et instruit par son exemple, quand on le voit, faute de méthode, chanceler et s'embarrasser sur plus d'une grave question, on apprend à se mieux défier de ces vues singulières, mais irrégulières, dont on se laisse parfois prévenir, et qui, faute de sûreté, ont plus de prétention que de portée, et à s'affermir, dussent-elles être plus communes, dans des pensées mieux réglées et plus sagement éprouvées. Or, si négatif qu'il soit, c'est cependant là un avantage qui n'est pas à dédaigner, et qu'on recueille incontestablement de son commerce avec Maupertuis. Mais outre celui-là, on en retire d'autres encore, qui sans être précisément et directement philosophiques, ne sont cependant pas tout à fait étrangers à la philosophie, car ils se rapportent au mouvement général des esprits. Ainsi, dans sa compagnie et comme sous sa direction, on assiste, on participe à une grande mission scientifique, le voyage au Pôle nord ; on visite, on fréquente, non sans une vive curiosité, une des cours les plus remarquables du XVIIIe siècle ; on y vit auprès d'un grand roi, et parmi toute une société de savants, de philosophes, de libres et brillants penseurs, qu'il réunit autour de lui comme pour se reposer des travaux de l'homme de guerre et d'État par les occupations et les plaisirs de l'homme de lettres et d'académie ; et on n'y vit pas sans se mêler aux divers incidents qui s'y produisent, sans en sourire, quand ils ne vont pas trop loin, sans en gémir, quand ils passent la mesure, et qu'ils portent atteinte à la paix, au caractère et à la dignité des personnages en action.

Digitized by Google

Enfin, avec Maupertuis, on coopère aussi, pour ainsi dire, à ce gouvernement des lettres et des sciences, qu'un prince qui les aime, les respecte et les cultive, lui confie pour le plus grand accroissement de la grandeur et de la gloire de ses naissants États.

A tous ces titres, je puis, je crois, ne pas trop regretter cette nouvelle excursion dans l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle, qui en est, accessoirement, une aussi dans l'histoire littéraire et même politique de ce siècle.

DAMIRON.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT VERBAL

SUR LE

DICTIONNAIRE D'ÉCONOMIE CHARITABLE

DE M. MARTIN-DOISY

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE

PAR M. CHARLES LUCAS.

Je prie l'Académie de me permettre de l'entretenir d'un ouvrage qui me paraît digne de son intérêt, ouvrage considérable en quatre volumes in-4°, que M. Martin-Doisy, inspecteur général des Établissements de bienfaisance, a publié successivement en 1855, 1856 et 1857, sous le titre de *Dictionnaire d'Économie charitable*. Son but a été de rechercher, en remontant de nos jours aux premiers âges, ce que les gouvernements, les individus et les livres ont érigé en lois ou en systèmes, ou traduit en faits pour résoudre le problème des moyens matériels et moraux, de soulager la misère et les souffrances qui affligent l'humanité.

L'auteur avait besoin pour apprécier les doctrines et juger les faits, de se placer sous la garde d'un principe. Il a cherché et trouvé son *criterium* dans la doctrine évangélique, qui, en apparaissant sous le nom de charité, a fécondé le

Digitized by Google

principe humain de la *pitié antique,* agrandi et perfectionné la *miséricorde juive.*

Il a voulu faire connaître au philosophe, à l'économiste, à l'homme politique, ce que l'esprit humain, livré à lui-même, avait trouvé en morale et en philosophie, avant que *Jésus de Nazareth* eût pris la parole en Galilée. Il fallait, dit-il, qu'on sût qui en avait le plus appris à l'homme sur l'homme, des Sages d'Athènes ou de Celui qui a parlé aux masses sur la montage de Capharnaüm, ou du haut d'une barque du lac de Tibériade.

Et d'un autre côté, à ceux qui ne voient dans la charité qu'une branche des services publics, qu'un souci de gouvernement, il a voulu mettre sous les yeux le tableau des efforts tentés par la Grèce, à Athènes et à Sparte, tentés par Rome pendant dix siècles, pour suppléer au manque d'équilibre social par le contre-poids des secours publics, afin que les hommes politiques s'étonnent moins d'avoir à résoudre aujourd'hui le même problème.

Dans ses études sur les anciens âges, l'auteur a cru devoir se borner à la Grèce, à la Judée et à Rome. Il ne voit pas ce que pourrait lui apprendre l'Asie d'en deçà, ou d'au-delà du Gange. Dans la science de l'Egypte s'était écoulée évidemment toute la science de l'Orient : or, la science et la philosophie de l'Egypte ont passé, partie dans les lois de Moïse, partie dans celles de la Grèce et dans la philosophie de Pythagore.

Dans la Grèce d'une part, dans la Judée de l'autre, se résume, selon l'auteur, le monde primitif, mythologique, héroïque et patriarcal : quant à Rome, elle n'est qu'un fait : sa religion, sa morale, sa poésie, sa philosophie, sont

Digitized by Google

en Grèce. Il se propose donc de tracer le tableau des doctrines humanitaires de la Grèce et de la nation juive et les faits humanitaires de l'ancienne Rome; d'exposer les principes et les actes, afin qu'on sache ce qu'ont fait la Grèce et Rome, livrées à leur seul génie, pour secourir et moraliser les masses, et qu'on voie à cet égard l'impuissance du monde païen.

Toutefois en arrivant à l'ère chrétienne, il ne prétend pas que l'homme-dieu soit venu faire une autre humanité. Il est venu rappeler l'homme à lui-même, à sa destination, aux penchants de sa nature primitive, à la vérité obscurcie. L'auteur a raison: l'homme de l'ancien monde valait mieux que sa religion et ses lois : il se ressentait de sa céleste origine. La charité de l'Évangile répond à un sentiment humain, que Dieu a mis en nous, en nous créant. Ce n'était pas une nouveauté dans le cœur de l'homme que la compassion. La poésie antique donnerait d'éclatants démentis, si l'on affirmait le contraire. S'il y avait peu ou point de *pitié* dans les lois et dans le gouvernement, la *pitié* était dans les mœurs, puisque Athènes lui élevait un temple, et en remontant de la Grèce civilisée à la Grèce héroïque, l'âge homérique fournit de touchantes pages à l'histoire de l'humanité.

On ne peut mieux caractériser l'ère de la charité chrétienne que par les quelques lignes de saint François-de-Sales que l'auteur a prises pour épigraphe de son ouvrage :

« Entre les serviteurs de Dieu, les uns s'adonnent à *servir les*
« *malades*, les autres à *secourir les pauvres*, les autres à *procu-*
« *rer l'avancement de la doctrine chrétienne entre les petits en-*

Digitized by Google

« *fants*, les autres à *ramasser les âmes perdues et égarées*. En « quoi ils imitent les brodeurs qui, sur divers fonds, couchent « en belle variété les soies, l'or et l'argent, pour en faire toute sorte « de fleurs. »

Cette phrase résume, en effet, dans leur ensemble et dans leur variété, les œuvres que la charité chrétienne a inspirées, et dont elle propage et multiplie de jour en jour les fondations.

Les soins à procurer aux malades, ont déterminé la fondation de ces 1,300 hôpitaux debout sur le sol de la France, dont M. Martin-Doisy nous fait connaître l'histoire et l'organisation.

Les secours à donner aux pauvres ont créé ces 7 à 8,000 bureaux de bienfaisance, qui répandent les secours à domicile sur toute la France.

C'est à l'avancement de la doctrine chrétienne entre les petits enfants qu'on doit la fondation de ces écoles et de toutes ces institutions, qui se multiplient dans notre pays pour l'éducation chrétienne de l'enfance.

Enfin le devoir de *ramasser les âmes perdues et égarées,* a fait sentir le besoin de l'éducation pénitentiaire, et déterminé la création de ces établissements pénitentiaires pour tous les degrés et pour tous les âges de la culpabilité. Sans doute ces fondations sont de date récente, mais elles n'en appartiennent pas moins aux inspirations, aux principes de la charité chrétienne, et même aux précédents de l'Église catholique : « Le repentir et l'exemple que « se propose l'Église dans son système pénitentiaire, dit « M. Guizot (1), est le but de toute législation philoso-

(1) *Histoire de la Civilisation en France*, page 177.

Digitized by Google

« phique. Ouvrez le livre de Bentham, vous serez étonné de « toutes les ressemblances que vous rencontrerez entre « les moyens pénaux qu'il propose et ceux qu'employait « l'Église. L'Église ne prévoyait guère qu'un jour son « exemple serait invoqué à l'appui des plans des moins « dévots philosophes. »

L'auteur expose, sous ces quatre rapports, des soins à procurer aux malades, des secours à donner aux pauvres, de l'éducation chrétienne des enfants et de l'éducation pénitentiaire des condamnés de tout degré et de tout âge, tous les modes de soulagements et d'application que la charité publique et privée a mis en œuvre, en faisant l'histoire de leur origine et de leur développement.

Le signal de la fondation des hôpitaux en France est donné par les évêques : par saint Landry qui fonde l'Hôtel-Dieu en 660. Selon M. Martin-Doisy, ce fut à Lyon, à Poitiers, à Paris et à Tours que s'élevèrent les premiers hôpitaux, par la raison que c'est là que saint Irénée, saint Hilaire, saint Denis et saint Martin ont arboré les premiers la bannière chrétienne. Paris, Lyon et Tours, évangélisées les premières entre les villes de la vieille Gaule, se montrent aussi les plus avancées en charité dans la France de Clovis, où l'on vit 800 hôpitaux s'élever aux pieds de nos vieilles cathédrales. L'art architectural a souvent eu à en souffrir, mais c'était la logique de la charité chrétienne qui les appelait la *seconde Maison de Dieu.*

Dans un ouvrage consacré à l'histoire de charité chrétienne, M. Martin-Doisy n'a pu oublier sa personnification la plus vénérable et la plus vénérée. Il montre au contraire combien saint Vincent-de-Paul a fait faire, à lui seul, plus

Digitized by Google

de progrès aux idées charitables que les plus grands ministres et les plus grands rois, et pour faire apprécier, chez l'auteur, le talent de l'écrivain, je citerai ici sa comparaison de la puissance évangélique de saint Vincent-de-Paul à la puissance gouvernementale de Louis XIV et de Napoléon.

« Les vues de Louis XIV et celles de Napoléon, dit-il, se ren-
« contrent sur le terrain des secours publics. Chez tous les deux,
« ce sont des idées de force... Qui a vu Napoléon, a vu Louis XIV.
« Le dépôt de mendicité est à l'un et à l'autre leur moyen d'action.
« Il faut, disent-ils tous deux, créer des monuments qui nous sur-
« vivent. Mais la puissance n'est pas la charité; voilà pourquoi le
« problème des secours ne fut résolu ni par Napoléon, ni par
« Louis XIV, ni par la Convention. L'Hôtel-Dieu de Paris avait
« été, avant Louis XIV, le grand centre de la charité, l'Hôtel-
« Dieu de Paris conserva la destination que lui avaient donnée
« saint Landry et ses successeurs neuf siècles auparavant, et l'*Hô-*
« *pital général* de Louis XIV s'évanouit. L'Hôtel-Dieu survécut,
« parce que c'était un principe, l'Hôpital général tomba, parce
« qu'il n'était qu'un système.

« La charité publique, détournée de son principe par des idées
« de force sous le règne de Louis XIV, venait de traverser une pé-
« riode où ce principe avait reçu les plus évangéliques applications.
« L'ère de Louis XIV succédait à celle de saint Vincent-de-Paul,
« dont le nom était devenu et est demeuré un symbole. Or, nous
« le demandons aujourd'hui, comment entreprendre la réforme,
« comment entamer l'organisation de la charité, sans comparer les
« doctrines de saint Vincent-de-Paul au système de Louis XIV, com-
« paré lui-même aux plans de l'Assemblée Constituante et aux frag-
« ments d'institution de la République et de l'Empire? Saint Vin-
« cent-de-Paul n'a pas renfermé sa charité dans une seule création:
« tout ce qu'il a fondé, a vécu. Cet homme, si simple et si pauvre, a
« nourri des provinces entières de son pain et de sa parole en
« temps de fléau; il a créé et légué à la charité française une armée

Digitized by Google

« d'élite, l'armée des 14,000 sœurs qui portent son nom. Et, ne « reconnaissant d'autres limites à son zèle que celles du monde, il « a envoyé les Lazaristes, ses disciples, secourir par toute la terre « les enfants déshérités de la famille humaine. »

M. Martin-Doisy s'attache avec un intérêt particulier aux fondations consacrées aux secours matériels, intellectuels, moraux et religieux, destinés à l'enfant trouvé et abandonné, à l'orphelin, au jeune délinquant. Il fait remonter jusqu'à Constantin la préoccupation des secours donnés à l'enfance. L'exposition, si générale dans le monde païen, continue dans l'ère chrétienne, mais elle a changé de nature; au lieu d'exposer les nouveau-nés aux bords des fleuves, sur la grève des mers ou sur la lisière des forêts, à la dent des bêtes féroces ou aux serres des oiseaux de proie, on les dépose à la porte des églises. Là, du moins, on était sûr que les vagissements de l'innocente créature trouveraient des entrailles accessibles à la miséricorde. Un lit était dressé pour les recevoir à l'intérieur des églises ou sous le porche du lieu saint, et un *étal* devant la porte des Maisons-Dieu. L'auteur soutient que, contrairement à l'opinion commune, les secours aux orphelins sont aussi anciens que la prédication de l'Évangile, encore bien que la première maison d'orphelins connue en France, l'hôpital de l'Esprit de Montpellier, ne remonte pas au-delà du XIIe siècle. Lyon devance d'un siècle la fondation de saint Vincent-de-Paul.

Il ne s'agit pas seulement de recueillir ces enfants, trouvés, abandonnés et orphelins, il faut leur apprendre à travailler, et c'est ici que la question de l'enseignement professionnel vient éclairer, par l'histoire des établissements charitables, un large côté de l'horizon de l'économie sociale

Digitized by Google

et de l'état moral des classes ouvrières, dans un temps où la science économique est encore si loin d'avoir un nom. C'est ce qui nous détermine à donner quelques développements à l'exposé des faits.

On envoyait les orphelins faire l'apprentissage d'un métier hors de la maison hospitalière, lorsqu'à l'hôpital de la *Trinité*, fut soulevée la question de savoir, si les enfants devaient aller chercher l'éducation dans l'atelier, ou si l'atelier devait venir trouver l'enfant dans l'établissement hospitalier. Le parlement, en 1545, décide que les enfants recevront l'instruction professionnelle dans l'intérieur de la maison, en motivant sa décision sur les *faits* de l'époque : il constate que sur les enfants qui ont été mis *apprentifs* et *à métier*, hors de l'hôpital, les deux tiers se sont *départis* des services de leurs maîtres et *fuis*, les uns *mus par malice*, les autres par suite de mauvais traitements, *et aucuns par suscitation* des père et mère ou autres parents, d'autres étaient retournés *mendier et dérober, comme le faisaient au précédent*; d'autres, enfin, changeaient de métier plusieurs fois, ce qui prolongeait la dépense.

Puis le Parlement s'occupe de la rédaction des statuts d'organisation intérieure de l'enseignement professionnel à l'hôpital de la *Trinité*, et c'est à cette occasion que la pensée des statuts constatait les faits du dehors, contre lesquels ils se proposaient de réagir. On y voit qu'à Paris la cherté de la production était excessive : elle tenait à la disette des travailleurs, à l'oisiveté, à l'inconduite des ouvriers, que les statuts signalent comme *mal instruits* et *mal complexionnés, se débauchant, habitant les ta-*

Digitized by Google

vernes et les lieux publics les fêtes et jours ouvrables. De plus ceux-ci exigeaient un salaire exorbitant. « Quand les« dits enfants, disent les statuts, auront été appris et en« seignés ès-métiers, les ouvrages seront à meilleur mar« ché et de moindre prix, attendu qu'il s'en fera quantité « audit hôpital. »

Leur apprentissage achevé, les enfants travailleraient pour leur compte, et pourraient *tenir ouvroir*, ou se placer chez des *maîtres ouvriers :* « Ces enfants, ajoutent les « statuts, *nourris en sobriété et travail retiendraient « quelque chose de cette nourriture.* » Et alors, les maîtres de métiers ne seraient plus contraints de se servir d'apprentis et ouvriers qui se débauchent et demandent salaire à trop haut prix.

Les statuts ne s'arrêtent pas là ; ils signalent que les jeunes ouvriers se mariaient à leur sortie d'apprentissage avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans, *avec des filles aussi pauvres qu'eux,* de sorte que, peu de temps après, ils avaient grand nombre d'enfants, qu'ils ne pouvaient nourrir par la grande dépense *en laquelle ils étaient accoutumés dès leur jeunesse, et étaient contraints de mendier ou faire mendier leursdits enfants.* Pour remédier à ce mal, les statuts exigeaient que les enfants qu'on instruisait à l'hôpital, y formassent un pécule de réserve du *profit de leur industrie*, destiné à composer leur *dot.* Une autre partie des gains des enfants devait servir à couvrir leur dépense.

Enfin les statuts prévoyaient le cas où la classe ouvrière s'écrierait que l'hôpital de la *Trinité* allait avilir le prix de la main-d'œuvre et faire au commerce une concurrence

Digitized by Google

préjudiciable. Ce cas échéant, on ferait venir des ouvriers de l'étranger pour enseigner les enfants et on ne confectionnerait que des objets destinés à faire concurrence à l'industrie étrangère. Mais malgré toutes ces garanties, les maîtres ouvriers s'émeuvent, s'irritent, s'insurgent; les chefs d'ateliers de l'hôpital sont harcelés et vilipendés le jour, *guettez la nuit, menassez d'être tuez* par les maîtres et compagnons de la ville de Paris. Un arrêt du Parlement du 12 mars 1531 fait défense aux agitateurs *de troubler* ou *empêcher les maîtres en l'enseignement et doctrines des métiers*. Faut-il s'étonner que de tels désordres se présentent dans ces temps de monopole industriel, lorsqu'en plein XIXe siècle, sous l'empire de la liberté de la concurrence et du travail, nous avons vu en 1848 les mêmes clameurs, les mêmes menaces, les mêmes violences contre le travail des établissements pénitentiaires, charitables et religieux; et ce qui est plus surprenant encore, lorsque nous avons vu la révolution de 1848 inaugurer la seconde ère républicaine de la France, non plus en défendant aux agitateurs, comme le Parlement en 1531, de troubler l'exercice du travail, mais en érigeant ces désordres en droits, ces violences en doctrines, par l'interdiction de la liberté du travail et de l'enseignement industriel à la réforme pénitentiaire et à la charité chrétienne!

Une chose nous a surtout frappé, dit M. Martin-Doisy, dans l'histoire étudiée à notre point de vue. Nous avons été stupéfait de découvrir que les utopies qu'on donnait aujourd'hui pour neuves, étaient vieilles et mises hors de service, à raison de leur impuissance ou de leurs folies;

Digitized by Google

si vieilles, qu'il en est plusieurs qui sont tombées sous les sifflets des athéniens, provoqués par d'inimitables plaisanteries.

M. Martin-Doisy préfère beaucoup, de notre temps, l'apprentissage et l'exercice du travail agricole à l'atelier industriel pour les enfants trouvés, les orphelins aussi bien que pour les jeunes délinquants. Aussi toutes ses sympathies sont acquises à la loi du 5 août 1850. Cette loi qui a pour titre et pour objet l'*éducation et le patronage* des jeunes détenus, intéresse à un haut degré les sciences morales, parmi lesquelles celle de l'*éducation* de l'enfance occupe un rang si important et si élevé.

Depuis plus de deux mille ans, l'humanité est en travail d'expériences, de systèmes et de doctrines diverses, pour arriver à jeter les principes fondamentaux de la science de l'éducation de l'enfance, et l'Académie remettait encore récemment à l'étude par un concours public l'examen de l'un des côtés les plus importants de cette science, celui du rôle de la famille dans l'éducation; il y aurait donc eu bien de la présomption, de la part d'une assemblée législative, à vouloir déterminer le *criterium* de l'éducation dans cette branche spéciale, qui tient à la réforme pénitentiaire, et qui ne date que d'hier. La loi de 1850, il faut le reconnaître, n'a touché qu'avec une sage réserve à ce grand problème.

Elle s'est bornée à exiger la spécialité d'établissements pénitentiaires pour les jeunes délinquants; à prescrire leur éducation en commun; et enfin à demander à cette éducation en commun, d'être morale, religieuse, professionnelle, surtout dans le sens agricole, et suffisamment répressive par les sévérités de sa discipline.

Digitized by Google

Mais loin de croire que le gouvernement eût la science *infuse* de l'éducation pénitentiaire, la loi du 5 août a voulu, en provoquant auprès des établissements *publics* les fondations d'établissements *privés*, que l'administration, aussi bien que les fondateurs de ces établissements privés, se mît à l'étude et à l'essai des meilleures méthodes (1).

Ce n'est pas seulement en France, c'est en Europe que la science fait appel à l'esprit d'initiative et d'émulation de tous les fondateurs d'établissements pénitentiaires de jeunes détenus, pour l'éclairer par leurs études, par leurs essais, par leurs résultats. C'est ainsi qu'en août 1856, lord Standley inaugurait à Bristol la première assemblée de l'*Union réformatrice national,* ayant pour objet de former un centre d'enquête permanente sur les divers essais et établissements d'éducation pénitentiaire des jeunes dé-

(1) La loi du 5 août n'impose à aucun établissement privé de jeunes détenus une formule de réglement, un système d'éducation, un mode de discipline : respectant complètement, à cet égard, l'initiative du fondateur, elle lui demande (art. 6) seulement de *produire* ses *statuts et réglements intérieurs* à l'administration ; ce qui implique le devoir pour l'administration d'écarter tout ce qui ne serait pas conforme au caractère moral, religieux, professionnel et répressif que doit nécessairement revêtir l'éducation pénitentiaire. La diversité des régimes disciplinaires ne peut se manifester que parmi les établissements privés où elle témoigne de l'esprit d'initiative et d'émulation ; l'uniformité, au contraire, doit se rencontrer dans les établissements de l'État. Aussi, par sa disposition finale, la loi du 5 août prescrit, pour les établissements publics, cette uniformité du régime disciplinaire, qu'elle n'admet pas pour les établissements privés.

Digitized by Google

linquants, non-seulement en Angleterre mais à l'étranger, afin de permettre aux fondateurs et directeurs de ces établissements dans les différents pays, de comparer plus facilement les principes et les résultats de leurs systèmes. L'espérance de l'association était d'arriver un jour à la découverte des règles qui, accréditées par le témoignage des résultats comparés, pourraient après la consécration d'une longue expérience, déterminer les meilleures méthodes d'éducation pénitentiaire qu'il s'agirait de propager. Et le noble lord avouait loyalement tout ce qu'on devait déjà à la France et tout ce qu'il était permis d'en espérer.

Mais pour réaliser ces espérances, il importe que le pays prenne au sérieux l'importance de ces fondations, et qu'on s'y rende bien compte des difficultés et de la responsabilité qui s'y rattachent. Il ne faut pas qu'un propriétaire ou un cultivateur, par cela seul qu'il a un domaine et qu'il s'entend assez bien à l'agriculture, puisse se croire en situation de demander et obtenir l'autorisation de fonder une colonie agricole pénitentiaire. Il ne suffit pas de savoir la culture de la terre, on doit encore et surtout connaître celle de l'enfance. Il faut présenter, à cet égard, des conditions d'aptitude, et ne pas paraître complètement étranger par ses antécédents à l'intelligence de la mission spéciale qu'il s'agit de remplir.

Il y a trop d'esprits disposés à assimiler les jeunes délinquants aux enfants trouvés, abandonnés et orphelins. On conçoit que la question de savoir si l'enfant doit aller chercher l'éducation dans l'atelier du dehors ou le recevoir dans l'intérieur d'un établissement, question si souvent débattue

Digitized by Google

depuis l'arrêt précité du Parlement en 1555, ne doive pas être résolue dans un sens absolu. Il peut paraître sage et convenable de ne s'interdire à l'égard de l'orphelin ni le placement en apprentissage, ni l'éducation en commun dans l'établissement hospitalier. Mais il en est autrement pour les jeunes délinquants. Lorsque la dernière statistique des établissements pénitentiaires, dont M. Louis Perrot, directeur de ces établissements, poursuit la publication avec des perfectionnements progressifs qui en accroissent de jour en jour l'utilité, nous accuse pour 1856 sur les 7,908 jeunes garçons détenus dans les établissements, 4,482 jugés pour vol et escroquerie, 376 pour vols qualifiés, 179 pour attentat à la pudeur, 150 pour meurtre, incendie, empoisonnement, pense-t-on qu'on puisse confier ces jeunes malfaiteurs, comme d'*inoffensifs orphelins*, aux propriétaires ou cultivateurs qui les demandent pour les appliquer purement et simplement aux travaux de leurs exploitations rurales. Le travail agricole assurément est préférable au travail industriel pour l'éducation pénitentiaire, mais ces propriétaires et cultivateurs qui réclament les bras des jeunes détenus, croient-ils donc que l'éducation pénitentiaire de ces jeunes détenus ne consiste qu'à leur mettre une bêche ou une charrue en main. On exige un brevet de capacité du plus modeste instituteur rural qui n'est chargé que d'enseigner à lire et à écrire, et lorsqu'il s'agit d'éducation et, non pas seulement de l'éducation première *à faire*, mais *à refaire*, on se croirait de prime abord, sans études ni notions préparatoires, capable d'organiser et de diriger l'éducation pénitentiaire, cette orthopédie morale où il s'agit de redresser les mauvais instincts, de corriger les mauvais penchants d'une na-

Digitized by Google

ture vicieuse et d'une perversité précoce. Il est à regretter que l'on ne se rende pas mieux compte de la ligne *profonde de démarcation* qui sépare le jeune délinquant de l'orphelin ou de l'enfant trouvé (1).

Nous avons cru devoir insister sur ce sujet, parce que la colonisation agricole et pénitentiaire en France des jeunes détenus, si estimée de l'Europe par d'heureux précédents, et celui notamment de la célèbre colonie de Mettray, serait bien vite compromise et déchue, si l'inexpérience et l'inaptitude devaient envahir les fondations de ces établissements privés. La science n'aurait plus à en at-

(1) L'administration a parfaitement établi cette ligne de démarcation dans la circulaire ministérielle du 5 juillet 1853, et a décidé que la loi du 5 août rendait désormais inadmissible le système d'une circulaire antérieure du 3 décembre 1832, pour le placement en apprentissage des enfants acquittés en vertu de l'article 66 du Code pénal. Il est vrai de dire que ce système de placement n'était guère moins illégal en face le texte formel de l'article 66, qui impose l'obligation non-seulement d'*élever*, mais de *détenir* ces enfants, qui prennent le titre de *jeunes détenus* : « La règle établie par la « loi du 5 août (article 3), dit la circulaire du 5 juillet 1853, c'est « que les jeunes délinquants jugés en vertu de l'article 66, que les « tribunaux n'ont point remis à leurs parents, soient *conduits* dans « une *colonie pénitentiaire* pour y être élevés sous *une discipline* « *sévère*. Le placement au dehors de la colonie n'est plus qu'une « *concession exceptionnelle ;* la première condition pour que le « jeune détenu l'obtienne, c'est qu'il la *mérite* par la confiance « qu'on peut avoir dans sa régénération. *Il faut donc que cet enfant* « *ait été soumis à la discipline pénitentiaire pendant une durée* « *suffisamment prolongée. Une discipline qui doit déraciner de* « *mauvaises habitudes et en donner de bonnes, ne saurait exercer* « *une influence sérieuse sans l'action du temps.* » Toutefois, on

Digitized by Google

tendre la découverte d'aucune méthode, ni la réalisation d'aucun progrès.

Je ne voudrais pas donner plus d'extension à ce rapport déjà si étendu sur l'ouvrage de M. Martin-Doisy. Ce que j'en ai dit suffit assurément pour en faire apprécier toute l'importance et l'utilité, aux points de vues historique, scientifique, administratif et pratique. Il doit appeler la sérieuse attention et mériter l'intérêt de tous les hommes préoccupés de ces grandes questions d'assistance matérielle, morale et religieuse, qui se rattachent au soulagement des besoins du corps et de l'âme.

Ce n'est pas un dictionnaire théorique.

« La charité vit depuis dix-huit siècles, dit M. Martin-Doisy ; il « nous a paru utile de proclamer ses œuvres : ce dictionnaire en « est un exposé général. Nous n'avions aucune autorité pour ensei- « gner, nous pouvions nous donner la tâche de rapporteur. La « longueur de notre récit a été la conséquence forcée de notre cu- « riosité de tout connaître. »

Nous pensons néanmoins que si l'analyse avait plus souvent remplacé la citation, l'ouvrage y aurait gagné. Nous aurions aussi désiré un ordre plus méthodique dans la composition de ce dictionnaire.

L'auteur aurait pu, selon nous, prendre un autre cadre, et nous ajouterons même un autre titre. Nous aimons peu

conçoit fort bien à Mettray, par exemple, ces jeunes détenus détachés sur des fermes plus ou moins éloignées, qui dépendent de la colonie, parce qu'ils ont déjà été éprouvés par la discipline de la colonie, qui étend toujours sur eux sa surveillance et la menace de réintégration à l'établissement central. C'est même là une excellente préparation pour l'époque de la sortie définitive.

Digitized by Google

ces mots : *Économie charitable,* par la raison bien simple que nous n'en saisissons pas nettement le sens. M. Martin-Doisy, qui se défend de la prétention de toute préoccupation théorique ou systématique, n'a pas voulu assurément transformer la charité chrétienne en une *science d'Économie charitable,* qui s'élèverait à côté de celle de l'*Économie politique.* La charité chrétienne n'est et ne sera jamais une science, par la raison bien simple qu'elle est *une vertu!*

Il y a aussi peut-être dans cet ouvrage trop de tendance à vouloir faire entrer la charité chrétienne dans les obligations de l'État. La charité qui inscrit au budget les secours dont elle dispose, s'appelle la charité *légale.* Ce n'est plus la charité chrétienne, vertu sublime qui ne doit qu'aux libres et généreuses inspirations de l'esprit évangélique la beauté de son nom et la grandeur de ses œuvres ! Qu'elle soit toujours ce qu'elle fut *dans* saint Vincent-de-Paul et *par* saint Vincent-de-Paul; et gardons-nous d'altérer sa nature, comme essayèrent de mutiler son nom ceux qui crurent qu'avec le mot de *philanthropie* ils allaient effacer du souvenir des hommes ce titre sacré de charité chrétienne que dix-huit siècles y avaient gravé !

CH. LUCAS.

Digitized by Google

Digitized by Google

PARTICULARITÉS INÉDITES

SUR

LE CARACTÈRE ET LES CROYANCES DE J.-J. ROUSSEAU

QUELQUES FRAGMENTS DE SES DERNIERS ÉCRITS;

COMMUNIQUÉ

PAR M. A. GABEREL, ANCIEN PASTEUR A GENÈVE.

Le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau ont été analysés depuis quatre-vingts ans par un si grand nombre de commentateurs, que, de nos jours, les grands écrivains peuvent seuls obtenir l'intérêt du public en lui parlant du philosophe génevois.

Aussi, Messieurs, je n'ai sollicité l'honneur de vous entretenir quelques instants de notre illustre compatriote, que pour vous offrir des traits ignorés de sa vie et quelques fragments inédits de ses œuvres.

J'ai trouvé ces choses nouvelles concernant Rousseau dans les archives de Neufchâtel, de Genève, de Chambéry et de Turin, ainsi que dans les papiers de plusieurs familles génevoises, dont les ancêtres eurent des relations intimes avec l'infortuné philosophe.

Digitized by Google

Muni de ces pièces authentiques, j'aurai l'honneur d'attirer votre attention sur les faits suivants :

La conversion de Rousseau au catholicisme;

Les relations de Rousseau et de Tronchin;

Les bizarreries du caractère de Rousseau;

Les scènes qui accompagnèrent la condamnation de l'*Émile* à Paris et à Genève;

Les sentiments philosophiques et religieux de Rousseau pendant les dernières années de sa vie.

Ces documents, Messieurs, me paraissent développer et compléter, à divers égards, la biographie de Rousseau, et c'est à ce titre que j'ose solliciter votre indulgence pour ce travail.

I.

CONVERSION DE ROUSSEAU.

Dans le premier livre de ses *Confessions*, Rousseau raconte en grand détail les motifs pour lesquels il s'enfuit de Genève à l'âge de seize ans. Le maître graveur chez lequel il faisait son apprentissage le rouait de coups; ses parents ne prenaient aucun soin de lui. Afin d'éviter un châtiment cruel, il s'enfuit et se réfugia chez un curé des environs de Genève, nommé M. de Pontverre. M. de Pontverre voulant faire un prosélyte de cet enfant abandonné, l'envoie auprès de Mme de Warens à Annecy; cette dame le reçoit avec beaucoup d'affection et l'expédie à Turin. Rousseau fait ce voyage, entre dans l'hospice des catéchumènes, et au bout de deux mois d'une instruction mêlée des plus étranges scènes, il abjure le protestantisme.

Pour compléter le récit des *Confessions*, voici deux

Digitized by Google

pièces nouvelles : d'abord la lettre écrite à Mme de Warens (1) par le curé Pontverre.

« Madame,

« Je vous envoie J.-J. Rousseau, de Genève, jeune homme qui a déserté son pays ; il me paraît d'un heureux caractère. C'est encore Dieu qui l'appelle à Annecy. Tâchez de l'encourager à embrasser le catholicisme, c'est un triomphe quand on peut faire des conversions. Vous concevez aussi bien que moi, que pour ce grand œuvre auquel je le crois àssez disposé, il faut tâcher de le fixer à Annecy, dans la crainte qu'il ne reçoive ailleurs quelques mauvaises instructions. Ayez soin d'intercepter toutes les lettres qu'on pourrait lui écrire de son pays, parce que se croyant abandonné, il abjurera plus tôt. Je remets le tout entre les mains du Dieu tout-puissant et les vôtres que je baise.

« V. T. H. S. De Pontverre. »

Le séjour de Rousseau à l'hospice des catéchumènes le Spirito-Santo, de Turin, a laissé la trace officielle suivante.

Le registre de l'année 1728 porte ces mots en français :

« J.-J. Rosseau, de Genève, calviniste, est entré à l'hospice à l'âge de seize ans, le 12 avril 1728, abjura les erreurs de la secte le 21, et le 23 du même mois lui fut administré le saint baptême, ayant pour parrain le sieur André Ferrero, et marraine Françoise-Christine Rora. »

Ce document irrécusable montre que Rousseau n'a passé que onze jours à l'hospice des catéchumènes. Il affirme toutefois à plusieurs reprises, qu'il y séjourna deux ou trois mois, et ce laps de temps est nécessaire pour encadrer les faits multipliés qui se passèrent durant ce séjour.

Je ne voudrais point suspecter la véracité de Rousseau ;

(1) *Mémoires de Mme de Warens*, archives de Chambéry.

Digitized by Google

il nous dit lui-même qu'il écrivit le premier livre des *Confessions* à l'âge de cinquante-six ans, après un laps de quarante années. L'on comprend dès lors que les erreurs de dates et les confusions de lieux sont inévitables, sans que la bonne foi de l'auteur puisse être attaquée.

II.

DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL DE ROUSSEAU.

Après deux années misérablement employées à Turin, Rousseau revint à Annecy. Mme de Warens le reçut comme un fils. Il passa doucement chez elle la meilleure partie de sa jeunesse sans rien faire, et perdit ainsi un temps qu'il regretta vivement plus tard. Il avait vingt ans. Sa timidité, sa sauvagerie, son mutisme obstiné, dès qu'il s'agissait d'études, mécontentaient fort sa protectrice. En fera-t-elle un abbé, un commis, un ingénieur?.... Mme de Warens consulte à ce sujet un sien cousin, M. d'Aubonne, agréable versificateur. Ce monsieur interroge le jeune sauvage, puis prononce son arrêt.... J.-J. Rousseau est un garçon sans idées, très-borné, s'il n'est pas tout à fait inepte.... Ne blâmons pas trop M. d'Aubonne. Rousseau, questionné sur un sujet littéraire, ne répondait mot, et l'on conçoit qu'il est difficile d'augurer favorablement d'un jeune homme de vingt ans, qui ne veut point parler et ne sait pas écrire.

Toutefois l'instinct de l'adolescent timide lui fait concevoir qu'il n'est pas voué pour toujours à une médiocrité impuissante.

M. d'Aubonne envoie à Mme de Warens une comédie de sa façon. Jean-Jacques la lit et prenant la plume : — « Voyons, se dit-il, si je suis aussi bête que l'affirme M. d'Au-

Digitized by Google

bonne : je veux faire une pièce comme lui. » Aussitôt il invente un sujet, le distribue en scènes logiquement agencées, et ne pose la plume qu'après avoir terminé son œuvre qu'il intitule : *Narcisse ou l'Amant de lui-même*.

Cette comédie, qui fut imprimée en 1756 avec de nombreuses corrections grammaticales, renferme des germes de talent : c'est une pierre d'attente pour l'avenir, mais elle ne fait nullement présager la grandeur du génie de Rousseau.

En 1740, Rousseau, âgé de vingt-huit ans, écrivait le français d'après les directions des bons abbés savoisiens, ses précepteurs. Il se trouvait à Paris et colportait ses idées sur la musique. Une circonstance des plus favorables lui ouvrit les yeux sur son ignorance de sa langue maternelle.

Je ne sais pourquoi il n'a pas jugé à propos de raconter dans les *Confessions* le fait suivant relaté dans la correspondance d'un de ses amis, M. de Conzié, d'Annecy, car ce fait jette un grand jour sur son développement intellectuel, qui ne s'explique pas très-bien par la seule lecture des *Confessions* : « Notre Jean-Jacques, dit M. de Conzié, voulait faire imprimer comme ballon d'essai une méthode nouvelle pour apprendre la musique. Heureusement qu'il tomba entre les mains de l'abbé Desfontaines, critique aussi instruit que sévère. Cet habile grammairien jugeant qu'il y avait beaucoup d'étoffe chez ce jeune homme, pulvérisa son ouvrage et lui fit comprendre qu'il ne savait pas un mot de français. Il le conjura d'étudier la grammaire, puis de lire beaucoup, de bien lire avant de s'essayer de nouveau comme écrivain. »

Ces conseils paternels furent appréciés à leur juste valeur. Rousseau changea totalement son régime intellectuel ; il

Digitized by Google

employa les heures qu'il passait auparavant dans la rêverie; il surmonta toutes les difficultés de la grammaire, et pour adoucir l'aridité de ces études, il choisit comme thèmes d'application les plus beaux morceaux de Montesquieu, de Bossuet et de Voltaire : « Le goût, dit-il, que je pris à ces lectures, m'inspira le désir d'écrire avec élégance, et de tâcher d'imiter le beau coloris de Voltaire dont j'étais enchanté. Ainsi se développa le germe de littérature et de philosophie qui commençait à grandir dans ma tête. »

Dès que Rousseau eut acquis la conscience de ce que pouvait son esprit, il choisit un genre de vie qui devait le rendre actif et fécond. Les jours d'autrefois misérablement perdus pèsent sur son âme. Il prend l'habitude de méditer à toute heure, durant le jour, en copiant de la musique, pendant ses longues insomnies. A la promenade, aux champs, sur la montagne, dès qu'une pensée naît dans son imagination, il l'écrit sur un lambeau de papier, sur des cartes à jouer dont ses poches sont abondamment pourvues, ou sur la page d'un livre de compte, au milieu des chiffres et des détails du ménage. Rarement le premier jet lui semble propre à être conservé : il polit, il change sa phrase, la surcharge de ratures, et lorsque enfin elle lui paraît avoir la clarté, la force et l'harmonie désirables, il la copie avec une écriture que ne désavouerait pas le plus habile calligraphe, et la conserve pour l'insérer à sa place naturelle dans un ouvrage futur.

La bibliothèque de Neufchâtel et les héritiers de Moultou conservent un grand nombre de ces autographes, où Jean-Jacques déploie cette inaltérable patience de correction. En voici un exemple que je crois inconnu.

Digitized by Google

Rousseau se promenait dans une forêt du Jura. Il arrive devant une éclaircie où les fleurs sauvages croissent en profusion. Leur aspect le frappe, il veut les dépeindre. Il inscrit sur la première carte : « Devant moi s'étalait l'or du superbe genêt et la pourpre de la modeste bruyère. » Il n'est pas satisfait.

Une seconde carte porte : « Le splendide genêt doré et la bruyère éclatante. »

Une troisième feuille présente : « Mes yeux étaient frappés par l'or du genêt sauvage et la pourpre des stériles bruyères. »

Enfin se débarrassant du poids des adjectifs, il arrive à cette phrase : « Devant moi s'étalait l'or des genêts et la pourpre des bruyères, »... et présente l'un des plus purs échantillons de la prose descriptive.

Si Rousseau ne parvint à son entier développement que sur les limites de l'âge mûr, il regagna rapidement le temps perdu, et dans peu d'années atteignit le premier rang parmi les écrivains et les philosophes. Tous ses ouvrages sont familiers à tous les penseurs. Mais il existe une collection de pièces encore inédites, et dont l'étude et le choix seraient d'un grand intérêt pour l'histoire intime du siècle passé.

Nous voulons parler des lettres adressées à Rousseau.

Ces lettres qui contiennent plus de deux mille pièces se trouvent à la bibliothèque de Neufchâtel. Ces lettres sont écrites par des souverains, des princes, des grands seigneurs, par des philosophes et des poètes, des jésuites et des pasteurs réformés, des artisans et des académiciens, des femmes de lettres et de bonnes ménagères. Les rois prennent la plume pour réfuter le système politique de

Digitized by Google

Rousseau, les citoyens l'honorent ou le maudissent, les hommes de lettres lui demandent des conseils, et les ouvriers lui adressent des pages empreintes de la plus naïve reconnaissance.

Dans ces lettres se rencontrent la haine, l'admiration exclusive, la passion aveugle et l'amitié éprouvée, l'appréciation raisonnable et la critique amère... Toutes les questions concernant le monde extérieur, la conscience, les affections, la philosophie, y sont agitées sous toutes les formes. Dans ces lettres se révèle un fait qui domine toute la carrière de Rousseau : c'est que ce prodigieux écrivain, si puissant dans la conception de sa pensée, si persévérant et si tenace dans le perfectionnement de ses œuvres,..... Rousseau demeure toujours à la merci des impressions extérieures, elles le dominent tout entier, il n'a aucun empire sur lui-même. Dans les affaires de la vie pratique, il ne sait ni combattre ses impressions, ni les analyser pour démêler la vérité de l'erreur. Et chose bizarre! ces impressions qui, chez les hommes à caractère faible, s'évanouissent aussi promptement qu'elles naissent, demeurent à poste fixe chez Rousseau, le tourmentent et l'égarent durant des mois et des années. On dirait que sa conscience et son imagination ressemblent à la mémoire des enfants qui, frappée par un incident étrange, conserve jusqu'à l'extrême vieillesse les souvenirs marquants du premier âge.

III.

CARACTÈRE DE ROUSSEAU.

Rousseau présenta dans son caractère plusieurs traits aussi saillants que bizarres.

Digitized by Google

On retrouve en lui : une extrême simplicité, accompagnée d'un désintéressement complet en matière d'argent;

Une timidité que rien ne peut vaincre;

Une susceptibilité maladive, qui prend les proportions d'une idée fixe et transforme ses amis en adversaires acharnés à sa perte.

Permettez-nous de vous présenter sur ces divers points quelques anecdotes que nous avons lieu de croire inédites. Elles sont extraites des lettres que MM. Moultou, Mouchon, Necker et Prévost, génevois vivant à Paris dans l'intimité de Rousseau, écrivaient à leurs amis de Genève.

Moultou, 1761.

« Notre Jean-Jacques conserve à Paris la simplicité de la vieille cité. Hier, je causais avec Mercier : — Je veux, dit-il, faire son portrait dans mon tableau de Paris. Que dites-vous de ce morceau ? Jean-Jacques est coiffé d'une petite perruque ronde qui lui ôte le trait le plus saillant de sa physionomie, c'est-à-dire la noblesse et la forme antique de son front; il se revêt d'habits simples, unis, bruns, sans l'épée, quoique ce soit la mode universelle.... J'ajouterai que l'autre jour, vers le Palais-Royal, je le quittai, et un élégant me dit : — Vous étiez avec votre tailleur.

« — Vraiment, savez-vous que c'est Jean-Jacques !

« — Jean-Jacques ! quelle bonne fortune, il faut que je le voie... Il courut précipitamment à lui, tourna trois fois autour de sa personne, ce qui inquiéta fort notre ombrageux philosophe. »

La simplicité et la frugalité de Rousseau sont des faits populaires. Il existait à Genève une ordonnance somp-

Digitized by Google

tuaire du temps de Calvin, « défendant d'avoir à dîner plus de deux plats, viandes et légumes, sans autre. » Cet usage fut sévèrement conservé par Rousseau, et l'aventure suivante dont M. de Rulhières fut le héros, dépeint assez bien le ménage du philosophe.

Rulhières composait sa comédie du *Défiant;* désirant étudier Rousseau, il demande à Moultou une lettre d'introduction auprès de son ami. Moultou l'accorde et prévient Rousseau du projet de Rulhières. Celui-ci arrive chez le philosophe à onze heures du matin. Jean-Jacques lui ouvre :

« — M. de Rulhières ! que venez vous faire céans? si c'est pour dîner, il est trop tôt.... Si c'est pour me voir et m'étudier, je suis prévenu, il est trop tard.

« — Monsieur, croyez bien que je respecte trop votre renommée et votre caractère pour me permettre...

« — Entrez donc, Monsieur, et si vos habitudes de grand seigneur ne vous empêchent pas d'assister à un repas de génevois, nous pourrons causer.

« — Trop heureux, Monsieur Rousseau.

« — Ma chère, dit alors Jean-Jacques à Thérèse, as-tu soigné convenablement la soupe? ne change rien. A la génevoise, comme toujours.

« — Nous dînâmes avec deux plats, continue Rulhières, mais dans ce modeste intérieur tout étincelait de fraîcheur et de propreté, je lui en fis mon compliment... Habitudes d'enfance, souvenir du logis paternel, comme tout le reste.

« Le dîner terminé : — Eh bien ! M. de Rulhières, vous voilà suffisamment instruit des secrets de ma maison ; je défie votre sagacité d'y jamais rien trouver qui puisse servir

Digitized by Google

à la comédie que vous faites..... Bonsoir, Monsieur; allez finir votre *Défiant*.

« — Je vais vous obéir; mais pardon, mon cher Monsieur Rousseau, est-ce *Défiant* ou *Méfiant* qu'il faut dire? un habile grammairien me rend perplexe à cet égard.

« — Comme il vous plaira, Monsieur; bonsoir! »

Cette simplicité dans son mode de vivre intérieur, Rousseau la porta dans sa carrière littéraire; jamais il ne rechercha les regards de la foule ni les applaudissements (1).

Un jour, en 1763, des graveurs distingués le prièrent de leur accorder quelques séances, pour dessiner son profil, et frapper une médaille en commémoration de l'*Émile :*

« — Allez, Messieurs, leur dit Rousseau, vous vous moquez avec votre médaille!.... Ah! s'il reste de moi un bon souvenir dans le cœur de quelques honnêtes gens, c'est la seule médaille que j'ambitionne! »

Le revenu de Rousseau ne s'éleva jamais à plus de 1,300 livres, dont 700 provenant de l'héritage de sa mère, et 600 d'une pension que lui faisait le libraire Michel Rey, d'Amsterdam.

Si Rousseau était très-susceptible et fort exigeant quant aux procédés et aux égards qu'il estimait lui être dus, il ne pouvait souffrir qu'on humiliât injustement des personnes incapables de se défendre.

En voici un exemple assez remarquable que rapporte Moultou :

« Notre ami est rentré l'autre soir dans un état d'exaspération dificile à décrire; il sortait d'un dîner avec d'Holbach,

(1) *Bibliothèque de Neufchâtel, lettres de Beauchâteau.*

Digitized by Google

Diderot, Saint-Lambert et l'abbé Raynal...: — Représentez-vous, nous dit-il, qu'un curé de campagne se trouvait parmi les convives !!

« Je ne pouvais m'expliquer sa présence, lorsqu'après le dîner ce personnage sort un manuscrit de sa poche : c'était une tragédie de sa façon, précédée d'un discours sur les compositions théâtrales, dont voici la substance :

« Je distingue comme suit la tragédie et la comédie.

« Dans la comédie il s'agit d'un mariage, et dans la tragédie d'un meurtre..... toute l'intrigue dans l'une et dans l'autre roule sur cette péripétie....

« Épousera-t-on ? N'épousera-t-on pas ?

« Tuera-t-on ? Ne tuera-t-on pas ?

« On épousera..... On tuera..... Voilà le premier acte.

« On n'épousera pas.... On ne tuera pas. Voilà le second acte.

« Un nouveau moyen d'épouser et de tuer se présente. Voilà le troisième acte.

« Une difficulté nouvelle survient à ce qu'on épouse ou qu'on tue ; c'est le quatrième acte.

« Enfin de guerre lasse, on épouse ou l'on tue ; c'est le cinquième acte.

« Cette poétique parut si originale à nos Messieurs, qu'ils persiflèrent de la manière la plus piquante le pauvre curé.

« — Quant à moi, continue Jean-Jacques, je n'avais pas dit le mot, pas remué dans mon fauteuil ; mais n'y pouvant plus tenir, je me lève, j'arrache au curé son manuscrit en lui disant : Monsieur, votre pièce ne vaut rien, votre discours est une extravagance ! Tous ces Messieurs

Digitized by Google

se moquent de vous, sortez d'ici, allez vicairier dans votre village.

« Le curé est sorti aussi confus qu'irrité. Et me tournant vers mes collègues : — Messieurs, leur ai-je dit, ce brave homme est un ministre de la religion qu'on doit respecter, et qui ne doit rien faire pour altérer ce respect ; et vous, vous êtes des philosophes graves dans vos personnes et dans vos écrits, et de semblables plaisanteries doivent vous être interdites.

« Je ne sais trop si je ne les ai pas blessés, mais j'ai pris mon chapeau et je suis sorti brusquement. »

Cette susceptibilité maladive prit, comme nous l'avons dit, le caractère d'une hallucination mentale bien positive. Rousseau crut de bonne foi que le monde entier était conjuré pour le perdre. Le fantôme de l'ennemi se dressa visible à ses côtés, et sa carrière fut irrévocablement troublée.

Nous ne voulons pas affirmer que Rousseau n'ait pas eu beaucoup d'ennemis et de détracteurs ; mais chose singulière, en général, il juge raisonnablement les procédés réels, et réserve ses terreurs et ses colères pour les choses fictives.

En voici trois exemples absolument inédits (1).

A Paris, vivait, en 1770, un génevois, M. Coindet, caissier de la maison de MM. Necker et Thélusson. M. Coindet rendait à Jean-Jacques tous les services imaginables et lui épargnait une foule de choses pénibles dans ses affaires pécuniaires. Un jour Rousseau lui écrit ce billet :

« Mon cher Coindet, je suis à Paris : un grand danger me me

(1) *Correspondance du docteur Coindet.* — Genève.

Digitized by Google

nace. Venez me voir, non pas à l'appartement accoutumé, mais suivez le porteur et frappez à la porte en demandant M. Jacques ... non M. James !... »

Coindet court au rendez-vous et trouve l'infortuné visionnaire bouleversé de la rencontre d'un inconnu qui, dans les bois de Montmorency, l'avait regardé attentivement et s'était retourné deux fois pour le considérer à son aise.... Il se croyait poursuivi et sur le point d'être arrêté.

Lapidation de Motiers.

On sait que durant son séjour à Motiers-Travers (Neufchâtel), Rousseau faillit être lapidé. Le clergé neufchâtelois et le gouvernement de Genève ameutèrent contre lui, dit-on, la population; ils se vengèrent ainsi des traits irréligieux que renferment les lettres de la montagne.

Les apologistes de Rousseau assimilent la conduite des protestants à celle des inquisiteurs espagnols.

Effectivement on avait trouvé un matin la galerie de la maison de Rousseau jonchée de pierres; il avait entendu le bruit des assaillants, et un caillou brisant ses vitres avait effleuré sa joue..... Tremblant pour sa vie, il voulait quitter précipitamment la contrée.

Voici maintenant les véritables proportions de cet attentat qui a donné naissance aux plus fougueuses apostrophes contre le fanatisme des Suisses protestants.

A Genève, en 1840, vivait une femme âgée de quatre-vingt-dix ans; elle était originaire de Motiers-Travers, et dans son enfance elle avait beaucoup connu Rousseau. Elle nous a maintes fois raconté l'attentat des pierres en ces termes. Permettez-moi, Messieurs, de ne rien changer à son naïf langage :

Digitized by Google

« Ah ! nous étions de vilains polissons dans le village pour tourmenter ainsi ce bon M. Rousseau ; on le disait un peu timbré, il se croyait toujours poursuivi par ses ennemis, et pour lui faire peur, les filles et les garçons se cachaient derrière les sapins et lui criaient : Prenez garde, Monsieur Rousseau, demain ils viendront vous prendre ! Et c'était d'autant plus mal à nous, que ce bon M. Rousseau se dépouillait de tout pour les pauvres ; il partageait son dîner avec les plus misérables, et bien souvent, ayant faim à la maison, c'est lui qui nous a nourris. Quant à l'affaire des pierres, c'est Thérèse qui nous les a fait porter sur la galerie dans nos tabliers ; c'est nous qui en avons jeté deux ou trois petites contre les vitres, et nous avons bien ri quand nous avons vu le lendemain M. le châtelain qui mesurait les cailloux posés dans la galerie, croyant qu'ils avaient brisé les fenêtres, comme si des pierres grosses comme le poing pouvaient passer par des trous de noix ; et puis M. Rousseau avait l'air si épouvanté qu'on s'étouffait de rire.... Mais quand il est parti quelques jours après et que nous n'avons plus rien reçu à manger, on a eu pour longtemps à se repentir de nos sottises. »

Voici, Messieurs, une dernière anecdote qui établit la persistance de ces hallucinations de Rousseau concernant ses prétendus ennemis.

Les Génevois célèbrent régulièrement l'anniversaire d'une victoire qu'ils remportèrent, le 12 décembre 1602, sur le duc de Savoie qui donnait l'assaut à leur ville. Cette victoire nommée l'Escalade, valut à Genève deux cents ans de liberté. On fête son souvenir dans les familles génevoises par des chants, des récits de circonstance, que termine un

Digitized by Google

modeste banquet dont un dindon forme invariablement la principale pièce. A l'étranger, les Génevois se recherchent et se réunissent le soir du 12 décembre.

Rousseau ne manqua jamais de célébrer cette fête de famille ; il avait un véritable culte pour les souvenirs historiques de son pays.

« Le 12 décembre 1602, écrit-il, la nationalité génevoise reçut le baptême de sang : cette nuit place nos ancêtres à côté des hommes de Sempach et de Morgarten ; ils défendirent leur indépendance en gens qui ne comprennent pas que leur vie puisse être séparée de leur liberté. »

En 1775, Moultou et plusieurs de ses amis génevois se trouvaient à Paris. On devait se réunir le 12 décembre chez M. Thélusson, et la fête promettait d'être joyeuse. Sept heures sonnent... Rousseau n'arrive pas... Huit heures sont passées, Jean-Jacques n'est pas venu... La dinde se racornit. Enfin M. Moultou prend un fiacre et court au logis où Rousseau descend d'ordinaire à Paris. Arrivé sur le carré, un fumet de rôti le frappe : il entre et trouve le philosophe seul à table devant un dindon... « — Mais, mon cher Jean-Jacques, comment pouvez-vous causer ce chagrin à vos bons amis qui vous attendent avec inquiétude !... — Voyez, mon cher Moultou, je n'ai plus d'amis au monde à qui je puisse me fier ; aussi j'ai voulu souper ce soir avec un convive qui certes ne répètera pas mes paroles. » Et toutes les instances furent inutiles. Rousseau acheva son souper solitaire....

Rousseau a très-souvent dépeint lui-même son extrême timidité ; en voici un trait de plus pour achever de le caractériser sous ce rapport.

La commune de Couvet (Neufchâtel), lui décerne en

Digitized by Google

1763 la bourgeoisie d'honneur. Très-flatté de cette démonstration, Rousseau veut faire une visite de remercîments à ses nouveaux combourgeois. Il prépare un petit discours et part en char-à-bancs conduit par M. Vincent Coulin, un des notables du voisinage : « Jamais, dit M. Coulin, je ne vis une angoisse pareille; ce pauvre M. Rousseau répétait tout le long de la route son discours, et lorsqu'un mot lui échappait, des gouttes de sueur mouillaient ses tempes, il reprenait son manuscrit avec une impatience fiévreuse; il en vint à bout et prononça son allocution qui fit le plus grand plaisir à Messieurs de Couvet. »

On a toujours représenté Rousseau comme dévoré d'un intolérable orgueil. Qu'il ait manifesté ce défaut, nous ne le nions pas, mais combien d'hommes sauraient demeurer humbles de cœur au milieu d'une renommée égale à la sienne. Toutefois, les hommes qui l'ont approché et qui ont vécu dans son intimité durant les dernières années de sa vie, le jugent avec modération sur ce point.

Voici l'opinion du professeur Pierre Prévost, que les Génevois vénèrent, parce qu'il a introduit dans leur Académie le spiritualisme de l'école écossaise.

Il se trouvait à Paris et voyait souvent Rousseau qui lui parlait à cœur ouvert et, malgré la différence d'âge, acceptait volontiers ses critiques et ses observations philosophiques.

Un jour M. Prévost entre à l'improviste et trouve Jean-Jacques la figure bouleversée, assis devant son feu, lacérant les pages d'un manuscrit et lançant les premières dans le foyer.

M. Prévost les saisit à la volée.

Digitized by Google

« — Eh ! mais, Monsieur Rousseau, que faites-vous là.... vous détruisez peut-être un chef-d'œuvre?

« — Non, non, cela ne vaut rien ! ce travail fera mon malheur ! Au feu !

« — Non pas au feu, et si vous n'en voulez rien faire, faites-moi cadeau de ces feuilles....

« — Eh bien ! prenez-les, je vous aime assez pour vous les confier.... »

C'était le *Dictionnaire de musique*, dont l'anéantissement était inévitable, si M. Prévost eut retardé de dix minutes sa visite à Jean-Jacques.

IV.

RETOUR DE ROUSSEAU AU PROTESTANTISME.

Agé de quarante-deux ans, Rousseau, parvenu au premier rang parmi les écrivains français, voulut recouvrer les droits de citoyen génevois qu'il avait perdus par suite de son passage au catholicisme.

La loi génevoise n'admettant que les protestants à la bourgeoisie, Rousseau dut rentrer dans l'église de ses pères.

On connaît son argumentation contenue dans les *Confessions :* « La morale de l'évangile est la même pour tous les chrétiens. Les dogmes ne peuvent être expliqués : la fréquentation des incrédules a ranimé ma foi au lieu de l'éteindre. La lecture de l'évangile m'a montré Dieu et le sort véritable de l'homme. Je professe l'essentiel de la religion. La forme est une affaire qui concerne les lois et les usage des humains. »

Digitized by Google

Fort de ces pensées, Rousseau se rend à Genève au printemps de 1754 : il habite Cologny, village voisin de la ville, et se met en rapport avec le pasteur de cette paroisse, M. Maystre, homme âgé, fort conciliant. Celui-ci, après quelques conférences religieuses, fait au *consistoire* le rapport suivant, que nous sortons pour la première fois du registre qui le contient :

« Le 25 juillet 1754, le sieur Jean-Jacques Rousseau, citoyen ayant été conduit en Piémont en bas âge, y avait été élevé dans la religion catholique-romaine, et l'avait professée pendant plusieurs années. Dès qu'il a été éclairé et qu'il en a reconnu les erreurs, il n'en a plus continué les actes. Au contraire, il a dès lors fréquenté assidûment les assemblées de dévotion à l'hôtel de l'ambassade de Hollande, à Paris, et s'est déclaré hautement de la religion protestante. Pour confirmer ces sentiments, il a pris la résolution de venir dans sa patrie, pour y faire son abjuration et rentrer dans le sein de notre Église. Il supplie en conséquence le consistoire de l'exempter de comparaître et qu'il lui plaise de le renvoyer devant une commission particulière. »

Le consistoire délibéra :

« On représente que le sieur Rousseau est maintenant atteint d'une maladie très-dangereuse, que l'on peut user avec lui d'indulgence, qu'il est d'ailleurs d'un caractère timide, et reconnu même par les personnes les plus jalouses de son mérite pour avoir des mœurs pures et sans reproche : on le renvoie en conséquence devant une commission composée de MM. de Waldkirk, Sarasin et Maystre, pasteurs ; Grenus, Pictet et Jallabert, professeurs.

« Il sera réintégré dans la communion de l'église de

Digitized by Google

Genève, s'il satisfait aux diverses questions qu'ils sont chargés de lui adresser. »

Voici comment Rousseau raconte cette séance :

« M. Perdriau, homme aimable et doux, avec qui j'étais fort lié, s'avisa de me dire qu'on se rejouissait fort de m'entendre dans cette petite assemblée. Cette attente m'effraya si fort, qu'ayant étudié nuit et jour un petit discours que j'avais préparé, je me troublai lorsqu'il fallut le réciter, au point de ne pouvoir pas dire un seul mot, et je fis dans cette circonstance le rôle du plus sot écolier. Je répondis bêtement oui ou non aux commissaires.... et je fus admis à la communion. »

Voici maintenant le narré officiel de la comparution du 1er août 1754..... « Le sieur Jean-Jacques Rousseau, ayant satisfait sur tous les points, par rapport à la doctrine, on l'admet à la Sainte-Cène. »

Le formulaire de réintégration dans l'église de Genève, est aussi simple que complet au point de vue protestant.... On demande à l'aspirant s'il admet l'ancien et le nouveau Testament comme *vérité revélée et divine;* l'on ajoute quelques propositions contenant les *grands devoirs de la morale évangélique.*

Rousseau répond affirmativement aux articles de cette profession de foi. Il rentre dans ses droits de citoyen et se trouve entouré des plus douces marques d'affection et de confiance, de la part des pasteurs et des bourgeois admirateurs de son génie.

Digitized by Google

V.

ROUSSEAU. — VOLTAIRE. — TRONCHIN.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE LISBONNE.

Correspondance médicale de Tronchin. — Correspondance de Rousseau avec Tronchin. — Archives du colonel Tronchin. — Lettres de Tronchin à Rousseau (Neufchâtel).

Le docteur Tronchin avait conçu pour Jean-Jacques la plus tendre amitié ; il déployait toutes les ressources de son talent pour soulager les infirmités du grand écrivain. Rousseau payait cette affection de retour, et comme la correspondance imprimée ne renferme qu'une lettre adressée à Tronchin, nous pensons pouvoir offrir quelques fragments de ces pages intimes. La partie la plus saillante de ces lettres concerne Voltaire. Nous sommes en 1756 : le désastre de Lisbonne frappe de consternation le monde entier..... Voltaire compose un poème où il rend la Providence responsable de tous les maux que souffrent les hommes. On sait qu'à ce poème : *la Religion naturelle,* Rousseau répondit par un traité en forme de lettre, où il justifie la Divinité.

Voici maintenant les incidents particuliers qui concernent ces deux publications.

A peine le poème de Voltaire a-t-il paru, qu'un ami de Rousseau, le ministre Roustan le lui envoie avec ces deux mots : « Vos lettres, cher philosophe, sont lues et dévorées par tous nos concitoyens ; laisserez-vous passer sans mot dire ces tristes choses. Je vous signale surtout ce passage :

Quand la mort met le comble aux maux que j'ai soufferts,
Le beau soulagement d'être mangé des vers.

Digitized by Google

Tristes calculateurs des misères humaines,
Ne me consolez point, vous aigrissez mes peines,
Et je ne vois en vous que l'effort impuissant
D'un fier infortuné qui feint d'être content.

Rousseau écrivit son traité et l'envoya à Tronchin avec cette lettre :

Rousseau à Tronchin, 1756.

« Montmorency, 18 août 1756.

« Voici, mon respecté concitoyen, une longue kyrielle à lire pour un homme aussi utilement occupé que vous; mais j'ai droit à vos bienfaits ainsi que le reste des hommes, et j'ai la même confiance en vos bons offices, que le reste de l'Europe en vos ordonnances.

« Voyez donc, je vous en supplie, s'il n'y a point peut-être d'indiscrétion dans le zèle que m'a dicté cette lettre. — Si je suis moins fondé que je n'ai cru l'être, ou que M. de Voltaire soit moins philosophe que je ne le suppose, supprimez la lettre et renvoyez-la moi sans la montrer.

« S'il peut supporter ma franchise, cachetez la lettre et la lui donnez, en ajoutant tout ce que vous croirez propre à lui persuader que jamais l'intention de l'offenser n'entra dans mon cœur.

« Il serait peut-être à désirer pour le public et surtout pour lui-même, qu'il eût reçu de ses amis des représentations pareilles : quelquefois elles eussent servi dans l'occasion de préservatifs. M. de Voltaire ne comprendra-t-il jamais qu'avec quelques ouvrages de moins, il n'en aurait pas moins de gloire et serait beaucoup mieux respecté ! »

La commission était délicate..... La lettre de Rousseau est fort éloquente, lorsqu'il prouve que les malheurs immérités dans ce monde trouvent leur explication par le dogme de l'immortalité de l'âme.

« Non ! s'écrie-t-il, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre ! toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un instant de l'immortalité de l'âme et d'une pro-

Digitized by Google

vidence bienfaisante : je la sens, je la crois, je la veux, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir, et ce sera de toutes les disputes que j'ai soutenues la seule où mon intérêt ne sera pas oublié. »

Rien dans les lignes précédentes ne pouvait offenser Voltaire, mais la suite se trouvait d'une autre nature.

« Il y a, Monsieur de Voltaire, une bien singulière opposition entre vous et moi.... Rassasié de gloire, vous vivez libre au sein de l'abondance. Bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme. Si le cœur ou le corps souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami,..... et vous ne trouvez que mal sur la terre, tandis que moi, homme obscur et pauvre, je médite avec plaisir dans ma retraite, et je trouve que tout va bien..... »

Tronchin n'avait pas une opinion très-favorable touchant le succès de la lettre de Rousseau, aussi lui écrit-il (1) :

« J'ai reçu, mon respectable ami, vos lettres avec l'empressement qui précède et qui suit tout ce qui vient de vous, et avec le plaisir qui accompagne tout ce qui est bien.....

« Je voudrais pouvoir vous répondre du même effet *sur notre ami.* Mais que peut-on attendre d'un homme qui est presque toujours en contradiction avec lui-même, et dont le cœur a toujours été dupe de l'esprit : son sens moral a été, dès son enfance, si peu naturel et si profondément altéré, que son état actuel forme un tout qui ne ressemble à rien. De tous les hommes qui coexistent, celui qu'il connaît le moins, c'est lui-même. Tous les rapports de lui aux autres hommes, et des autres hommes à lui, sont dérangés. Il a voulu plus de bonheur qu'il n'en pouvait prétendre : l'excès de ses prétentions l'a conduit insensiblement à une espèce d'injustice que les lois ne condamnent pas, mais que la raison désapprouve. Il n'a pas enlevé le blé de son voisin, il n'a pas pris son bœuf ou sa vache, mais il a fait d'autres rapines pour se faire une réputa-

(1) Neufchâtel, *correspondance inédite*, 1er septembre 1756.

Digitized by Google

tion que l'homme sage méprise, parce qu'elle est toujours trop chère. Les louanges et les cajoleries de ses admirateurs ont achevé ce que ses prétentions immodérées ont commencé, et croyant en être le maître, il est devenu l'esclave de ses flatteurs. Son bonheur a dépendu d'eux; ce fondement trompeur y a laissé des vides immenses. Il est accoutumé aux louanges, et à quoi ne s'accoutume-t-on pas? La vanité compte pour rien ce qu'elle s'approprie, et pour trop ce qu'on lui refuse. A juger du futur par le passé, notre ami se raidira contre vos raisons, et je n'en augure pas grand'chose. »

Tronchin ne se trompait pas dans ses conjectures. Ayant interrompu sa lettre pour communiquer à Voltaire la dissertation de Rousseau,.... il lui mande :

« Notre ami Gauffecourt a été témoin de la scène lorsqu'il lut votre belle lettre. Si elle ne produit aucun effet, c'est qu'à soixante ans on ne guérit pas des maux qui commencent à dix-huit..... On l'a gâté, on en gâtera bien d'autres. Plaignons-le et conservons-nous toujours dans cette même amitié qui fait une des plus grandes douceurs de ma vie. »

VI.

CONDAMNATION DE L'ÉMILE.

Rousseau publia l'*Émile* et le *Contrat social* en 1761.

Ces deux livres qui renferment de grandes vérités mêlées d'étranges erreurs, opérèrent une véritable révolution dans les esprits.

En les mettant au jour, Rousseau fit un grand acte de courage moral, car il heurtait de front les principes politiques des hommes d'État et les doctrines des philosophes. En politique, la France admettait le droit divin avec toutes ses conséquences. Les peuples étaient la propriété des rois,

Digitized by Google

le souverain était inviolable, lors même qu'il violait les lois de la morale et de la justice.

Rousseau établit le droit des nations d'après lequel les rois et les gouvernements sont faits pour les peuples, et le souverain n'est légitime que lorsqu'il gouverne selon les lois.

Dans l'*Émile*, l'opposition que Rousseau faisait à la philosophie du jour n'était pas moins saillante. Les philosophes, directeurs de l'opinion publique, étaient en majorité matérialistes, incrédules, railleurs, quelques-uns même professaient ouvertement l'athéisme. Rousseau s'élève contre cette triple tendance. Il reproche à Helvétius d'affirmer que la seule chose qui sépare l'homme du singe, *c'est d'avoir le pouce opposable aux doigts.*

A ceux qui nient la distinction du bien et du mal, Rousseau répond par sa magnifique définition de la conscience.

A ceux qui nient Dieu, Rousseau répond en humiliant sa raison devant l'Être des êtres.

A Voltaire, qui vient d'écrire que les actions de Jésus sont dignes d'un échappé de Bedlam, Rousseau répond par son immortelle page sur la majesté des Écritures.

L'*Émile* fut reçu avec un enthousiasme sans égal par le public français.

Voici ce que nous apprend le rapport de la Sorbonne (1) :

« Ce livre, quoique rempli de poisons mortels, est recherché avec le plus vif empressement; chacun veut l'avoir avec soi la nuit comme le jour, à la promenade comme dans son cabinet, à la campagne comme à la ville.... Point d'école plus fréquentée que celle du philosophe de Genève ;

(1) *Correspondance de Moultou*

Digitized by Google

il est comme honteux de ne pas se déclarer du nombre de ses élèves. »

Les encyclopédistes ne virent pas d'un bon œil un semblable succès, et Voltaire résume leur impression dans le billet suivant :

« Avez-vous lu la prose du sieur Jean-Jacques : son *Vicaire savoyard* est digne de tous les châtiments possibles.

« Le Judas nous abandonne, et quel moment choisit-il pour nous abandonner :.... l'heure où notre philosophie allait triompher sur toute la ligne ! »

Les esprits élevés, les amis sincères du bien félicitèrent de leur côté Rousseau et le remercièrent de sa loyale franchise. Et l'un des hommes qui avait entre tous le droit de parler de courage moral, le procureur général de Montclar, rendit solennellement justice à Rousseau.

On sait que M. de Montclar, procureur général au parlement de Provence, travaillait depuis nombre d'années à faire expulser les Jésuites de France, et méprisait les périls que couraient les adversaires de la puissante société.

M. de Montclar disait de Rousseau (1) :

« Je suis enthousiasmé de tout ce qu'il écrit pour prouver qu'il y a un Dieu, et je connais assez mon siècle pour savoir le meilleur gré à M. Rousseau de la profession ouverte de cette croyance et de sa persévérance à enseigner qu'*il y a un bien et un mal moral*. Hélas ! s'il avait voulu être athée, il aurait beaucoup plus de partisans. »

Si l'*Émile* n'eut renfermé qu'un système de philosophie et de morale, peut-être le parlement et le clergé auraient joint leurs suffrages aux applaudissements du public.

Mais en politique, outre le droit des nations, Rousseau

(1) *Correspondance de Moultou, parent de Montclar.*

Digitized by Google

demandait la répartition des charges sociales sur tous les hommes sans distinction, il voulait l'accessibilité de tous les citoyens à tous les emplois civils, religieux et militaires !

Mais en religion, après avoir proclamé l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, l'autorité divine de la morale évangélique, Rousseau ne peut aller plus loin.

Il n'admet pas le fait miraculeux, le caractère surnaturel de la révélation.

Aussi l'*Émile* est condamné. Le parlement rend sa sentence le 9 juin 1762.

Sous le rapport politique, il accuse Rousseau d'établir des propositions qui *tendent à donner un caractère faux et odieux à l'autorité souveraine, à détruire le principe d'obéissance qui lui est due, et à affaiblir le respect et l'amour pour les rois.*

Sous le rapport religieux, l'avocat du roi condamne Rousseau.... *Parce que des hommes élevés par lui seraient enclins au doute et préoccupés de la tolérance.*

L'archevêque de Paris le condamne en ces termes : *Vous préconisez, dit-il, l'excellence de l'Évangile dont vous détruisez les dogmes.... Vous peignez la beauté des vertus que vous éteignez dans l'âme de vos lecteurs.*

A la suite de ces réquisitoires, l'*Émile* est lacéré et brûlé par la main du bourreau, le 11 juin 1762, au bas du grand escalier du palais de justice à Paris.

Pourquoi surtout ce jugement et cette flétrissure ?

C'est à Genève que nous en trouverons la cause secrète.

A Genève l'*Émile* fut brûlé le 19 juin, onze jours après l'exécution de la sentence du parlement de Paris.

Digitized by Google

Cette condamnation était aussi injuste que maladroite dans une république organisée comme Genève.

Sous le rapport politique, les principes de Rousseau étaient puisés dans les constitutions républicaines de la Suisse, dont l'égalité et la responsabilité des citoyens formaient la base depuis deux siècles.

Sous le rapport philosophique, l'immense majorité des compatriotes de Rousseau rejetait le matérialisme.

Sous le rapport religieux, il est vrai, la sentence avait une apparence légale, puisque Rousseau discutait et niait les miracles, et qu'un article de la constitution de Calvin porte : « Tout homme qui dogmatise contrairement à la foi reçue, doit être admonesté avec douceur et *puni* s'il ne se range. »

Mais depuis cinquante ans, cet article était aboli de fait dans Genève. La liberté de conscience, de parole et de plume régnait sans entrave, et les écrits les plus variés touchant la religion se produisaient publiquement.

Pourquoi donc cette sévérité contre Rousseau?

Les dépêches secrètes échangées entre le gouvernement de Genève et M. de Sellon, son chargé d'affaires à Paris, nous donnent la clé de ce mystère.

En mai 1762, le grand procès intenté aux Jésuites touchait à sa fin : une violente irritation se produisait chez leurs partisans. M. de Choiseul, désireux d'apaiser ces rancunes, jugea que la condamnation de Rousseau produirait un excellent effet.... Il ne se trompait pas.

De plus, il était animé d'un sérieux mauvais vouloir contre Genève, et il méditait la construction de la fameuse ville de Versoix, qui devait ruiner par sa concurrence la vieille métropole de la réforme..... Les magistrats génevois

Digitized by Google

connaissaient fort bien leur position ; ils pensèrent faire quelque chose d'agréable au cabinet de Versailles en sévissant contre Rousseau..... Dès lors ils agissent avec une précipitation inconsidérée. Le 11 juin, l'*Émile* était brûlé à Paris ; le 17, le conseil le condamnait à Genève, le procureur général faisait son réquisitoire d'après l'arrêt du parlement, en deux jours, sans prendre le temps de lire l'*Émile*;.. le 19 juin le livre était brûlé,.... un courrier était expédié à Paris pour en porter la nouvelle,... et le 9 juillet le chargé d'affaires génevois écrit :

« J'ai communiqué à M. de Choiseul le jugement du conseil sur les livres de Jean-Jacques Rousseau. Son Excellence m'a témoigné qu'elle voyait avec plaisir que ces ouvrages eussent fait à Genève la même sensation qu'à Paris, et que le conseil y eût pourvu de la même manière que le parlement. »

Des partisans de Rousseau étant venus reprocher au procureur général sa condescendance envers M. de Choiseul, ce magistrat répond :

« Eh ! Messieurs, si notre démarche est forcée par les circonstances, la politique et la sûreté de l'État, il y a peu de justice de votre part à en faire la matière d'un reproche ! »

Peut-être, Messieurs, mettrez-vous quelque intérêt au récit des scènes qui se passèrent à Genève, lors de la condamnation de l'*Émile*, les voici (1) :

Le 17 juin, pendant que les magistrats délibéraient sur le sort de l'*Émile*, un ami de Rousseau, M. Jallabert, sort

(1) *Correspondance Moultou et Pictet.*

Digitized by Google

de la salle et court prévenir M. Moultou de ce qui se passe : « — Tâchez d'agir sur vos parents, membres du conseil; la cause de notre ami est bien compromise, car les partisans de Voltaire se joignent à ceux qui ont peur de M. de Choiseul.... Le colonel Pictet, ayant voulu dire que cette sentence a été machinée hier dans le salon de M. de Voltaire, on lui a imposé silence en le menaçant de la prison. »

Là-dessus, M. Moultou court vers les conseillers :

« — Messieurs, veuillez suspendre votre jugement, faites comparaître Rousseau! écoutez ses explications, et épargnez, je vous en supplie, cette humiliation à ses nombreux amis! »

Les sollicitations de Moultou sont inutiles, il voit que la sentence est arrêtée, alors la scène s'échauffe. Un ami de Voltaire lui dit avec ironie..... « — Eh! Monsieur Moultou, en votre qualité de théologien, il serait au moins prudent d'abandonner Rousseau à son sort.

« — Monsieur, répond Moultou, on connaît mes principes; si je blâme certaines choses dans l'*Émile*, j'aime la philosophie et la morale de M. Rousseau; pour lui je l'aime comme moi-même, mais j'abhorre les doctrines de M. de Voltaire et je méprise les Génevois qui le soutiennent. »

Les oppositions furent inutiles. Le surlendemain 19 juin 1762, l'exécuteur attisait un brasier devant l'hôtel de ville. La sentence fut lue : elle déclarait les écrits de Rousseau *scandaleux, impies, tendant à détruire la religion chrétienne et tous les gouvernements*. Puis le bourreau déchira lentement les pages des volumes, les jeta sur le feu. Un vent violent du nord poussait la fumée dans les fe-

Digitized by Google

nêtres de l'hôtel de ville, et une rage muette se peignait sur le visage des bourgeois qui assistaient à cette triste scène.

Le soir, les divers cercles s'entretenaient avec animation de ce déplorable événement.... M. Moultou, indisposé par suite de ses fatigues, ne put sortir. Sa femme se rendit chez des amis.

Lorsqu'on la vit seule : « — Eh! M. Moultou ne vient-il point ce soir?

« — Non, il est fatigué, il a pris froid.

« — Ah! nous comprenons, c'est sans doute la fumée de l'*Émile* qui lui aura saisi la gorge.

« — Vous vous trompez, Messieurs, la fumée de l'*Émile* est allée tout entière sur le conseil, et Dieu veuille que ses yeux n'en pleurent pas pour longtemps..... »

La prédiction de Madame Moultou s'accomplit. Rousseau renonça à la bourgeoisie de Genève, et six années de troubles furent la conséquence de la flétrissure de son livre. Puis les haines s'apaisèrent, et ces luttes furent oubliées de part et d'autre.

Si Rousseau se montra très-sensible, au premier moment, à la condamnation de son livre, il en prit plus tard gaîment son parti. En 1765, il avait publié *les lettres de la Montagne*. Un jugement sévère accueillit ce nouvel ouvrage : on parlait de le brûler en Hollande, et voici une lettre inédite qu'il écrit à Mademoiselle Isabelle d'Yvernois (1).

« Que j'apprenne à ma bonne amie mes bonnes nouvelles. Le 22 janvier on a brûlé mon livre à La Haye. On doit le brûler au-

(1) *Correspondance d'Yvernois*, Neufchâtel.

Digitized by Google

jourd'hui à Genève. Voilà par le froid qu'il fait des gens bien brûlants ! Que de feux de joie brûlent à mon honneur dans l'Europe ! Qu'ont donc fait mes autres écrits pour n'être pas aussi brûlés ! Et que n'en ai-je à faire brûler encore. Mais j'ai fini pour ma vie, il faut savoir mettre des bornes à son orgueil. Je n'en mets point à mon attachement pour vous, et vous voyez qu'au milieu de mes triomphes, je n'oublie pas mes amis. »

Tels sont les faits nouveaux que nous avons pu recueillir sur la condamnation de l'*Émile*.

VII.

L'ÉMILE ET LE CLERGÉ GÉNEVOIS.

Permettrez vous, Messieurs, à un ministre de l'Église génevoise de vous dire en quelques mots la conduite tenue par les pasteurs génevois à l'occasion de l'*Émile*.

Leur position était fort délicate.

D'un côté, Rousseau se faisait le champion du spiritualisme..... De l'autre, il attaquait le fait de la révélation. Dans cette pénible alternative, voici le raisonnement des pasteurs de Genève : « Rousseau, disent-ils, a une influence universelle sur le monde pensant. Il rend un grand service dans ces temps où l'on déverse la raillerie sur les idées religieuses, en proclamant sa vénération pour la morale évangélique et le caractère divin de notre Sauveur.... Si nous pouvions l'amener plus loin, lui faire accepter l'existence, le fait de la révélation, nous rendrions un service immense à notre cause. »

Pénétrés de cette vérité, les pasteurs gardent un silence *officiel* touchant la condamnation de l'*Émile*, ils ne font aucune démarche pour ou contre ce jugement. En chaire,

Digitized by Google

ils réfutent les tendances blâmables du livre. Les ministres liés intimement avec Rousseau, publient des brochures où l'amour de la vérité chrétienne se mêle au regret de combattre un ami, ils espèrent toujours l'amener à la foi évangélique, et parmi la volumineuse correspondance échangée à cette époque, voici une lettre du pasteur *Vernes*, qui me paraît résumer complètement la situation, septembre 1762.

« A présent, mon cher Rousseau, que je vous crois moins accablé de lettres, je viens épancher mon cœur près de vous. Moultou vous aura dit combien j'ai souffert des persécutions que vous avez endurées. Mais pourquoi n'avoir pas eu assez de confiance en moi, pour me prévenir de ce que vous vouliez donner au public. Je crois que les représentations de l'amitié vous auraient détourné de ce projet. Quand tout ce que vous avez dit sur le christianisme serait fondé..... Quel bien ferez vous à la société en lui enlevant ses plus fermes appuis?... Quelles angoisses vous avez mises dans de bonnes âmes, en voyant des doutes proposés avec tant de force par un homme dont on adore le talent et le génie! Oui! mon cher Rousseau, j'en ai vu de ces âmes alarmées par la lecture de votre *Émile*, et auxquelles j'ai eu bien de la peine à rendre cette tranquillité d'esprit que donne une foi vive, et dont nous avons tant besoin dans cette vallée de larmes et de misères. Je sais que votre système de religion naturelle est admirable, je l'ai lu et relu avec transport. Je ne connais rien qui approche de cet excellent morceau..... Mais pourquoi ne pas vous en tenir là?... Et quel service vous auriez rendu, en retranchant de cette religion ce que les hommes y ont ajouté, et en montrant que la doctrine de Jésus et des Apôtres s'accorde avec la religion naturelle, la perfectionne, la complète en lui donnant une infaillible et suprême autorité.....

« Mais par vos difficultés sur le christianisme, vous avez troublé des âmes mal affermies dans la foi, et fait triompher des libertins qui s'appuient de l'autorité d'un homme tel que vous, d'un amateur de la vérité.

Digitized by Google

« Si du moins les hommes étaient tels que vous les demandez dans la religion naturelle! Mais, mon cher Rousseau, qu'ils sont loin d'adorer Dieu avec cette pureté, cette simplicité de cœur que vous exigez de vos disciples.

« J'abrège, mon cher Rousseau; il m'a été impossible de ne pas vous montrer le fond de mon cœur. Vous aimez trop la franchise pour blâmer celle avec laquelle je vous parle. Il manque à mon bonheur de ne pas vous voir dans une patrie dont vous auriez fait les délices par votre commerce, comme vous en faites la gloire par vos talents.

« Jacob VERNES. »

Toutes les lettres, toutes les brochures échangées entre Rousseau et les pasteurs de Genève, respirent cet esprit ferme et charitable. En 1765, cette tâche devint singulièrement difficile. Rousseau, égaré par la violence des luttes politiques, soulevées autour de lui, écrivit dans les *lettres de la Montagne* quelques pages haineuses contre le christianisme. Les pasteurs de Genève le condamnèrent sévèrement. Mais, dans ce décret, ils exprimèrent surtout la douleur de voir Rousseau outrager les croyances qu'il avait vénérées. Aussi plus tard, le philosophe revenu à des impressions plus calmes, renoua ses correspondances avec la plupart de ses anciens amis, et vers la fin de ses jours, ses idées prirent une couleur décidément plus religieuse que dans les années où il écrivit l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse*.

VIII.

LES DERNIÈRES PENSÉES DE ROUSSEAU.

Rousseau, dans ses *Confessions* et sa *Correspondance*, s'exprime ainsi touchant Moultou :

Digitized by Google

« Je suis persuadé que ce jeune homme est destiné à réhabiliter ma mémoire, et ma confiance ne sera point trompée. »

Conformément à cette déclaration, Rousseau légua à Moultou les manuscrits qui se trouveraient dans sa demeure après sa mort..... Moultou était à Paris lorsqu'il apprit qu'une apoplexie foudroyante venait de frapper l'infortuné philosophe. Il se rendit en toute hâte à l'Ermitage. Deux jours s'étaient écoulés. Moultou s'aperçut que son legs était singulièrement diminué. Néanmoins les lettres et les manuscrits qu'il put recueillir, sont nombreux et formeraient aujourd'hui à l'impression un volume de 300 ou 400 pages.

Voici la note de ces œuvres inédites :

Le projet de Constitution de la Corse ;

Un traité de sphère ;

Un traité allégorique sur les religions ;

Vingt ou vingt-cinq lettres sur la vertu et le bonheur.

Permettez-nous, Messieurs, de vous offrir un bref échantillon de chacun de ces livres inédits de Rousseau.

La Constitution de la Corse.

Dans ses lettres à Buttafuoco, Rousseau demande qu'on lui envoie tous les renseignements possibles sur l'histoire, la législation, la statistique et la religion de la Corse..... Ces renseignements arrivent. Rousseau compose son œuvre, il débute par une comparaison entre les Suisses et les Corses, et pour éloigner ces derniers du service militaire étranger, il dépeint comme suit la position de ses compatriotes.

Excusez-moi, Messieurs, si j'ai choisi de préférence ce morceau ; on ne résiste guère à publier la louange des an-

Digitized by Google

ciens jours de son pays, lorsqu'elle est exprimée en aussi beau langage :

« Les anciens Suisses étaient braves et bons, sans avoir défini ce que c'était que justice et courage. Une union constante régnait entre ces hommes sans maîtres et presque sans lois, que les princes s'efforçaient de diviser par toutes les manœuvres de la politique. Quand on voit l'inébranlable fermeté, la constance, l'acharnement même que ces hommes terribles portaient dans les combats, résolus de mourir ou de vaincre, et n'ayant pas même l'idée de séparer leur vie de leur liberté, on n'a plus de peine à concevoir les prodiges qu'ils ont faits pour la défense de leur pays et de leur indépendance; on n'est plus surpris de voir les trois plus grandes puissances et les troupes les plus belliqueuses de l'Europe, échouer successivement dans leurs entreprises contre cette héroïque nation, que sa simplicité rendait aussi invincible à la ruse que son courage à la valeur.

« Mais ces hommes rustiques, qui d'abord ne connaissaient qu'eux-mêmes, leurs montagnes et leurs châlets, en se défendant contre les autres nations, apprirent à les connaître. Leurs victoires leur ouvrirent les frontières de leur voisinage, la réputation de leur bravoure fit naître aux princes l'idée de les employer, ils commencèrent à solder ces troupes qu'ils n'avaient pu vaincre. Ces braves gens qui avaient si bien défendu leur liberté devinrent les oppresseurs de celle d'autrui. On s'étonnait de leur voir porter au service des princes la même valeur qu'ils avaient mise à leur résister, la même fidélité qu'ils avaient gardée à la patrie, vendre à prix d'argent les vertus qui se paient le moins et que l'argent corrompt le plus vite.....

Digitized by Google

« Mais dans ces premiers temps, ils portaient au service des princes la même fierté qu'ils avaient mise à leur résister, ils s'en regardaient moins comme les satellites que comme les défenseurs, et croyaient moins avoir vendu leurs services que leur protection.

« Insensiblement ils s'avilirent et ne furent plus que des mercenaires. Le goût de l'argent leur fit sentir qu'ils étaient pauvres. Le mépris de leur état a détruit insensiblement les vertus qui en étaient l'ouvrage, et les Suisses sont devenus des hommes à cinq sous, comme les Français à quatre. ».

Voici maintenant une description satirique du XVIIIe siècle, tirée des lettres philosophiques de Rousseau :

« Nous vivons dans le climat et dans le siècle de la philosophie et de la raison. Les lumières de toutes les sciences semblent se réunir à la fois pour éclairer nos yeux et nous guider dans cet obscur labyrinthe de la vie humaine. Les plus beaux génies de tous les âges réunissent leurs leçons pour nous instruire. D'immenses bibliothèques, des colléges, des universités nous offrent, dès l'enfance, l'expérience et la méditation de quatre mille ans. L'immortalité, la gloire, la richesse et souvent les honneurs, sont le prix des plus dignes dans l'art d'instruire et d'éclairer les hommes. Tout concourt à prodiguer à chacun de nous tout ce qui peut former et cultiver la raison. En sommes-nous devenus meilleurs ou plus sages? En savons-nous mieux quelle est la route et quel sera le terme de notre courte carrière?.... Nous en accordons-nous mieux sur les premiers devoirs et les vrais biens de la vie humaine? Qu'avons-nous acquis à tout ce vain savoir, sinon des querelles, des haines, de l'incertitude et des doutes. Chaque secte est la seule qui ait

Digitized by Google

trouvé la vérité; chaque livre contient exclusivement les préceptes de la sagesse. Chaque auteur est le seul qui nous enseigne ce qui est bien..... L'un nous prouve qu'il n'y a point de corps..... Un autre, qu'il n'y a point d'âme..... Un autre, que l'âme n'a nul rapport au corps..... Un autre, que l'homme est une bête..... Un autre, que Dieu est un miroir..... Il n'y a point de maxime absurde que quelque auteur en réputation n'ait avancée, ni d'axiome si évident qui n'ait été combattu par quelqu'un d'eux, et l'on trouve toujours des raisons pour soutenir que ce qui est nouveau est préférable à ce qui est vrai. »

Dernier développement religieux de Rousseau.

Les manuscrits de Rousseau légués à Moultou, et les notes de ce dernier qui les accompagnent, nous montrent un progrès significatif dans les idées religieuses du vieux philosophe. Malheureusement les désordres de la révolution ont fait perdre un assez grand nombre de ces lettres se rapportant aux dernières années de Rousseau.

Voiciles pièces qui concernent son état religieux.

Abauzit s'occupait avec le plus affectueux intérêt de ce qui concernait la vie intérieure de Rousseau. Peu de temps avant de mourir, en 1767, ne pouvant plus tenir la plume, il chargea Moultou de lui envoyer ses derniers adieux. La lettre est courte :

« Cher philosophe, je vous ai beaucoup aimé, j'ai souffert sérieusement de tous vos malheurs, et si vous voulez retrouver le calme à l'avenir, croyez-en ma vieille expérience, employez à reconstruire votre foi les facultés que vous avez mises au service du doute..... Après avoir longtemps cherché, on bénit ses travaux lorsqu'ils vous amènent à croire. »

Digitized by Google

Si l'on se rappelle le brevet d'immortalité que Rousseau décerne à Abauzit dans la préface de la *Nouvelle Héloïse,* il est impossible de croire que ces simples paroles n'aient pas sérieusement frappé le philosophe, tourmenté de ses incertitudes au sujet des idées chrétiennes : aussi deux ans plus tard, 1769, nous voyons Rousseau se dessiner plus franchement. Un jour, devant Moultou, on discutait touchant les convictions religieuses de son malheureux ami... — Rousseau, disait-on, n'a que des doutes dans le cœur, il est heureux de ces doutes, il jouit lorsqu'il peut, par ses sophismes, arracher la foi des âmes qui la possèdent encore.

— « Et moi, j'affirme, répondit Moultou, que vous êtes dans l'erreur. Rousseau ! s'il a des doutes respectueux sur la base miraculeuse des Évangiles, croit à la nécessité, à la vérité des dogmes chrétiens, aux effets de la mission de Jésus-Christ touchant la vie à venir, à la compensation des douleurs de ce monde dans l'existence céleste et la rétribution des justes et des injustes..... Il a cette croyance, et je me fais fort de le lui faire écrire.

« — Nous serions fort curieux de lire cette profession de foi, s'écrièrent les assistants..... »

Moultou ajouta : « — Vous savez que Jean-Jacques est l'homme des contrastes, des impressions soudaines..... il faut un choc violent, inattendu pour faire jaillir la pensée qui dort au fond de son âme ; gardez-moi le secret sur mon procédé, je vais feindre d'être ébranlé dans mes convictions chrétiennes. »

Moultou écrit dans ce sens à Rousseau, et bientôt il peut montrer cette admirable lettre, où Rousseau développe la plus belle démonstration de l'existence de Dieu et de la vie

Digitized by Google

à venir que fournissent les monuments de la langue française..... Dans cette lettre, Rousseau nous paraît aller plus loin, touchant la personne du Christ, que dans la *Confession du Vicaire savoyard.*

La nécessité d'un fait surnaturel, pour changer en *certitude* la probabilité de l'immortalité de l'âme, se trouve impliquée dans ces paroles :

« Eh quoi ! mon Dieu, le juste infortuné, en proie à tous les maux de cette vie, sans même en excepter l'opprobre et le déshonneur, n'aurait nul dédommagement à attendre après elle, et mourrait en bête après avoir vécu en Dieu ! Non, non, Moultou, ce Jésus, que ce siècle a méconnu, parce qu'il est indigne de le connaître, ce Jésus ne mourut point tout entier sur la croix, et moi, qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesses, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sente en même temps la certitude de vivre. »

Engagé dans cette voie, Rousseau s'attache toujours davantage à la religion révélée.

Il reste un témoin remarquable de cette disposition de Rousseau; c'est un traité allégorique sur l'origine et la marche des religions dans le monde. Ce traité se trouve dans les papiers légués à Moultou. Moultou dans ses notes, déclare que dans son opinion arrêtée, ces pages ont été écrites durant les cinq dernières années de la vie de Rousseau, 1773 à 1778, et qu'il les destinait à remplacer la discussion sur les miracles dans une future édition de l'*Émile*.

Ce traité s'ouvre par une description du soir d'un beau jour, de l'aspect du ciel qui frappe les yeux et l'intelligence d'un philosophe aux premiers âges du monde.

Digitized by Google

« Ce philosophe considère la marche lente et majestueuse de cette multitude de globes qui roulent en silence au-dessus de sa tête, et qui sans cesse lancent, à travers les espaces des cieux, une lumière pure et inaltérable. Ces corps, malgré les intervalles immenses qui les séparent, ont entre eux une secrète correspondance qui les fait mouvoir selon la même direction, et il observe entre le zénith et l'horizon, avec une curiosité mêlée d'inquiétude, l'étoile mystérieuse autour de laquelle semble se faire cette révolution commune..... Quelle mécanique inconcevable a pu soumettre tous les astres à cette loi?..... Quelle main a pu lier entre elles toutes les parties de cet univers?..... Et par quelle étrange faculté de moi-même, unies au dehors par cette loi commune, toutes ces parties le sont-elles encore dans ma pensée par une sorte de système que je soupçonne sans le concevoir? La même régularité de mouvement que je remarque dans les révolutions des corps célestes, je la retrouve sur la terre dans la succession des saisons, dans l'organisation des plantes et des animaux..... L'explication de tous ces phénomènes ne peut se chercher que dans la matière mue et ordonnée selon certaines lois.... Mais qui peut avoir établi ces lois? et comment tous ces corps s'y trouvent-ils assujettis? Voilà ce que je ne saurais comprendre.

« D'ailleurs, le mouvement progressif et spontané des animaux, les sensations, le pouvoir de penser, la liberté de vouloir et d'agir que je trouve en moi-même et dans mes semblables, tout cela passe les notions de mécanique que je puis déduire des propriétés de la matière..... Quelle en ait que je ne connais point et ne connaîtrai peut-être jamais..... Qu'ordonnée ou organisée d'une certaine manière,

Digitized by Google

elle devienne susceptible de sentiment, de réflexion et de volonté, je puis le croire sans peine. Mais la règle de *cette* organisation, qui peut l'avoir établie? Comment peut-elle être quelque chose par elle-même, ou dans quel Architype peut-elle être connue existante?

« Si je suppose que tout est l'effet d'un arrangement fortuit, que deviendra l'idée d'orde et le rapport d'intention et de fin que je remarque dans toutes les parties de l'univers? J'avoue que dans la multitude des combinaisons possibles, celle qui subsiste ne peut être exclue, et qu'elle a dû même trouver sa place dans l'infinité des successions. Mais ces successions mêmes n'ont pu se faire qu'à l'aide du mouvement,..... et voilà pour mon esprit une source de nouveaux embarras. Je puis concevoir qu'il règne dans l'univers une certaine mesure de mouvement qui, modifiant successivement les corps, soit toujours la même en quantité; mais l'idée du mouvement n'étant qu'une abstraction et ne pouvant se concevoir hors de la substance mue, il reste toujours à concevoir quelle force a pu mouvoir la matière,..... et si la somme du mouvement était susceptible d'augmentation ou de diminution, la difficulté deviendrait encore plus grande.

« Me voilà donc réduit à supposer la chose du monde la plus contraire à toutes mes expériences,.... savoir la nécessité du mouvement dans la matière,... car je trouve en toute occasion les corps indifférents par eux-mêmes au mouvement et au repos, et susceptibles également de l'un et de l'autre, selon la force qui les pousse ou qui les retient, tandis qu'il m'est impossible de concevoir le mouvement, comme une propriété naturelle de la matière, ne fût-ce que

Digitized by Google

faute d'une direction déterminée sans laquelle il n'y a point de mouvement, et qui, si elle existait, entraînerait éternellement tous les corps en lignes droites et parallèles, avec une force et du moins une vitesse égales, sans que jamais le moindre atome pût en rencontrer un autre, ni se détourner un instant de la direction commune.

« Plongé dans ces rêveries et livré à mille idées confuses qu'il ne pouvait ni abandonner, ni éclaircir, l'indiscret philosophe s'efforçait vainement de pénétrer dans les mystères de la nature. Son spectacle, qui l'avait d'abord enchanté, n'était plus qu'un sujet d'inquiétude, et la fantaisie de l'expliquer lui avait ôté tout le plaisir d'en jouir. Las enfin de flotter avec tant de contention entre le doute et l'erreur, rebuté de partager son esprit entre des systèmes sans preuves et des abjections sans réplique, il était prêt de renoncer à des méditations plus propres à lui inspirer de l'orgueil que du savoir,..... quand tout à coup un rayon de lumière vint frapper son esprit, et lui dévoiler ces sublimes vérités qu'il n'appartient pas à l'homme de connaître par lui-même, et que la raison humaine sert à confirmer sans servir à les découvrir..... Un nouvel univers s'offrit pour ainsi dire à sa contemplation, il aperçut la chaîne invisible qui tient entre eux tous les êtres, il vit une main puissante étendue sur tout ce qui existe : le sanctuaire de la nature fut ouvert à son entendement comme il l'est aux intelligences célestes, et toutes les plus sublimes idées que nous attachons à ce mot *Dieu,* se présentèrent à son esprit.

« Cette grâce fut le prix de son sincère amour pour la vérité, et de la bonne foi avec laquelle, sans songer à se parer de vaines recherches, il consentait à perdre la peine qu'il

Digitized by Google

avait prise, et à convenir de son ignorance plutôt que de consacrer son erreur aux yeux des autres sous le beau nom de philosophie.

« A l'instant, toutes les énigmes qui l'avaient si fort inquiété s'éclaircirent à son esprit. Le cours des cieux, la magnificence des astres, la parure de la terre, la succession des êtres, les rapports de convenance et d'utilité qu'il remarquait entre eux, le mystère de l'organisation, celui de la pensée, en un mot le jeu de la machine entière, tout devient pour lui possible à concevoir, comme l'ouvrage d'un être puissant,.... directeur de toutes choses,.... et s'il lui restait quelques difficultés qu'il ne pût résoudre, leurs solutions lui paraissaient plutôt au-dessus de son entendement que contraires à sa raison; il s'en fiait au sentiment intérieur qui lui parlait avec tant d'énergie en faveur de sa découverte, préférablement à quelques sophismes embarrassants qui ne tiraient leur force que de la faiblesse de son esprit.

« A ces grandes et ravissantes lumières, son âme saisie d'admiration et s'élevant pour ainsi dire au niveau de l'objet qui l'occupait, se sentit pénétrée d'une sensation vive et délicieuse : une étincelle de ce feu divin qu'elle avait aperçue, semblait lui donner une nouvelle vie. Transporté de respect, de reconnaissance et de zèle, il se lève précipitamment pour élever les yeux et les mains vers le ciel, et s'inclinant ensuite la face contre terre, son cœur et sa bouche adressent à l'Être divin le premier et peut-être le plus pur hommage qu'il ait reçu des mortels. »

Après avoir ainsi dépeint la révélation primitive de l'existence de Dieu et des mystères de la création, Rousseau passe en revue toutes les altérations apportées à ces dogmes par

Digitized by Google

le paganisme; il décrit les folies, les scandales des nations idolâtres; il rassemble dans le même temple les statues des faux dieux, et dépeint les crimes et les débauches dont les passions humaines souillèrent les autels. Il personnifie les efforts et les dévouements de l'esprit humain pour la vérité dans la personne d'Anaxagore et de Socrate; il déplore que ces travaux et ces martyrs n'aient produit aucun effet sur la foi des peuples. Toutes ces phases se sont succédé en songe dans l'âme du philosophe.

Et Rousseau continue :

« Frappé de ce qu'il venait de voir, le sage réfléchissait profondément à ces terribles scènes et se demandait avec angoisse : Où donc est la vérité?..... quand tout à coup une voix se fait entendre dans les airs, prononçant distinctement ces mots : — C'est ici le Fils de l'Homme! que les cieux se taisent et que la terre écoute sa voix. — Alors levant les yeux, il aperçut, sur l'autel du temple des faux dieux, un être dont l'aspect imposant et doux le frappa d'étonnement et de respect. Son vêtement était semblable à celui d'un artisan, mais son regard était céleste; il y avait chez lui je ne sais quoi de sublime, où la simplicité s'alliait avec la grandeur, et l'on ne pouvait l'envisager sans se sentir pénétré d'une émotion vive et délicieuse qui n'avait sa source dans aucun sentiment connu des hommes.....

« *O mes enfants, dit-il, je viens expier et guérir vos erreurs : aimez celui qui vous aime, et connaissez celui qui est.* A l'instant, saisissant la statue de la fausse divinité, il la renverse sans effort. Puis il prêche sa morale divine : les vendeurs du temple sont irrités jusqu'à la fureur. Mais l'homme populaire et ferme entraîne tout. Tout annonce

Digitized by Google

une révolution, il n'avait qu'un mot à dire, et ses ennemis n'étaient plus.

« Mais celui qui venait détruire la sanguinaire *intolérance*, n'avait garde de l'imiter, et le peuple, dont toutes les passions sont des fureurs, négligea de le défendre en voyant qu'il ne voulait point attaquer.

« Après le témoignage de force et d'intrépidité qu'il venait de donner, il reprit ses dicours avec la même force qu'auparavant. Il peignit l'amour des hommes et toutes les vertus avec des traits si touchants et des couleurs si aimables, que, hors les officiers du temple, ennemis par état de toute humanité, nul ne l'écoutait sans être attendri et sans en mieux aimer ses devoirs et le bonheur d'autrui. Son parler était simple et doux, et pourtant profond et sublime ; sans étonner l'oreille il remplissait l'âme, c'était du lait pour les enfants et du pain pour les hommes ; il animait le fort et consolait le faible, et les génies les moins proportionnés entre eux le trouvaient tous également à leur portée ; il ne haranguait point d'un ton pompeux et soutenu, mais ses discours familiers brillaient de la plus ravissante *éloquence*. Les instructions étaient des fables et des apologues pleins de profondeur. Rien ne l'embarrassait : les questions les plus captieuses avaient à l'instant des solutions dictées par la sagesse ; il ne fallait que l'entendre une fois pour être persuadé ; on sentait que le langage de la vérité ne lui coûtait rien parce qu'il en avait la source en lui-même. »

Les pages précédentes renferment les idées concernant le christianisme qui prenaient place dans l'esprit de Rousseau..... Voici maintenant les sentiments qui préoccupaient son cœur et sa conscience :

Digitized by Google

« C'est un des plus grands priviléges pour nous que de pouvoir nous élever aux plus hautes régions intellectuelles, de cultiver les notions sublimes de l'ordre, de la sagesse et de la bonté morale, de pouvoir, à force de combattre, vaincre nos passions, dominer l'homme naturel, imiter la divinité même.

« Ce commerce continuel avec les intelligences nous soutient quand nous ne pouvons plus nous soutenir nous-mêmes, nous éclaire, et nous met en possession des biens d'un prix inestimable, qui nous font mépriser ceux que nous n'avons plus.

« Ce commerce avec les choses élevées me fait estimer à son juste prix ma conduite d'autrefois : je la blâme quoique souvent bonne en apparence, et je l'approuve quelquefois quoique condamnée des hommes.

« Aussi à mesure que j'avance vers le terme de ma carrière, je sens affaiblir les mouvements qui m'ont si longtemps soumis à l'empire des passions, et après avoir éprouvé tout ce que peut éprouver de bien et de mal un être sensible, mon existence n'est plus que dans ma mémoire, je ne vis plus que de ma vie passée; mes erreurs se corrigent, le bien et le mal se font sentir sans mélanges et sans préjugé! Tous les faux jugements que les passions m'ont fait faire s'évanouissent avec elles. Je vois les objets qui m'ont affecté, non tels qu'ils m'ont paru dans mon délire, mais tels qu'ils sont réellement. Le souvenir de mes actions bonnes ou mauvaises me fait un bien-être ou un mal-être durable et plus réel que celui qui en fut l'objet.... Ainsi les plaisirs d'un moment m'ont souvent préparé de longs repentirs. Ainsi les sacrifices faits à l'honnêteté et à la justice me dédommagent tous les jours de ce qu'ils m'ont

Digitized by Google

coûté, et pour de courtes privations me donnent d'éternelles jouissances. »

Telle est la dernière phase des croyances de Rousseau, tels sont les principes qui dirigèrent son âme, lorsque les hallucinations et les idées fixes lui laissaient quelques journées paisibles. Leur expression ne laisse apercevoir aucun affaiblissement, ni dans l'esprit, ni dans le talent de Rousseau.

GABEREL.

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ A LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 7 AOUT 1858

PAR M. H. PASSY, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

Il y a vingt-six années que cette Académie a été rétablie dans le sein de l'Institut. Le gouvernement de l'époque donna, en la reconstituant, un témoignage éclatant de respect pour les droits de l'intelligence, de foi sincère dans les avantages attachés à la culture des sciences morales et politiques. Il faut l'en louer, car alors plusieurs de ces sciences rencontraient encore des préventions défavorables, et il n'était pas rare d'entendre affirmer que, réduites à ne recueillir que des données purement spéculatives, elles ne pouvaient enfanter que des conceptions abstraites et des théories dénuées de toute utilité pratique.

L'erreur était grande. Dans ce monde, ouvrage de la sagesse suprême, il n'y a, il ne peut y avoir rien qui n'émane de lois fixes, régulières, non moins immuables que les volontés de leur auteur, et rien, par conséquent, qui n'offre aux labeurs de la science un champ d'une fécondité assurée. C'est le privilége de l'humanité de pouvoir s'élever à la con-

Digitized by Google

naissance des vérités sous l'empire desquelles ses destinées s'accomplissent, et parmi ces vérités il n'en est pas dont la découverte ne contribue à lui ouvrir quelque source nouvelle de dignité morale, de puissance effective et de bien-être.

Sans doute, l'ordre moral et politique a des complications qui lui sont propres. Dans cet ordre, les faits sont variables par essence. Soumis à l'action des volontés humaines, ils en subissent les fluctuations, et leur mobilité continue déconcerte parfois les regards les plus attentifs. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : ces faits, en apparence si changeants et si divers, recèlent des éléments stables ; des mobiles d'une éternelle constance en déterminent le cours, et la mesure dans laquelle ils se prêtent à l'observation permet d'en tirer des enseignements à la fois nombreux et sûrs.

C'est que si l'humanité est libre, elle ne l'est que sous la tutelle de lois qui impriment à son activité des directions régulières. Rechercher et réaliser dans ses œuvres, à mesure qu'elle réussit à les découvrir, les prescriptions de la justice et de la raison, voilà la tâche que lui impose la nature même des penchants et des facultés dont elle est douée; et cette tâche, elle travaille sans cesse à la remplir. C'est là ce qui amène tant et de si fréquentes mutations dans les faits de l'ordre moral et politique. A chaque époque les sociétés décident et agissent selon l'étendue de leurs connaissances. Elles ne sauraient s'éclairer sans modifier leurs conceptions et leurs actes, et de là, dans les choses sur lesquelles leur volonté opère, des changements continuels; mais des changements qui, dans l'ordre habituel, ne s'accomplissent que pour élargir de plus en plus la place que le bien y occupe.

Est-ce là une supposition gratuite? Regardez le passé!

Digitized by Google

Voyez combien d'énormités et de violences il a admises et sanctionnées ! L'esclavage avec son cortége de corruptions et de souffrances, des supplices d'une cruauté affreuse, l'effusion du sang au nom d'une religion toute de miséricorde et de clémence, mille autres iniquités encore. Eh bien ! ces iniquités, que sont-elles devenues ? Elles ont disparu ou se sont amoindries devant les progrès de l'esprit. Les sociétés ont grandi en savoir ; elles ont aperçu le mal là où auparavant il échappait à leurs regards, et, fidèles aux injonctions des lois diverses, elles n'ont pas souffert qu'il continuât à subsister.

Ce n'est pas que les conquêtes de la science donnent immédiatement tous les fruits qu'elles sont destinées à produire. Loin de là : il est rare qu'elles ne commencent par rencontrer des défiances, souvent même des inimitiés déclarées. La raison en est simple. Les sociétés sont nées dans l'ignorance, et longtemps avant qu'elles eussent acquis les lumières dont elles auraient eu besoin pour éclairer suffisamment leurs déterminations, il leur a fallu s'organiser, se tracer des règles de conduite, admettre des combinaisons qui devaient lier leur avenir. Aussi n'en est-il pas une qui n'ait laissé l'erreur s'introduire en plus ou moins large mesure dans les intérêts dont elle a autorisé la formation, dans les arrangements qu'elle a préférés, dans les idées et les opinions qui ont présidé à ses créations. Qu'en résulte-t-il ? c'est que devant toute vérité nouvelle se lève pour la repousser le mensonge qui a pris la place qu'elle vient réclamer. Ainsi s'établit entre les enseignements scientifiques et les traditions en honneur, entre ce qu'on appelle la théorie et ce qu'on appelle la pratique, un conflit qui ne cesse sur

Digitized by Google

un point que pour se renouveler sur un autre. C'est aux sciences à supporter patiemment l'épreuve. Ce n'est point à elles à rechercher si, tels que le passé les a façonnés, les esprits et les choses ne sauraient encore se prêter à la réalisation des vérités qu'elles découvrent. Leur devoir est tout autre : il consiste uniquement à signaler ces vérités, à les entourer de preuves d'une évidence irrécusable, et à abandonner au temps le soin d'en assurer le triomphe.

Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà, a dit, après Montaigne, un homme d'un admirable génie; et, venue de si haut, l'assertion n'a pas laissé que de peser sur l'autorité des sciences morales et politiques. Rien de plus vrai cependant. Pascal a eu raison s'il n'a songé qu'aux innombrables contradictions dont l'ignorance est la source; il se serait gravement mépris, au contraire, s'il avait assigné à sa pensée une portée plus haute et plus générale. Fille de Dieu, la vérité est partout la même, partout indépendante des lieux, du temps, des conjonctures, des interprétations dont elle peut devenir l'objet. C'est aux hommes à la chercher, et, bien qu'il ne leur soit pas donné de pouvoir la saisir tout entière, chaque fois qu'ils parviennent à écarter quelqu'un des voiles qui la couvrent, un rayon nouveau descend les éclairer, et bientôt il entre plus d'accord et d'unité dans les jugements qu'ils portent des choses. C'est là le témoignage de l'histoire, et certes Pascal, de nos jours, ne trouverait plus aussi étendue la sphère de cette justice que bornait, de son temps, une rivière ou une montagne.

Étudier l'homme et la société dans toutes les manifestations de leur activité, rechercher, constater et proclamer les vérités dont la connaissance a pour effet d'affermir et de

Digitized by Google

hâter la marche de l'humanité dans les voies de la sagesse et de l'équité, voilà la haute mission des sciences que cette Académie a l'honneur de représenter. Cette mission, c'est à l'Académie à en seconder l'accomplissement de tout son pouvoir. Outre les travaux de ses membres, elle a dans les concours qu'elle ouvre chaque année un moyen d'action efficace. A-t-elle su en tirer tout le parti désirable? Le compte que je vais rendre des concours clos avant la fin de l'année 1857 permettra d'en juger.

Parmi les sujets de prix proposés sur la demande de la section de morale, se trouvait le suivant :

« Déterminer les rapports de la morale avec l'économie « politique. »

En proposant ce sujet, l'Académie n'ignorait pas que, parmi les sciences qui s'occupent de l'ordre social, il n'en est pas une qui n'aboutisse à la morale, qui n'en relève et ne lui emprunte ses principes fondamentaux; mais cette vérité n'est pas toujours nettement comprise, et il importe qu'elle le soit en ce qui touche l'économie politique, la science qui a pour but l'étude des relations que déterminent au sein des sociétés la formation, la distribution et la consommation des richesses. Dix mémoires ont été déposés au secrétariat de l'Institut. Ceux qui portent les numéros 8, 1 et 9 sont les seuls qui aient été jugés dignes de récompense et d'encouragement.

Le mémoire n° 8 réunit à des qualités d'une distinction réelle des défauts non moins caractérisés. L'auteur, évidemment, a cheminé un peu au hasard. De là des hésitations, des incertitudes qui se reproduisent jusque dans ses conclusions. Il a pris soin, au surplus, d'en avertir l'Aca-

Digitized by Google

cadémie : le temps lui a manqué pour produire une œuvre complète et mûre. La sienne, en effet, n'est qu'une étude, étude sérieuse il est vrai, mais pas assez achevée pour répondre dans la mesure nécessaire à l'attente de l'Académie.

Le mémoire n° 1 mérite plus d'éloges. C'est une composition qui ne manque pas d'originalité et qui se distingue par l'unité systématique du plan et l'élégance soutenue du style. Toute la partie où l'auteur s'attache à montrer comment l'homme s'élève de la satisfaction des besoins les plus impérieux de sa nature à la recherche des biens les plus purs, à la pratique de la morale la plus dégagée de toute préoccupation terrestre, est d'un ordre supérieur. Malheureusement l'auteur ne se fait pas une juste idée du caractère des lois de l'ordre économique, et s'il leur a concédé des tendances morales, ce n'a été qu'après avoir accusé de matérialisme une science qui n'a d'autre but que l'étude de ces mêmes lois. Le mémoire n° 1 est ingénieux et remarquablement écrit ; mais les erreurs qu'il contient dans celles de ses parties qui demandaient la connaissance approfondie des principes de l'économie politique, sont trop nombreuses, pour permettre de lui assigner le premier rang dans le concours.

C'est au mémoire n° 9 que ce rang revient à bon droit. Ce mémoire est plus considérable et plus savant que les autres. Moraliste éminent et économiste instruit, l'auteur savait que, émanées d'une même source, les lois qui régissent les divers modes de l'activité humaine conservent naturellement entre elles un accord continu. Aussi a-t-il éclairé de vives lumières plusieurs des côtés de la question. Rien de mieux pensé que ce qu'il dit de l'influence des mobiles moraux sur le développement du travail, et de l'in-

Digitized by Google

fluence du travail sur les habitudes et les mœurs des populations. Ce serait une œuvre excellente de tout point que la sienne, si des recherches, que n'exigeait pas le sujet, ne laissaient planer quelque incertitude sur le but même qu'il a voulu atteindre. C'est cette imperfection qui a empêché l'Académie de décerner le prix au mémoire n° 9. Néanmoins, comme ce mémoire se recommande par des qualités du plus haut prix, par des connaissances non moins étendues que sûres, par un style qui réunit la force à la mesure, l'Académie, à défaut du prix, lui accorde la récompense qui en approche le plus.

En conséquence, l'Académie a décerné à titre de récompense et d'encouragement :

Premièrement, au mémoire n° 9, une médaille de mille francs : l'auteur est M. Henri Baudrillart, professeur d'économie politique au Collége de France;

Deuxièmement, au mémoire n° 1, une médaille de cinq cents francs : l'auteur est M. Antonin Rondelet, agrégé de philosophie et docteur ès lettres;

Troisièmement, au mémoire n° 8, une mention honorable : l'auteur est M. Dameth, professeur d'économie politique à l'Académie de Genève.

Un autre concours avait été ouvert sur la demande de la section de morale. La question posée était celle-ci :

« Exposer d'après les meilleurs documents qui ont été « recueillis, les changements survenus en France depuis la « révolution de 1789 dans la condition matérielle ainsi « que dans l'instruction des classes ouvrières, et rechercher « quelle influence ces changements ont exercée sur l'état « de leurs habitudes morales. »

Digitized by Google

Un seul mémoire est parvenu à l'Académie, et ce mémoire ne répond pas ou répond mal à la question. L'auteur a peu étudié les faits, et, à en juger par les citations que contient son travail, la plupart des ouvrages où sont rassemblées les informations les plus dignes de foi n'ont pas même attiré son attention. La thèse qu'il soutient est connue. Le présent ne vaut pas le passé; les vertus d'autrefois ont été tuées par l'imprévoyance, l'irréligion, les mauvais exemples donnés par les maîtres. Les grandes causes du mal sont la suppression des jurandes et des maîtrises et le partage des successions. Ni la liberté dans le travail, ni l'équité dans la famille n'ont trouvé grâce devant sa critique plus sévère qu'elle n'est éclairée. L'Académie remet la question au concours.

Le sujet de prix proposé par l'Académie, de l'avis de sa section de législation, droit public et jurisprudence, était ainsi formulé :

« Rechercher les origines, les variations et les progrès « du droit maritime international, et faire connaître les « rapports de ce droit avec l'état de civilisation des dif- « férents peuples. »

Malgré le dépôt de trois mémoires, l'Académie a cru devoir laisser le concours sans effet. Il est interdit aux concurrents de se faire connaître : or, cette interdiction, les concurrents n'ont pas eu pour elle tout le respect nécessaire. Des indiscrétions auxquelles leur volonté personnelle paraît n'être pas demeurée tout à fait étrangère ont enlevé à leurs noms le secret qui devait les couvrir, et il a fallu toute l'importance de la question pour que l'Académie se décidât à la remettre encore une fois au concours. L'Académie

Digitized by Google

souhaite que les auteurs des mémoires soumis à ses jugements, bien avertis désormais, ne la mettent plus dans l'obligation de renouveler la résolution qu'elle vient de prendre.

L'Académie, cette année, a été appelée à examiner les résultats de quatre concours ouverts à des dates diverses sur des questions d'économie politique et de statistique. Un seul de ces concours a pleinement répondu à son attente. Voici quel en était le sujet.

« Rechercher et exposer :

« 1° Les causes qui ont permis à la terre de rendre, « outre la portion du produit nécessaire pour couvrir les « frais de la culture, un excédant qui se convertit en rente « ou fermage;

« 2° Les causes qui déterminent le taux plus ou moins « élevé des rentes et fermages. »

Un des deux mémoires déposés est incomplet et peu substantiel ; l'autre, celui qui porte le n° 1, a été, au contraire, trouvé digne de récompense. C'est un travail d'une étendue considérable, fruit d'études qui évidemment ont été longues et persévérantes. Ce mémoire toutefois n'est pas exempt d'imperfections réelles. Non-seulement le style n'en est pas assez soigné, mais on y rencontre des dissertations que le sujet ne demandait pas, et, ce qui est plus regrettable encore, une terminologie souvent défectueuse. L'auteur, à la vérité, a eu soin de déclarer qu'il ne s'était pas cru libre de choisir la sienne, et qu'il ne s'est résigné à en faire usage que faute d'avoir pu en découvrir une nouvelle. Sans doute, au nombre des embarras qui pèsent sur la marche de l'économie politique, figure le manque de termes aptes à caractériser nettement certaines de ses conceptions;

Digitized by Google

ceux que fournit le langage usuel, à raison du sens dans lequel ils ont été constamment pris, ont fréquemment le tort de mêler à l'idée qu'ils sont appelés à exprimer seule des idées d'une tout autre sorte. L'auteur s'est servi du mot *monopole* pour désigner les avantages attachés à la possession de ceux des agents de la production qui rémunèrent mieux le travail que leurs similaires : il n'a fait en cela que suivre un exemple déjà donné par bon nombre d'écrivains parmi lesquels il en est de justement accrédités. L'exemple cependant n'était pas bon, et il aurait été sage de ne pas l'imiter.

L'Académie n'en a pas moins cru devoir accorder le prix au mémoire n° 1. C'est que, malgré les défauts qui le rendent reprochable, ce mémoire a atteint le but. Des doutes subsistaient en ce qui touche l'origine et la nature de la rente foncière; de longues et minutieuses controverses avaient laissé les opinions indécises : l'auteur a jeté sur la question toutes les clartés désirables. En achevant de montrer que la rente, due à l'inégalité des dons et des aptitudes que la nature départit non pas seulement à ses créations matérielles, mais aux hommes eux-mêmes, se retrouve dans tous les modes d'application du travail, il a mis en pleine lumière une de ces vérités dont la constatation ne tarde pas à dégager les sciences d'entraves qui en ralentissaient la marche. Son œuvre n'eût-elle que ce mérite, et elle en possède d'autres, elle serait digne du prix qui lui a été décerné.

L'auteur est M. Boutron, agrégé de l'Université et licencié en droit.

Une autre question que l'Académie avait également recommandée aux recherches était la suivante :

Digitized by Google

« Expliquer, d'après les faits qui auront été constatés, « l'influence de l'accroissement récent et soudain des mé- « taux précieux sur l'état financier, industriel et com- « mercial des nations. »

Deux mémoires seulement sont parvenus à l'Académie, et bien que celui qui porte le numéro 1 soit remarquable à plus d'un titre, elle a remis la question au concours. Les faits à l'aide desquels il faut conclure ont subi quelques oscillations, et il en est de récents dont il importe d'étudier attentivement le cours. Les concurrents seront à même de tenir compte de ceux qui se sont produits depuis deux ans, et de recueillir des données dont l'insuffisance ne laisse pas que de se faire sentir, même dans celui des deux mémoires qui l'emporte par la science et le talent de son auteur.

Un troisième concours a donné lieu au dépôt de quatre mémoires. Le sujet à traiter était le suivant :

« Déterminer les causes auxquelles sont dues les grandes « agglomérations de populations, et expliquer les effets « qu'elles produisent sur le sort des différentes classes de « la société et sur le développement de l'industrie agricole, « commerciale et manufacturière. »

Deux des mémoires ne méritent aucune attention. Quant aux deux autres, celui qui a reçu le n° 3 ne contient que l'histoire un peu écourtée des circonstances qui ont favorisé le développement des cités devenues les plus considérables dans le monde ancien et dans le monde moderne; l'autre, celui qui a été inscrit sous le n° 4, mieux écrit que le précédent, ne renferme que l'histoire des campagnes aux temps où régnait le régime seigneurial, et se borne à donner les souffrances qu'elles avaient à endurer comme la

Digitized by Google

cause principale de l'agrandissement des villes. Au fond, pas un des concurrents n'a traité le sujet; à tous a manqué l'intelligence des lois de l'ordre économique. L'Académie espère qu'un nouveau concours amènera des résultats plus satisfaisants.

Un autre concours a été plus stérile encore.

« Étudier et faire connaître les causes et les effets de « l'émigration développée dans le XIXe siècle chez les na- « tions de l'ancien monde, et de l'immigration chez les na- « tions du nouveau monde, » tel en était le sujet. Aucun mémoire n'est parvenu à l'Académie, et la question est remise au concours.

Il est à remarquer que sur quatre concours ouverts sur des questions d'économie politique, deux n'ont produit, l'un aucun mémoire, l'autre que des mémoires où l'on ne rencontre pas même trace des connaissances que nécessitait la nature du sujet. Evidemment l'économie politique est moins cultivée en France que dans le reste du monde civilisé : c'est là un fait regrettable à plus d'un égard. « Faisons des économistes si nous ne voulons avoir des niveleurs, » écrivait, il y a maintenant plus de trente années, dans un travail sur l'étude du droit, considérée dans ses rapports avec la civilisation, un homme dont l'Académie ne cessera de déplorer la perte. Certes, les événements se sont chargés de justifier la haute et docte prévoyance de M. Rossi.

L'Académie, sur la proposition de sa section d'histoire générale et philosophique, avait appelé les recherches sur le caractère politique des parlements depuis le règne de Philippe le Bel jusqu'à la révolution de 1789.

Un sujet d'une pareille importance semblait devoir attirer

Digitized by Google

l'attention des hommes voués aux études historiques. L'Académie cependant n'a reçu qu'un seul mémoire, et encore ce mémoire laisse-t-il beaucoup à désirer.

Ce n'est pas qu'on n'y remarque des études sérieuses, l'intelligence du sujet et des vues souvent saines; mais à ces qualités méritoires se mêlent des défauts d'une gravité réelle. Le récit est trop morcelé, et l'excès des subdivisions rend la pensée philosophique de l'auteur difficile à suivre. D'un autre côté, l'art de proportionner lui manque. Après avoir parlé longuement des assemblées judiciaires et politiques de l'ère anté-capétienne qui n'étaient pas en cause, il s'est montré trop sobre d'explications sur le rôle des parlements dans les guerres anglaises et au temps de la Ligue. En ce qui se rapporte à cette dernière époque, ses assertions attestent qu'il aurait besoin d'étudier de nouveau les idées, les passions, les intérêts dont le choc a imprimé aux événements le caractère qui les distingue.

C'est une œuvre à refondre tout entière que la sienne. L'Académie remet la question au concours.

Déjà le sujet de prix suivant avait été proposé :

« Rechercher quelle a été la condition des classes ou-
« vrières en France depuis le XIIe siècle jusqu'à la révolu-
« tion de 1789. »

Cette fois, l'Académie a eu à se féliciter des résultats du concours. Deux mémoires lui ont été adressés, l'un et l'autre remarquables à des degrés divers.

Bien qu'il n'ait été classé qu'au second rang, celui qui porte le n° 2 mérite des éloges. L'auteur écrit bien, il est nourri de fortes études; rien d'essentiel en ce qui touche les mutations survenues dans la condition des classes ouvrières

Digitized by Google

n'a échappé à son attention. Seulement il a omis d'indiquer par des annotations les sources où il a puisé ses informations, et le défaut de divisions entre les différentes parties du sujet laisse planer quelques doutes sur l'ordre dans lequel les faits se sont accomplis et succédé. Ce sont là, au reste, des imperfections assez faciles à corriger.

Quelle que soit la valeur du mémoire n° 2, le mémoire n° 1 en a davantage encore. C'est une œuvre non moins considérable par la plénitude et le fini de l'exécution que par l'étendue. L'auteur a scruté jusqu'aux moindres vestiges du passé. Après avoir examiné la condition des classes ouvrières dans les Gaules sous la domination romaine, il a suivi ces classes dans leurs développements à travers les siècles, signalant avec habileté toutes les transformations qui sont venues se réaliser successivement dans les modes et les formes de leur existence. Croisades, formation des communes, évolutions commerciales, progrès des arts industriels, découverte de l'Amérique, abondance inattendue des métaux précieux, essor de la navigation, il n'est pas un événement historique de quelque importance dont il n'ait réussi à caractériser et à mesurer l'influence. Rien ne manque au tableau qu'il a présenté des choses du passé, et ce tableau, composé de sept parties, répondant à tout autant d'ères successives, a été tracé d'une main savante et ferme.

L'auteur, il faut le dire à son éloge, réunissait tous les genres de savoir que réclamait le succès de son œuvre. Historien érudit, il a su puiser dans des documents inédits des informations nombreuses ; économiste exercé, il a su tirer de ses découvertes tous les fruits qu'elles pouvaient donner. Aussi a-t-il joint l'histoire des choses à celle de la condition

Digitized by Google

des personnes. Son travail abonde en renseignements sur les prix et les salaires, sur le régime commercial, sur le rôle des marchés et des foires, sur les réglements et la vie des corporations, sur le développement des arts mécaniques durant le cours des anciens âges. Arrivé au XVIIe siècle, il est parvenu à dresser une statistique industrielle de la France. Jusqu'ici, rien d'aussi complet n'a été publié, et rien non plus ne jette autant de jour sur l'état économique des provinces sous le règne de Louis XIV.

L'Académie a décerné le prix au mémoire n° 1. L'auteur est M. Émile Levasseur, docteur ès lettres et professeur de seconde au lycée Saint-Louis.

Quant au mémoire n° 2, il lui a été accordé une mention honorable. Ce mémoire est de M. Émile Chachoin. C'est avec un vif regret que l'Académie a appris que l'auteur a cessé d'exister. La mort est venue frapper M. Émile Chachoin avant qu'il eût terminé son œuvre. Deux de ses amis n'ont pas voulu qu'elle périt avec lui : ils l'ont achevée et présentée en son nom. Une si noble et si pieuse résolution mérite bien que l'Académie en conserve le souvenir.

L'Académie a eu cette année à faire emploi du produit du legs institué par feu M. le baron de Morogues à l'effet de récompenser le meilleur ouvrage sur le paupérisme en France et le moyen d'y remédier. Deux ouvrages ont obtenu son approbation.

L'un, ayant pour titre : *De l'Assistance et de l'extinction de la mendicité,* a été publié par M. de Magnitot, préfet de la Nièvre. Cet ouvrage a deux parties distinctes : l'une, où l'auteur rend compte des combinaisons et des mesures au moyen desquelles il travaille à supprimer la mendicité dans

Digitized by Google

le département qu'il administre; l'autre, où il envisage l'assistance dans sa marche historique, dans ses causes et dans ses effets. Au point de vue scientifique, celle-ci est la plus importante, et M. de Magnitot l'a abordée avec intelligence et sans hésitation. Il est à regretter toutefois que le côté par lequel la question s'est présentée à ses regards l'ait trop vivement préoccupé. Son but pratique, c'est, comme il le dit lui-même, l'extinction de la mendicité par l'assistance, et, bien qu'il ait eu soin de signaler quelques-uns des inconvénients inhérents à la charité légale, il n'a pas réussi à s'affranchir complètement d'une certaine tendance vers l'extension de cette dangereuse charité.

L'autre ouvrage, dû à M. Victor Modeste, a pour titre : *Du paupérisme en France*. C'est une œuvre d'une étendue considérable. L'auteur, après avoir défini et caractérisé le paupérisme, en a suivi la marche jusqu'à nos jours. Il l'a montré subissant des atténuations successives à mesure que les sociétés apprennent à tirer meilleur parti de leurs facultés productives, et il est arrivé à cette conclusion : le paupérisme n'est pas un mal nouveau, mais un mal ancien qui s'en va.

Ce qui distingue M. Modeste et son œuvre, c'est le sentiment net, vif et profond que la seule force qui puisse lutter avec succès contre le paupérisme, c'est la dignité morale de l'individu, cherchant avant tout en lui-même son point d'appui contre les épreuves de la vie. Cette vérité fondamentale, il ne la perd jamais de vue, et elle lui fournit des clartés qui souvent l'aident à dégager la question des complications qu'elle présente.

Il est à regretter que la deuxième partie de l'ouvrage ne

Digitized by Google

soit pas au niveau de la première. L'auteur, mu par le désir de ne laisser à l'écart aucune des causes du paupérisme, en a mentionné qui n'ont ni l'importance ni les effets qu'il leur attribue. D'un autre côté, son style, bien que vivant et animé, est incorrect, parfois diffus, d'un jet précipité et inégal. Réduite en étendue, revisée avec soin, dégagée de quelques assertions hasardées, l'œuvre gagnerait beaucoup en valeur scientifique sans rien perdre des qualités qui la recommandent.

Quoique marchant au même but par des routes différentes, MM. de Magnitot et Victor Modeste ont un sentiment commun, l'espérance. Loin de se livrer, comme tant d'autres, à une insouciance égoïste ou au découragement, ils se sont mis à l'œuvre avec résolution. Il faut leur en savoir gré. Le paupérisme n'est plus aujourd'hui ce qu'il a été durant les siècles passés, et les changements nombreux qu'il a éprouvés en présagent de moins incomplets encore. Sachons honorer les recherches destinées à éclairer les solutions qu'appelle une si grande et si épineuse question, et attendons avec confiance les fruits qu'elles promettent.

L'Académie a décerné à M. de Magnitot une médaille de 2,000 fr. sur le concours de 1857, et à M. Victor Modeste une médaille de 1,500 fr. sur le concours de 1858.

Feu M. Bordin, ancien notaire, a légué à l'Institut des fonds destinés à être employés en prix décernés par chacune des cinq Académies. Le sujet mis au concours pour l'année 1857 par l'Académie des sciences morales et politiques était celui-ci :

« Rechercher et déterminer les principes de la morale « considérée comme science. »

Digitized by Google

Le programme recommandait aux concurrents de signaler les principes entre lesquels se sont partagés les auteurs les plus accrédités et d'examiner avec soin quels sont ceux de ces principes qui offrent à la science les fondements les plus solides.

Dix mémoires ont été remis au secrétariat de l'Institut, et parmi ces mémoires il en est six qui font honneur au talent de ceux qui les ont déposés.

Entre ces six mémoires subsistent toutefois des inégalités : si ceux qui portent les numéros 3, 4 et 9 méritent des éloges, les mémoires n°s 1, 7 et 10 en méritent davantage encore, et seuls ils ont obtenu des encouragements et des récompenses.

Un fait digne de remarque, c'est l'identité des vues et des doctrines exposées dans les mémoires reconnus les meilleurs. Esprit et caractères des différentes écoles de philosophie morale, principes fondamentaux de la science, tout y est jugé du même point de vue, et telle est la concordance des pensées qu'elles semblent n'être que les échos d'une seule et même voix.

Voici à quelles conclusions ont abouti les auteurs de ces mémoires :

La vie des hommes doit être appropriée à leur destination. Faire le bien, voilà cette destination; l'obligation est absolue, éternelle, inflexible. Ce ne sont pas des lois de création humaine qui l'imposent : ce sont des lois qui ont Dieu lui-même pour auteur, et qui par conséquent ont droit à la plus entière obéissance.

Assurément, c'est là poser la morale sur sa véritable base, asseoir la science sur le seul principe qu'elle puisse et

Digitized by Google

doive accepter. Réaliser le bien, le réaliser quels que soient les risques, les peines, les sacrifices qu'en peut apporter l'accomplissement, tel est le devoir, telle est la règle suprême que les hommes ne sauraient enfreindre sans faillir à leur destination, sans trahir à la fois et la volonté divine et les injonctions de leur propre conscience. Les concurrents n'étaient pas appelés à rechercher quelle influence exercent sur la distinction même du bien les progrès de l'esprit, l'observation des conséquences attachées aux résolutions humaines, ils ont rempli leur tâche, et l'ont remplie dans la mesure même qui leur était assignée.

Il a fallu classer les mémoires, et celui qui porte le n° 7 n'a pas été maintenu au même rang que les deux autres. C'est cependant un très-bon travail; mais l'auteur a cru pouvoir passer l'antiquité sous silence, la tenant pour avoir été plus préoccupée des fins à atteindre que des principes eux-mêmes. C'est là un tort. S'il est vrai que les anciens n'ont pas réussi à dégager le principe scientifique de tout alliage, ils n'en ont pas moins compté des écoles qui l'ont aperçu et signalé. Platon, Aristote, Cicéron, ces grands noms ne doivent pas être laissés dans l'oubli; car ceux qui les ont portés ont rendu à la science morale des services dont, à aucune époque, elle ne cessera de recueillir les fruits.

Les auteurs des mémoires demeurés au premier rang n'ont laissé sans l'aborder aucune des parties du sujet. Systèmes anciens et modernes, questions historiques et questions dogmatiques, erreurs et vérités morales, rien n'a échappé à leur examen, et ils ont procédé avec une habileté si égale que l'Académie a eu quelque peine à marquer entre eux un ordre de primauté.

Digitized by Google

En effet, ce qui diffère dans les mémoires, ce n'est pas le fond, c'est la forme : l'un, celui qui a reçu le n° 1, a près de 900 pages; l'autre, celui qui a reçu le n° 10, n'en a pas 300, et pourtant, non moins que le premier, il constitue un traité à la fois savant, lucide et complet.

C'est un mérite considérable que la concision, toutes les fois qu'elle ne préjudicie pas à la clarté. Ce mérite, le mémoire n° 10 le possède à un haut degré. La sobriété et la mesure du langage attestent chez son auteur la force et la maturité de l'esprit, et le seul reproche à lui adresser, c'est l'emploi de quelques locutions et de quelques formes d'argumentation où se sent parfois un arrière-goût d'école.

L'Académie a décerné les récompenses dans l'ordre suivant :

Premièrement, au mémoire n° 10, une médaille de mille francs. L'auteur est M. Tissot, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon;

Deuxièmement, au mémoire n° 1, une médaille aussi de mille francs. L'auteur est M. Pezzani, avocat à la Cour impériale de Lyon et membre de plusieurs sociétés savantes;

Troisièmement, au mémoire n° 7, une médaille de cinq cents francs. L'auteur est M. Philibert, professeur de logique au lycée de Montpellier.

Tels ont été les résultats des concours arrivés à leur terme avant la fin de l'année 1857. L'Académie rappelle qu'à ceux ouverts encore, ou dont elle a prononcé le renouvellement, elle en a joint de nouveaux dont le programme est à la disposition de ceux qui voudront en prendre connaissance. Que les hommes voués aux études sérieuses répondent à son appel, et leurs labeurs contribueront à servir la cause de la

Digitized by Google

science, cette cause qui, après tout, n'est autre que celle de l'humanité elle-même.

Sur cette terre, où le hasard et la force ont décidé tant de fois du cours des événements, il est une puissance régulatrice qui, à mesure qu'elle grandit, tend à resserrer de plus en plus la sphère où se produit leur action. C'est la science. Elle n'apporte pas un enseignement, elle ne réalise pas un progrès qui n'ait pour effet d'imprimer aux choses humaines une marche plus ferme, mieux ordonnée, moins sujette aux écarts qui en faussent et en vicient la direction.

C'est que, grâce à la bonté divine, il n'est pas de vérité dont la découverte ne vienne épurer, vivifier, féconder au sein des sociétés humaines la distinction du bien et du mal. Les sociétés, toutes les fois qu'elles acquièrent des lumières nouvelles, n'apprennent pas seulement à étendre leurs conquêtes sur le monde matériel, à rendre plus fructueux les labeurs qu'elles accomplissent, elles apprennent aussi à mieux discerner les prescriptions de la justice et de la raison, à leur obéir plus fidèlement, et par là à devenir et plus maîtresses d'elles-mêmes, et plus maîtresses de leurs propres destinées.

H. Passy.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE M. DE SCHELLING

PAR M. MIGNET,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 7 AOUT 1858.

L'imagination n'est pas étrangère aux philosophes. Quelques-uns d'entre eux sont de grands poètes qui raisonnent. L'inspiration seconde en eux la réflexion. Elle leur fait entrevoir ce que l'expérience ne saurait leur faire atteindre. Le monde n'est-il pas un sublime poème en même temps qu'une admirable machine, et si l'observation attentive doit en découvrir les ressorts compliqués, ne faut-il pas que l'induction hardie cherche à en dévoiler tout le dessein? A côté des observateurs exacts qui décomposent l'esprit et qui étudient savamment l'univers, apparaissent des contemplateurs profonds, qui entraînent au loin l'intelligence humaine et la font pénétrer fort avant dans l'œuvre divine. Les ailes de Platon le transportent bien au-delà des raisonnements sévères d'Aristote, et l'imagination ravie de Malebranche lui ouvre des régions au seuil desquelles s'arrête la raison puissante mais discrète de Descartes.

C'est à la séduisante famille des grands esprits inventifs,

Digitized by Google

moins fidèles à l'observation qu'adonnés à l'hypothèse et néanmoins introduisant la logique dans l'imagination, qu'appartient le philosophe original et fécond dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui. De vastes travaux, un beau génie, une glorieuse renommée, avaient fait dès longtemps de M. Schelling l'un des cinq associés étrangers de l'Académie des sciences morales et politiques. Il est l'auteur d'un système dont on peut contester la solidité, non la grandeur; et, comme l'a dit un philosophe français, M. Cousin, juge éloquent des plus mémorables conceptions de l'esprit humain : « Les premières années du XIXe siècle ont vu naître « ce grand système. L'Europe le doit à l'Allemagne et l'Al- « lemagne à Schelling. »

Frédéric-Guillaume-Joseph Schelling naquit le 27 janvier 1775, à Léonberg, à trois lieues de Stuttgart, dans l'ancien duché de Würtemberg. C'est au presbytère de cette jolie petite ville adossée à une montagne, surmontée d'une grande tour féodale, au pied de laquelle une gaie rivière serpente à travers une vallée gracieusement sinueuse et se perd dans des perspectives attachantes, que vit le jour et passa ses premières années le futur et poétique auteur de la philosophie de la nature. Son père y était pasteur. Au ministère de l'Évangile il joignait le culte de la science, et n'était pas moins distingué par des connaissances profondes que par une haute dignité de caractère. Orientaliste original, il s'était fait un nom en enseignant l'hébreu, non plus seulement au moyen des vieilles formes rabbiniques, méthode alors encore en usage, mais en le comparant avec les autres dialectes sémitiques. Philosophe chrétien, il avait consacré des écrits remarqués à l'antique sagesse des Hébreux. Avant d'être

Digitized by Google

élevé, comme il le fut plus tard, à la prélature dans l'Église luthérienne, il avait été appelé au collége de Bebenhausen, où se formaient les futurs ministres de l'Évangile.

Le jeune Schelling vint suivre ses doctes leçons, lorsqu'il eut achevé ses premières études dans l'école latine de Nürtingen. Il avait à peine atteint l'âge de douze ans, et les maîtres, dont il avait épuisé la science, le renvoyèrent à son père en déclarant qu'ils n'avaient plus rien à lui apprendre. Avec une plus forte possession des langues anciennes, il acquit à Bebenhausen la connaissance de l'hébreu et de l'arabe. A quinze ans, ayant encore épuisé l'instruction donnée dans ce collége supérieur, il alla faire ses cours de philosophie et de théologie à l'université de Tubingue, où on ne les commençait d'ordinaire qu'à un âge plus avancé; mais son père, qui le présenta, selon sa naïve et fort exacte expression, comme un esprit précoce, *precox ingenium,* l'y fit recevoir contre l'usage, au-dessus duquel le plaçait en effet la précocité de son savoir et de son intelligence.

Un vaste Institut, sous la forme et avec le titre de séminaire, s'élevait sur la partie la plus agréable du coteau au pied duquel coule le Neckar et que couvre comme un riant amphithéâtre la ville de Tubingue, dont l'université, unissant au respect des traditions une certaine hardiesse d'enseignement, semblait avoir gardé la vieille devise de la Souabe : *Fidèle et libre.* De fermes théologiens, tels que Storr et Flatt, y maintenaient savamment l'orthodoxie luthérienne. La doctrine de Leibnitz, rédigée un peu pédantesquement par Christian Wolf, après y avoir eu pour organe, jusqu'en 1790, l'ingénieux logicien et l'habile mathématicien Plouquet, y était professée par un autre Français d'origine,

Digitized by Google

Frédéric Abel, dont plus tard Schelling ne parlait jamais qu'avec une respectueuse reconnaissance. C'est dans cet Institut et sous ces maîtres en christianisme et en philosophie que le jeune Schelling reçut des idées religieuses ineffaçables et se forma aux grands exercices de la pensée.

Au nombre des étudiants qui se préparaient comme lui au ministère évangélique se trouvait un jeune homme, que son esprit subtil et puissant réservait aussi à une vaste célébrité, Hégel, avec lequel Schelling se lia d'une étroite amitié. Les deux amis ne s'occupèrent pas uniquement de leurs hautes études ecclésiastiques, ils y firent, pour ainsi dire, un cours de droit public sous l'enseignement de la France, qui était alors l'institutrice des nations. Ils se passionnèrent pour les principes immortels qu'aux applaudissements de tout ce qui pensait dans le monde, venait de proclamer la grande Assemblée constituante, d'après la philosophie tout humaine du dix-huitième siècle. L'affranchissement politique de la société moderne, l'égalité civile, la liberté de la pensée et de la parole, les droits de la conscience individuelle, reconnus comme fondamentaux et inviolables, excitèrent des transports dans leurs âmes généreuses. Ils avaient même formé un club dans le séminaire, et l'on raconte qu'un dimanche matin, par un beau jour de printemps, ils allèrent, dans une prairie voisine, planter un arbre de la liberté. On montre encore à Tubingue les deux cellules qu'occupaient les deux séminaristes luthériens, devenus plus tard de si entreprenants philosophes, et d'où ils sortirent pour accomplir tour à tour une révolution intellectuelle en Allemagne.

Dès l'âge de dix-sept ans, Schelling, attiré par un des plus graves problèmes du monde moral, prenait pour sujet de

Digitized by Google

sa thèse de docteur l'ancienne tradition de la Genèse sur l'origine du mal. Il s'attacha, l'année suivante, à expliquer, dans une ingénieuse dissertation, l'esprit philosophique que l'antiquité avait renfermé dans les *mythes* et *les légendes historiques*. Cet écrit remarquable, que suscitèrent les brillants travaux de Herder sur la philosophie de l'histoire, est comme le germe de sa doctrine postérieure sur les mythologies. Mais bientôt, prenant un plus grand essor, il eut l'ambition de perfectionner les théories de deux grands philosophes qu'il devait continuer sans leur ressembler.

Formé comme toute sa génération dans l'étude de Kant, il devint disciple respectueux et indépendant de Fichte, et l'un de ses premiers écrits sur le *moi* comme *principe de la philosophie* fut consacré au développement de la doctrine de cet illustre maître. Avec une audace précoce, il laisse déjà entrevoir, dans cet ouvrage, ce qu'il avouera bientôt, l'idéalisation de la nature et la déification de la pensée : « Le temps est venu, dit-il, dans son enthousiaste « confiance, de proclamer la grandeur de la raison. Ce « n'est qu'en prenant le sentiment de ce qu'il est, et de « tout ce qu'il vaut que l'homme deviendra tout ce qu'il « doit être. Son essence est la liberté absolue. C'est à la loi « de la liberté que l'humanité tout entière doit finalement « obéir. A quelque avenir reculé que soit réservée la gloire « d'accomplir cette grande espérance, il nous appartient « d'en préparer au moins l'heureux avénement dans l'his- « toire. Le crépuscule habitue les yeux à l'éclat du jour. « Déjà l'aube matinale blanchit le ciel d'Orient. Les basses « contrées sont couvertes d'un voile de vapeur, mais sur

Digitized by Google

« les hauteurs les cieux brillent d'une vive clarté. L'aurore « s'est levée, et le soleil ne saurait tarder à paraître. »

En attendant cette apparition, Schelling se livra à de nouvelles études. Instruit dans les langues anciennes et orientales à Nürtingen et à Bebenhausen, versé à Tubingue dans les travaux de l'histoire, les dogmes de la religion et les systèmes de la philosophie, il avait besoin de connaître les sciences des corps après celles des idées. Sa bonne fortune lui fit accompagner, à Leipsig, deux jeunes étudiants d'une ancienne et noble famille, les barons de Riedesel, dont il avait à diriger l'éducation, tout en terminant la sienne. Là, sous un habile professeur, sous Platner qui avait heureusement allié les recherches de la physiologie à la connaissance de la métaphysique, Schelling étudia avidement les phénomènes du monde extérieur et sonda avec admiration les beaux et attachants mystères de la vie organique.

C'était le moment où se faisaient les plus belles découvertes dans ces sciences naturelles qui lui semblaient à la fois un complément et un correctif de l'idéalisme philosophique. Lavoisier avait trouvé depuis peu cet air de la vie qui entretient l'existence des êtres, s'incorpore à la matière inanimée pour en varier les combinaisons, sert aux combustions des corps, d'où il dégage la chaleur et fait éclater la flamme, et auquel il avait donné le nom d'oxygène. Scheele, Deluc, Gren, Girtanner, avaient recherché les effets chimiques de la lumière sans laquelle rien ne se perfectionne et tout dépérit dans l'univers. Le puissant fluide dont Franklin avait naguère établi l'identité avec la foudre, Galvani venait d'en reconnaître l'action sur le système ner-

Digitized by Google

veux, et l'électricité, source du feu céleste, semblait être la cause de l'impulsion vitale qu'elle ranimait dans les membres déjà paralysés par la mort. Les récentes merveilles du magnétisme, qu'on croyait toucher aux ressorts les plus intellectuels de l'organisation, s'ajoutaient aux anciens prodiges de l'attraction, dont la force, calculée depuis plus d'un siècle, produit les plus vastes ainsi que les plus petites agglomérations de la matière, explique les affinités des corps aussi bien que les mouvements réguliers et l'équilibre harmonieux des mondes.

En même temps que les sciences démêlaient les éléments de l'univers, elles en découvraient le développement progressif. Cette grande idée d'un perfectionnement graduel dans les œuvres de la création et dans la marche du monde, conçue d'abord par Leibnitz, était la foi savante du XVIIIe siècle finissant. Turgot l'avait émise d'une manière générale; Condorcet en faisait la loi de l'esprit et l'espérance du genre humain; Werner l'avait appliquée à la lente formation de la terre et par elle avait fondé la géologie; Kielmeyer s'en était servi pour dresser l'échelle ascendante des êtres, tandis que Herder et Lessing, la cherchant dans l'histoire, avaient essayé de marquer à sa lumière les étapes spirituelles et morales qu'a parcourues l'humanité.

Ces découvertes physiques qui suscitèrent de chimériques attentes, cette pensée de genèse et de progrès qui planait dans l'air du temps et devenait, pour ainsi dire, le souffle commun des intelligences, Schelling s'en empara avec imagination et en fit usage avec originalité. Au moyen des unes il construisit matériellement le monde et il employa l'autre à le développer idéalement, en partant de

Digitized by Google

Dieu dont le monde serait la révélation successive et qui, origine identique des réalités passagères et des idées éternelles, se déploierait dans la nature, poème de son existence, et se perfectionnerait dans l'esprit humain, résidence de sa pensée. Schelling avait déjà exposé en partie ce système dans ses *Lettres philosophiques sur le dogmatisme* de Fichte et *le criticisme* de Kant, dans ses *Dissertations sur l'idéalisme et la théorie de la science*, et notamment dans ses *Idées pour servir à une philosophie de la nature*, lorsqu'il fut appelé sur un théâtre alors célèbre, par Gœthe, livré aux mêmes études que lui et frappé de la grandeur de ses vues non moins que de la beauté de son talent.

Le pénétrant et tranquille génie qui comprenait sans effort, aimait sans trouble, créait sans enthousiasme; dont la limpide intelligence reflétait avec éclat toutes les idées de l'humanité et s'ouvrait avec ardeur à toutes les connaissances de la nature, excellant dans l'art et se plaisant dans la science, diversifiant ses œuvres comme ses goûts, l'auteur original de *Goëtz de Berlichingen*, touchant de *Werther*, agréable de *Wilhem Meister*, profond de *Faust;* l'observateur ingénieux de la métamorphose des plantes, qui avait annoncé le premier l'identité originelle de tous les organes des végétaux; le savant admirateur de ces affinités électives par lesquelles les éléments mêmes de la matière semblent obéir à des attraits mutuels en s'unissant; l'investigateur hardi des phénomènes de la lumière qui, par sa théorie des couleurs, osait se séparer de Newton; celui dans lequel ses compatriotes voyaient leur Voltaire et trouvaient leur Shakspeare, le grand, l'heureux Gœthe était déjà le chef intel-

Digitized by Google

lectuel de son temps et comme le monarque des lettres allemandes.

Il avait, avec le spirituel Wieland, la direction suprême de l'université d'Iéna, en ce moment la première des hautes écoles d'Allemagne. Cette université dépendait de la cour de Weimar-Eisenach, où une femme d'une âme élevée et d'un esprit délicat, la grande-duchesse Anne-Amélie, avait appelé les hommes les plus éminents dans les lettres et dans les arts, et avait entouré ses fils d'un cercle brillant dont faisaient partie Gœthe et Schiller, Herder et Wieland. L'université d'Iéna était digne de la cour de Weimar. Schiller y enseigna l'histoire; Reinhold, Tennemann et Fichte y professèrent la philosophie; Döderlein, Eichorn, Griesbach, Paulus, Schütz y ouvrirent des cours de savante littérature et de haute théologie. C'est dans une chaire d'Iéna que Gœthe fit monter, en 1798, Schelling, qui ajouta bien vite à la célébrité de cette grande école. Il y parut d'abord à côté de Fichte, dont il balança la renommée, et lorsque Fichte, peu de temps après, quitta Iéna pour Berlin, Schelling y domina seul: « Une étoile se couche, » disait Gœthe, « une autre se lève. »

Il se leva en effet avec splendeur sur l'horizon de la philosophie, cet astre nouveau. Si, de sa flamme généreuse, Fichte avait échauffé les âmes, Schelling, par son éclatante lumière, allait éblouir les esprits. Il devait entraîner à sa suite ceux qui l'écoutaient, séduits par les attraits d'une imagination créatrice, et rassurés par les explications plausibles d'une haute science. Autour de sa chaire se trouvaient des auditeurs d'un grand esprit, destinés eux-mêmes, après avoir reçu de lui l'impulsion philosophique, à pro-

Digitized by Google

duire des systèmes célèbres : Krause, Steffens et surtout Hégel, qui vint s'asseoir aux pieds de son ancien condisciple devenu son maître. L'un d'entre eux, l'aimable et pieux Schubert, retrace les effets de son enseignement en une vive peinture.

« Qui traversait dans ce temps-là, » dit-il, « le marché « d'Iéna à l'heure tardive de l'après-midi, rencontrait un « concours d'étudiants plus nombreux qu'à nul autre mo- « ment de la journée. Jeunes et vieux, gens de tout esprit « et de tout état, se rendaient en foule au cours de Schel- « ling sur la philosophie de la nature. Qu'était-ce donc « qui les y attirait si puissamment? Qu'il me soit permis « de parler de ma propre expérience. L'impression que j'ai « reçue de Schelling était tellement extraordinaire, qu'au- « cun de mes maîtres ne m'en a jamais fait éprouver de « semblable. Schelling était encore un jeune homme parmi « nous autres jeunes gens, et le respect avec lequel nous le « considérions s'adressait en lui à une dignité qu'exprimait « tout son être et qui différait de celle dont l'âge environne « une tête blanchie. Sa parole vivante rayonnait d'une force « à laquelle ne pouvait se dérober aucune âme, pour peu « qu'elle fût susceptible d'inspiration. Souvent, pendant « qu'il parlait, nous croyions entendre le prophète d'un « monde transcendant et caché qui n'est ouvert que pour « des yeux sacrés. Son discours, mathématiquement précis « et comme rédigé en style lapidaire, renfermait une ma- « tière inépuisable. Pénétré de la vérité interne de ses idées, « il était si persuadé de ce qu'il avait saisi et conçu, que « sa conviction se communiquait aux autres avec une puis- « sance victorieuse. »

Digitized by Google

Le système qu'il développa si merveilleusement dans ses cours, il l'avait déjà exposé en partie dans ses livres. Il aborda les problèmes les plus mystérieux, en prenant pour méthode l'intuition intellectuelle, sorte d'inspiration réfléchie qui crée en quelque sorte les choses en les pensant. Afin d'apprécier le caractère et la portée de son effort, il faut connaître l'état de la philosophie contemporaine au moment où il construisit l'imposant édifice dont beaucoup de matériaux sont d'emprunt, mais dont l'ordonnance fut de génie.

L'Allemagne était dans le plus bel âge de son esprit. Au moment où les liens des États s'y relâchaient, ceux des intelligences s'y resserraient dans une sorte de fédération glorieuse, que formaient, d'un bout du pays à l'autre, l'épique Klopstock, le profond Lessing, le tragique Schiller, le spirituel Wieland, l'ingénieux Herder, l'universel Gœthe et cette foule variée de poètes, de critiques, de savants, parmi lesquels apparaissent avec grandeur trois philosophes qui ont laissé leur trace dans l'histoire de la pensée.

Il ne faut pas l'oublier, chaque nation a son génie propre dont l'originalité se remarque au milieu même de la diversité de ses œuvres. Chez les Allemands, l'imagination se fait jour dans la science en même temps qu'elle domine dans la poésie, et elle pénètre dans la métaphysique comme elle se déploie dans l'art. Naïfs en étant profonds, mêlant le fantastique au réel, et restant un peu vagues sans être toujours légers, ils suivent encore plus l'inspiration qu'ils ne s'astreignent à l'expérience. Ils observent avec conjecture, concluent avec hardiesse, peignent avec excès, et capables d'atteindre les vérités les plus hautes par l'élan de la pensée, de parvenir aux découvertes les plus difficiles par la clairvoyance

Digitized by Google

de l'imagination, ils peuvent tout à la fois concevoir le chimérique système de l'*harmonie préétablie* et inventer le puissant calcul de l'infini, comme l'a fait Leibnitz; se livrer aux hypothèses d'une mystique rêverie et trouver les trois grandes lois mécaniques des sphères célestes, comme l'a fait Képler. Cet esprit contenu dans Kant, enhardi dans Fichte, éclate dans Schelling, ces trois représentants d'une des grandes crises philosophiques de la pensée humaine.

On a comparé les philosophes allemands, allant à la recherche de la vérité, aux Israélites s'avançant vers la terre promise, précédés d'une colonne de feu qui les guide dans la nuit, entourés d'une nuée qui les cache dans le jour. Pour apercevoir la lumière vers laquelle ils se dirigent, il faut traverser les ténèbres au sein desquelles ils s'enveloppent. Si l'on ne pénètre au milieu d'eux, on ne peut ni saisir ni suivre leur marche, et, lorsqu'on y entre, on court le risque, en participant à leur lumière, de tomber dans leur obscurité, de voir au dedans et de ne pas faire voir au dehors. Essayons cependant de percer la nuée, sans la laisser se refermer après s'être ouverte, et rendons, s'il se peut, les conceptions allemandes accessibles à des esprits français.

Voulant combattre la doctrine alors dominante de la sensation qui rétrécissait tout, et le scepticisme plus redoutable de Hume qui détruisait tout, Kant, en observateur idéaliste et en profond psychologue, prit la raison qui connaît et qui pense pour le ferme appui de sa philosophie. Il la jugea d'abord dans sa nature, puis dans son action. Appliquant une rare puissance d'analyse à l'instrument même de la connaissance, à la raison pure, il en détermina l'essence, en assigna la portée. L'espace au milieu duquel la raison

Digitized by Google

aperçoit les objets, le temps dans lequel se succèdent pour elle les actes de la connaissance, les caractères divers qu'elle leur trouve en les appréciant, parurent à Kant les conditions nécessaires du savoir et les formes mêmes de l'intelligence.

Ces lois intérieures de la raison, qu'il décrit avec une sagacité pénétrante et démontre avec une singulière vigueur, doivent-elles être transportées dans le monde extérieur et nous donner de ce qu'il est et de ce qui s'y passe une certitude conforme à l'impression que nous en recevons? Sont-elles autre chose que la projection hors de nous de nos conceptions nécessaires? Ont-elles une réalité externe et, comme il a été dit depuis lors, objective? Peuvent-elles nous garantir l'existence du monde, reflet de notre pensée; celle de Dieu, conception de notre esprit, notre propre existence même comme sujet permanent des phénomènes passagers dont nous avons conscience, ces trois idées de la raison pure élevées au-dessus de toute expérience? Sur toutes ces questions Kant nous a refusé une certitude scientifique, et ce n'est qu'à l'aide de la notion du devoir, loi universelle et absolue de toute volonté intelligente, qu'affirmant la liberté humaine, il a établi l'immortalité de l'âme, conclu l'existence de Dieu, et sauvé par la morale, dans l'examen de la *raison pratique*, les vérités compromises par la métaphysique dans l'examen de la *raison pure*.

Fichte suit Kant, en allant bien au-delà. Afin d'échapper à son conceptualisme sceptique, il se précipite dans un idéalisme outré. L'objet à connaître et le sujet qui connaît sont l'œuvre commune du *moi* créateur, principe à la fois de l'être et de la connaissance. Selon Kant, le monde

Digitized by Google

n'existe qu'au dedans de nous ; selon Fichte, il ne se réalise qu'autant qu'il est pensé par nous. Dans les deux systèmes il garde un caractère idéal, puisque le premier en fait une conception de la raison, le second une création de l'intelligence.

Après le sévère observateur qui démontre la pensée sans oser affirmer le monde, après le logicien hardi qui de la pensée déduit le monde dont il lui attribue la création par cela même qu'elle en a la connaissance, vient le poète philosophe qui les identifie par un audacieux effort d'esprit et avec une grande beauté d'imagination. La distinction établie par Kant entre les choses en soi et leurs phénomènes, Schelling la résout dans une égalité absolue que manifeste le développement parallèle des corps et des idées, développement qu'il expose dans deux ouvrages distincts, dans l'*Esquisse d'un système de la philosophie de la nature*, et dans le système de l'*Idéalisme transcendental*.

A l'origine des choses, Schelling pose l'absolu. De ses muettes et obscures profondeurs où dorment confondus la pensée et l'être, sortent par une expansion divine, et passent par des évolutions successives, la nature et l'intelligence, sa double manifestation. Identiques et inertes au sein de l'absolu, elles en partent comme d'un point central pour se déployer avec harmonie dans deux directions différentes. Conservant, dans leur déploiement distinct, les traces de leur union primitive, elles se ressemblent et se reflètent. Dans le monde réel, l'idée se revêt de matière et apparaît sous une forme visible ; dans le monde idéal, l'essence devient savoir et prend une forme intellectuelle. La première évolution produit l'univers, la seconde produit la

Digitized by Google

connaissance. C'est ainsi que la pluralité vient de l'unité, que l'infini pénètre le fini, que l'identité se concilie avec le progrès, que la nature et l'intelligence se rapprochent et s'accordent, la nature en s'organisant par l'intelligence, l'intelligence en se réfléchissant dans la nature.

Depuis la pierre inerte composée d'après les lois chimiques de l'agrégation jusqu'aux astres infatigables qui roulent dans l'espace selon les lois géométriques du mouvement; depuis le simple lichen, où l'organisation est à peine indiquée, jusqu'à l'être le plus compliqué dans sa contexture et le plus élevé dans son existence, règne un seul et même principe d'action. Ce principe, luttant avec la matière brute, lui imprime des caractères plus ou moins bornés, analogues aux conceptions de notre esprit qu'ils tendent à reproduire indéfiniment.

Schelling suit pas à pas cette combinaison de l'esprit originairement infini et de la matière primitivement illimitée, qui se déterminent en se rencontrant, et procèdent par leur opposition comme par leur accord à la formation de l'univers. Il décrit avec profondeur et subtilité l'organisation progressive de la nature, montre les deux puissances qui la composent, passant de sphère en sphère, montant de degré en degré, ramenés chaque fois, par l'influence du troisième, à une unité plus haute d'où procède une nouvelle évolution. Il développe, aussi ingénieusement qu'il l'explique, la transformation graduelle de cette force, d'abord mécanique et chimique dans l'ordre inférieur des corps inanimés, puis vitale dans l'ordre plus relevé des êtres organisés; enfin parvenant à sa plus haute puissance et à sa perfection suprême par l'avénement de l'homme et le progrès de l'humanité.

Digitized by Google

Avec l'homme apparaît la face idéale du système. A la suite des corps qui ont la propriété de s'organiser sans le savoir, au milieu des êtres qui ont la faculté d'agir sans le vouloir, il en est un qui connaît les autres et qui dispose de lui-même, auquel a été accordé le pouvoir de varier ses procédés et d'améliorer ses œuvres, qui ne tourne pas mécaniquement comme les astres dans un cercle inflexible, qui n'obéit pas comme les végétaux à des impulsions périodiquement semblables et aveuglément organiques, qui ne suit pas comme les animaux des instincts invariables et ne se meut point pour contenter des appétits invincibles et grossiers; mais qui, doué d'intelligence et de volonté, capable de comprendre l'arrangement de l'univers et d'y concourir, est la raison finie détachée de la raison suprême pour refléter les lois du monde. Les modes d'existences dans la nature se transforment en notions abstraites dans l'esprit de l'homme, ses objets s'y retracent en images, ses qualités s'y retrouvent en idées; en un mot, ce qui est en elle se sait en lui. Cette merveilleuse relation entre la substance corporelle et la pensée spirituelle, cette admirable harmonie de l'intelligence et de la matière qui permet à l'existence de devenir connaissance, l'homme qui vit et qui pense en est à la fois le théâtre et le spectateur.

C'est ce qu'expose Schelling dans la philosophie transcendentale, contre-épreuve de la philosophie de la nature. Il y indique l'origine de la conscience intellectuelle, y décrit ses procédés, y raconte ses actes, y retrace ses époques, y marque leur progrès successif, avec non moins de développement et en y portant autant de rigueur arbitraire que dans la déduction du monde inorganique et du monde vivant.

Digitized by Google

Le système s'achève dans la clarté naissante de celui que Schelling appelle l'*identique-absolu :* « Ce soleil éternel « du royaume des esprits, dit-il, qui se cache dans l'éclat « de sa resplendissante lumière, d'où émane la conformité « à la loi dans la liberté, et la liberté dans la soumission « du monde moral à des lois, échappe à la connaissance et « ne peut être l'objet que de la foi. » Mais l'histoire dans son ensemble en est une manifestation continue. Auteur des lois nécessaires qui régissent le monde, principe de la liberté intelligente qui anime l'homme, Dieu, médiateur perpétuel entre l'action abstraite de l'esprit et l'existence positive des corps, a conformé la pensée des êtres à la réalité des choses, et a maintenu leur indépendance dans leur concert. Ainsi qu'une trame savamment tissée par une main inconnue, l'ordre idéal se développe dans l'histoire où les hommes jouent leur rôle librement, selon le plan divin, et dont l'ordonnance a été conçue par un poète qui a mis d'avance en accord la marche générale de l'ensemble et le libre arbitre de chacun. Manifestation progressive de Dieu, qui ne s'y réalise jamais complètement, l'histoire est le grand miroir de l'esprit universel, le poème de l'imagination éternelle.

Au terme de cette double et parallèle évolution du monde de la nature et du monde de l'histoire, il reste au *moi* à prendre conscience de l'identité du monde idéal et du monde réel, de la raison et de l'univers. C'est dans le produit de l'art, œuvre commune de l'inspiration involontaire et de la science réfléchie, que l'intelligence parvient enfin à découvrir la parfaite identité des deux activités nécessaire et libre qui se sont développées dans la nature et dans l'histoire, et à la reconnaître comme semblable à celle

Digitized by Google

dont le principe est en elle-même. Cette œuvre peut seule réfléchir l'absolu qui dans l'histoire, sous le nom de destin, achève l'action imparfaite de la liberté humaine et réalise des fins que l'homme n'avait pas en vue, et dans l'art, sous le nom de génie, inspire à l'artiste des productions dont la portée infinie le surpasse lui-même. L'art est le seul et véritable organe de la philosophie transcendentale : « il « ouvre, dit Schelling, le sanctuaire où brûle en une « flamme unique, dans une union originelle et éternelle, « ce qui existe séparé dans la nature et dans l'histoire, ce « qui se fuit constamment dans la vie et dans l'intelligence. « Pour l'artiste comme pour le philosophe, la nature n'est « que le monde idéal apparaissant sans cesse sous des « formes finies, le pâle reflet d'un monde qui n'a de réalité « que dans sa pensée. »

Produit d'une spéculation transcendante et d'un raisonnement laborieux, ce système embrassait tout l'univers et en suivait le progrès dans tous les détails de l'ordre physique et de l'ordre intellectuel. Mais Schelling y confondit ce qu'il y a de divin dans l'existence du monde et dans l'esprit de l'homme avec Dieu lui-même. L'univers ne fut l'œuvre de Dieu qu'en étant une partie de son être. Dieu le créa en se développant lui-même. Il ne s'y manifesta point comme dans son image, il y subsista en quelque sorte comme dans sa forme.

L'audacieux penseur semble avoir assisté à la formation des mondes et des existences. Il sait de quelle manière, à quels moments, par quels procédés, dans quel ordre, elle s'est produite. On dirait qu'il a vu Dieu sortir de sa solitude inerte et de son repos silencieux, pour apparaître sous

Digitized by Google

ses deux faces, comme matière et comme esprit, dans la nature qui s'organise et dans l'intelligence qui s'éclaire graduellement avant de se révéler à elle-même comme divine dans l'homme.

En même temps qu'elles furent vivement admirées, les vastes conceptions de Schelling furent fortement attaquées. Les objections ne manquent jamais aux systèmes. Aucuns n'y échappent, pas plus ceux qui étendent que ceux qui restreignent leurs explications. Dans les trop ambitieux on fait voir ce qu'il y a de chimérique, comme dans les trop étroits ce qu'il y a d'insuffisant. On s'éleva contre cet esprit de Dieu qui dort dans la pierre, qui rêve dans l'animal, qui s'éveille dans l'homme. Comment admettre que Dieu ait besoin de la vie pour se développer et de l'humanité pour se connaître; qu'il ne soit pas au commencement ce qu'il devient à la fin, et qu'il se perfectionne avec son œuvre? Sans doute Dieu révèle sa présence dans la nature, déploie son action dans l'humanité. L'ordre physique le rend visible et l'ordre moral le rend adorable. Sa puissance comme sa sagesse éclatent dans l'arrangement sans lui incompréhensible de l'univers. Mais de ce que Dieu est par sa pensée dans le monde, il ne s'ensuit pas qu'il y soit par son essence; de ce que l'homme en est l'image affaiblie, il ne faut pas en conclure qu'il en soit l'incarnation; de ce que dans l'homme, la connaissance est unie à l'existence, il n'y a pas lieu d'établir par leur union leur identité : elles s'accordent et ne se confondent pas. La coïncidence entre la vue de l'esprit et le spectacle du monde, entre les lois des choses et les pensées de l'entendement, est un fait dont l'évidence est certaine et dont la raison est insaisissable.

Digitized by Google

M. de Schelling ne la donne pas plus qu'un autre. Il affirme bien l'identité du connaissant et du connu, mais il ne la prouve point, et démontrât-il, ce qu'il suppose, que l'être qui connaît dans l'esprit est l'être qui est connu dans la nature, il n'expliquerait pas mieux le moyen par lequel l'existence parvient à la connaissance.

Schelling, qui devait porter son enseignement dans les diverses parties de l'Allemagne, où ses livres répandaient son système et sa renommée, ne passa que cinq ans à Iéna. Dès 1803, Maximilien Ier, alors électeur et bientôt roi de Bavière, l'attira par les offres les plus séduisantes dans la vieille capitale de la Franconie, dans la cité cléricale de Vürzbourg, dont il voulait rendre l'université célèbre et fréquentée. Ce premier souverain de la branche des Deux-Ponts, pendant un long séjour dans notre pays, y avait puisé, avec les lumières généreuses du siècle, le goût d'une culture intelligente et polie. Redevable à la France, dont il suivit longtemps la fortune, de son agrandissement territorial et de sa couronne royale, il devint le fondateur d'une dynastie éclairée qui a fait de Münich une grande école d'idées, un magnifique temple des arts, un lumineux foyer des sciences, son fils et son petits-fils étant devenus, l'un avec une poétique imagination, l'autre avec un discernement élevé, les continuateurs de sa pensée et de ses œuvres. A Würzbourg, où Maximilien avait appelé des maîtres habiles, tels que Paulus et Hufeland, Schelling eut des flots d'auditeurs, et tout en transformant un peu sa doctrine, il fut l'objet de la même admiration qu'à Iéna.

Mais lorsque, en 1805, celui que son irrésistible épée

Digitized by Google

rendait l'arbitre souverain de l'Europe eut détaché Würzbourg de la Bavière, et l'eut donné à l'archiduc Ferdinand, grand-duc de Toscane et électeur de Salzbourg, l'intolérance y reparut et la philosophie en sortit. Schelling alla s'établir à Münich, où le nouveau roi avait libéralement réorganisé et magnifiquement doté l'Académie des sciences, depuis lors digne émule de l'Académie de Berlin et de la Société royale de Göttingue. Il en devint membre, et bientôt même ce qu'il avait de goût délicat dans l'esprit et de grand éclat dans le talent le fit nommer secrétaire général de l'Académie récemment fondée des Beaux-Arts.

Schelling rencontra à Münich, dans le président même de l'Académie des sciences, dans le célèbre philosophe Jacobi, l'un de ses plus rudes et de ses plus éloquents adversaires. Cet ancien et ingénieux interlocuteur de Rousseau comme de Voltaire, qui avait correspondu avec l'altier tribun Mirabeau et le sage publiciste Fergusson, était ami des investigations libres mais réglées, dévoué à la science, mais à la science certaine. Il ne partagait pas l'avis trop paradoxal de Fontenelle « que les opinions communes sont la règle des « opinions saines, pourvu qu'on les prenne à contre-sens. » Il repoussait les principes hardis affirmés au nom seul du génie spéculatif et soutenait au contraire les témoignages du sentiment universel, de ce qu'il appelait la *foi instinctive, le credo primitif de l'église invisible de l'humanité.* Dans un livre qu'il publia sur les *choses divines et leur manifestation,* Jacobi, examinant avec une véhémente sévérité la doctrine de Schelling, l'accusa de panthéisme, et il attaqua vivement la conception d'un Dieu d'abord sans connaissance et toujours sans personnalité : « Si la raison,

Digitized by Google

« dit-il, s'élève à juste titre contre ceux qui attribuent à « Dieu la forme humaine, des passions humaines, un en- « tendement humain, ce qui doit la révolter bien plus, c'est « l'idée d'un Dieu qui a fait l'œil et qui ne voit point, qui « a fait l'oreille et qui n'entend point, qui, étant la source « de l'intelligence, est lui-même sans intelligence; d'un « Dieu qui est tout et rien, plus semblable à un polypier « qu'à l'homme, et qui n'a conscience de lui que dans la « conscience humaine. »

Schelling ne resta point sans défense. Il poussa même la défense jusqu'à la plus hautaine agression, dans un écrit qu'il intitula avec une ironie superbe : *Monument que s'est élevé M. F.-H. Jacobi dans son livre des choses divines.* Dans ce mémorable débat, Jacobi soutint qu'on ne pouvait pas allier le théisme avec le panthéisme, accorder Leibnitz avec Spinosa; Schelling prétendit au contraire les unir sans effort par sa théorie, et, tout en plaçant Dieu dans la nature et dans l'intelligence, le reconnaître bien avant elles, l'élever bien au-dessus d'elles et en faire, comme il le disait, l'*alpha* et l'*omega* de l'univers.

La gloire de M. Schelling n'eut point à souffrir de ces luttes trop vives, et plus tard, après que Jacobi eut renoncé à la présidence de l'Académie, il y fut remplacé par son illustre adversaire. Déjà, le roi Louis, ayant érigé, en 1825, le lendemain de son avénement au trône de Bavière, une université dans la ville de Münich, y rappela Schelling, qui était allé professer dans la savante université d'Erlangen. Il lui confia le haut enseignement de la philosophie et lui donna pour disciple son propre fils, le prince Maximilien, qui règne aujourd'hui en Bavière. M. Schelling exerça à

Digitized by Google

Münich la même domination qu'à Iéna. Ses cours y eurent le plus grand éclat. Des auditeurs de toutes les nations venaient l'y entendre, et l'on peut juger de leur enthousiasme par les vers de l'un d'entre eux, le comte Platen, qui a exprimé leur admiration commune dans de poétiques sonnets :

Comme nous étions suspendus à tes lèvres,
Comme chacun de nous t'écoutait avec avidité,
Tandis que les éclairs immenses de ton génie
Pénétraient et se pressaient coup sur coup dans notre âme!

. . . . . .

Qui est toujours roi dans l'empire du Vrai
Ne commande-t-il pas aussi dans le royaume du Beau?
Toi, tu les vois tous les deux s'unir dans un règne suprême,
Semblables à des sons qui se perdent les uns dans les autres.

La philosophie de Schelling était entrée alors dans sa dernière phase. Les contradictions du sens commun, les répugnances du sens moral, des études nouvelles et peut-être des scrupules anciens l'avaient conduit à la réformer en la complétant. Il l'avait rendue moins exclusivement idéale et plus religieuse. Ce grand changement s'était produit peu à peu dans ses ouvrages comme dans son esprit. La cosmogonie générale qu'il avait exposée, à Iéna, dans ses cours et dans ses livres sur la *philosophie de la nature,* sur l'*idéalisme transcendental* et sur *l'âme du monde;* qu'il avait expliquée par les idées divines dans ses dialogues du *Bruno,* sorte de *Timée* de ce nouveau Platon; dont il avait suivi la déduction variée dans ses brillantes *leçons sur la méthode des études académiques,* s'était déjà tournée, à Würzbourg, en une *théosophie* physique, en une *théogonie* spirituelle, dans son bel ouvrage publié en 1804 sous le nom de *Philosophie*

Digitized by Google

et Religion, et il avait tenté, dès 1809, de sauver l'indépendance de la créature morale dans son important écrit sur la *nature de la liberté humaine.* Dans sa dissertation sur *les divinités de Samothrace* en 1815, et surtout dans ses Méditations *à Erlangen* après 1820, se rapprochant de plus en plus de son dernier et religieux système, il y arriva pleinement dans son cours sur les *âges du monde,* qu'il ouvrit à Münich vers 1827.

Le propre des grandes doctrines est d'exercer une influence étendue. A travers les degrés divers du développement de la sienne, Schelling fut le souffle qui agita une partie notable de ses contemporains en Allemagne. Penseurs, écrivains, archéologues, artistes, ceux qui l'admirèrent comme ceux qui le combattirent se ressentirent plus ou moins de ses idées dans leurs systèmes et dans leurs œuvres. Il ouvrit même de nouveaux aspects à la science. La théorie de l'*identité* l'avait conduit, dans l'organisation des corps animés, à la grande vue de l'*unité de composition,* déjà pressentie par Buffon, par Gœthe, et qu'un jeune savant français, le futur créateur de l'*anatomie philosophique,* Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, avait émise de son côté dans sa *Théorie des analogues.* Schelling avait dit : « Ces transformations générales et constantes, que la nature opère « dans la production des diverses espèces, proviennent d'un « seul et même type fondamental qui se répète sans cesse « avec des rapports qui changent toujours. » Une loi d'unité interne fut reconnue comme le caractère des forces universelles. Elle devint le principe suprême qui servit à expliquer la liaison des formations chimiques avec les développements organiques, les rapports étroits de l'anatomie et

Digitized by Google

de la physiologie comparées. On observa le travail mystérieux de la nature et, comme s'exprimèrent les savants sortis de son école, le côté *nocturne* de la création. Le système de Schelling fut transporté dans les sciences naturelles par des hommes dont les noms et les travaux n'ont pas été sans célébrité en Allemagne : Par Oken dans la zoologie, par Steffens dans la géologie, par Döllinger, Görres et Schubert dans la physiologie; par Marcus, Troxler, Jahn dans la pathologie. Il donna naissance à une physique spéculative et même à une médecine pratique. Toutes les deux étaient certainement fort hasardeuses, et peut-être eût-il été aussi peu sûr d'admettre les hypothèses de l'une que peu prudent de se confier aux remèdes de l'autre.

C'est surtout en philosophie que se fit sentir sa féconde influence. Des écoles diverses sortirent de son enseignement. Selon les époques et les aspects successifs de ses doctrines, il eut pour disciples des panthéistes décidés qui étudièrent la nature en identifiant Dieu et le monde, l'âme et le corps; des théistes savants à tendance un peu mystique, qui placèrent Dieu dans la nature tout en le reconnaissant au-dessus d'elle, et qui recherchèrent les lois de la matière où ils introduisirent l'esprit transformé en principe générateur et vital des êtres; enfin des chrétiens raisonneurs et érudits qui poursuivirent les solutions suprêmes à l'aide de la pensée mêlée aux saintes traditions. C'est encore à lui qu'il faut faire remonter en partie l'œuvre de Hégel, qui lui emprunta son premier système en l'exagérant.

La doctrine de Hégel, née de la sienne, mettait la dialectique à la place de l'imagination. Elle déduisait mieux en apparence et ne hasardait pas moins. Bornée dans son prin-

Digitized by Google

cipe, vaste dans ses développements, arbitraire sous un appareil algébrique, séduisante par la hardiesse comme par l'universalité de ses conclusions, elle avait gagné depuis quelque temps les esprits en Allemagne et s'y était établie. A l'identité primitive de l'être et de la pensée dont Schelling fait la source commune de la nature et de l'humanité, Hégel, dans l'intérêt d'une unité plus rigoureuse, substitua l'idée absolue, l'idée pure, l'idée logique, qui, par sa propre et seule activité, devient successivement nature et esprit, monde physique et monde moral. Dans ce système, l'essence des choses était dans leur connaissance, et l'idée produisait l'être.

Ramenant tout l'univers à une simple notion, Hégel la poursuivit dans le cours de son existence compliquée et de ses métamorphoses progressives, la montra passant, en vertu de sa force et comme de sa dialectique instinctive, d'une sphère inférieure à une sphère plus haute, d'une forme moins parfaite à une forme plus achevée. Cette notion se produit d'abord en sortant de Dieu, qui, avant de se réaliser par l'idée, est une pure abstraction, et elle va d'évolution en évolution jusqu'à ce qu'elle finisse par se perdre dans le muet abîme du néant originel d'où elle s'est tirée on ne sait comment et où, après une course aussi vaine que laborieuse, elle retourne on ne sait pourquoi. Hégel en retraça néanmoins la marche à travers toutes les crises de la nature, toutes les phases de l'humanité, parmi tous les éléments comme sous les lois de la physique, entre les causes comme au milieu des événements de l'histoire. Avec une habile pénétration et une incontestable puissance, il l'observa et la décrivit dans la matière, dans la science, dans l'État, dans l'art, dans la religion, dans la philosophie, et

Digitized by Google

montra l'être pur se réalisant dans la nature, puis la nature devenant esprit, enfin l'esprit devenant Dieu. La philosophie de Hégel était un panthéisme abstrait et absolu. Elle enlevait au monde son auteur, à la création sa sagesse, à la vie sa raison divine et sa fin morale, à l'âme humaine son immortalité. Elle partait du néant de l'être, passait par le néant du devenir, aboutissait au néant de la mort, en traversant d'une manière fatale, par un progrès sans motif, une existence sans but.

Ce fut surtout pour s'opposer aux progrès de cette périlleuse doctrine que M. Schelling fut appelé en 1841 à Berlin. Déjà en 1834, trois ans après la mort de Hégel, il avait hautement désavoué une philosophie qui s'était donnée comme l'achèvement de la sienne, et il vint alors la combattre dans le lieu même où elle avait été enseignée. Il ne se sentait plus suffisamment libre à Münich, où la domination catholique avait gêné depuis quelque temps l'indépendance intellectuelle, et il céda sans peine aux propositions du roi de Prusse, qui lui offrait une entière liberté et une existence opulente. A son arrivée à Berlin, l'Académie qu'avait fondée Leibnitz, et qui ne s'était ouverte ni à Fichte ni à Hégel, le reçut parmi ses membres. Le public fut avide d'apprendre sa doctrine, que Frédéric-Guillaume IV croyait destinée sans doute à arrêter le panthéisme triomphant. Après un long silence, Schelling reprit la parole au milieu d'auditeurs accourus pour contempler et pour entendre ce célèbre interprète de la nature, ce profond adorateur de Dieu qui, le regard encore plein de feu sous une tête blanchie, allait livrer éloquemment le secret de ses dernières méditations :

Digitized by Google

« Il y a aujourd'hui quarante ans, dit-il, que je suis « parvenu à tourner un nouveau feuillet de l'histoire de la « philosophie. Une seule page de ce feuillet est actuelle- « ment remplie, et j'aurais vu avec plaisir qu'un autre « que moi, tirant de cette découverte tout ce qu'on en peut « tirer, eût écrit la page restée en blanc. » On ne l'a pas fait, et, loin de compléter la philosophie, on l'a compromise : les libres recherches ont été rendues suspectes par des conclusions irréligieuses, et en ébranlant la morale on a déconsidéré la pensée. Il apporte à la philosophie les secours qu'elle a droit d'attendre de lui : « J'ai fait la moitié d'une « chose, ajoutait-il plus tard avec une ironie assez hautaine, « et Hégel l'a prise pour le tout. Dieu a deux faces : j'ai « donné la déduction logique de son être par le dévelop- « pement de son idée, il l'a prise pour la démonstration « effective de son essence métaphysique. » Ce qu'un autre n'a pas entrepris, il va l'accomplir lui-même. Il achèvera ainsi la doctrine qui fut l'invention de sa jeunesse.

Transporté au milieu d'auditeurs dont la plupart, déjà gagnés à d'autres idées, doivent être moins accessibles aux siennes, il flatte leur patriotisme et les dispose à la persuasion en ménageant leur indépendance. Il assure que rien de ce qu'a acquis la véritable science depuis Kant ne sera perdu. Son unique but est d'étendre et de perfectionner la philosophie. Il la glorifie en la rattachant à l'histoire de son pays. Elle y est née, lorsque le grand acte de la délivrance spirituelle fut accompli par la réformation, et, en exaltant naguère le courage de la jeunesse aux jours des malheurs de l'Allemagne, elle a contribué à la délivrance nationale. Pour lui, Allemand par le cœur, ayant tour à

Digitized by Google

tour ressenti les souffrances et les prospérités de la patrie, il conjurait les Allemands de ne pas laisser se dissiper et se perdre cet héritage de la science qui était leur honneur comme il avait fait leur salut; il ajoutait avec non moins de bonheur que d'éloquence :

« Je suis venu au milieu de vous, n'ayant d'autre arme « que la vérité, ne prétendant à d'autre protection qu'à celle « que la vérité offre par sa propre force, ne demandant « d'autre droit que celui que je désire voir conserver à cha- « cun de vous, le droit de rechercher librement ce qu'il « convient de croire, de communiquer librement ce que « j'aurai découvert..... Je me voue tout entier à la mission « dont je me suis chargé; je vivrai pour vous, pour vous « je ne cesserai de travailler tant qu'il y aura en moi un « souffle de vie et tant que le permettra Celui sans la vo- « lonté duquel un cheveu ne saurait tomber de nos têtes, « encore moins une parole profondément sentie sortir de « notre bouche; Celui sans l'inspiration duquel une idée « lumineuse ne peut s'élever dans notre esprit, ni une pen- « sée de vérité et de liberté éclairer notre âme. »

La philosophie nouvelle que M. Schelling professa à Berlin, il l'avait déjà exposée à Münich. Par le système de l'identité, il avait conduit toutes choses vers Dieu; mais si Dieu y était proposé pour l'unité nécessaire, il n'y était pas compris dans la réalité de son existence, ni montré dans l'acte de la création. Dieu traversait tout et dépassait tout; il était dans tout, sans demeurer en rien. Source de l'être et terme de la pensée, ce Dieu tombé dans l'imperfection de l'existence passagère, obscurci par les ténèbres de la connaissance bornée, ayant produit sans volonté, perfectionnant

Digitized by Google

sans amour, tantôt moins tantôt plus que l'homme; ce Dieu qui avait un développement et non une providence, auquel on arrivait non par l'adoration, mais par la déduction, qui n'était pas le recours de l'âme, mais le but de la logique; ce Dieu impersonnel, ne pouvait pas plus suffire à la raison que contenter le sentiment du genre humain.

Sans renoncer à cette doctrine, Schelling la transforma. Il s'arrangeait avec beaucoup d'art pour être fidèle à lui-même tout en se modifiant. Les conceptions ne coûtaient rien à sa facile fécondité, et il les plaçait savamment dans un accord harmonieux. C'est ainsi qu'il sut faire de la seconde phase de son système le complément de la première. Dans la première il n'obtenait par l'esprit qu'un Dieu abstrait, et il l'appela philosophie *rationnelle* ou *négative*, comme n'établissant rien que d'idéal; dans la seconde, qu'il nomma *positive*, il s'éleva au Dieu réel, placé non-seulement au-delà, mais au-dessus de l'existence, dont il est plus que la fin, dont il est la cause.

La philosophie *négative* monte les degrés divers de l'existence et atteint, de progrès en progrès, à l'idée du dernier principe qui, n'étant plus une forme, mais la substance même de l'être, demeure la réalité absolue, puisqu'elle ne peut plus se résoudre en autre chose. L'homme parvient ainsi à Dieu par l'idée, et en Dieu il trouve un idéal au moyen duquel il s'élève au-dessus de lui-même. Mais le principe retrouvé par là est uniquement le produit de la pensée. Afin de le réaliser et d'en faire la base vivante de la science, il faut passer à la philosophie *positive* qui se transporte, par un élan immédiat et direct, jusqu'au *prius* absolu, comme il l'appelle, descend ensuite de Dieu au monde, du Créateur à la créa-

Digitized by Google

tion, de l'existence nécessaire à l'existence contingente.

Comment Schelling montre-t-il le Dieu réel, prouve-t-il le Dieu créateur? L'homme lui en offre le moyen. En acquérant la connaissance de soi-même, l'homme aperçoit en lui une opposition intérieure dont il ne saurait triompher tout seul; il sent de plus que l'ordre de choses dans lequel il vit est accidentel et pouvait ne pas être. Libre vis-à-vis du monde, il comprend que le monde est librement produit. Le sentiment profond d'une incontestable liberté est la raison métaphysique qui le conduit à un Dieu, auteur volontaire du monde. La vue de son infirmité morale lui attestant sa séparation de celui en qui est le souverain bien, la pleine connaissance, la tranquille félicité, et lui faisant désirer avec ardeur sa réunion à lui, est la raison pratique qui le conduit à un Dieu personnel et libre. Ainsi le Dieu auquel Schelling arrive est un Dieu dont l'existence est antérieure à toute volonté, à toute pensée; qui, en même temps qu'il est tout, contient en soi le principe de tout.

Parvenu à cette notion véritable de Dieu, à ce profond théisme qui est le terme de toute vraie philosophie, Schelling fit un pas de plus : il devint philosophiquement chrétien. Sans s'éloigner de son ancien système, il exposa une interprétation originale et savante des anciennes religions et particulièrement du christianisme. Il enseigna ce qu'il a appelé une *philosophie des mythologies* et une *philosophie de la révélation*.

Selon M. Schelling, l'homme en qui se sont concentrées les puissances divines pour former une nouvelle unité, ayant comme esprit une action libre, a pu se transporter dans un nouveau développement, y entraîner les puisances théogo-

Digitized by Google

niques elles-mêmes, se séparer arbitrairement de Dieu, et, avec lui, en séparer le monde. C'est alors que les puissances théogoniques qu'il a égarées et auxquelles il reste assujetti, conservant encore quelque chose de leur nature divine, produisent dans la conscience humaine une série de fausses images qui composent la succession des mythologies. Ces mythologies, dont l'évolution est représentée par les divers peuples, ne sont pas seulement les produits de la pensée, elles sont les reflets des puissances engagées dans la construction de la nature. Les conceptions religieuses se perfectionnent ainsi graduellement, moins à l'aide d'un savoir plus étendu découvrant mieux l'ordonnance du monde et en faisant mieux connaître l'auteur, que par l'action que ces puissances exercent sur l'intelligence et sur la foi des hommes. Avec elles M. Schelling avait composé le monde, par elles il fonde les religions; il montre et il explique la succession de celles-ci depuis le polythéisme qui fait illusion à l'homme jusqu'au christianisme qui l'éclaire et qui le sauve. Le christianisme est seul vrai et seul complet à ses yeux. En le considérant comme l'œuvre de la puissance théogonique spirituelle qui s'incarne et se sacrifie pour vaincre le mal dans le monde et ramener l'homme à Dieu, le philosophe en déduit spéculativement la trinité et en tire la rédemption terrestre et la vie future, en se rapprochant de son mieux, quoique bien arbitrairement, des textes évangéliques.

Dans cette philosophie de la révélation qui fait suite à la philosophie de la nature, M. Schelling a déployé un savoir étendu, montré une originalité féconde, et, par des interprétations subtiles, développé des déductions spécieuses. Est-il aussi concluant qu'ingénieux? Malgré la rare habileté qu'on

Digitized by Google

admire en lui, on ne saurait se laisser convaincre en des choses où il n'est guère possible que d'être persuadé. D'ailleurs M. Schelling n'accommode-t-il pas un peu trop les faits à ses théories? Après l'avoir trouvé en bien des rencontres conjectural comme savant, hypothétique comme philosophe, il est bien difficile de ne pas voir en lui un théologien fort hasardeux. Il met tant d'arbitraire dans l'explication de la nature, qu'il n'arrive pas toujours à la science; il porte tant d'imagination dans la philosophie, qu'il affirme assez fréquemment ce qu'il faudrait démontrer; il interprète si librement le christianisme, qu'il court le risque de satisfaire aussi peu la foi que la raison.

La philosophie de la révélation eut moins de succès à Berlin que n'en avait eu à Iéna la philosophie de la nature. Elle fut attaquée, et même raillée. Un célèbre professeur d'Heidelberg, rationaliste non moins passionné qu'opiniâtre, le docteur Paulus, lié autrefois avec Schelling d'une étroite amitié qu'avait alors rompue le désacord des idées, parvint à se procurer ses nouvelles leçons. Il les acquit à prix d'argent d'un des auditeurs de Schelling, qui lui vendit le manuscrit où il les avait rédigées, après les avoir entendues. Sans scrupule et sans ménagement, le docteur Paulus fit imprimer le manuscrit sous ce titre mordant : *La philosophie de la révélation enfin révélée*. Il poursuivit le système de ses arguments et l'auteur de ses sarcasmes. Cette publication irrégulière et peu exacte causa du scandale en Allemagne, et, un instant, troubla la paix de Schelling. Faite à son insu par l'infidélité d'un élève et la haine d'un adversaire, il s'en indigna comme d'un larcin, et la désavoua comme une contrefaçon. Mais malgré son désaveu, et quoique la vente

Digitized by Google

en fût d'abord interdite en Prusse, cet ouvrage se répandit beaucoup, et servit à faire juger son système sans le faire complètement connaître.

La contradiction ne lui manqua point de la part des Hégéliens, en face desquels il était venu planter son drapeau. Appelé à Berlin pour les combattre, il ne souffrit point qu'on les empêchât de lui résister. L'un des plus fidèles comme des plus résolus disciples de Hégel l'attaquait tous les jours. Schelling refusa d'être protégé contre ses vives agressions : « Si l'on ôte la parole à Marheineke, dit-il, je me tais. Je ne veux pas qu'on m'appelle le philosophe du roi de Prusse. » Il souhaitait la liberté pour lui et la réclamait aussi pour les autres, ne croyant pas qu'on pût commander aux esprits, y introduire les idées par voie d'autorité ou les y étouffer sous la compression du silence.

Il continua son enseignement jusqu'à un âge fort avancé. Alors le roi lui-même, malgré le prix qu'il attachait à la propagation de sa doctrine parmi la jeunesse de l'université, le pria de garder sa belle position sans porter les charges trop fatigantes du professorat. Redevenu silencieux, mais resté méditatif, Schelling achevait laborieusement son œuvre, dont il mettait d'accord les diverses parties, et qu'il considérait comme la première philosophie universelle, puisqu'elle embrassait dans ses explications Dieu et le monde, la nature et l'humanité, la science et l'histoire, les idées et les religions, l'existence actuelle et la vie future. Il préparait ces nombreux volumes que publie aujourd'hui la pieuse et savante sollicitude d'un fils non moins versé dans ses doctrines que dévoué à sa gloire.

Une modération réfléchie, une dignité sereine, l'ardeur

Digitized by Google

avec la régularité, la tempérance dans la force, les belles satisfactions des sentiments de l'âme, les purs et grands exercices de l'intelligence, aidèrent M. Schelling à atteindre de longs jours et à les remplir. Mais la mort attend les philosophes qui connaissent le plus la vie et qui en usent le mieux, tout comme elle frappe ceux qui la traversent avec inexpérience et qui l'épuisent sans discrétion. M. Schelling n'était pas loin de sa quatre-vingtième année. Les effets de l'âge ne se remarquaient point dans son esprit, dont s'était conservée la vigoureuse intégrité. Mais le corps s'affaissait depuis quelque temps, et pour en remonter les ressorts, il allait d'ordinaire prendre les eaux de Carlsbad ou de Pyrmont. Dans l'été de 1854, se sentant de plus en plus affaibli, il se rendit aux eaux de Ragatz, en Suisse, afin d'y chercher sinon un remède, du moins un soulagement au mal de la vieillesse, qui ne se guérit pas. Il était accompagné de sa femme, qui ne devait lui survivre que de quelques mois, et d'un de ses fils, professeur de droit à Erlangen. Une brusque inflammation d'entrailles l'enleva en quelques jours.

M. Schelling mourut le 20 août 1854, loin des capitales qu'il avait remplies de sa parole et de sa renommée, et ses restes furent déposés dans l'humble cimetière d'un petit village des Alpes. Au moment où la dépouille mortelle de ce grand philosophe, qui avait voulu montrer Dieu dans le monde et trouver le christianisme par la raison, fut rendue à la terre, les dissidences des cultes cessèrent sur sa tombe et les ministres de deux Églises en désaccord lui donnèrent les bénédictions de l'Église universelle. Un sage prêtre, le doyen de Ragatz, déclara qu'il n'hésitait point à

Digitized by Google

accorder les prières catholiques à un pareil protestant, devant lequel devaient s'abaisser les barrières qui séparaient les confessions chrétiennes, et rappela, en la lui appliquant, la promesse évangélique : « Il n'y aura qu'un seul pasteur « et qu'un seul troupeau. » Un docte et pieux ministre du Wurtemberg, le fils même de Schelling, qui n'avait pu accourir assez vite pour lui fermer les yeux, l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure, et, dans sa tristesse et sa soumission, il dit comme Job : « Le Seigneur l'avait « donné, le Seigneur l'a ôté, que la volonté du Seigneur « soit faite ! » Avec une admiration émue et une foi reconnaissante, il parla de ce que le suprême dispensateur des dons de l'esprit et des vertus de l'âme avait accordé à son glorieux père qui, après avoir été l'un des plus éclatants flambeaux allumés pour éclairer l'œuvre divine, était retourné là-haut pour s'éclairer complètement lui-même à la lumière éternelle. Singulier et bel exemple de conciliation religieuse bien digne d'être donné sur la tombe de ce grand conciliateur qui durant près de soixante années avait cherché à tout unir en expliquant tout !

Cette tombe creusée au pied des montagnes, dans une vallée retirée que baignent les premiers flots du Rhin et sur laquelle les cimes des Alpes, étincelantes aux rayons du soleil, projettent soir et matin leurs reflets d'or, semblait un lieu choisi tout exprès pour le repos de ce lumineux ami de la nature, de ce poétique interprète de l'univers. Une simple croix en marqua d'abord la place ; mais bientôt, à côté de la croix du chrétien, le roi de Bavière Maximilien II, en prince des plus éclairés et en disciple reconnaissant, a fait ériger un monument au philosophe. Ce monu-

Digitized by Google

ment, que surmonte le buste de Schelling, représente en un bas-relief animé l'éloquent professeur qui du haut de sa chaire communique ses idées à des auditeurs attentifs, parmi lesquels le roi lui-même écoute avec recueillement celui qu'il appelle son maître chéri. On y lit la glorieuse inscription : « Au premier penseur de l'Allemagne. »

M. Schelling est en effet un penseur aussi éclatant que profond. Il a saisi avec puissance et traité avec originalité les grands problèmes qui s'offrent à l'esprit avide de découvrir son origine, de connaître sa nature, de pénétrer sa destinée et qui le tourmentent d'âge en âge. On peut ne pas trouver ses explications concluantes, mais on ne saurait méconnaître ce qu'il y a de grand dans ses idées; son génie qui s'élève vers les régions inaccessibles peut sembler téméraire, mais il surprend et il enlève par la force de ses élans, il frappe par l'étendue de ses pénétrantes suppositions, il éblouit par la beauté de ses constructions majestueuses. S'il ne parvient pas à convaincre, il émeut la pensée et l'entraîne à demi séduite dans les mystérieuses contemplations de l'univers et de Dieu. Schelling n'a vécu que pour le perfectionnement de la science dont il avait le culte et dont il était comme le prophète. Il a fait du monde une œuvre d'art, de la philosophie une religion. S'il n'est pas de ces génies mesurés et circonspects qui découvrent les vérités partielles par l'observation, il est de ces génies entreprenants et hasardeux qui s'élancent vers la vérité universelle par l'inspiration, conçoivent ce qui ne se démontre pas, entrevoient ce qui ne s'atteint pas et parviennent à Dieu par la trace que Dieu a mise de ses desseins dans le monde et de son esprit dans l'homme. La diversité de

Digitized by Google

ces génies aide également à la marche du genre humain; les uns, en l'éclairant d'une abondante et forte lumière sur quelques points de la route; les autres en lui montrant les plus lointains horizons à travers de vacillantes et magnifiques lueurs.

MIGNET.

Le Gérant responsable,

CH. VERGÉ.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME VINGT-CINQUIÈME — XLVe de la collection —

I. Articles de MM. les Membres de l'Académie.

Pages.

Mémoire sur Maupertuis (*suite et fin*), par M. Damiron.. 5 et 321

Mémoire sur l'accroissement de la population de la France, par M. Fayet..... 39

Observations par MM. Villermé, De Lavergne, Ch. Lucas, Laferrière et Ch. Dupin..... 66 à 83

Rapport fait à l'Académie des sciences morales et politiques sur une mission relative à la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent du travail de la soie (*suite et fin*), par M. Louis Reybaud..... 87

Souvenirs historiques sur l'amiral Coligny, sa famille et sa seigneurie de Châtillon-sur-Loing, par M. Becquerel..... 159

Notice sur les travaux économiques de Vauban, par M. le baron Baude..... 265

Rapport sur le concours ouvert dans la section de morale, concernant la condition matérielle et l'instruction des classes ouvrières, par M. Villermé..... 303

Rapport sur le concours relatif à l'accroissement des métaux précieux, par M. Wolowski..... 307

Rapport sur un ouvrage de M. Th. Sedgwick, intitulé : *A treatise on the rules which govern the interpretation and the application of statutory and constitutional law*, par M. De Tocqueville..... 311

Digitized by Google

Pages.

Rapport verbal sur la chronologie égyptienne de M. Mahmoud Effendi, par M. JOMARD..... 317

Rapport verbal sur le *dictionnaire d'économie charitable* de M. Martin-Doisy, inspecteur général des établissements de bienfaisance, par M. CHARLES LUCAS... 353

Discours d'ouverture prononcé à la séance publique annuelle du 7 août 1858, par M. H. PASSY, président de l'Académie..... 419

Notice historique sur la vie et les travaux de M. de Schelling, par M. MIGNET, lue à la séance publique annuelle du 7 août 1858..... 441

II. Articles des savants étrangers.

De la philosophie politique en Angleterre au XVIe et au XVIIe siècle, par M. DE BEAUVERGER..... 129

Mémoire sur Stahl et l'animisme (*suite et fin*), par M. ALBERT LEMOINE..... 197

Mémoire sur l'unité de l'âme pensante ou du principe vital, par M. BOUILLIER..... 283

Particularités inédites sur le caractère et les croyances de Jean-Jacques Rousseau, quelques fragments de ses derniers écrits; communiqué par M. A. GABEREL, ancien pasteur à Genève..... 371

III. Documents divers.

Bulletin des séances du mois d'avril..... 319

FIN DE LA TABLE DU TOME VINGT-CINQUIÈME

— XLVe de la collection. —

Orléans. Imp. Colas-Gardin.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06374 6286

Digitized by Google

Digitized by Google